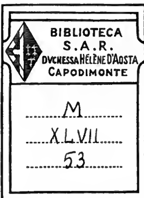

·HELENÆ·AVGV
STÆ·DVCISSÆ
EX·LIBRIS



ABRÉGÉ

DE

L'HISTOIRE GÉNÉRALE

DES VOYAGES.

ABRÉGÉ

DE

L'HISTOIRE GÉNÉRALE

DES VOYAGES,

CONTENANT

CE QU'IL Y A DE PLUS REMARQUABLE, DE PLUS UTILE ET DE MIEUX AVÉRÉ DANS LES PAYS OU LES VOYAGEURS ONT PÉNÉTRÉ; LES MOEURS DES HABITANS, LA RELIGION, LES USAGES, ARTS ET SCIENCES, COMMERCE ET MANUFACTURES.

PAR J. F. LAHARPE.

TOME DOUZIÈME.



A PARIS,
CHEZ LEDOUX ET TENRÉ, LIBRAIRES,
RUE PIERRE-SARRAZIN, N° 8.

1816.

ABRÉGÉ

DE

L'HISTOIRE GÉNÉRALE DES VOYAGES.

TROISIÈME PARTIE.

AMÉRIQUE.

SUITE DU LIVRE CINQUIÈME.

AMÉRIQUE MÉRIDIONALE.

TIERRA-FIRME. RIO DE LA PLATA. GUIANE. HISTOIRE NATURELLE.

CHAPITRE IV.

Histoire naturelle de l'Amérique méridionale, depuis l'isthme de Panama jusqu'au Brésil.

On a déjà remarqué qu'il y a peu de côtes aussi abondantes en poisson que celle du nord de l'isthme : Waffer eut souvent l'occasion d'en distinguer les principales espèces.

Le *paracod* est rond et de la grosseur d'un grand brochet; mais il est ordinairement plus long : on ne le trouve aussi bon nulle part que sur cette côte; cependant on observe qu'elle a quelques parties où l'on n'en pêche point qui ne soient empoisonnés. Waffer n'en soupçonne point d'autre cause que la nourriture qu'ils y prennent : mais il a connu, dit-il, plusieurs personnes qui sont mortes pour en avoir mangé, ou qui en ont été si malades, que les cheveux et les ongles leur sont tombés. Il ajoute qu'à la vérité le paracod porte avec lui son contre-poison : c'est l'épine de son dos, qu'on fait sécher au soleil et qu'on réduit en poudre très-fine. Une pincée de cette poudre, avalée dans quelque liqueur, guérit sur-le-champ : Waffer en fit une heureuse épreuve. On l'assura que, pour distinguer les paracods empoisonnés de ceux qui ne le sont point, il suffit d'examiner le foie; il n'y a rien à craindre lorsqu'il est doux, et le danger n'est que dans ceux qui l'ont amer.

La même côte offre en abondance un poisson que Waffer nomme *gar*, et qu'on prendrait pour l'épée ou la bécune, si sa longueur n'était pas bornée à deux pieds. Il a, dit-il, sur le museau, un os long du tiers de son corps : il nage à fleur d'eau, presque aussi vite qu'une hirondelle vole, avec des bonds continuels; et son os étant si pointu qu'il en perce quelquefois les canots, il est extrêmement dangereux pour un nageur de se rencontrer sur son passage. La chair en est excellente : celle du *soulpin*

n'est pas moins bonne; c'est un poisson armé de piquans, et de la longueur d'un pied.

Les *raies piquantes*, les *perroquets de mer* et les *congres* sont en si grand nombre, que la facilité de les prendre diminue le plaisir de la pêche.

Toutes les Sambales sont bordées de coquilles : celle que Waffer nomme *conquè* est grande, torse en dedans, plate du côté de l'ouverture qui est proportionnée à sa grosseur, raboteuse dans toute sa surface; mais intérieurement plus unie que la nacre de perle dont elle a la couleur. Elle contient un poisson fort limoneux, qu'on ne fait rôtir pour le manger qu'après l'avoir nettoyé long-temps avec du sable; on le bat long-temps aussi, parce qu'il a la chair très-ferme; mais on est bien payé de toutes ces peines : cette chair est délicieuse. Il n'y a point d'huîtres ni d'écrevisses de mer sur la côte de l'isthme : on voit seulement, entre les rochers des Sambales, quelques grosses écrevisses auxquelles il manque les deux grandes griffes qui sont ordinaires à celles de mer.

La pêche des Américains du pays se fait avec de grands filets d'écorce de maho, ou de soie d'herbe, qui ressemblent à nos tirasses. Dans les courans rapides et traversés de rochers, ils se jettent à la nage pour suivre le poisson qu'ils prennent avec la main dans leurs trous. La nuit, ils ont des torches du même bois qu'ils emploient à s'éclairer; et leur adresse est extrême à saisir le poisson qui s'avance vers la lumière. Leur manière de le préparer est d'en ôter

les boyaux, et de le faire cuire à l'eau, ou griller sur le charbon ; ils le mangent sans autre sauce que du sel d'eau de mer, qu'ils font eux-mêmes par l'évaporation de l'eau sur le feu, et quantité de leur poivre, qui est leur assaisonnement universel.

En se rendant de Panama au Pérou par Guayaquil, un voyageur curieux s'arrête volontiers sur la côte de Punta de Santa-Elena, second bailliage de cette juridiction, pour y vérifier ce qu'on raconte d'une propriété qu'on ne connaît, dans toute l'Amérique, qu'aux rochers de cette côte et à ceux du port de Nicoya, province de la Nouvelle-Espagne ; c'est de produire, dans une coquille de limaçon tout-à-fait semblable à celle des limaçons ordinaires, le petit animal qui contient l'ancienne pourpre, et dont quelques modernes ont cru l'espèce tout-à-fait perdue, parce qu'il n'en restait aucune connaissance. Cette sorte d'escargot est environ de la grosseur d'une noix. On attribue sa production aux rochers de la côte, parce qu'il ne s'en trouve que sur ceux que la mer baigne. Il renferme une liqueur qui est la véritable pourpre des anciens, et qui paraît n'être que son sang. Un fil de soie, ou de coton qu'on y trempe, prend bientôt une couleur si vive et si forte qu'il n'y a point de lessive qui puisse l'effacer ; au contraire elle en devient plus éclatante, et le temps même ne peut la ternir. On l'emploie non-seulement à teindre le fil de coton et de soie, mais à donner la même couleur aux ouvrages déjà tis-

sus, tels que des rubans, des dentelles et d'autres parures.

La manière d'extraire la liqueur est différente. Les uns tuent l'animal, et leur méthode est de le tirer de sa coquille, de le poser ensuite sur le revers de la main, de le presser avec un couteau, depuis la tête jusqu'à la queue, et de séparer du reste du corps la partie où s'est amassée la liqueur. Ils font la même opération sur un grand nombre d'autres, jusqu'à ce qu'ils en aient une quantité suffisante. Alors réunissant toute la liqueur ensemble, ils ne font qu'y passer les fils qu'ils veulent teindre; mais la couleur ne paraît pas tout d'un coup; on ne la distingue qu'à mesure que le fil sèche. Elle est d'abord blanchâtre, tirant sur le lait, ensuite elle devient verte, enfin pourpre. D'autres la tirent sans tuer le limaçon, et sans l'arracher entièrement de sa coquille. Ils se contentent de le presser, pour lui faire rendre l'humeur dont ils teignent le fil; après quoi le remettant sur le roc où ils l'ont pris, ils lui laissent le temps de se rétablir : ils le reprennent, et le pressent encore, mais ils n'en tirent pas tant de liqueur que la première fois; et dès la quatrième, il en rend très-peu; si l'on continue, il meurt en perdant le principe de sa vie, qu'il n'a plus la force de renouveler. M. d'Ulloa se trouvant, en 1744, à Punta de Santa-Elena, eut l'occasion d'examiner l'animal, de voir extraire sa liqueur par la première méthode, et de voir teindre des fils. Il fut satisfait de l'opération; mais il nous avertit qu'il ne faut pas s'imaginer,

d'après quelques écrivains mal informés, que ce fil teint en pourpre soit fort commun. Quoique le limaçon multiplie assez, il en faut une si grande quantité pour teindre quelques onces de fil, qu'on ne se la procure point aisément, ce qui rend cette teinture fort chère; elle n'en est que plus estimée. Entre plusieurs propriétés, la plus singulière est qu'elle donne au fil une différence de poids, suivant les différentes heures du jour. Un marchand qui en achète avec cette connaissance, ne manque point de spécifier l'heure à laquelle le fil et les ouvrages teints seront pesés. Une autre particularité assez remarquable, c'est que cette teinture n'est jamais si belle et si parfaite dans le fil de lin que dans celui de coton; sur quoi M. d'Ulloa souhaiterait que les expériences fussent multipliées sur toutes sortes de fils.

On a remarqué, à l'occasion de Guayaquil, que les champs de cette juridiction produisent naturellement une si prodigieuse quantité de cacaotiers, qu'une partie des fruits est abandonnée aux singes. Cet arbre demande une description. Sa hauteur ordinaire est de dix-huit à vingt pieds, et non de quatre à cinq, comme l'ont prétendu quelques écrivains qui n'en avaient peut-être vu que de jeunes. Lorsqu'il commence à pousser, il se divise en quatre ou cinq troncs, plus ou moins, suivant la vigueur de sa principale racine. Chaque tronc a depuis quatre jusqu'à sept pouces de diamètre. A mesure que l'arbre croît, il penche vers la terre, ce qui fait que ses

branches sont éparses, c'est à-dire, éloignées les unes des autres. Leurs feuilles sont longues de quatre jusqu'à six pouces, sur trois ou quatre de large, fort lisses, d'une odeur agréable, et terminées en pointe, fort semblables, en un mot, à celles de l'oranger connu en Europe, sous le nom d'*oranger de la Chine*, et au Pérou, sous celui d'*oranger de Portugal.* Elles diffèrent un peu, dans la couleur seulement, que la feuille du cacaotier a d'un vert plus foncé et moins luisant. Des troncs de l'arbre comme de ses branches, naissent les gousses qui contiennent le cacao. Elles sont précédées d'une fleur blanche et fort grande, dont le pistil contient la gousse, qui croît en se développant jusqu'à six ou sept pouces de longueur, sur quatre à cinq de large. Sa figure est celle d'un melon pointu, et divisé en côtes depuis la tige jusqu'à la pointe, avec un peu plus de profondeur que dans le melon. Toutes ces gousses ne sont pas néanmoins de la même grandeur, et leur volume n'est pas toujours proportionné à la grosseur de la branche ou du tronc. Il s'en trouve de beaucoup plus petites, et souvent une petite est attachée au tronc principal, tandis qu'une grande l'est à un rameau très-faible. On observe qu'ordinairement de deux gousses qui croissent l'une près de l'autre, l'une tire à soi tout le suc nutritif, et devient par conséquent fort grande aux dépens de l'autre.

La gousse est verte comme les feuilles pendant le cours de la végétation, et son écorce est mince,

lisse et unie; mais en cessant de croître, elle devient jaune. La cueillant alors, et la coupant en rouelles, on découvre sa chair qui est blanche, pleine de jus, et qui renferme de petits pepins, disposés le long des côtes, de la même consistance que la chair même, mais plus blancs, revêtus d'une membrane; ils se mangent comme tout autre fruit; et leur goût, qui tire sur l'aigre, n'a rien de désagréable; mais ils passent pour fiévreux dans le pays. Dès que la gousse est jaune en dehors, on juge que le cacao commence à se nourrir de sa propre substance, que le pepin durcit en croissant, et que le fruit touche à sa parfaite maturité. Bientôt la couleur jaune devient pâle; ensuite les pepins ayant achevé de mûrir, l'écorce de la gousse prend une couleur de musc foncée; et c'est le temps où l'on doit cueillir le fruit. L'épaisseur de l'écorce est alors d'environ deux lignes, et chaque pepin se trouve renfermé dans les divisions des membranes de la gousse.

Aussitôt qu'elle est détachée de l'arbre, on l'ouvre pour en vider les pepins sur des cuirs de bœuf secs, ou plus ordinairement sur des feuilles de vijahuas. On les y laisse sécher; ensuite on les renferme dans des peaux, et c'est dans cet état qu'ils sont transportés pour être vendus. La vente s'en fait par charges, dont chacune contient quatre-vingt-une livres de poids. Le prix n'en est pas fixe. Quelquefois la disette d'acheteurs les fait donner à six ou sept réales la charge, ce qui ne monte point aux frais de la ré-

colte. Si les débouchés sont plus heureux, le prix courant est de trois à quatre piastres. A l'arrivée des galions, et dans d'autres occasions de cette nature, il augmente à proportion du débit.

La récolte du cacao se fait deux fois par an, sans aucune différence dans l'abondance et la qualité. Ces deux récoltes produisent, dans l'étendue de la juridiction de Guayaquil, environ cinquante mille charges de cacao. Les cacaotiers, pour être cultivés régulièrement, demandent beaucoup d'eau, sans quoi ils se dessèchent et dépérissent bientôt : il faut aussi qu'ils aient continuellement de l'ombrage, ou du moins que les rayons du soleil ne tombent pas directement dessus. On ne manque point de planter autour d'eux des arbres plus robustes, à l'abri desquels ils puissent croître et fructifier. Le terroir de Guayaquil leur est d'autant plus favorable, qu'il est composé de grandes plaines qui sont inondées pendant l'hiver, et qu'on peut arroser en été par les canaux tirés des rivières. Un autre avantage pour le cacaotier, c'est que tous les autres arbres y croissent facilement. Toute la culture consiste à sarcler de petites plantes, qu'un terroir si humide ne peut manquer de produire en abondance, et qui ôtent aux arbres la meilleure partie de leur nourriture.

On vante beaucoup une laine particulière aux pays de Guayaquil, qui s'appelle *laine de leibo*, du nom d'un arbre qui la produit. Il est fort haut et fort touffu; le tronc en est droit, les feuilles rondes, et de grandeur médiocre. Il pousse entre

ses feuilles une petite fleur, dans laquelle se forme une espèce de cocon, d'un pouce et demi ou deux pouces de longueur, sur dix ou douze lignes de diamètre, qui contient cette laine. Dans cette maturité, le cocon s'ouvre et laisse voir un flocon de petits fils, qui tirent un peu sur le rouge, beaucoup plus doux et plus fin que le coton. Cette espèce de laine est si déliée, que les habitans du pays ne croient pas qu'on puisse la filer. Mais le voyageur qu'on cite, n'en accuse que leur ignorance, et juge que, s'ils parviennent à trouver une méthode qu'il croit possible, l'extrême finesse de cette laine lui fera mériter le nom de *soie*. Jusqu'à présent, le seul usage qu'on en fasse est d'en remplir des matelas. Elle y est d'autant plus propre, qu'outre sa mollesse naturelle, elle se lève et se gonfle au soleil, jusqu'à rendre la toile du matelas aussi tendue qu'un tambour, sans s'affaisser ensuite à l'ombre, si le lieu n'est humide, qnalité contraire, qui ne manque point de l'aplatir. On lui attribue, dans le pays, le défaut d'être extrêmement froide; mais d'une infinité de personnes qui avaient couché toute leur vie sur des matelas de cette laine, l'auteur n'en a pas connu qui s'en fussent trouvées mal.

Les peuples de la même juridiction emploient à la pêche, surtout dans les *esteros* ou les canaux, une herbe du pays qu'ils nomment *barbaseo*. Leur méthode est d'en prendre une bouchée qu'ils mâchent soigneusement, et qu'ils incorporent ensuite dans leurs amorces. Le jus de cette herbe est si fort qu'il

enivre le poisson, jusqu'à le faire surnager comme s'il était mort; de sorte qu'il ne reste au pêcheur que la peine de le prendre. Toutes les espèces de petit poisson qui goûtent de ce jus, meurent de leur ivresse; mais le gros revient à son état naturel, du moins lorsqu'il n'en a pas trop pris. On pourrait craindre d'en manger, après cette épreuve, si l'expérience n'avait appris qu'on le peut sans danger.

Le plus gros poisson qu'on prenne dans les esteros de Guayaquil, est celui que l'on nomme le *bagre;* sa longueur est de quatre ou cinq pieds : il est fade et malsain dans sa fraîcheur; mais il se mange gardé. Le robalo, qu'on nous donne pour une espèce de loup marin, est un poisson de très-bon goût dans les esteros éloignés de la ville. La grande rivière, où l'on ne peut supposer que le poisson ne soit pas dans une extrême abondance, est continuellement appauvrie par une si grande quantité de caïmans, qu'on en prend occasion de décrire ici ceux de l'Amérique meridionale.

Cet animal, qui est une sorte de crocodile, et que les Espagnols nomment *lagarto*, ou lézard, parce qu'il lui ressemble beaucoup, diffère moins ici par la forme que par quelques propriétés inconnues dans les autres, ou peut-être plus mal observées. Quoique amphibie, il ne va dans l'eau que pour y chercher sa nourriture, et son séjour ordinaire est sur le bord des rivières. Il y en a de si monstrueux, que M. d'Ulloa leur donne jusqu'à dix-huit ou vingt pieds de long. Tandis qu'ils sont à terre, ils s'y tiennent

couchés sur la rive, semblables à ces troncs d'arbre à demi-pourris que l'eau laisse quelquefois dans son cours. Ils ont sans cesse la gueule ouverte pour attendre qu'il s'y rassemble une grande quantité de mouches, et ne la ferment que pour les avaler. Malgré ce que d'autres voyageurs ont écrit de leur audace, M. d'Ulloa convient qu'ordinairement ils fuient les hommes, et que s'ils en aperçoivent un, ils se précipitent aussitôt dans l'eau ; mais cette observation généralement vraie, de tous les animaux malfaisans, laisse lieu à beaucoup d'exceptions, comme on va le voir encore tout-à-l'heure, à l'occasion des caïmans. Ils ont tout le corps revêtu d'écailles si fortes, qu'elles résistent aux balles, à l'exception de l'aisselle qui est le seul endroit pénétrable.

Ici, comme dans les autres parties de l'Amérique, la femelle du caïman dépose ses œufs sur le bord de la rivière, et n'en pond pas moins de cent dans l'espace d'un ou deux jours : mais M. d'Ulloa observe qu'après avoir eu soin de couvrir de sable le trou qu'elle a fait pour les y laisser, elle a le soin de se rouler dessus, et même à l'entour, dans la vue apparemment d'en faire disparaître toutes les marques ; elle s'éloigne ensuite de ce lieu pendant quelques jours, dont il ne paraît pas qu'on ait observé le nombre, après lesquels elle revient suivie du mâle ; elle écarte le sable, et découvrant les œufs elle en casse la coque. Aussitôt les petits sortent avec si peu de peine, que de la ponte entière il n'y

a presque pas un œuf perdu. La mère les met sur son dos et sur les écailles de son cou, pour gagner l'eau avec cette nouvelle peuplade : mais dans l'intervalle, les gallinazos en enlèvent quelques-uns, et le mâle même en mange autant qu'il peut. D'ailleurs la mère dévore ceux qui se détachent d'elle, ou qui ne savent pas nager tout d'un coup; et sur ce compte qui doit avoir demandé des observations extrêmement attentives, on assure que d'une si nombreuse couvée, à peine en reste-t-il cinq ou six.

Les gallinazos sont les plus cruels ennemis des caïmans; ils en veulent surtout à leurs œufs, dont la coque est blanche comme celle d'un œuf de poule, mais beaucoup plus épaisse, et leur adresse est extrême pour les enlever. En été, qui est la saison de cette ponte, lorsque les bords du fleuve cessent d'être inondés, ils demeurent comme en sentinelle sur les arbres, le corps caché sous les feuilles, et suivent des yeux tous les mouvemens de la femelle. Ils la laissent pondre tranquillement, sans interrompre même les précautions qu'elle prend pour cacher ses œufs : mais à peine s'est-elle retirée, que fondant sur le nid, ils les découvrent avec le bec, les serres et les ailes. Le festin serait grand pour les premiers, s'il n'en arrivait un beaucoup plus grand nombre qui leur ravissent une partie de leur proie. « Je me suis souvent amusé, dit le grave et savant voyageur, à voir cette manœuvre des gallinazos, et la curiosité me fit prendre aussi quelques-uns de ces œufs. Les habitans du pays ne font pas difficulté

d'en manger lorsqu'ils en trouvent de frais. Sans cette guerre, que les hommes et les animaux font aux caïmans, toutes les eaux du fleuve et toute la plaine ne suffiraient pas pour contenir ceux qui naîtraient de ces nombreuses pontes, puisqu'après cette destruction il est impossible de s'imaginer combien il en reste encore ».

Non-seulement ils font leur nourriture ordinaire du poisson, mais ils le pêchent avec autant d'art que les plus habiles pêcheurs. Ils se joignent huit ou dix ensemble, et vont se placer à l'embouchure d'un estero, d'où il ne sort aucun poisson dont ils n'aient ainsi le choix, et pendant qu'ils forment ce cordon à l'entrée du canal, d'autres sont placés à l'autre bout pour donner la chasse devant eux, à tout ce qui se trouve dans l'intervalle. Le caïman ne peut manger sous l'eau. Lorsqu'il tient sa proie, il s'élève au-dessus, et peu à peu il l'introduit dans sa gueule où il la mâche pour l'avaler.

Quand ces animaux sont pressés de la faim, et que le poisson ne suffit pas pour les rassasier tous, ils quittent le bord de l'eau pour se répandre dans les plaines voisines. Les veaux et les poulains ne sont pas à couvert de leurs attaques, et lorsqu'une fois ils ont goûté de leur chair, ils en deviennent si avides, qu'ils renoncent à la chasse des rivières. Ils prennent le temps des ténèbres pour celle des hommes et des bêtes. On a de tristes exemples de leur voracité, surtout à l'égard des enfans qu'ils se hâtent d'emporter au fond de l'eau, comme s'ils craignaient que

leurs cris ne leur attirassent du secours, et lorsqu'ils les ont étouffés ils viennent les manger au-dessus. Un canotier qui s'endort imprudemment sur les planches de son canot, ou qui allonge dehors le bras ou la jambe, est souvent tiré dans l'eau et dévoré sur-le-champ. Les caïmans qui ont goûté de la chair humaine sont toujours les plus terribles. Entre divers piéges qu'on emploie pour les prendre ou les tuer, celui qu'on nomme *casoneta*, est une espèce d'hameçon composé d'un morceau de bois fort et pointu par les deux bouts, qu'on enveloppe dans le foie de quelque animal. On l'attache au bout d'une grosse corde, liée par l'autre bout à quelque pieu; il flotte sur l'eau, et le premier caïman qui l'aperçoit ne manque point de l'engloutir : mais les pointes du bois lui perçant les deux mâchoires, il demeure pris sans pouvoir ouvrir ni fermer la gueule. On le tire à terre : là, devenant furieux, il s'élance contre les assistans qui ne craignent point de l'irriter, parce qu'il ne peut plus leur faire d'autre mal que de les renverser par terre.

Les caïmans de Guayaquil ont la tête plus longue que celle du lézard, quoique les Espagnols leur en donnent le nom. Elle se termine en pointe, formant un museau comme le groin du cochon. Dans les rivières, ils tiennent continuellement cette partie hors de l'eau, d'où l'on conclut qu'ils ont besoin de respirer souvent un air grossier. Leurs deux mâchoires sont garnies de dents fort serrées, très-fortes et très-pointues.

Le même climat qui rend les caïmans si nombreux à Guayaquil, y produit une quantité innombrable d'insectes qui infectent l'air et la terre. Les couleuvres, les vipères, les scorpions, les centipèdes entrent familièrement dans les maisons, au risque, pour les habitans, de recevoir à tous momens quelque piqûre mortelle. C'est un danger qui dure pendant toute l'année, mais qui redouble dans le temps de l'inondation. Il semble, dit M. d'Ulloa, qu'il pleuve alors des insectes par milliers, et qu'ils aient plus d'agilité qu'en tout autre temps. On se garde bien alors de se coucher sans avoir soigneusement visité les lits. Quelques-uns de ces animaux s'y trouvent toujours cachés. Il n'y a personne, sans excepter les esclaves nègres et les Américains, qui ne dorme environné d'un *toldo*, grand drap qui ne laisse aucun passage. La persécution des insectes volans va si loin, qu'une chandelle ne peut demeurer allumée trois ou quatre minutes hors d'un fanal. Ils voltigent autour de la lumière et se précipitent dessus, de manière qu'elle est éteinte aussitôt. Une autre plaie de la ville, est une espèce de rats qu'on y nomme *pericotes*, dont toutes les maisons se trouvent remplies. A peine la nuit arrive, qu'ils sortent de leurs retraites pour trotter dans les appartemens, avec tant de bruit que le sommeil n'y résiste point. Ils escaladent les lits et les armoires. Si l'on pose une chandelle allumée dans un lieu où ils puissent atteindre, ils l'enlèvent aux yeux des habitans, et vont la manger dans un coin de la même chambre:

le danger du feu auquel on serait sans cesse exposé, est une autre raison pour n'en tenir jamais d'allumée que dans une lanterne. Avec toutes ces incommodités et celle d'une chaleur insupportable, les naturels du pays en préfèrent le séjour à celui des montagnes, tant ils en craignent le froid, que les Européens néanmoins y trouvent médiocre. L'été, suivant M. d'Ulloa, est la saison la plus supportable à Guayaquil, parce qu'alors l'on y est à couvert d'une partie de ces peines. Il reproche à quelques auteurs de s'être trompés sur ce point. La chaleur, dit-il, est moins étouffante, parce que les vents du sud-ouest et d'ouest-sud-ouest y soufflent alors : on les appelle *chandui*, du nom d'une montagne d'où ils viennent. Ils soufflent régulièrement depuis midi jusqu'à cinq ou six heures du matin. Le ciel, pendant ce temps, est toujours serein; les pluies sont rares, les vivres en abondance, et les fruits de meilleur goût, principalement les melons, et cette autre espèce du même fruit nommé *sandias* ou *anguries*, qu'on apporte par la rivière, dans de grandes balles. En hiver on est sujet, dans Guayaquil, aux fièvres tierces et quartes qui deviennent mortelles, parce qu'on y rejette l'usage du quinquina; spécifique du pays, qui n'y est pas négligé, suivant M. d'Ulloa, parce que ses propriétés y sont inconnues, mais parce qu'on se figure qu'avec une qualité chaude il ne peut convenir à ceux qui sont nés dans ce climat. Les habitans des montagnes, accoutumés à la fraîcheur de leur air, ne peuvent supporter celui de

Guayaquil qui les affaiblit jusqu'à la langueur; d'ailleurs ils s'y laissent tenter par la beauté des fruits, qui leur causent bientôt des fièvres aussi communes pour eux dans une saison que dans l'autre.

A Guayaquil, on est fort sujet aussi à la cataracte, sans compter d'autres maladies des yeux, qui vont quelquefois jusqu'à faire perdre entièrement la vue. M. d'Ulloa ne les attribue qu'aux vapeurs continuelles du pays, que la qualité du terroir, toute de craie, rend extrêmement visqueuses.

On a parlé, dans la description du même pays, de quelques productions de son terroir, entre lesquelles on n'a fait que nommer les vijahuas et les béjuques, deux plantes dont les propriétés méritent plus d'attention. Les vijahuas sont des feuilles si grandes, qu'elles pourraient servir de draps dans un lit. Elles naissent sans tige. Leur longueur commune est de cinq pieds, sur deux pieds et demi de large, et la principale côte qui sort immédiatement de terre, est large de quatre à cinq lignes. Tout le reste de la feuille est fort lisse et fort uni. La couleur en est verte en dedans, blanche en dehors; et le côté extérieur se trouve naturellement couvert d'une poussière fine et gluante. On a remarqué que, dans les déserts de Guayaquil, ces feuilles servent à bâtir sur-le-champ des huttes : mais elles s'emploient dans tout le pays à couvrir les maisons, sans compter qu'elles servent d'enveloppe pour transporter le poisson, le sel, et toutes les marchandises qu'on veut garantir de l'humidité.

Le béjuque est une sorte de lien de bois ou de corde naturelle, dont on distingue deux espèces: l'une, qui croît de la terre et s'entortille autour des arbres; l'autre, qui n'est qu'une sorte de branche souple de certains arbres, et qui a les mêmes propriétés que la première, ce qui fait juger que le béjuque est moins le nom de la plante que celui de ses qualités. Les béjuques des deux espèces croissent en se courbant jusqu'à ce qu'ils touchent la terre, et qu'en s'étendant ils joignent un autre tronc, autour duquel ils montent et s'entortillent jusqu'à sa cime, et de là ils continuent de croître en descendant jusqu'à terre. Ils sont si souples et si flexibles, qu'on peut les tordre et les plier sans les rompre; on en fait même des nœuds très-serrés et très-fermes. Ceux qu'on ne prend pas la peine de couper deviennent excessivement gros, mais les plus minces ont depuis quatre à cinq jusqu'à sept ou huit lignes de diamètre. A l'exception des plus gros, dont la dureté les rend peu propres au même usage, ils servent tous à faire diverses sortes de liens. On en joint même plusieurs ensemble, comme autant de torons, pour faire des cables d'amarre, qui servent aux balzes, et qui se conservent fort bien dans l'eau.

La singularité du matapalo mérite aussi une description. Ce nom, qui signifie *tuepieu*, est celui d'un arbre qui n'a dans son origine que l'apparence d'une faible plante. Il croît fort mince, à côté d'un puissant arbre auquel il se joint, et le long duquel il monte, jusqu'à ce qu'il soit parvenu à le dominer,

Alors sa houpe s'élargit assez pour dérober à son soutien l'influence des rayons du soleil. Il se nourrit de sa substance, et le consumant par degrés, il prend à la fin sa place. Ensuite il devient si gros, qu'on en fait des canots de la première grandeur, à quoi la quantité de ses fibres et sa légèreté le rendent très-propre.

Le manglier, qu'on n'a décrit que dans les voyages d'Afrique, et qu'on trouve nommé *mangrove* par les Anglais, *palétuvier* par les Français, *mangle* par les traducteurs des relations hollandaises, croît avec quelque différence dans l'Amérique méridionale. On en a déjà distingué des espèces, dont l'une, suivant Waffer, peut servir à la teinture ; mais ses propriétés générales sont, 1°. de naître et de se nourrir dans les terres que le flot de la mer inonde tous les jours, c'est-à-dire dans des lieux bourbeux, où la corruption s'engendre aisément ; aussi tous les lieux de l'Amérique où l'on trouve des mangliers, répandent-ils une fort mauvaise odeur. 2°. En sortant de terre, cet arbre commence à se diviser en branches noueuses, et produit par chaque nœud une infinité d'autres branches qui se multiplient jusqu'à former un entrelacement impénétrable. Lorsqu'il devient un peu grand, on ne distingue plus les rejetons des principales branches : outre leur confusion, celles de la première production et de la sixième sont d'une égale grosseur, qui est dans toutes d'environ deux pouces de diamètre. Elles sont si souples, qu'on les tord inutilement pour les rompre, et qu'elles ne

peuvent être coupées qu'avec le tranchant d'un fer. Quoiqu'elles s'étendent presque horizontalement, les troncs principaux ne laissent pas de croître en hauteur. Les feuilles sont petites en comparaison des branches : elles n'ont pas plus d'un pouce et demi ou de deux pouces de long. Elles sont rondes, épaisses et d'un vert pâle. La hauteur commune des plus grands troncs est de dix-huit à vingt pieds, sur huit, dix et douze pouces de diamètre. Ils sont couverts d'une écorce mince et raboteuse, qui n'a guère plus d'une ligne d'épaisseur. Leur bois est si pesant, si compact et si solide, qu'il s'enfonce dans l'eau, et qu'il est fort difficile à couper; deux propriétés qui ne permettent pas de l'employer souvent en mer, quoiqu'elles lui donnent l'avantage de ne pas s'y corrompre aisément.

En traitant des plantes et des animaux du Pérou, il ne sera pas inutile de rappeler la différence qu'il faut mettre entre les situations de ses provinces, qui doivent toujours en faire supposer beaucoup dans la nature et les qualités de leurs productions. Ainsi, les unes croissent dans les contrées chaudes, qui portent le nom de *vallées* ou d'*yungas*, quoique ces deux mots aient un sens différent; car on entend par le premier les petites plaines enfoncées entre les collines, et par le second, celles qui sont au pied des Cordillières; mais le climat des unes et des autres est chaud. C'est de là qu'on tire non-seulement les cannes à sucre, mais les bananes, les guinéos, l'agi ou piment, les chirimoyas, les aguacates

ou avocats, les grenadilles, les ananas, les goyaves, les guabas, et d'autres fruits qui sont communs aux autres régions chaudes de l'Amérique. Les contrées froides produisent de petites poires, des pêches, des pavis, des brugnons, des guaitambos, des aurimales, des abricots et différentes espèces de melons. Ceux qu'on appelle *melons d'eau*, ont une saison déterminée, et les autres croissent dans tous les temps. Enfin les contrées où le climat n'est proprement ni chaud ni froid, produisent aussi toute l'année des frutilles ou fraises du Pérou, des figues de tuna et des pommes. Les fruits qui ont beaucoup de jus, tels que les oranges douces et les oranges amères, les citrons royaux et les petits limons, les limes douces et aigres, les cédrats et les toronjes, autre espèce de citrons distingués par leur petitesse et leur rondeur, ne cessent pas non plus de porter des fleurs et des fruits dans toutes les saisons. On ne pense point à répéter ce qu'on a déjà dit dans d'autres descriptions; mais tout ce qui est propre au pays, ou qui s'y distingue par quelque différence remarquable, demande une explication particulière.

La chirimoya, par exemple, y passe pour le plus délicieux de tous les fruits, et les Européens ne lui refusent pas cet honneur. Sa grosseur n'est pas égale: il s'en trouve depuis un et deux jusqu'à cinq pouces de diamètre; elle est ronde, un peu aplatie par la tige, où elle forme une espèce de nombril; son écorce est mince, molle, unie à la chair, dont elle ne peut être séparée qu'avec un couteau, et d'un vert obscur

avant sa maturité; mais en murissant, sa couleur devient plus claire. Elle a plusieurs côtes ou veines qui la couvrent comme autant d'écailles : le dedans est blanc, mêlé de quelques fibres presque imperceptibles, dont se forme un trognon qui s'étend d'un bout du fruit à l'autre. Le jus en est doux avec un léger mélange d'acide, et l'odeur très-agréable. Les pepins, ou la graine sont enveloppés dans la chair. Leur grandeur est d'environ sept lignes de long, sur trois à quatre de large. Ils sont un peu plats, avec des raies qui rendent leur surface inégale.

L'arbre qui porte cet agréable fruit est haut et touffu. Le tronc en est rond, gros, un peu raboteux. Ses feuilles sont arrondies, mais un peu moins larges que longues, et se terminent en pointe : elles ont environ trois pouces de long sur deux et demi de large, et leur couleur est un vert foncé. C'est une singularité dans ce climat que la propriété qu'a cet arbre de se dépouiller de ses feuilles pour en prendre de nouvelles, qui se sèchent à leur tour, et tombent tous les ans. Sa fleur jouit aussi d'une propriété distinguée : elle est d'abord verte, c'est-à-dire de la couleur des feuilles; et dans sa perfection, elle prend un beau vert jaunâtre. Par la forme, elle ressemble à la fleur de câprier, quoiqu'un peu plus grosse et plus épaisse. Elle s'ouvre en quatre pétales, qui ne font pas le plus beau calice du monde, mais son odeur est d'un agrément dont on assure que rien n'approche. Ces fleurs ne sont pas nombreuses : l'arbre n'en produit pas plus qu'il ne peut nourrir de fruits;

et ce nombre même est diminué par la passion des femmes pour leur odeur. On en cueille beaucoup, parce qu'elles se vendent fort cher.

Dans toute la province de Quito, on donne le nom de *guābas* à un fruit qu'on appelle *pacaès* dans tout le reste du Pérou. Il consiste dans une cosse un peu plate de deux côtés, longue ordinairement d'environ quatorze pouces, quoique cette longueur varie suivant le terroir, et d'un vert foncé; elle est toute converte d'un duvet qui est doux lorsqu'on y passe la main du haut en bas, et rude au contraire, enremontant. On l'ouvre en long, et d'un bout à l'autre ses diverses cavités sont remplies d'une moelle spongieuse et légère, de la blancheur du coton. Cette moelle renferme des pepins noirs d'une grosseur démesurée, puisqu'ils ne laissent autour d'eux qu'une ligne et demie d'espace à la moelle, qui fait d'ailleurs un jus frais et doux. L'arbre ressemble à celui de l'aguacate, c'est-à-dire qu'il est haut et touffu. Ses feuilles sont un peu plus grandes que celles du chirimoyer.

La grenadille du Pérou a, comme ailleurs, la forme d'un œuf de poule, mais elle est plus grosse. L'écorce en est fort lisse, luisante en dehors, et de couleur incarnate; en dedans, elle est blanche et molle : son épaisseur est d'environ une ligne et demie. La substance qu'elle renferme est visqueuse et liquide. On y trouve une infinité de petits grains ou pepins, moins durs que ceux des grenades ordinaires; et toute cette substance est séparée de l'écorce par une

membrane extrêmement fine. Le goût de la grenadille est aigre-doux, mais si rafraîchissant et si cordial, qu'on peut manger de ce fruit avec excès, sans aucun danger. Il ne croît point sur un arbre, mais sur une plante dont la fleur ressemble à celles qu'on nomme *fleurs de la passion*, et répand une odeur fort douce. On remarque de la grenadille, comme de la plupart des fruits du Pérou, que pour la manger bonne, il faut la garder quelque temps après l'avoir cueillie. Loin d'acquérir cette bonté sur l'arbre, elle se flétrit lorsqu'elle est mûre, et se dessèche au point de perdre entièrement son goût.

La frutille, ou fraise du Pérou, est fort différente des fraises de l'Europe, non-seulement par sa grandeur, qui est d'un bon pouce de long sur huit lignes de diamètre, mais encore par son goût, qui est plus aqueux sans être moins agréable. Aussi renferme-t-elle beaucoup plus de jus. Cependant la plante ne diffère des nôtres que par les feuilles qui sont un peu plus grandes.

L'oca est une racine du Pérou, longue de deux ou trois pouces, et grosse d'environ six lignes dans une partie de sa longueur; car elle forme divers nœuds qui la rendent inégale et tortue. Elle est couverte d'une peau mince, jaune dans quelques-unes, et rouge dans d'autres, ou mêlée quelquefois de ces deux couleurs. Cette racine se mange, et a le goût de la châtaigne, avec cette différence commune aux fruits de l'Amérique, qu'elle est douce. Elle se mange bouillie ou frite. On en fait des con-

serves au sucre, qui passent pour délicieuses dans le pays. La plante est moins grande que celles des camotes et des yucas.

La quinoa, graine particulière et naturelle au pays de Quito, ressemble aux lentilles par la forme, mais elle est beaucoup plus petite, et de couleur blanche. Elle sert de nourriture et de remède. Dans la première acception, elle est de fort bon goût; et, dans la seconde, c'est un spécifique admirable contre toutes sortes d'abcès et d'apostumes. Lorsqu'on la fait cuire, elle s'ouvre, et laisse sortir un petit filament tourné en spirale, qui a l'apparence d'un vermisseau, et qui est encore plus blanc que la graine. Cette espèce de légume se sème et se coupe tous les ans; sa plante croît à la hauteur de trois ou quatre pieds; ses feuilles sont grandes, assez semblables à celles de la mauve, mais pointues. Du milieu de la tige elle pousse une fleur de cinq à six pouces de long, semblable à celle du maïs, dans laquelle les grains de la semence forment une sorte d'épi. On mange la quinoa cuite à l'eau, comme le riz; et l'eau qui sert à la faire cuire passe pour un excellent apozème. Pour appliquer extérieurement la graine, on la moud, et l'on en fait bouillir la farine, dont on fait ensuite un cataplasme. Appliqué sur une contusion, il attire promptement l'humeur corrompue qui commençait à former un dépôt.

On ne parle point de la cochenille, qui n'est pas différente au Pérou de celle du Mexique; mais on doit remarquer, avec M. d'Ulloa, que jusqu'à pré-

sent elle n'y croît que dans les corrégimens de Hambato et de Loja, et dans quelques endroits du Tucuman.

La fameuse herbe, qui se nomme la *coca*, et qui était autrefois particulière à quelques cantons du Pérou, est aujourd'hui fort commune dans toutes ses provinces méridionales, par le soin que les Américains prennent de la cultiver. Elle croît même dans le Popayan : mais jusqu'aujourd'hui, la province de Quito n'en produit point, et ses habitans en font peu de cas, tandis que tous les Péruviens la préfèrent aux pierres précieuses. C'est une plante faible, qui s'entrelace aux autres plantes : la feuille en est fort lisse, et longue d'environ un pouce et demi. Les Américains la mâchent, mêlée en portion égale avec une sorte de craie ou de terre blanche, qu'ils nomment *mambi*. Ils crachent d'abord ; mais ensuite ils avalent le jus avec leur salive, en continuant de mâcher la feuille et de la tourner dans leur bouche jusqu'à ce qu'elle cesse de rendre du jus. Elle leur tient lieu de toute nourriture, aussi long-temps qu'ils en ont ; et, quelque travail qu'ils fassent, ils ne souhaitent pas d'autres soulagemens. L'expérience fait voir, en effet, que cette herbe les rend vigoureux, et qu'ils s'affaiblissent lorsqu'elle leur manque : ils prétendent même qu'elle raffermit les gencives, et qu'elle fortifie l'estomac. La meilleure est celle qui croît aux environs de Cusco. Il s'en fait un grand commerce, surtout dans les lieux où l'on exploite les mines ; car les Américains ne peuvent travailler

sans cet aliment, et les propriétaires des mines leur en fournissent la quantité qu'ils désirent, en rabattant sur leur salaire journalier.

M. d'Ulloa est persuadé que la coca est absolument la même plante que celle qui n'est pas moins en usage dans les Indes orientales, sous le nom de *bétel.* Il n'y a, dit-il, aucune différence, ni dans la tige, ni dans les feuilles, ni dans l'usage qu'on en fait, ni dans ses propriétés.

Dans le bailliage de Pasto, qui appartient au Popayan, et qui est la partie la plus méridionale de ce gouvernement, il se trouve des arbres d'où l'on voit distiller sans cesse une sorte de gomme, ou de résine, que les habitans nomment *mopamopa.* Elle sert à faire toutes sortes de laques ou de vernis sur bois, et ce vernis est non-seulement si beau, mais si durable, qu'il ne peut être détaché, ni même terni par l'eau bouillante. La manière de l'appliquer est fort simple. On met dans la bouche un morceau de la résine, et l'ayant délayé avec la salive, on y passe le pinceau, après quoi il ne reste qu'à prendre la couleur qu'on veut, avec le même pinceau, et qu'à la coucher sur le bois, où elle forme un aussi bel enduit que ceux de la Chine. Les ouvrages que les Américains font dans ce genre sont fort recherchés.

Le pays de Quixos, reconnu pour la première fois en 1536, par Gonzale Diaz de Pigneda, visité par Gonzale Pizarre en 1539, et soumis en 1559, par Gil Ramirez d'Avalos, est dans un climat fort chaud, où les pluies sont continuelles, et qui ne diffère de

celui de Guayaquil, qu'en ce que l'été n'y est pas si long. Cette ressemblance s'étend jusqu'aux différentes sortes d'incommodités et de maux, qu'on y éprouve les mêmes, et les parties montagneuses n'y sont pas moins couvertes de bois épais, et d'arbres d'une prodigieuse grosseur. Mais on trouve, surtout vers les parties du sud et de l'ouest, des canneliers qui ne sont point connus à Guayaquil, et de là est venu, dès le temps de Pigneda, le nom de *Canelos*, que cette province conserve encore. On en tire une certaine quantité de cannelle qui se distribue dans le pays de Quito et dans les vallées. Quoique moins fine que celles des Indes orientales, elle lui ressemble par l'odeur, par l'épaisseur de l'écorce et par la grosseur du tuyau ; sa couleur est un peu foncée ; mais la plus grande différence est dans le goût, que celle-ci a moins délicat et plus piquant. La feuille est parfaitement semblable, et ne répand pas moins d'odeur que l'écorce. La fleur et la graine jettent un parfum si doux, surtout la fleur, que si ces arbres recevaient un peu de culture, il y a beaucoup d'apparence que leur cannelle égalerait celle de Ceylan. Dans les forêts du même pays, on a découvert un arbre dont la gomme, qui est une espèce de *storax*, est une odeur à laquelle on ne connaît rien d'égal. Elle est rare, par la même raison qui s'oppose à la culture des canneliers; c'est la crainte des Américains sauvages, que leur haine contre les Espagnols tient sans cesse à l'affût, pour les tuer comme des bêtes féroces.

On trouve aussi des canneliers dans le gouvernement de Macas. M. d'Ulloa paraît même persuadé, sur des témoignages de grand poids, que leur cannelle est réellement supérieure à celle de Ceylan. Aussi, pour la distinguer de celle de Quixos, la nomme-t-on *cannelle de Castille*. On donne pour raison de cette excellence, que les canneliers de Macas sont ordinairement dans des lieux découverts, où rien ne leur dérobe l'influence du soleil, et qu'ils n'ont par conséquent rien à souffrir du voisinage des autres arbres, dont les racines ne peuvent diminuer leur nourriture. On tire du même terroir beaucoup de copal, et de la cire, qu'on distingue par le nom de *cera de palo*, mais qui a le défaut d'être rouge, et de ne pas durcir. En général, toutes les cires de ces régions ne valent pas celles de l'Europe. M. d'Ulloa doute néanmoins si ce n'est pas faute de préparation, et parce qu'on ignore l'art de la nettoyer.

Entre les reptiles du pays de Macas, le plus extraordinaire, comme le plus redoutable, est un serpent nommé *cuvi-mullinvo*, qui a la peau de couleur d'or, régulièrement tigrée, couverte d'écailles, et dont toute la figure est affreuse. Sa tête est d'une grosseur démesurée, sa gueule est armée de dents longues et pointues. Jamais il ne lâche prise lorsqu'il a saisi sa proie, et ses moindres blessures sont mortelles. Les Bravos, ou sauvages, pour se rendre plus terribles, peignent sur leurs rondaches la figure de ce monstre.

Dans les montagnes du Pérou, qu'on nomme *Paramos*, c'est-à-dire les plus élevées et les plus stériles, l'air est si rude, qu'en général il n'y a point d'animaux qui puissent y faire un continuel séjour. Cependant quelques-uns, dont la constitution s'en accommode mieux, y vont paître quelques herbes qui leur conviennent. Tels sont les chevreuils, dont on rencontre quelquefois des troupes dans les plus hautes parties de ces lieux déserts, où par conséquent l'air est le moins supportable. La chasse de ces animaux est un exercice pour lequel on est fort passionné au Pérou. Il est remarquable d'ailleurs par l'intrépidité qu'il demande, « et qu'on pourrait nommer témérité, suivant M. d'Ulloa, si les hommes les plus sages n'y prenaient le même goût, après en avoir une fois essayé. Leur confiance est dans la bonté de leurs chevaux, qui courent avec tant de vitesse, et d'un pas si sûr au travers des rochers et des montagnes, que la légèreté la plus vantée des nôtres, n'est que lenteur en comparaison ». Un prélude si curieux ne nous permet pas de passer sur cet article.

La chasse se fait entre plusieurs personnes divisées en deux classes : l'une, d'Américains à pied, pour faire lever les chevreuils ; l'autre, de cavaliers pour la course. On se rend dès la pointe du jour au sommet du Paramo, chacun avec un lévrier en lesse. Les cavaliers prennent poste sur les plus hautes roches, tandis que les piétons battent le fond des coulées, et mêlent un grand bruit à ce mouvement. On embrasse ainsi un terrain de trois ou quatre

lieues, à proportion du nombre des chasseurs. S'il part un chevreuil, le cheval le plus proche s'en aperçoit aussitôt, et part après lui, sans qu'il soit possible au cavalier de le retenir, ni de le gouverner, quelques efforts qu'il y emploie. Il court par des descentes si roides, qu'un homme à pied n'y passerait pas sans précaution. Un étranger, témoin pour la première fois de ce spectacle, est saisi d'effroi, et juge qu'il vaudrait mieux se laisser tomber de la selle, et couler jusqu'au bas de la descente, que de se livrer aux caprices d'un animal qui ne connaît ni frein, ni danger. Cependant le cavalier est emporté jusqu'à ce que le chevreuil soit pris, ou que le cheval, fatigué de l'exercice, après deux ou trois heures de course, cède la victoire à la bête, qui continue de fuir. Ceux qui sont postés dans d'autres lieux n'ont pas plutôt vu le mouvement du premier qu'ils partent de même, les uns pour couper le chemin au chevreuil, les autres pour le prendre de front. Leurs chevaux n'ont pas besoin d'être animés; il leur suffit, pour s'élancer, de voir le départ d'un autre, d'entendre les cris des chasseurs et des chiens, ou d'apercevoir seulement l'agitation du premier qui découvre la bête. Alors le meilleur parti qu'on puisse prendre, est de leur laisser la liberté de courir, et de les animer même de l'éperon et de la voix; mais en même temps il faut être assez ferme sur l'arçon pour résister aux secousses qu'on reçoit de sa monture, en courant par les descentes avec une rapidité capable de précipiter mille fois le cavalier par-dessus

la tête du cheval. Il en coûte infailliblement la vie à celui qui tombe, soit par la violence de sa chute, ou par l'emportement du cheval même, qui, poursuivant sa course, ne manque guère de l'écraser sous ses pieds.

On donne le nom de *parameros* à ces chevaux, parce qu'à peine ont-ils la force de remuer les jambes, qu'on les exerce à courir dans les paramos. La plupart sont trotteurs ou traquenards. D'autres, qu'on nomme *aguilillas*, ne sont ni moins fermes ni moins agiles. Ils ne vont que le pas simple, mais un pas si vif, qu'il égale le plus grand trot des autres, et quelques-uns sont si légers, qu'on ne connaît rien à leur comparer. Leur pas consiste à lever en même temps le pied de devant et celui de derrière du même côté; et suivant l'explication du même voyageur, au lieu de porter, comme les autres chevaux, le pied de derrière dans l'endroit où ils ont eu le pied de devant, ils le portent plus loin vis-à-vis, et même au-delà du pied de devant de l'autre côté, ce qui rend leur mouvement plus prompt du double que celui des chevaux ordinaires, et d'ailleurs beaucoup plus doux pour le cavalier. Cette allure leur est naturelle; mais on l'enseigne à des chevaux qui ne sont pas de la même race, et l'on a des écuyers exprès pour les dresser. Les uns et les autres ne sont pas distingués par leur beauté. On ne vante que leur légèreté, leur douceur et leur courage.

Les oiseaux que l'on trouve dans les paramos ne

sont guère que des perdrix, des *condors* ou *buytres*, et des *zumbadors* ou *bourdonneurs*. On a déjà remarqué que les perdrix du Pérou ne ressemblent pas tout-à-fait à celles de l'Europe, et qu'elles peuvent être comparées plutôt à nos cailles : elles n'y sont pas en abondance.

Le condor ne passera plus pour un être imaginaire, depuis que les mathématiciens de France et d'Espagne en ont vérifié l'existence par leurs yeux (1). C'est le plus grand oiseau de l'Amérique. Il ressemble, par la couleur et la forme, aux gallinazos, dont on a donné la description. Jamais on ne le voit dans les lieux bas, ce qui fait juger que sa complexion demande un air fort subtil. On l'apprivoise néanmoins dans les villages. Il est carnacier. On le voit souvent enlever des agneaux du milieu des troupeaux qui paissent au bas des montagnes. M. d'Ulloa en fut témoin. Un jour qu'il allait de Lalanguso à la Hazienda de Pul, qui est au pied de cette montagne, il remarqua une confusion extraordinaire dans un troupeau de moutons. Tout d'un coup il en vit partir un condor, qui enlevait dans ses serres un agneau, et qui le laissa tomber d'une certaine hauteur. Ensuite il le vit fondre une seconde fois sur sa proie, la saisir, l'enlever, et la laisser retomber pour la sai-

(1) On en vit un à Paris il y a quelques années, mais d'une très-petite espèce. C'est un animal hideux, plus gros de corps qu'aucun oiseau connu, et couvert d'un duvet très-épais.

sir encore une fois. Enfin il la perdit de vue, parce que l'oiseau s'éloigna de cet endroit, fuyant les Américains, qui accouraient aux cris des bergers commis à la garde du troupeau.

Dans quelques montagnes cet oiseau est plus commun que dans d'autres. Comme les bestiaux y sont toujours menacés de ses ravages, les naturels du pays lui tendent des piéges. Ils tuent quelque animal inutile, dont ils frottent la chair du jus de quelques herbes fortes; après quoi ils l'enterrent, pour diminuer l'odeur des herbes, car on représente le condor si soupçonneux, que, sans cette précaution, il ne toucherait point à la chair. On la déterre. Aussitôt les condors accourent, la dévorent, et s'enivrent, dit-on, jusqu'à demeurer sans mouvement. Dans cet état, il est facile de les assommer. On les prend aussi près des charognes, avec des piéges proportionnés à leur force; car ils sont d'une vigueur si surprenante, qu'ils terrassent d'un coup d'aile, et qu'ils estropient quelquefois ceux qui les attaquent.

Le zumbador est un oiseau nocturne qui ne se trouve que dans les paramos, et qu'on voit rarement, mais qui se fait souvent entendre, soit par son chant ou par un bourdonnement extraordinaire, d'où lui vient son nom. Ce bruit, qui se fait entendre à la distance de plus de cinquante toises, est attribué à la violence de son vol. Il est plus fort à mesure qu'on s'en approche. De temps en temps le zúmbador pousse un sifflement assez semblable à celui des autres oiseaux nocturnes. C'est dans les

termes de M. d'Ulloa qu'il faut donner sa description. « Dans les nuits claires, dit-il, qui sont les temps auxquels il se fait le plus entendre, nous nous mettions aux aguets pour observer sa grosseur et la violence de son vol; quoiqu'il en passât près de nous, il nous fut toujours impossible de distinguer leur figure; nous n'apercevions que la route qu'ils tenaient et qu'ils traçaient dans l'air, comme une ligne blanche, par la seule impression de leurs ailes. Elle se distinguait facilement à la distance où j'étais. La curiosité de voir de plus près un oiseau si singulier, nous fit ordonner à quelques Américains de nous en procurer un. Leur zèle surpassa notre attente. Ils en découvrirent une nichée entière qu'ils se hâtèrent de nous apporter. A peine les petits avaient des plumes; cependant ils étaient de la grosseur des prix. Leurs plumes étaient mouchetées de deux couleurs grises, l'une foncée, et l'autre claire, le bec droit et proportionné, les narines beaucoup plus grandes que dans aucun autre oiseau, la queue petite et les ailes assez grandes. Si l'on en croit les Péruviens, c'est par l'ouverture des narines que le zumbador pousse son bourdonnement; mais quoiqu'elle soit assez considérable, elle ne me paraît pas suffisante pour causer un si grand bruit, surtout au moment qu'il siffle, car il fait en même temps l'un et l'autre; mais je ne disconviens point qu'elle n'y puisse contribuer beaucoup ».

Dans les *cannades*, c'est-à-dire les vallons des hautes montagnes, que les eaux dispersées remplis-

sent de marécages, on voit un oiseau que les habitans du pays nomment *canelon;* nom, dit M. d'Ulloa, qui exprime assez bien son chant. Avec la grosseur et la tête de l'oie, il a le coup long et épais, le bec droit et gros, les pieds et les jambes proportionnés au corps, le plumage supérieur des ailes gris, et l'inférieur blanc. A la jointure des ailes il a deux éperons, qui sortent de près d'un pouce et demi, et qui servent à sa défense. Le mâle et la femelle ne sont jamais l'un sans l'autre, soit qu'ils volent ou qu'ils soient à terre, qui est leur séjour assez constant; car ils ne volent que pour passer d'un vallon à l'autre, ou pour fuir la chasse qu'on leur donne. On mange leur chair, qu'on vante même lorsqu'elle est un peu mortifiée. Ils se tiennent aussi dans les parties moins froides des montagnes; mais leur figure y est un peu différente : ils y ont sur le front une petite corne calleuse et molle; et sur la tête une petite touffe de plumes.

Dans les jardins du Pérou on trouve communément un oiseau singulier par sa petitesse et par le coloris de ses plumes, que sa description fait prendre pour le colibri, mais dont le nom péruvien est *quinde*, quoiqu'on le nomme aussi *robilargue*, *lisongère*, et plus ordinairement encore *becquefleurs*, parce qu'il voltige sans cesse sur les fleurs, et qu'il en suce fort légèrement le jus. Tout le volume de son corps, avec ses plumes, n'est pas plus gros qu'une noix muscade. Il a la queue trois fois plus longue que le corps, le cou fort étroit, la tête

proportionnée au corps, et les yeux fort vifs : son bec est blanc vers la racine, noir à l'extrémité, long et fort mince, ses ailes sont longues et déliées. Le fond de son plumage est vert, mais tacheté presque partout de jaune et de bleu. On distingue diverses espèces de quindes, qui diffèrent un peu en grosseur, et dans la couleur des taches de leur plumage. La femelle ne pond que deux œufs de la grosseur d'un pois. Ils font leur nid sur les arbres, des plus petites pailles qu'ils puissent trouver.

Dans la partie du Pérou qui n'a ni bruyères ni montagnes, on ne voit que des animaux domestiques, et la plupart de leurs espèces étant venues d'Espagne, à l'exception des llamas, on peut juger qu'avant l'arrivée des Espagnols, celles qui sont particulières au pays étaient en fort petit nombre. *Llama* est un nom général qui signifie *bête brute;* mais les Péruviens y joignent un autre mot pour marquer l'espèce. Ainsi *runa* signifiant brebis, ils nomment *runa llama* l'animal qu'on trouve nommé dans les relations *brebis des Indes*. Cependant il a moins de ressemblance avec la brebis qu'avec le chameau, dont il a la tête, le poil, et toute la figure du corps, à l'exception de la bosse. Il est plus petit; mais quoiqu'il ait le pied fourchu, sa marche est aussi celle du chameau. Tous les llamas ne sont pas de la même couleur : il y en a de bruns, de noirs, de tigrés, et beaucoup de blancs. Leur hauteur est à peu près celle d'un ânon. Ils sont assez forts pour porter un poids de quatre-vingts à cent livres; aussi

les Américains s'en sont-ils toujours servis comme de bêtes de charge. Avant la conquête ils mangeaient leur chair, qui a le goût de celle du mouton, mais un peu plus fade. Aujourd'hui même ils mangent encore ceux que leur vieillesse met hors d'état de servir. Ces animaux sont extrêmement dociles, et d'un entretien fort aisé. Toute leur défense consiste dans leurs narines, d'où ils lancent une humeur visqueuse qui cause la galle à ceux qu'elle touche. Il n'y a point de juridiction où l'on trouve un plus grand nombre de llamas que dans celle de Riobamba, parce qu'ils y servent au commerce qui s'y fait d'un village à l'autre.

Les provinces méridionales, telles que Cusco, la Paz, la Plata, ont deux autres espèces d'animaux assez semblables au llama, qui se nomment la *vicugna* et le *guanaco*. La première ne diffère du llama, qu'en ce qu'elle est plus petite, son poil plus fin et plus délié, brun partout le corps, à l'exception du ventre, qui est blanchâtre; c'est l'animal que nous appelons en Europe *vigogne*, et dont le poil sert à faire les draps les plus fins et les plus chauds que l'on connaisse. Le guanaco est plus grand; il a le poil plus long et plus rude; mais c'est aussi sa seule différence. Les guanacos sont d'une grande utilité dans les mines pour transporter le minerai par des chemins si rudes et si difficiles que d'autres animaux n'y peuvent passer.

On trouve dans les édifices de cette région un animal que les habitans nomment *chucha*, et ceux

des provinces méridionales *muca-muca*. Il a la figure d'un rat; mais il est plus gros qu'un chat ordinaire. Son museau, semblable au groin d'un petit cochon, est d'une extrême longueur. Ses pieds et son dos sont ceux d'un rat, mais le poil en est plus long et plus noir. La nature a donné au chucha femelle une bourse, qui s'étend depuis l'entrée de l'estomac jusqu'à celle des parties naturelles, et qui consiste en deux peaux membraneuses, tenant aux côtes inférieures, et jointes au milieu du ventre, dont elles suivent la configuration et qu'elles enveloppent. Au milieu de cette bourse est une ouverture qui occupe environ les deux tiers de sa longueur, et que l'animal ouvre et ferme à son gré par le moyen de quelques muscles. Lorsqu'elle a mis bas, elle y renferme ses petits et les porte comme une seconde ventrée jusqu'à ce qu'elle veuille les sevrer : alors elle lâche ses mucles pour se délivrer de son fardeau. M. de Jussieu et M. Seniergues firent à Quito sur cet animal une expérience dont MM. Juan et Antonio d'Ulloa furent témoins. C'était une femelle morte depuis trois jours, et qui commençait à se corrompre : cependant l'orifice de la bourse était encore assez serré pour contenir les petits tout vivans. Chacun d'eux tenait une mamelle dans sa gueule; et lorsqu'on les en sépara, les académiciens en virent sortir quelques gouttes de lait. M. d'Ulloa, de qui ce récit est emprunté, déclare qu'il n'a jamais vu de chucha mâle; mais que, suivant la peinture qu'on lui en fit à Quito, il est de la même grandeur et de

la même figure que la femelle, à l'exception de la bourse qu'il n'a point; et que son partage le plus remarquable consiste en deux testicules de la grosseur des œufs de poule, ce qui paraît monstrueux par comparaison à celle de son corps. Au reste, le mâle et la femelle sont mortels ennemis de la volaille et de tous les oiseaux domestiques. Ils se trouvent non-seulement dans les maisons, mais jusqu'au milieu des champs, où ils font beaucoup de dégât dans les maïs. Les Américains font la guerre à ces animaux, en mangent la chair et la trouvent bonne; mais il faut observer qu'en fait de goût, ils diffèrent beaucoup des Européens.

C'est sur les paramos que croît la *contrayerva;* cette plante, fameuse par sa vertu contre toute sorte de poisons. Elle s'élève peu de terre, mais elle s'étend beaucoup plus à proportion. Ses feuilles sont longues de trois à quatre pouces, sur un peu plus d'un pouce de large, épaisses, veloutées en dehors et d'un vert pâle. En dedans, elles sont lisses et d'un vert plus vif. De chaque bourgeon naît une grande fleur composée de fleurs plus petites, qui tirent un peu sur le violet.

Une autre plante qui ne mérite pas moins d'observations, est la *calaguela.* Elle croît dans les lieux que le froid et les neiges continuelles rendent stériles, ou dont le sol est de sable. Sa hauteur est de sept ou huit pouces, et sa tige consiste en divers petits troncs, qui se font jour au travers du sable ou des pierres. Ces petits rameaux, qui ne peuvent

être mieux comparés qu'aux racines des autres plantes, n'ont que deux ou trois lignes d'épaisseur : ils sont remplis de nœuds à peu de distance les uns des autres, et couverts d'une pellicule qui se détache d'elle-même lorsqu'elle est sèche. La calaguela est un spécifique admirable pour dissiper les apostumes. Elle produit cet effet en fort peu de temps. Trois ou quatre prises, c'est-à-dire, trois ou quatre morceaux en décoction simple, ou infusée dans le vin, suffisent dans l'espace d'un jour; mais étant chaude au plus haut degré, elle deviendrait nuisible, si l'on en prenait excessivement. On remarque néanmoins que sur les paramos elle n'est pas de si bonne qualité que dans les autres parties du Pérou; aussi la recherche-t-on moins. Les feuilles en sont fort petites, peu nombreuses, et sortent immédiatement des troncs.

Dans les lieux où il ne croît que du petit jonc, et où la terre ne peut recevoir aucune semence, on trouve un arbre que les habitans du pays nomment *quinoal*, dont la nature répond à la rudesse du climat. Il est de hauteur médiocre, touffu, d'un bois fort, et la feuille même est épaisse dans toute sa longueur. Sa couleur est un vert foncé. Quoique cet arbre porte à peu près le même nom que la graine dont on a parlé sous celui de *quinoa*, elle n'en vient point, et sa plante n'a rien de commun avec lui.

Le même climat est ami d'une petite plante, que les Américains nomment dans leur langue *bâton de*

lumière. Sa hauteur ordinaire est d'environ deux pieds. Elle consiste comme la calaguela, en plusieurs petites tiges qui sortent de la même racine, droites et unies jusqu'à leur sommet, où elles poussent de petits rameaux, qui portent des feuilles fort minces. On coupe cette plante fort près de terre, où son diamètre est d'environ trois lignes; on l'allume, et quoique verte, elle répand une lumière qui égale celle d'un flambeau, sans demander d'autre soin que celui d'en séparer le charbon qu'elle fait en brûlant.

L'*algarrobale* est le fruit d'un arbre légumineux de même nom, qui croît particulièrement au-dessus de Tumbez, dans l'intérieur des terres. C'est une espèce de haricot fort résineux, avec lequel on nourrit toute sorte de bestiaux. Ses cosses ont quatre ou cinq pouces de long, sur environ quatre lignes de large. Il est blanchâtre, entremêlé de petites taches jaunes. Non-seulement cette nourriture fortifie les bêtes de charge, mais elle engraisse extrêmement les bœufs et les moutons; et l'on assure même qu'elle donne à leur chair un excellent goût, qu'il est facile de distinguer.

On a parlé plusieurs fois de l'herbe du Paraguay, comme de la principale richesse des Espagnols et des Américains, qui appartiennent à cette province, soit par leur séjour, ou par des liaisons de commerce. C'est du nouvel historien qu'il faut emprunter ici des lumières, puisqu'ayant tiré les siennes des missionnaires du pays, on ne peut rien supposer de plus exact et de plus fidèle. Tout en est curieux,

jusqu'à son prélude. « On prétend, dit-il, que le débit de cette herbe fut si considérable, et devint une si grande source de richesses, que le luxe s'introduisit bientôt parmi les conquérans du pays, qui s'étaient trouvés réduits d'abord au pur nécessaire. Pour soutenir une excessive dépense, dont le goût va toujours en croissant, ils furent obligés d'avoir recours aux habitans assujettis par les armes, ou volontairement soumis, dont on fit des domestiques et bientôt des esclaves. Mais comme on ne les ménagea point, plusieurs succombèrent sous le poids d'un travail auquel ils n'étaient point accoutumés, et plus encore sous celui des mauvais traitemens dont on punissait l'épuisement de leurs forces plutôt que leur paresse : d'autres prirent la fuite, et devinrent les plus irréconciliables ennemis des Espagnols. Ceux-ci retombèrent dans leur première indigence, et n'en devinrent pas plus laborieux. Le luxe avait multiplié leurs besoins; ils n'y purent suffire avec la seule herbe du Paraguay : la plupart même n'étaient plus en état d'en acheter, parce que la grande consommation en avait augmenté le prix ».

Cette herbe, si célèbre dans l'Amérique méridionale, est la feuille d'un arbre de la grandeur d'un pommier moyen. Son goût approche de la mauve, et sa figure est à peu près celle de l'oranger. Elle a aussi quelque ressemblance avec la feuille de la coca du Pérou; mais elle est plus estimée au Pérou même, où l'on en transporte beaucoup, principalement dans les montagnes, et dans tous les lieux où l'on

travaille aux mines. Les Espagnols l'y croient d'autant plus nécessaire, que l'usage des vins du pays y est pernicieux. Elle s'y transporte sèche et presque réduite en poussière; jamais on ne la laisse infuser long-temps, parce qu'elle rendrait l'eau noire comme de l'encre. On en distingue communément deux espèces, quoique ce soit toujours la même feuille: la première se nomme *caa*, ou *caamini;* et la seconde *caacuys*, ou *yerva de Palos*. Mais le P. del *Techo* prétend que le nom générique est *caa*, et distingue trois espèces, sous les noms de *caacuys*, *caamini* et *caaguazu*.

Suivant le même voyageur, qui avait passé une grande partie de sa vie au Paraguay, le caacuys est le premier bouton qui commence à peine à déployer ses feuilles. Le caamini est la feuille qui a toute sa grandeur, et dont on tire les côtes, avant que de les faire griller. Si les côtes y restent, on l'appelle *caaguazu*, ou *palos*. Les feuilles qu'on a grillées se conservent dans des fosses creusées en terre, et couvertes d'une peau de vache. Le caacuys ne peut se conserver aussi long-temps que les deux autres espèces, dont on transporte les feuilles au Tucuman, au Pérou, et même en Espagne; il souffre difficilement le transport: on assure même que cette herbe, prise sur les lieux, a je ne sais quelle amertume qu'elle n'a point ailleurs, et qui augmente sa vertu comme son prix. La manière de prendre le caacuys est de remplir un vase d'eau bouillante, et d'y jeter la feuille pulvérisée et réduite en pâte:

à mesure qu'elle se dissout, le peu de terre qui peut y être resté surnage assez pour être écumé. On passe ensuite l'eau dans un linge, et l'ayant laissée un peu reposer, on la prend avec un chalumeau. Ordinairement on n'y met point de sucre; mais on y mêle un peu de jus de citron, ou certaines pastilles d'une odeur fort douce. Quand on la prend pour vomitif, on y jette un peu plus d'eau, qu'on laisse tiédir.

La grande fabrique de cette herbe est à la Villa ou la nouvelle Villaricca, qui est voisine des montagnes de Maracayn, situées à l'orient du Paraguay, vers les 25 degrés 25 minutes de latitude australe. On vante ce canton pour la culture de l'arbre; mais ce n'est point sur les montagnes qu'il y croît, c'est dans les fonds marécageux qui les séparent. On en tire pour le Pérou jusqu'à cent mille *arrobes*, de vingt-cinq livres seize onces de poids; et le prix de l'arrobe est sept écus de France. Cependant le caacuys n'a point de prix fixe; et le caamini se vend le double du caaguazu. Les peuples qui sont établis dans les provinces d'Uraguay et de Parana, sous le gouvernement des Jésuites, ont semé des graines de l'arbre, qu'ils ont apportées de Maracayu, et qui n'ont presque pas dégénéré. Elles ressemblent à celles du lierre; mais ces nouveaux Chrétiens ne font point d'herbe de la première espèce; ils gardent le caamini pour leur usage, et vendent le caaguazu ou palos, pour payer le tribut qu'ils doivent à l'Espagne.

Les Espagnols croient trouver, dans cette herbe, un remède ou un préservatif contre tous leurs maux. Personne ne disconvient qu'elle ne soit apéritive et diurétique. On raconte que, dans les premiers temps, quelques-uns en ayant pris avec excès, elle leur causa une aliénation totale des sens, dont ils ne revinrent que plusieurs jours après; mais il paraît certain qu'elle produit souvent des effets fort opposés entre eux, tels que de procurer le sommeil à ceux qui sont sujets à l'insomnie, et de réveiller ceux qui tombent en léthargie, d'être nourrissante et purgative. L'habitude d'en user la rend nécessaire; et souvent même on a de la peine à se contenir dans un usage modéré, quoiqu'on assure que l'excès enivre, et cause la plupart des incommodités qu'on attribue aux liqueurs fortes.

M. d'Ulloa nous apprend que la liqueur de l'herbe du Paraguay se nomme *maté* au Pérou. « Pour la préparer, dit-il, on en met une certaine quantité dans une coupe de calebasse, ornée d'argent, qu'on appelle aussi *maté* ou *totumo*, ou *calabacito*. On jette dans ce vase une portion de sucre, et l'on verse un peu d'eau froide sur le tout, afin que l'herbe se détrempe : ensuite on remplit le vase d'eau bouillante; et comme l'herbe est fort menue, on boit par un tuyau assez grand pour laisser passage à l'eau, mais trop petit pour en laisser à l'herbe. A mesure que l'eau diminue, on la renouvelle, ajoutant toujours du sucre, jusqu'à ce que l'herbe cesse de surnager. Alors on met une nouvelle dose d'herbe.

Souvent on y mêle du jus d'orange amère, ou de citron, et des fleurs odoriférantes. Cette liqueur se prend ordinairement à jeun; cependant plusieurs en prennent aussi dans l'après-dînée. Il se peut que l'usage en soit salutaire; mais la manière de la prendre est extrêmement dégoûtante; quelque nombreuse que soit une compagnie, chacun boit par le même tuyau, et tour à tour faisant ainsi passer le maté de l'un à l'autre. Les Chapetons (Espagnols-Européens) ne font pas grand cas de cette boisson, mais les Créoles en sont passionnément avides. Jamais ils ne voyagent sans une provision d'herbe du Paraguay, et ne manquent point d'en prendre chaque jour, la préférant à toutes sortes d'alimens, et ne mangeant qu'après l'avoir prise ».

Le même historien a recueilli avec soin les autres productions naturelles du Paraguay et de quelques provinces voisines. « Dans ces vastes plaines, dit-il, qui s'étendent depuis Buénos-Aires jusqu'au Chili, et vers le sud, quelques chevaux et quelques vaches que les Espagnols, en abandonnant cette ville peu de temps après sa fondation, avaient laissés dans les campagnes, ont multiplié avec tant d'abondance, que dès l'année 1628, on avait un très-bon cheval pour deux aiguilles, et un bœuf à proportion ». Aujourd'hui, il faut aller assez loin pour en trouver; cependant il y a trente ans qu'un vaisseau ne sortait pas du port de Buénos-Aires, sans être chargé de quarante ou cinquante mille cuirs de taureaux. Il fallait en avoir tué quatre-vingt

mille, pour en fournir cette quantité, parce que toutes les peaux qui ne sont point d'aloi, c'est-à-dire, de taureaux, et d'une certaine mesure, n'entrent point dans le commerce. Enfin une partie des chasseurs, après avoir tué ces animaux, ne prennent que les langues et la graisse, qui, dans ce pays, tient lieu de beurre, de lard, d'huile et de saindoux.

Ce récit ne donne point encore une juste idée de leur multiplication. Les chiens, dont un très-grand nombre est devenu sauvage, les tigres et les lions, en détruisent plus qu'on ne peut se l'imaginer. On raconte même que les lions n'attendent point que la faim les presse pour tuer des taureaux et des vaches; qu'ils se font un amusement de leur donner la chasse, et qu'ils en égorgent quelquefois dix ou douze, dont ils ne mangent qu'un seul. Mais les plus grands ennemis de ces animaux sont les chiens. Il y a plus de vingt ans, que le prix des cuirs et des suifs était augmenté des deux tiers à Buénos-Aires; et l'historien juge que si les taureaux disparaissent jamais de ce pays, ce sera surtout par la guerre des chiens, qui dévoreront les hommes, dit-il, lorsqu'ils ne trouveront plus de bêtes. Ce qu'il y a de plus étrange, c'est qu'on ne peut faire entendre raison là-dessus aux habitans. Un gouverneur de la province ayant envoyé quelques compagnies militaires pour donner la chasse à ces cruels animaux, elles n'en furent récompensées que par des railleries piquantes. Les soldats, à leur retour, furent traités de *tueurs*

de chiens. Aussi n'a-t-on pu les engager depuis à rendre le même service au pays.

Les chevaux se prennent avec des lacets. Ils sont beaux, et d'une légèreté qui ne dément point leur origine espagnole. Les mulets ne sont pas moins communs au Paraguay que dans le Tucuman, d'où l'on a déjà remarqué qu'il en passe tous les ans un très-grand nombre au Pérou. Ces animaux sont d'une grande ressource dans des pays où il y a tant à monter et à descendre, et souvent des pas fort difficiles à franchir.

On trouve presque partout, dans les forêts de ces provinces méridionales, des abeilles qui prennent le creux des arbres pour ruches; et l'on en compte jusqu'à dix espèces différentes. La plus estimée pour la blancheur de sa cire, se nomme *opémus*. Le miel en est aussi plus délicat.

Le coton est naturel à tout ce pays, et l'arbre qui le porte y croît en buisson. Il demande d'être taillé tous les ans, comme la vigne. Sa fleur approche de la tulipe jaune; elle s'ouvre aux mois de décembre et de janvier. Trois jours après, elle se fane et se sèche. Le bouton qu'elle renferme a toute sa maturité au mois de février, et contient une laine fort blanche, d'une bonne qualité. Les Américains avaient commencé à semer du chanvre; mais ils ont trouvé de la difficulté à le mettre en fil, et la plupart y ont renoncé. Les Espagnols, qui ont été plus constans, en font un usage assez avantageux.

Outre le maïs, le manioc et les patates, qui sont

communs dans plusieurs parties de ces provinces, et dont les peuples faisaient leur nourriture ordinaire, avant l'arrivée des Européens, on y trouve plusieurs fruits, et divers simples qui sont propres au pays. Les Espagnols aussi passionnés ici qu'au Pérou pour les confitures, en font d'excellentes de tous les fruits qui leur plaisent. Quelques-uns y ont planté des vignes, mais avec un succès inégal. A Rioja et à Cordoue, deux villes du Tucuman, ils font beaucoup de vin. Celui de Cordoue est gros, fort, et monte à la tête. Celui de Rioja n'a point ces défauts; mais on en fait à Mendoze, ville dépendante du Chili, et située dans la Cordillière, à vingt-cinq lieues de Cordoue, qui n'est pas fort inférieur à celui d'Espagne. On a semé du froment en quelques endroits, pour en faire des gâteaux et d'autres pâtisseries.

Si ce pays est rempli d'herbes vénéneuses, dont les Américains empoisonnent leurs flèches, il y a partout des contre-poisons; et telle est particulièrement l'*herbe au moineau*, qui forme d'assez gros buissons. On nous apprend d'où lui vient son nom, et comment elle fut connue. Parmi les différentes espèces de moineaux qu'on voit dans ces provinces, et dont la plupart sont de la grosseur de nos merles, on en distingue un fort joli, qui se nomme *macagua*. Ce petit animal fait une guerre continuelle aux vipères, dont il est fort friand. Dès qu'il en aperçoit une, il cache sa tête sous une de ses ailes, et demeure immobile, dans la forme d'une boule.

La vipère s'approche; et comme sa tête n'est pas si couverte, qu'il ne puisse voir au travers de ses plumes, il ne la remue que lorsqu'il est à portée de donner un coup de bec à son ennemie. Elle lui rend aussitôt un coup de langue : mais dès qu'il se sent blessé, il va manger de son herbe, qui le guérit dans l'instant. Il se hâte de retourner au combat; et chaque fois qu'il est piqué, il a recours à son spécifique. Ce jeu dure jusqu'à ce que la vipère, qui n'a pas la même ressource, ait perdu tout son sang; alors le moineau la mange; et lorsqu'il est rassasié, il fait encore usage de son contre-poison.

Le Tucuman et le Paraguay nourrissent un nombre extraordinaire de différentes espèces de reptiles; mais tous les serpens n'y sont pas venimeux : ils sont connus des Américains, qui les prennent vivans avec la main, et qui s'en font des ceintures, sans qu'il en arrive aucun accident. On en trouve de vingt-deux pieds de long, et d'une grosseur proportionnée, qui avalent des cerfs entiers, si l'on s'en rapporte aux Espagnols, qui prétendent en avoir été témoins. Les Américains assurent qu'ils s'accouplent par la gueule, et que les petits déchirent le ventre de la mère pour en sortir, après quoi les plus forts dévorent les plus faibles, sans quoi, dit un célèbre missionnaire, on serait sans cesse exposé aux attaques de ces monstrueux reptiles. Entre ceux qui sont ovipares, quelques-uns font de fort gros œufs, que les mères font éclore en les couvant. Le serpent à sonnettes n'est nulle part si commun

qu'au Paraguay. On y observe que lorsque ses gencives sont trop pleines de venin, il souffre beaucoup; que pour s'en décharger, il attaque tout ce qu'il rencontre, et que par deux crochets creux, assez larges à leur racine, et terminés en pointe, il insinue dans la partie qu'il saisit l'humeur qui l'incommodait. L'effet de sa morsure, et de celle de plusieurs autres serpens du même pays, est fort prompt. Quelquefois le sang sort en abondance par les yeux, les narines, les oreilles, les gencives et les jointures des ongles; mais les antidotes ne manquent point contre ce poison. On y emploie surtout avec succès une pierre qu'on nomme *Saint-Paul*, le bézoard et l'ail, qu'on applique sur la plaie après l'avoir mâché. La tête de l'animal même et son foie, qu'on mange pour purifier le sang, ne sont pas un remède moins vanté; cependant le plus sûr est de commencer par faire sur-le-champ une incision à la partie piquée, et d'y appliquer du soufre, ce qui suffit même quelquefois pour la guérison.

Le Paraguay a des serpens qu'on nomme *chasseurs*, qui montent sur les arbres pour découvrir leur proie, et qui, s'élançant dessus quand elle s'approche, la serrent avec tant de force, qu'elle ne peut se remuer, et la dévorent toute vivante; mais lorsqu'ils ont avalé les bêtes entières, ils deviennent si pesans qu'ils ne peuvent plus se traîner. On ajoute que, n'ayant pas toujours assez de chaleur naturelle pour digérer de si gros morceaux, ils périraient si la nature ne leur avait pas suggéré un remède

fort singulier. Ils tournent le ventre au soleil, dont l'ardeur le fait pourrir : les vers s'y mettent, et les oiseaux fondant dessus, se nourrissent de ce qu'ils peuvent enlever. Le serpent ne manque point d'empêcher qu'ils n'aillent trop loin, et bientôt sa peau se rétablit. Mais il arrive quelquefois, dit-on, qu'en se rétablissant elle renferme des branches d'arbres, sur lesquelles l'animal se trouvait couché, et l'on ne nous apprend point comment il se tire de ce nouvel embarras.

Plusieurs de ces monstrueux reptiles vivent de poisson, et le P. Montoya, de qui ce détail est emprunté, raconte qu'il vit un jour une couleuvre dont la tête était de la grosseur d'un veau, et qui pêchait sur le bord d'une rivière. Elle commençait par jeter de sa gueule beaucoup d'écume dans l'eau, ensuite y plongeant la tête, et demeurant quelque temps immobile, elle ouvrait tout d'un coup la gueule pour avaler quantité de poissons, que l'écume semblait attirer. Une autre fois, le même missionnaire vit un Américain de la plus grande taille qui étant dans l'eau jusqu'à la ceinture, occupé de la pêche, fut englouti par une couleuvre qui le lendemain le rejeta tout entier. Il avait tous les os aussi brisés que s'ils l'eussent été entre deux meules de moulin. Les couleuvres de cette espèce ne sortent jamais de l'eau, et dans les endroits rapides, qui sont assez fréquens sur la rivière de Parana, on les voit nager en levant la tête, qu'elles ont très-grosse, avec une queue fort large. Les Américains pré-

tendent qu'elles engendrent comme les animaux terrestres, et que les mâles attaquent les femmes, de la manière qu'on le rapporte des singes. Le P. de Montoya fut un jour appelé pour confesser une Péruvienne, qui, étant occupée à laver du linge sur le bord d'une rivière, avait été attaquée par un de ces animaux, et qui en avait souffert une amoureuse violence. Le missionnaire la trouva étendue au même endroit : elle lui dit qu'elle ne se sentait plus que quelques momens à vivre, et sa confession ne fut pas plutôt achevée qu'elle expira.

Les caïmans sont ici d'une prodigieuse grosseur, avec une propriété qu'on ne remarque point dans ceux de Guayaquil ; c'est d'avoir, sous les pattes de devant, des bourses remplies d'une substance dont l'odeur est si forte, qu'elle monte d'abord à la tête : séchée au soleil, elle a toute la douceur du musc. Les requins du fleuve de la Plata sont aussi plus grands que ceux des autres rivières ; ils attendent les taureaux qui viennent y boire, les saisissent par le mufle, et les étouffent.

On voit dans quelques cantons de ces provinces, des caméléons d'une espèce bien singulière, puisqu'on leur donne cinq ou six pieds de long, sans compter qu'ils portent leurs petits avec eux, et qu'ils tiennent toujours la gueule ouverte du côté d'où vient le vent. On ajoute que c'est un animal fort doux, mais d'une stupidité surprenante. Les singes de ce pays sont presque de grandeur humaine, ont une grande barbe et la queue fort longue : ils

jettent des cris effroyables lorsqu'ils sont atteints d'une flèche, la tirent de la plaie, et la rejettent contre ceux qui les ont blessés. Les renards sont fort communs : du côté de Buénos-Aires, ils tiennent beaucoup du lièvre, et leur poil est d'une belle variété. On assure que rien n'est si joli que cet animal. Il est si familier, qu'il vient caresser les passans ; mais son urine, comme dans les autres parties de l'Amérique méridionale, est d'une telle infection, qu'on est obligé de jeter au feu tout ce qui en est mouillé.

On distingue deux espèces de tatares, les uns qui sont de la taille d'un cochon de six mois, ont dans le ventre une sorte de nacre ou de coquille, et une autre dans la région des reins ; tous ont le museau allongé ; les deux pattes de devant leur servent de mains, et chaque patte a cinq doigts. Les lapins du pays, que les Espagnols nomment *apercos*, n'ont presque point de queue, et sont d'un gris argenté. Une espèce qu'on distingue, sans la nommer, a la gueule si petite, qu'à peine une fourmi peut y entrer.

On connaît dans les mêmes provinces trois espèces de cerfs : les uns, qui sont presque de la taille des bœufs, et qui ont le bois fort branchu, se tiennent ordinairement dans des lieux marécageux. D'autres, un peu plus grands que la chèvre, paissent dans les plaines. Les troisièmes ne sont guère plus grands qu'un taureau de six mois. Les chevreuils du Paraguay n'ont presque rien qui les distingue des nôtres.

Les sangliers, dont on a déjà parlé sous le nom de *peccaris*, ont, comme dans tout le reste de l'Amérique, le nombril, ou peut-être une espèce d'évent sur le dos; mais ici leur chair est si délicate et si saine, qu'on en fait manger même aux malades. Les daims et les chevreuils vont toujours en troupes.

Un animal assez commun dans cette partie du continent est une espèce de buffle qu'on appelle *anta* ou *denta*. Il est de la grosseur d'un âne, dont il approche beaucoup aussi par la figure, à l'exception des oreilles qu'il a fort courtes. Ce qu'on lui connaît de plus singulier, est une trompe qu'il allonge et qu'il retire à son gré, et par laquelle on croit qu'il respire. Chacun de ses pieds a trois ongles, auxquels on attribue une vertu souveraine contre toutes sortes de poisons, surtout à ceux du pied gauche de devant, sur lequel il se couche lorsqu'il se trouve mal. Il se sert des deux pieds de devant comme les singes et les castors. On lui a découvert, dans le ventre, des pierres de bézoard qui sont estimées. Il broute l'herbe pendant le jour, et la nuit il mange d'une espèce d'argile qu'il trouve dans les marais, où il se retire au coucher du soleil. Sa chair est fort saine, et ne diffère de celle du bœuf qu'en ce qu'elle est plus légère et plus délicate : il a la peau si forte, que lorsqu'elle est sèche, on la croit à l'épreuve des balles de mousquet; aussi les Espagnols s'en font-ils des casques et des cuirasses. La chasse de lanta est fort aisée, mais elle ne se fait que la nuit. On attend ces animaux

dans leurs retraites, où ils se rendent ordinairement en troupes. Lorsqu'on les voit paraître, on va au-devant d'eux avec des torches allumées qui les éblouissent, et pendant qu'ils se renversent les uns sur les autres, on tire sur eux avec tant de succès, qu'à la lumière du jour on ne manque point d'en trouver plusieurs couchés par terre, ou morts, ou dangereusement blessés.

La province du Chaco, dont on a donné une description particulière, est couverte de vastes forêts, dont quelques-unes n'ont point d'autre eau que celle qui se trouve dans le creux des arbres. La chaleur devrait naturellement y être excessive; mais le vent du sud, qui souffle tous les jours, y apporte de la fraîcheur. Dans les parties méridionales, on éprouve quelquefois des froids très-piquans. Les arbres y sont d'une beauté singulière. Le long d'une petite rivière nommée *Sinta,* on trouve des cèdres qui surpassent en hauteur ceux de tous les autres pays; et du côté de l'ancienne ville de Guadalcazar, on en voit des forêts entières, dont les troncs ont plus de trois brasses de circonférence. Le quinaquina y est fort commun : c'est un grand arbre dont le bois est rouge, d'une agréable odeur, et d'où découle une résine odoriférante : son fruit est une grosse féve fort dure, et célèbre par ses vertus médicinales. Le même pays a des forêts de dix ou douze lieues de long, uniquement composées de grands palmiers. Le cœur de ces arbres, cuit avec sa moelle, est un aliment sain et de très-bon goût. Ceux qui croissent

le long de Pilco-Mayo sont aussi hauts que les grands cèdres. Le rival est un arbre tout hérissé d'épines larges et dures, dont les feuilles mâchées passent pour souveraines contre tous les maux des yeux: son fruit est doux et agréable. Le Chaco a deux espèces de gayac, dont la plus estimée est celle que les Espagnols nomment *santo palo*.

Les lions de cette province ont le poil rouge et fort long : ils sont assez doux, et même si timides, qu'ils prennent la fuite au cri d'un chien; et que s'ils n'ont pas le temps de grimper sur un arbre, ils se laissent prendre. Les tigres ne sont nulle part plus grands et plus furieux. On y a remarqué qu'ils ne peuvent souffrir l'urine d'un homme, et l'on se sert de cette connaissance pour se garantir de leurs insultes. On observe aussi qu'ils perdent toute leur force lorsqu'ils sont blessés aux reins. Du reste, ils sont aussi bons chasseurs dans l'eau que sur terre. Cette province a des peccaris ou des sangliers de deux couleurs, de gris et de noirs. Les chèvres y sont noires ou rouges, comme dans le Tucuman; et l'on n'en voit de blanches que sur les bords du Pilco-Mayo. On trouve dans ce pays jusqu'à six différentes espèces d'oies, et toutes sortes de volaille.

L'anta du Chaco est un peu différent de celui qu'on a déjà décrit : les Espagnols le nomment *la grande bête*. Il a le poil châtain et fort long, la tête d'un cheval, les oreilles d'un mulet, les lèvres d'un veau, les pieds de devant fourchus en deux, et ceux

de derrière en trois. Il a sur le museau, comme l'autre, une trompe qu'il allonge dans sa colère; sa queue est courte, ses jambes déliées et ses dents pointues : il a deux estomacs, dont l'un lui sert de magasin, où l'on trouve quelquefois du bois pourri et des pierres de bézoard; sa peau, durcie au soleil, et passée en buffle, est impénétrable aux coups de feu, et sa chair ne diffère point de celle du bœuf. La corne de son pied gauche de devant a la même vertu qu'on attribue à celle de l'élan ou de l'orignal du Canada; il en fait le même usage dans les accès d'épilepsie auxquels il est sujet comme l'orignal : enfin l'on assure que, lorsqu'il a trop de sang, il se perce la veine avec la pointe d'une canne, et que les Américains ont appris de lui ce remède.

Le guanaco, nommé *wanotra* par les Anglais, est commun dans le Chaco, et porte des pierres de bézoard du poids de trois livres et demie. On raconte que l'Américain, de qui les Espagnols en reçurent la première connaissance, fut massacré par ses compatriotes. En 1723, quelques Anglais eurent la curiosité de porter en Angleterre deux guanacos qu'ils avaient achetés à Buénos-Aires, mais personne n'a pris la peine de publier si ces animaux ont multiplié dans un climat si différent de celui de leur origine. On ne les voit jamais qu'en troupes, si ce n'est peut-être dans les cantons déserts; et pendant qu'ils paissent, il y en a toujours un qui se tient en sentinelle sur une hauteur, pour avertir les autres du moindre danger par une espèce de hennissement.

Alors ils se réfugient tous dans des lieux bordés de précipices, et les femelles marchent les premières avec leurs petits.

Les autres animaux du Chaco sont le zorillo, qui ne paraît pas différer de la bête-puante du Canada; le capivara, qui est un amphibie de la figure d'un porc; l'iguana, peu différent de celui de l'isthme; le quinquinchon, qui est très-rare, et qui porte avec lui sa maison, c'est-à-dire une écaille fort dure dans laquelle il se replie tout entier : il a d'ailleurs la figure du porc. Avec ses pattes et son museau, il se creuse en terre un trou de trois ou quatre pieds de diamètre, dans lequel il se tapit. Des écailles qu'il a sous le ventre, il sort un poil fort long et fort épais. On assure que lorsqu'il pleut, il se renverse sur le dos pour recevoir la pluie, et qu'il passe un jour entier dans cette posture, attendant que quelque daim altéré vienne boire l'eau dont sa coque est remplie; mais qu'aussitôt que le daim y a fourré son museau, il se trouve pris sans pouvoir respirer, et que tous ses efforts ne pouvant le dégager, il sert de nourriture au quinquinchon. Quelques Anglais présentèrent, en 1728, deux de ces animaux vivans au roi leur maître. Leur chair jette un fumet qui en rend le goût désagréable. On en distingue une autre espèce nommée *tatou* au Paraguay, et *mulica* au Tucuman, qui forme dans sa coque une boule si bien fermée, qu'on n'y aperçoit pas même une jointure. Il n'a pas de poil, et sa chair n'est pas différente de celle du cochon de lait. Enfin, les vallées

qui séparent les montagnes par lesquelles on entre dans le Chaco, ont cette espèce de moutons qu'on nomme *llamas* au Pérou, et qu'on prendrait pour de petits chameaux s'ils avaient une bosse. On s'en sert comme de bêtes de charge.

Toutes les forêts du Chaco sont pleines d'abeilles, et, dans la plupart, il n'y a pas un arbre d'une certaine grosseur qui ne renferme une ruche. Aussi cette province pourrait-elle fournir de miel et de cire une grande partie de l'Amérique, et l'on n'en connaît point de meilleure qualité.

Dans le pays des Magnacicas, qui est à l'extrémité septentrionale de celui des Chiquites, à deux journées de la Réduction de Saint-François-Xavier, la terre produit partout, sans culture, diverses sortes de fruits. La vanille y est assez commune, aussi bien qu'une espèce de cocotier, qui n'est point de la nature de ceux des autres contrées, et dont le fruit est plutôt un melon qu'un coco. Entre les animaux, on distingue, par sa singularité, celui qui se nomme *famacosio*. Il a la tête d'un tigre, le corps d'un mâtin, et n'a point de queue; sa légèreté et sa férocité n'ont rien d'égal. Lorsqu'on en est aperçu, on ne peut éviter d'en être dévoré qu'en montant aussitôt sur un arbre; encore n'y trouve-t-on de sûreté que pour quelques momens, car l'animal, qui ne peut grimper, demeure au pied de l'arbre, et jette un cri qui en attire plusieurs autres. Alors tous ensemble travaillent à déraciner l'arbre, et n'auraient pas besoin d'un temps fort long, si

l'homme n'était assez bien armé pour les percer tous de flèches : s'il est sans armes, il ne peut éviter de périr. Les habitans n'ont trouvé qu'un moyen pour diminuer le nombre de ces redoutables animaux, dont la multiplication rendrait le pays absolument inhabitable : ils se réunissent dans un enclos bien palissadé, où ils poussent de grands cris qui font accourir les famacosios de toutes parts ; et tandis qu'une légion de ces monstres s'occupe à creuser la terre pour faire tomber la palissade, on les perce de flèches sans aucun risque. Les Mopsicas, qui formaient un des plus puissans cantons du même pays, ont été moins heureux à se délivrer d'un ennemi moins terrible en apparence, puisque ce n'était qu'une espèce d'oiseaux, auxquels un missionnaire donne même le nom de *moineaux ;* mais si ce pieux écrivain n'abuse point de la confiance qu'on doit à son caractère, il faut croire avec lui que ces petits animaux fondaient si furieusement sur les hommes, qu'ils les tuaient sans qu'ils pussent s'en défendre, et qu'ils ont presque entièrement dépeuplé tout le canton. Observons que le pays des Magnacicas est arrosé de plusieurs rivières poissonneuses, et ceint de forêts qui s'étendent fort loin à l'orient et à l'occident, si épaisses qu'on n'y voit presque jamais le soleil ; qu'au-delà de ces forêts on trouve de vastes solitudes, presque toujours inondées, et que les habitans sont sujets à une espèce de lèpre qui leur couvre tout le corps de croûtes assez semblables à des écailles de poisson, quoique trop

faibles pour résister au terrible bec des moineaux.

M. de La Condamine n'a pas manqué, dans la relation de son voyage sur la rivière des Amazones, de donner la description des animaux les plus singuliers qu'il eut l'occasion d'observer: « Je dessinai, dit-il, d'après nature, à Saint-Paul d'Omaguas, le plus grand des poissons connus d'eau douce, à qui les Espagnols et les Portugais ont donné le nom de *pexe-buey*, ou poisson-bœuf, qu'il ne faut pas confondre avec le *phoque*, ou veau-marin. Celui dont il est question, paît l'herbe des bords de la rivière; sa chair et sa graisse ont assez de rapport avec celle du veau: la femelle a des nageoires qui lui servent à allaiter ses petits. Le P. d'Acugna rend la ressemblance avec le bœuf, encore plus complète, en attribuant à ce poisson des cornes dont la nature ne l'a pas pourvu. Il n'est pas amphibie, à proprement parler, puisque jamais il ne sort entièrement de l'eau, et qu'il n'en peut sortir, n'ayant que deux nageoires à côté de la tête, plates et rondes, en forme de rames de quinze à seize pouces de long, qui lui tiennent lieu de bras et de pieds, sans en avoir la figure, comme Laët le suppose faussement d'après l'Ecluse; il ne fait qu'avancer sa tête hors de l'eau, pour atteindre l'herbe sur le rivage. Celui que je dessinai était femelle; sa longueur était de sept pieds et demi de roi, et sa plus grande largeur de deux pieds: j'en ai vu de plus grands. Les yeux de cet animal n'ont aucune proportion avec la grandeur de son corps; ils sont ronds, et n'ont que

trois lignes de diamètre ; l'ouverture de ses oreilles est encore plus petite, et ne paraît qu'un trou d'épingle. Quelques-uns ont cru ce poisson particulier à la rivière des Amazones ; mais il n'est pas moins commun dans l'Orénoque. Il se trouve aussi, quoique moins fréquemment, dans l'Oyapoc et dans plusieurs autres rivières des environs de Cayenne, de la côte de Guiane et des Antilles ; c'est le même qu'on nommait autrefois *manatée*, et qu'on nomme aujourd'hui *lamentin* dans les îles françaises de l'Amérique. Cependant je crois l'espèce de la rivière des Amazones un peu différente. Il ne se rencontre pas en haute mer ; il est même rare d'en voir près des embouchures des fleuves ; mais on le trouve à plus de mille lieues de la mer, dans le Guallaga, le Pástaca, etc. ; il n'est arrêté dans l'Amazone que par le Pongo, au-dessus duquel on n'en trouve plus ».

Cette barrière n'est pas un obstacle pour un autre poisson, nommé *mixano*, aussi petit que l'autre est grand ; car il s'en trouve de la petitesse du doigt. Les mixanos arrivent tous les ans en foule à Borja, quand les eaux commencent à baisser, vers la fin de juin ; ils n'ont de singulier que la force avec laquelle ils remontent contre le courant. Comme le lit étroit de la rivière les rassemble nécessairement près du détroit, on les voit traverser en troupes d'un bord à l'autre, et vaincre alternativement sur l'une ou sur l'autre rive, la violence avec laquelle les eaux se précipitent dans ce canal étroit. On les prend à la main, quand les eaux sont basses, dans les creux

des rochers du Pongo, où ils se reposent pour reprendre des forces, et dont ils se servent comme d'échelons pour remonter.

L'académicien vit, aux environs de Para, un poisson qui se nomme *puraqué*, dont le corps, comme celui de la lamproie, est percé d'un grand nombre d'ouvertures, et qui a de plus la même propriété que la torpille : celui qui le touche de la main, ou même avec un bâton, ressent dans le bras un engourdissement douloureux, et quelquefois en est, dit-on, renversé. M. de La Condamine ne fut pas témoin de ce fait; mais il assure que les exemples en sont si fréquens, qu'il ne peut être révoqué en doute.

Les tortues de l'Amazone sont fort recherchées à Cayenne, comme les plus délicates. Ce fleuve en nourrit de diverses grandeurs et de diverses espèces, en si grande abondance que, seules, avec leurs œufs, elles pourraient suffire à la nourriture des habitans de ses bords. Il y a aussi des tortues de terre qui se nomment *sabutis*, dans la langue du Brésil, et que les habitans du Para préfèrent aux autres espèces. Toutes se conservent, particulièrement les dernières, plusieurs mois hors de l'eau, sans nourriture sensible.

La nature semble avoir favorisé la paresse des Américains et prévenu leurs besoins : les lacs et les marais, qui se rencontrent à chaque pas sur le bord de l'Amazone, et quelquefois bien avant dans les terres, se remplissent de toutes sortes de poissons

dans le temps des crues de la rivière ; et lorsque les eaux baissent, ils y demeurent renfermés, comme dans des étangs et des réservoirs naturels, où la facilité ne manque point pour les pêcher.

Les crocodiles sont fort communs dans tout le cours de l'Amazone, et même dans la plupart des rivières que l'Amazone reçoit. On assura M. de La Condamine qu'il s'y en trouve de vingt pieds de long, et même de plus grands ; il en avait déjà vu un grand nombre de douze, quinze pieds et plus, sur la rivière de Guayaquil. Comme ceux de l'Amazone sont moins chassés et moins poursuivis, ils craignent peu les hommes : dans le temps des inondations, ils entrent quelquefois dans la cabanes. Leur plus dangereux ennemi, et peut-être l'unique qui ose entrer en lice avec eux, est le tigre : ce doit être un spectacle curieux que celui de leur combat ; mais cette vue ne peut guère être que l'effet du hasard. Voici ce que les naturels du pays racontèrent a M. de La Condamine : quand le tigre vient boire au bord de la rivière, le crocodile met la tête hors de l'eau pour le saisir, comme il attaque, dans la même occasion, les bœufs, les chevaux, les mulets et tout ce qui se présente à sa voracité. Le tigre enfonce ses griffes dans les yeux de son ennemi, seul endroit que la dureté de son écaille lui laisse le pouvoir d'offenser ; mais le crocodile se plongeant dans l'eau, y entraîne le tigre, qui se noie plutôt que de lâcher prise. Les tigres que l'académicien vit dans son voyage, et qui sont communs dans tous

les pays chauds et couverts de bois, ne lui parurent point différens en beauté ni en grandeur de ceux d'Afrique ; ils n'attaquent guère l'homme s'ils ne sont fort affamés. On en distingue une espèce dont la peau est brune sans être mouchetée.

Les Maynas sont fort adroits à combattre les tigres avec la demi-pique, qui est leur arme ordinaire.

M. de La Condamine ne rencontra point, sur les bords de l'Amazone, l'animal que les Américains du Pérou nomment dans leur langue *puma*, et les Espagnols d'Amérique, *lion*. « C'est, dit-il, une espèce absolument différente de ceux que nous connaissons ; le mâle n'a point de crinière ; il est beaucoup plus petit que les lions africains. Je ne l'ai pas vu vivant, mais empaillé ».

Il ne serait pas étonnant que les ours, qui n'habitent guère que les pays froids, et qu'on trouve dans plusieurs montagnes du Pérou, ne se rencontrassent point dans les bois du Maragnon, dont le climat est si différent ; cependant les habitans du pays parlent d'un animal nommé *ucumari*, et c'est précisément le nom de l'ours dans la langue du Pérou : l'académicien ne peut s'assurer si l'animal est le même.

En passant chez les Yaméos, il dessina une espèce de belette qui s'apprivoise aisément ; mais il ne put écrire, ni prononcer le nom qu'elle porte dans cette langue ; ensuite l'ayant retrouvée aux environs du Para, il sut qu'elle se nomme *coati* dans la langue du Brésil.

Les singes sont le gibier le plus ordinaire et le plus recherché des peuples de l'Amazone. Lorsqu'ils ne sont pas chassés ni poursuivis, ils ne marquent aucune crainte à l'approche de l'homme; et c'est à quoi les sauvages de l'Amazone reconnaissent, quand ils vont à la découverte des terres, si le pays qu'ils visitent est neuf, ou n'a pas été fréquenté par des hommes. Dans le cours de sa navigation sur ce fleuve, M. de La Condamine vit un si grand nombre de singes, en ouït nommer tant d'espèces, qu'il renonce à l'énumération. Il y en a, dit-il, d'aussi grands qu'un lévrier, et d'autres aussi petits qu'un rat, c'est-à-dire, plus petits que les sapajous, et difficiles à apprivoiser, dont le poil est long, lustré, ordinairement couleur de marron, et quelquefois moucheté de fauve; ils ont la queue deux fois aussi longue que le corps, la tête petite et carrée, les oreilles pointues et saillantes comme les chiens et les chats, et non comme les autres singes, avec lesquels ils ont peu de ressemblance, ayant plutôt l'air et le port d'un petit lion: on les nomme *pinches* à Maynas, et *tamarins* à Cayenne. L'académicien en eut plusieurs qu'il ne put conserver. Ils sont de l'espèce appelée *sahuins*, dans la langue du Brésil, et par corruption en français *sagouins*. Le gouverneur du Para en fit présent d'un à M. de La Condamine, et c'était l'unique de son espèce qu'on eût vu dans le pays: le poil de son corps était argenté et de la couleur des plus beaux cheveux blonds; celui de sa queue était d'un marron lustré, appro-

chant du noir. Il avait une autre singularité plus remarquable encore ; ses oreilles, ses joues et son museau étaient teints d'un vermillon si vif qu'on avait peine à se persuader que cette couleur fût naturelle.

L'animal le plus rare et le plus singulier est un grand serpent amphibie , de vingt-cinq à trente pieds de long, et de plus d'un pied de grosseur, que les Américains nomment *yacu-mama*, c'est-à-dire mère de l'eau, et qui habitent ordinairement, dit-on, les grands lacs formés par l'épanchement des eaux du fleuve au-dedans des terres. Attachons-nous ici aux termes de M. de La Condamine, pour comparer ce qu'il pense de ce monstre, avec ce qu'on en lit dans la relation de M. d'Ulloa. « On en raconte, dit-il, des faits dont je douterais encore, si je croyais les avoir vus, et que je ne me hasarde à répéter ici, que d'après l'auteur de l'*Orénoque illustré*, qui les rapporte fort sérieusement. Non-seulement, selon les Américains, cette monstrueuse couleuvre engloutit un chevreuil tout entier, mais ils assurent qu'elle attire invinciblement, par sa respiration, les animaux qui l'approchent, et qu'elle les dévore. Divers Portugais du Para entreprirent de me persuader des choses presque aussi peu vraisemblables, de la manière dont une grosse couleuvre tue un homme, en s'entortillant autour de son corps et l'empalant avec sa queue. A juger par la taille, ce pourrait être la même qui se trouve dans les bois de Cayenne, où l'expérience a fait connaître qu'elle est plus effrayante

que dangereuse. J'y ai connu un officier qui en avait été mordu à la jambe, sans aucune suite fâcheuse; peut-être ne fut-il pas mordu jusqu'au sang. J'en ai apporté deux peaux, dont l'une, toute desséchée qu'elle est, a près de quinze pieds de long et plus d'un pied de large. Sans doute il y en a de plus grandes ».

C'est le récit de M. d'Ulloa qu'on va faire succéder avec la même fidélité. « Dans les pays que le Maragnon arrose, on trouve un serpent aussi affreux par sa grosseur et sa longueur que par les propriétés qu'on lui attribue. Pour donner une idée de sa grandeur, plusieurs disent qu'il a le gosier et la gueule si larges, qu'il avale un animal, et même un homme entier. Mais ce qu'on en raconte de plus étrange, c'est qu'il a dans son haleine une vertu si attractive, que, sans se mouvoir, il attire à lui un animal, quel qu'il soit, lorsqu'il se trouve dans un lieu où cette haleine peut atteindre. Cela paraît un peu difficile à croire. Ce monstrueux reptile s'appelle, en langue du pays, *yacumama*, mère de l'eau, parce qu'aimant les lieux marécageux et humides, on peut le regarder comme amphibie. Tout ce que j'en puis dire, après m'en être exactement informé, c'est qu'il est d'une grandeur extraordinaire. Quelques personnes graves mettent aussi cet animal dans la Nouvelle-Espagne, l'y ont vu, m'en ont parlé sur le même ton; et tout ce qu'elles m'ont dit de sa grosseur s'accorde avec ce qu'on raconte de ceux du

Maragnon, à l'exception seulement de la vertu attractive ».

En permettant qu'on suspende son opinion sur les particularités du récit vulgaire, ou même qu'on les rejette comme suspectes, parce qu'elles peuvent être l'effet de l'admiration et de la surprise, qui font adopter assez communément les plus grandes absurdités sans examiner le degré de certitude, M. d'Ulloa entreprend d'examiner la cause du phénomène, et se contente, dit-il, d'en changer un peu les accidens. « Premièrement, on raconte que dans sa longueur et dans sa grosseur, cette couleuvre ressemble beaucoup à un vieux tronc d'arbre abattu, qui ne tire plus aucune nourriture de ses racines. 2°. Son corps est environné d'une espèce de mousse, semblable à celle qui se forme autour des arbres sauvages. Cette mousse, qui est apparemment un effet de la poussière ou de la boue qui s'attache à son corps, s'humecte par l'eau et se dessèche au soleil. De là, il se forme une croûte sur les écailles de la peau. Cette croûte, d'abord mince, va toujours en s'épaississant, et ne contribue pas peu à la paresse de l'animal, ou à la lenteur de son mouvement; car, s'il n'est pressé de la faim, il demeure pendant plusieurs jours immobile dans un même lieu; et lorsqu'il change de place, son mouvement est presque imperceptible. Il fait sur la terre une trace continue, comme celle d'un mât ou d'un gros arbre qu'on ne ferait que traîner. 3°. Le souffle que la couleuvre pousse est si venimeux, qu'il étourdit l'homme ou l'animal qui

passe dans la sphère de son action, et lui fait faire un mouvement forcé qui le mène vers elle jusqu'à ce qu'elle puisse le dévorer. On ajoute que le seul moyen d'éviter un si grand péril est de couper ce souffle, c'est-à-dire de l'arrêter par l'interposition d'un corps étranger qui en rompe le fil, et de profiter de cet instant pour prendre une autre route ».

Toutes ces circonstances semblent fabuleuses; mais M. d'Ulloa juge que ce qui paraît extrêmement fabuleux, sous un point de vue, devient fort naturel sous un autre. « On ne peut, dit-il, nier absolument que l'haleine du serpent n'ait la vertu de causer une sorte d'ivresse à quelque distance, puisqu'il est certain que l'urine du renard produit cet effet, et que très-souvent les bâillemens des baleines ont tant de puanteur qu'on ne peut les supporter. Il n'y a donc aucune difficulté à croire que cette haleine a quelque chose de la propriété qu'on lui attribue, et que le serpent supplée, par cette vertu, à la lenteur de son corps pour se procurer des alimens. Les animaux frappés d'une odeur si forte, peuvent bien perdre le pouvoir de fuir ou de continuer leur chemin : ils sont étourdis, ils perdent l'usage des sens, ils tombent; et la couleuvre, par son mouvement tardif, qui ne laisse pas d'augmenter la force de la vapeur, s'approche jusqu'à les saisir et les dévorer. A l'égard du préservatif qu'on fait consister à couper le fil de l'haleine, c'est une vaine imagination à laquelle on ne peut ajouter foi sans ignorer la nature et la propagation des odeurs. Les circonstances de cette

espèce sont des inventions du pays, qui en imposent d'autant plus, que personne, pour satisfaire sa curiosité, ne veut s'exposer au danger de l'examen ».

Le ver qui se nomme, chez les maynas, *saglacuru*, et ver *macaque* à Cayenne, c'est-à-dire *ver singe*, prend son accroissement dans la chair des animaux et des hommes. Il y croît jusqu'à la grosseur d'une féve, et cause une douleur insupportable; mais il est assez rare. M. de La Condamine dessina l'unique qu'il ait vu, et le conserva dans l'esprit-de-vin. On dit qu'il naît dans la piqûre d'une sorte de moustique ou de maringouin; mais l'animal qui dépose l'œuf n'est pas encore connu.

La quantité de différentes espèces d'oiseaux dont les forêts de l'Amazone sont peuplées, est plus grande encore et plus variée que celle des quadrupèdes; mais on remarque ici, comme dans le reste du Nouveau-Monde, qu'avec le plus charmant plumage, il n'y en a presque aucun qui ait le chant agréable. La plupart sont communs aux autres parties de l'Amérique méridionale. Le *colibri*, qui se trouve dans toute la zone torride, porte ici le nom de *quindé* comme au Paraguay. Les espèces de perroquets et d'aras sont sans nombre, et ne diffèrent pas moins en grandeur qu'en couleur et en figure. Les plus ordinaires, qu'on connaît à Cayenne sous le nom de *tahouas*, ou perroquets de l'Amazone, sont verts, avec le haut de la tête, le dessous et les extrémités des ailes d'un beau jaune. Une autre espèce, nommée aussi *tahouas* à Cayenne, est

de la même couleur, avec cette seule différence, que ce qui est jaune dans les autres est rouge dans ceux-ci; mais les plus rares sont ceux qui sont entièrement jaunes, couleur de citron à l'extérieur, avec le dessous des ailes, et deux ou trois plumes de leur bout d'un très-beau vert. On ne connaît point en Amérique l'espèce grise, qui a le bout des ailes couleur de feu, et qui est si commune en Guinée. Les habitans des bords de l'Oyapoc ont l'adresse de procurer artificiellement aux perroquets des couleurs naturelles différentes de celles qu'ils ont reçues de la nature, en leur tirant des plumes en différens endroits, sur le cou et sur le dos, et en frottant l'endroit plumé du sang de certaines grenouilles. C'est ce qu'on nomme à Cayenne *tapirer* un *perroquet* : sur quoi l'académicien remarque que peut-être le secret ne consiste-t-il qu'à mouiller la partie plumée de quelque liqueur âcre, ou que peut-être même n'est-il besoin d'aucun apprêt. C'est une expérience qu'il ne fit pas; mais il ajoute qu'il ne lui paraît pas plus extraordinaire de voir renaître, dans un oiseau, des plumes rouges ou jaunes, au lieu des vertes qui ont été arrachées, que de voir repousser du poil blanc à la place du noir, sur le dos d'un cheval qui a été blessé. Une preuve, dit-il, que la liqueur dont on frotte la peau n'a aucune influence sur la couleur des nouvelles plumes, c'est que, quoiqu'on emploie la même liqueur, elles renaissent toujours rouges dans l'espèce qui a du rouge aux ailes, et toujours jaunes dans ceux qui ont le bout

des ailes jaunes. Les Maynas, les Omaguas, et divers autres Américains, font quelques ouvrages de plumes, mais qui n'approchent pas de l'art ni de la propreté de ceux des Mexicains.

Entre plusieurs oiseaux singuliers, le même voyageur vit au Para le cahuitahu, oiseau de la grandeur d'une oie, dont le plumage n'a rien de remarquable, mais dont le haut des ailes est armé d'un ergot ou corne très-aiguë, semblable à une grosse épine d'un demi-pouce de long. Cette propriété lui est commune avec l'oiseau nommé *canelon* à Quito : mais, outre qu'il est plus grand, il a de plus, au-dessus du bec, une autre petite corne droite, déliée et flexible, de la longueur du doigt : son nom exprime son cri.

L'oiseau, nommé *trompétéro* par les Espagnols, dans la province de Maynas, est le même qu'on nomme *agami* au Para et dans l'île de Cayenne. Il est très-familier, et n'a rien de plus particulier que le bruit qu'il fait quelquefois, et qui lui a fait donner son nom.

Les chauve-souris, de l'espèce de celles qui sucent le sang des chevaux, des mulets et même des hommes, s'ils ne s'en garantissent pas en dormant sous un pavillon, sont un fléau de l'Amazone comme de la plupart des pays chauds de l'Amérique. Il y en a de monstrueuses pour la grosseur, qui ont entièrement détruit à Borja et dans d'autres lieux le gros bétail que les missionnaires y avaient introduit, et qui commençait à s'y multiplier.

M. de La Condamine vit le toucan, oiseau qu'on a déjà nommé entre ceux du Paraguay; mais sa singularité mérite une description plus étendue, d'après le P. Feuillée, et dans ses termes. Il est de la grosseur d'un pigeon, et si célèbre par son bec, qu'on l'a placé dans le ciel entre les constellations australes. Le bec de celui dont on fit présent au P. Feuillée, avait à sa naissance deux pouces et demi de grosseur, et sa longueur était de six pouces. Ce savant minime crut d'abord qu'un si grand poids devait être à charge au toucan : mais l'ayant examiné de près, il le trouva creux et fort léger. La partie supérieure, arrondie au-dessus, était en forme de faux, émoussée à sa pointe. Les deux bords qui la terminaient étaient découpés en dents de scie, d'un tranchant subtil, prenant leur naissance vers la racine du bec, et continuant jusqu'à son extrémité. On voyait le long du sommet de cette partie, une bande jaune, large d'environ quatre lignes, qui régnait sur toute sa longueur. Cette même couleur s'étendait depuis l'origine du bec jusqu'à un demi-pouce au-delà, embrassant toute cette partie, terminée vers ses bords par une petite bande azurée, d'une ligne et demie de largeur, qui faisait un effet charmant. Tout le reste de cette partie était un mélange de noir et de rouge, tantôt clair et tantôt obscur. La partie inférieure du bec, un peu recourbée, avait à sa naissance une bande azurée de huit lignes de longueur, et tout le reste était un mélange semblable à celui de la partie supérieure : ses bords

étaient ondés, à la différence de l'autre partie, qui était en dents de scie.

La langue de l'animal, presque aussi longue que le bec, était composée d'une membrane blanchâtre, fort déliée, découpée profondément, de chaque côté, avec tant de délicatesse qu'on l'aurait prise pour une plume; ses yeux, plaqués sur deux joues nues et couvertes d'une membrane azurée, étaient grands, ronds, d'un noir vif et étincelant. Son couronnement, le dessus de la tête, tout son manteau et son vol, étaient noirs, hors une grande bande d'un beau jaune, un peu distante du dessus de la queue, et terminée à la naissance de cette partie. Son parement était d'un blanc de lait, qui continuait jusqu'à la poitrine, où une bande jaune, large de deux lignes, divisait ce beau blanc d'une couleur rouge d'environ quatre lignes de largeur; après quoi suivait une couleur noire, qui allait se perdre au-dessous du ventre, où un rouge clair prenait naissance et continuait jusqu'à l'anus. La queue, toute noire, avait quatre pouces de longueur, et son extrémité était arrondie. Ses jambes bleuâtres, couvertes de grandes écailles, avaient deux pouces de longueur; chacun des pieds était composé de quatre serres, deux devant et deux derrière; les deux premières longues d'un pouce et demi, et les deux autres d'un pouce, toutes terminées par un ongle de trois lignes, noir et émoussé. On distingue si peu les narines du toucan, qu'on croirait qu'il n'en a point, parce qu'elles sont cachées entre la tête et la

racine du bec. Cet oiseau s'apprivoise aussi facilement que les poules. Il vient à la voix de ceux qui l'appellent, et mange indifféremment tout ce qu'on lui présente.

C'est d'après un observateur aussi exact que le P. Feuillée, qu'il faut donner aussi la description du quinde ou colibri, tel qu'il le vit dans la zone torride. Il en avait déjà vu un grand nombre dans les îles de l'Amérique; mais ceux du Pérou lui paraissant encore plus petits, il entreprit d'en représenter un au naturel. Ces oiseaux sont beaucoup moins gros que les roitelets de l'Europe : leur bec est extrêmement pointu, noir et délié. Les plumes de leur tête commencent vers le milieu de la partie supérieure du bec; elles sont fort petites à leur naissance, rangées en écailles, augmentant toujours en grandeur jusqu'au-dessus de la tête, avec un ordre admirable. Elles forment en cet endroit une petite huppe d'une beauté sans égale, par l'éclat d'un coloris doré, et diversifié selon les différens aspects de l'œil qui les regarde; tantôt il paraît d'un noir égal au plus beau velours; tantôt d'un vert naissant; tantôt azuré, et tantôt couleur d'aurore. Tout le manteau des colibris est d'un vert obscur, mais doré; les grandes plumes des ailes sont d'un violet foncé, un peu pâle : la queue est composée de neuf petites plumes, et aussi longue que tout le corps; en quoi ils sont différens des oiseaux de la même espèce que le P. Feuillée avait vus aux îles de l'Amérique. Cette queue est d'un noir mêlé de violet et de vert, dont

le mélange fait une diversité surprenante, suivant la position de l'œil. Leur parement est d'un gris foncé; et tout le dessous du ventre, jusqu'à la queue, tire sur le noir mêlé de violet, de vert et d'aurore, toujours d'une apparence différente, suivant la situation de l'observateur. Leurs yeux, vifs et luisans, sont de la noirceur du jais, et proportionnés à la grosseur de la tête. Ils ont les jambes courtes et les pieds fort petits, composés de quatre serres, dont trois sont sur le devant, et la quatrième sur le derrière, chacune armée d'un petit ongle noir et fort pointu.

Ces oiseaux voltigent continuellement d'une vitesse admirable; ils vont de fleurs en fleurs chercher dans leur fond, avec une langue fort déliée, le suc qui leur sert de nourriture. Leur langue est longue d'un pouce et demi, cartilagineuse; et, depuis son milieu jusqu'à sa pointe, elle est dentelée comme une petite scie. Leur chant n'est qu'un petit grincement, que sa vivacité fait assez entendre, mais qui dure peu. Ils ne pondent ordinairement que deux œufs de la grosseur de nos pois. Leurs nids, qu'ils font de coton, ne sont pas plus gros qu'une coque d'œuf, et sont d'une fort jolie structure. Ils sont ordinairement suspendus entre des herbes, ou entre les branches des petits arbrisseaux.

Pour donner quelque idée de la violence du poison dans quelques serpens du même pays, le P. Feuillée raconte ce qui arriva de son temps près d'une source, qui est entre le 5 et le 6e degré de latitude australe, à soixante-dix lieues de la mer du Sud. Une

Américaine, âgée d'environ dix-huit ans, était allée puiser de l'eau dans une source éloignée de cinquante pas de sa maison; et n'ayant point aperçu un serpent à sonnettes qui était caché dans les herbes, elle eut le malheur d'en être piquée: elle cria au secours. Un médecin flamand, que la seule curiosité avait attiré au Pérou, et qui faisait un voyage dans les terres, se trouvait alors dans ce canton avec un ami, pour y chercher de nouvelles plantes. Ils accoururent tous deux aux cris lamentables qu'ils entendirent, et furent informés de l'accident; et, connaissant par d'autres expériences combien ces animaux sont terribles, l'un deux courut à la maison du curé, pour demander les secours de son ministère, pendant que l'autre s'efforçait de soulager la malade. Le curé ne put être assez prompt, il la trouva morte; et ce qui doit paraître fort étrange, c'est qu'ayant voulu relever le corps, les chairs s'en détachèrent comme s'il eût été déjà pourri; de sorte qu'on fut obligé de le mettre dans un drap pour le porter à l'église. L'auteur admire une dissolution si précipité, « qui prouve, dit-il, la violence avec laquelle les parties dont le venin de ces serpens est composé, agissent sur les corps animaux ». Il ajoute qu'un fait si singulier, rapporté à lui-même par un homme éclairé, qui n'était au Nouveau-Monde que pour acquérir de nouvelles lumières, et pour distinguer le vrai du faux, méritait bien qu'il manquât à la parole qu'il avait donnée en commençant son journal, de n'y rien mêler qu'il n'eût vu ou expérimenté lui-même. Le

même médecin avait découvert, dans les campagnes de Bambou, province des plus élevées du Pérou, à 10 degrés de la ligne, du côté du sud, la célèbre plante dont les Américains font tant de cas pour rendre leurs femmes fécondes. Ils la nomment *macha;* et des expériences sans nombre ne permettent point de douter qu'elle ne soit un spécifique admirable contre la stérilité, dans les femmes qui s'en nourrissent pendant quelques jours. Sa tige n'a pas plus d'un pied de hauteur : ses feuilles et ses graines ressemblent à celles du *nastursium hortense;* sa racine est un oignon semblable aux nôtres, d'un goût merveilleux et d'une qualité chaude.

A l'occasion du nom de *pepite*, que les Espagnols donnent à un monceau d'or ou d'argent qui n'a pas encore été purifié, et tel qu'il sort de la mine, le P. Feuillée confirme ce qu'on a dit de la grosseur de quelques-unes de ces masses, par celle qu'il vit à Lima dans le cabinet de don Antoine Porto-Carréro : elle pesait trente-trois livres et quelques onces. Un Américain l'avait trouvée dans une ravine que les eaux avaient découverte. Sa partie supérieure était beaucoup plus parfaite que l'inférieure, et cette différence se faisait remarquer par degrés avec une admirable proportion, c'est-à-dire que, vers l'extrémité de la partie supérieure, l'or était de vingt-deux carats deux grains; un peu plus bas, de vingt-un carats un demi-grain; deux pouces plus loin, de vingt-un carats; et vers l'extrémité de la partie inférieure, de dix-sept carats un demi-grain seulement.

D'où l'observateur conclut que la nature, en travaillant à sa formation, était aidée des influences du soleil pour la purifier. Cette chaleur primitive, dit-il, qui vient tous les ans redonner la vie aux plantes, repoussant de haut en bas les parties hétérogènes mêlées avec les petites parties dont l'assemblage fait l'or, les oblige de descendre insensiblement, d'abandonner ce précieux métal, de le laisser entièrement pur.

Le travail de la nature n'est pas moins remarquable dans l'observation suivante. On voit à Guanca-Vélica, ville du Pérou, célèbre par ses mines de vif-argent, à soixante lieues de Lima, une source qui sort du milieu d'un bassin carré dont les côtés ont environ dix toises, et dont les eaux, extrêmement chaudes à leur sortie, se pétrifient dans les campagnes, en s'y répandant à peu de distance de leur source. La couleur de ces eaux pétrifiées est un blanc qui tire sur le jaune, et leur superficie est semblable à celle des glaces qui, sortant des mains de l'ouvrier, attendent d'être polies pour devenir transparentes. On s'est servi de ces pierres pour bâtir la plus grande partie des maisons de Guanca-Vélica. Leur coupe donne peu de peine aux ouvriers : ils n'ont qu'à remplir de ces eaux des moules de la figure qu'ils veulent donner à leurs pierres ; et sans règle ni marteau, ils trouvent, peu de jours après, des pierres telles qu'ils les désirent. Les sculpteurs mêmes sont délivrés du long travail qu'il faut employer à la recherche de la draperie et des traits de leurs statues ; lorsque leur

moule est bien fait, ils n'ont qu'à la remplir d'eau de cette source, qui ne manque point de se pétrifier; alors, tirant des moules leurs statues toutes faites, il ne reste plus qu'à leur donner un beau poli pour les rendre transparentes. « J'ai vu, dit le P. Feuillée, une infinité de ces statues. Tous les bénitiers de la plupart des églises de Lima sont de la même matière et d'une telle beauté, qu'on ne croirait jamais l'histoire de leur formation, si l'on n'en jugeait que par les apparences. La grande mine de mercure qui sert dans toutes les mines de l'Amérique méridionale à purifier l'argent, est creusée proche de Guanca-Vélica, dans une montagne fort vaste, qui menaçait ruine en 1709. Les bois qui la soutenait en plusieurs endroits, étaient à demi-pourris; et les dépenses qu'on y avait faites jusqu'alors, en bois seulement, montaient à trois millions deux cents mille livres. On trouve dans cette mine, des places, des rues, et une chapelle où la messe est célébrée les jours de fête : on y est éclairé par une grande quantité de chandelles allumées. Les parties subtiles du mercure qui s'évaporent, y rendent l'air fort dangereux ».

Un autre voyageur nous apprend que la terre qui contient le vif-argent de cette mine, est d'un rouge blanchâtre comme de la brique mal cuite. On la concasse pour la mettre dans un fourneau de terre, dont le chapiteau est une voûte en cul-de-four, un peu sphéroïdale, où elle est étendue sur une grille de fer recouverte de terre, sous laquelle on entretient un petit feu de paille d'*icho*, qui est plus

propre à l'opération que toute autre espèce de matière combustible : aussi est-il défendu de couper cette herbe à vingt lieues à la ronde. La chaleur se communiquant au travers de cette terre, échauffe tellement le minerai concassé, que le vif-argent en sort volatilisé en fumée; mais, comme le chapiteau est exactement bouché, elle ne trouve d'issue que par un petit trou qui communique ensuite à des cucurbites de terre, rondes et emboîtées par le cou les unes dans les autres. Là, cette fumée circule et se condense par le moyen d'un peu d'eau qui est au fond de chaque cucurbite, où le vif-argent tombe condensé et en liqueur bien formée. Dans les premières cucurbites, il s'en forme moins que dans les dernières; et de peur qu'elles ne s'échauffent jusqu'à se briser, on a soin de les rafraîchir par-dehors avec de l'eau. Tout le profit de cette mine appartient au roi, c'est-à-dire, que payant aux particuliers, qui la travaillent à leurs frais, un prix fixe, qui était en 1712, soixante piastres le quintal, il vend le mercure quatre-vingts piastres pour l'exploitation des mines d'or et d'argent. Lorsqu'on en a tiré une quantité suffisante, il fait fermer l'entrée de la mine, et personne n'en peut avoir que dans ses magasins. M. Frézier rend témoignage aussi de la pétrification presque subite de l'eau.

Le P. Feuillée rencontra un jour, sur le rivage du Chili, un corps extraordinaire que la mer avait jeté sur le sable. C'était une *vessie;* ouvrage des plus merveilleux que cet élément produise. Ceux qui n'en

ont pas examiné le mouvement, croient qu'elle ne se meut qu'au gré des vents et des ondes. Mais le minime ayant bientôt remarqué, par son mouvement péristaltique, qu'elle était vivante, crut pouvoir mettre les vessies de cette espèce dans le genre de celles que les naturalistes appellent *holotures*, qui, sans être plantes ni poissons, ne laissent pas d'avoir une véritable vie, et de se transporter, par leur propre mouvement, d'un lieu à un autre, indépendamment du secours des vents et des ondes.

Cette holoture est une vessie oblongue, ronde dans son contour, et comme émoussée par les deux extrémités, mais plus par l'une que par l'autre. Elle est composée d'une seule membrane, très-déliée et transparente, semblable à ces demi-globes qui s'élèvent sur la surface des eaux en temps de pluie, particulièrement lorsqu'elle tombe à grosses gouttes. Cette membrane est composée de deux sortes de fibres : les unes circulaires et les autres longitudinales, par lesquelles on découvre un mouvement de contraction semblable à celui que les anotomistes donnent aux intestins et aux ventricules : elle est toujours vide, mais enflée comme un ballon plein de vent. A son extrémité la plus aiguë, elle a un peu d'eau très-claire, renfermée par une espèce de cloison, tendue comme la peau d'un tambour ou le tympan de l'oreille; on y voit, le long du dos, une autre membrane fort déliée, étendue en manière de voile, ondée sur ses bords, semblable à une belle crête plissée, qui descend en forme de sillons jusque sur

le dos. Cette membrane, qui lui sert comme de voile pour naviguer, se baisse, se hausse, s'appareille à toutes sortes de vents, et ne garantit pas l'animal du naufrage, puisqu'il était venu échouer sur le rivage par la violence d'une tempête. Il a, sous le ventre, plusieurs jambes fort courtes, de l'épaisseur du petit doigt, divisées en deux branches, qui se subdivisent en plusieurs autres beaucoup plus menues, mais plus longues. Ces jambes, mêlées ensemble, ont l'apparence de plusieurs vermisseaux entrelacés les uns dans les autres, tous articulés par quantité de petits anneaux circulaires, auxquels ont voit un mouvement péristaltique. Toutes ces jambes, divisées en plusieurs, ressemblent à de très-belles houpes, pendantes et transparentes comme le plus beau cristal de roche, accompagnées d'autres jambes très-longues, semblables à des cordons azurés, de l'épaisseur des plumes à écrire, et brodées dans toute leur longueur par de petites veines circulaires, de couleur de feu, et rangées en manière de petite dentelle. L'observateur s'aperçut que toutes ces petites veines remuaient incessamment, quoique les jambes qu'elles parcourent demeurassent toujours pendantes.

Il ne put déterminer, dit-il, la vraie couleur de cette holoture; mais il se promet d'en donner quelque idée, en la faisant considérer comme celle qu'on verrait dans un feu grégeois, ou dans le plus violent embrasement d'une fournaise de soufre; c'est une confusion de bleu, de violet et de rouge, si bien

mêlés ensemble qu'on ne saurait distinguer lequel des trois l'emporte sur les deux autres. Enfin cet animal ne représente pas seulement le feu grégeois au naturel par ses couleurs, il l'imite encore par les douloureuses cuissons qu'il cause à ceux qui le touchent. L'expérience en instruisit le P. Feuillée. Il y fut surpris, quoiqu'il s'en défiât. Un bâton lui avait servi à mettre l'holoture dans son mouchoir pour le dessiner; le lendemain, ne faisant pas réflexion à l'usage qu'il avait fait de son mouchoir, il voulut s'en essuyer les mains après les avoir lavées; il sentit aussitôt un feu violent, qui augmenta jusqu'à lui causer des convulsions par tout le corps, avec une douleur insupportable, dont il ne se délivra qu'à force de tenir ses mains dans un bain de vinaigre et d'eau.

On a parlé plus d'une fois du vin et des vignes du Pérou. M. Frézier nous donne ses remarques sur celui du Chili. Après avoir regretté, en général, qu'on n'entende pas mieux la culture des terres dans un pays où elles sont si fertiles, et si faciles à labourer, qu'en les grattant seulement avec une branche d'arbre crochu, tirée par deux bœufs, le grain à peine couvert n'y rend guère moins du centuple; il se plaint qu'on ne travaille pas mieux les vignes. Elles ne laissent pas d'être abondantes; mais faute d'industrie pour vernisser les cruches de terre où l'on met le vin, on les enduit d'une sorte de résine qui, jointe aux peaux de boucs dont on se sert ensuite pour le transporter, lui donne un goût amer,

semblable à celui de la thériaque, et une odeur à laquelle on ne s'accoutume point facilement.

Les fruits du même pays viennent aussi sans culture : on n'y greffe point les arbres. Cependant la quantité de poires et de pommes, dont on n'y est redevable qu'à la nature, fait trouver de la peine à comprendre comment ces arbres, qui n'y étaient pas connus, dit-on, avant la conquête, ont pu se multiplier jusqu'à cette excessive abondance. On voit des campagnes entières d'une espèce de fraisiers, différens des nôtres par les feuilles, qui sont plus arrondies, plus charnues et fort velues. Leurs fruits sont ordinairement de la grosseur d'une noix, et quelquefois de celle d'un œuf de poule. Ils sont d'un rouge blanchâtre, un peu moins délicats pour le goût que nos fraises de bois; mais les bois du Chili n'en manquent point de l'espèce des nôtres, comme les champs y sont remplis de toutes espèces de légumes, dont quelques-unes, telles que les navets, les patates, la chicorée des deux espèces, etc., y croissent même naturellement.

Les herbes aromatiques de notre climat, telles que le petit baume, la mélisse, la tanésie, les camomilles, la menthe, la sauge, une espèce de piloselle dont l'odeur approche de celle de l'absinthe, y couvrent toutes les terres. On y distingue une petite espèce de sauge qui s'élève en arbrisseau, dont la feuille ressemble un peu au romarin, et qui doit contenir beaucoup de principes volatils, si l'on en juge par l'odeur et par le goût. Les collines sont

embellies de rosiers qui n'ont point été plantés, et l'espèce la plus fréquente y est sans épines. On voit aussi dans les campagnes une espèce de lis que les habitans nomment *liuto*. Il s'en trouve de différentes couleurs, et des six feuilles qui la composent, il y en a toujours deux panachées. La racine de l'ognon de cette fleur donne une farine très-blanche dont on fait des pâtes de confiture.

On cultive dans les jardins un arbre qui donne une fleur blanche, en forme de cloche, dont l'odeur est fort agréable, surtout à la fin du jour et pendant la nuit : sa longueur est de huit à dix pouces, sur quatre de diamètre par le bas. La feuille est velue, un peu plus pointue que celle du noyer. C'est un résolutif admirable pour certaines tumeurs. Les habitans du Chili ont un remède infaillible pour l'effet des chutes violentes, qui font jeter du sang par le nez; c'est la décoction d'une herbe nommée *quinchamali*, espèce de santoline dont la petite fleur est jaune et rouge. Outre la plupart de nos vulnéraires et de nos autres plantes médicinales, ils en ont quantité de particulières au pays. Les herbes de teinture n'y sont pas moins abondantes; telle est celle qu'ils nomment *reilbon*, espèce de garance qui a la feuille plus petite que la nôtre, et dont ils font cuire la racine pour teindre en rouge. Le *poquell* est une sorte de bouton d'or, qui ne teint pas moins parfaitement en jaune. L'*anil* du Chili est une espèce d'indigo qui teint en bleu. La teinture noire se fait avec la tige et la racine du

panqué, dont la feuille ronde et tissue comme celle de l'acanthe, a deux ou trois pieds de diamètre. Lorsque sa tige est rougeâtre, on la mange crue pour se rafraîchir; elle est d'ailleurs fort astringente : bouillie avec le *maki* et le *gouthiou*, arbrisseaux du pays, la teinture qu'elle donne en noir est non-seulement très-belle, mais elle ne brûle point les étoffes, comme les noirs de l'Europe. Cette plante ne se trouve que dans les lieux marécageux.

Les forêts sont pleines d'arbres aromatiques, tels que différentes espèces de myrthes; une sorte de laurier dont l'écorce a l'odeur du sassafras; le *boldu*, dont la feuille jette l'odeur de l'encens, et dont l'écorce tient un peu du goût de la cannelle; le cannelier même, qui a les qualités de celui d'orient, sans lui ressembler, et dont la feuille approche beaucoup de celle du grand laurier, quoiqu'un peu plus grande, etc.

Le *licti* est un arbre fort commun au Chili, dont l'ombre fait enfler tout le corps à ceux qui dorment dessous. M. Frézier en fut convaincu par l'exemple d'un officier français; mais le remède n'est pas difficile : c'est une herbe nommée *pelboqui*, espèce de lierre terrestre qu'on pile avec du sel, et dont il suffit de se frotter pour dissiper promptement l'enflure. L'écorce du *peumo* en décoction est d'un grand soulagement dans l'hydropisie : cet arbre porte un fruit rouge de la forme d'une olive; son bois peut servir à la construction des vaisseaux; mais le meil-

leur du pays, pour cet usage, est une espèce de chêne dont l'écorce, comme celle de l'yeuse, est un liége. Les bords de la rivière de Biobio sont couverts de cèdres, qui peuvent servir non-seulement à toute sorte de construction, mais même à faire de très-bons mâts. Cependant la difficulté de les transporter par la rivière, dont l'embouchure n'a point assez d'eau pour un navire, les rend inutiles.

Les oiseaux dont ces campagnes sont peuplées, diffèrent peu de ceux des autres contrées méridionales. On y trouve d'ailleurs une partie des nôtres, tels que des pigeons ramiers, des tourterelles, des perdrix, des bécassines, toutes sortes de canards, dont on distingue une espèces nommée *patos réales*, qui ont sur le bec une crêtc rouge; des courlis et des sarcelles. Les *pipelienes*, dont on ne trouve le nom qu'ici, et qui ont, suivant M. Frézier, quelque ressemblance avec l'oiseau de mer qu'on appelle *mauve*, sont d'un très-bon goût. « Ils ont le bec rouge, droit, long, étroit en largeur, et plat en hauteur, avec un trait de même couleur sur les yeux, et les pieds du perroquet. Les *pechiolorados* sont une espèce de rouge-gorges d'un beau ramage. On voit quelques cygnes, et quantité de flamants dont les plumes, qui font un beau mélange de blanc et de rouge, servent de parure aux bonnets des Américains. Mais le plaisir de la chasse est ici fort interrompu par la multitude de ces oiseaux qu'on nomme *vyolos* », et que les Français du vaisseau de M. Frézier nommaient *criards*, parce qu'à la

vue d'un homme ils viennent crier et voltiger autour de lui, comme pour avertir les autres animaux qui fuient ou qui s'envolent aussitôt qu'ils les entendent. Observons que tout ce qu'on vient de lire du Chili regarde particulièrement les cantons voisins de la Conception.

Aux environs de Valparaiso, les montagnes quoique fort sèches par la rareté des pluies, produisent quantité d'herbes dont on vante les vertus. La plus renommée est le *cachalingua*, espèce de petite centaurée plus amère que celle de France, et par conséquent plus abondante en sel; elle passe pour un excellent fébrifuge. La *vira verda* est une sorte d'immortelle dont l'infusion, éprouvée par un chirurgien français, guérit de la fièvre tierce. L'*unoperquen* est un senné tout-à-fait semblable à celui qui nous vient du Levant. L'*alva-quilla*, nommé *culen* par les Américains, est un arbrisseau dont la feuille a l'odeur du basilic, et contient un baume d'un grand usage pour les plaies. M. Frézier en vit des effets surprenans. Sa fleur est longue, disposée en épi, de couleur blanche tirant sur le violet. Un autre arbrisseau nommé *havillo*, différent de la *habilla* du Tucuman, n'est pas moins célèbre par les mêmes vertus : il a la fleur du genet, la feuille très-petite, d'une odeur forte, qui tient un peu de celle du miel, et si pleine de baume qu'elle en est toute gluante.

On trouve dans les mêmes lieux le *mollo*, que les habitans nomment *ovighan*. Cet arbre dont la

feuille est à peu près semblable à celle de l'acacia, porte pour fruit une grappe composée de petits grains rouges qui ont le goût du poivre et du genièvre. Les Américains en font une liqueur plus forte que le vin : la gomme de l'ovighan est purgative. On tire de cet arbre, du miel et du vinaigre. En ouvrant un peu l'écorce, il s'en distille un lait qui dissipe les taies des yeux. Du cœur de ses rejetons on fait une eau qui éclaircit et fortifie la vue. Enfin, la décoction de son écorce fait une teinture couleur de café, tirant sur le rouge, dont les Américains teignent particulièrement leurs filets de pêche, pour les rendre moins visibles aux poissons.

Un animal très-singulier est celui que les Chiliens nomment *pulpo*. A le voir sans mouvement, on le prend pour un morceau de branche d'arbre couvert d'une écorce semblable à celle du châtaignier. Il est de la grosseur du petit doigt, long de six à sept pouces, et divisé en quatre ou cinq nœuds ou articulations, qui vont en diminuant du côté de la queue. Cette queue ne paraît, comme la tête, qu'un bout de branche cassée. Lorsque l'animal déploie ses jambes, qui sont au nombre de six, et qu'il les tient rassemblées vers sa tête, on les prendrait pour autant de racines, et la tête pour un pivot rompu. On assure que, manié avec la main nue, il l'engourdit un moment, sans causer d'autre mal. M. Frézier le croirait une sauterelle, de la même espèce que la cocsigrue du P. du Tertre, dépeinte dans l'histoire des Antilles, s'il ne lui manquait une queue à

deux branches, et les petites excroissances en pointes d'épingle, que cet écrivain donne à sa cocsigrue : d'ailleurs le P. du Tertre ne parle point d'une vessie qui se trouve dans le Pulpo, pleine d'une liqueur noire dont on fait une très-belle encre. On trouve aussi à Valparaiso des araignées monstrueuses et velues, mais qui ne passent point pour venimeuses.

Aux environs de Coquimbo, on voit une espèce de *ceterach*, que les Espagnols ont nommée *doradilla*, dont la feuille est toute frisée, et dont on vante beaucoup la décoction. Elle sert à purifier le sang, et surtout à rétablir un voyageur des fatigues d'une longue marche. Dans le même pays, on cultive une espèce de citrouille nommée *lacatoya*, qu'on fait ramper sur le toit des maisons, et qui dure toute l'année : de sa chair on fait une excellente confiture. Là, commence à croître un arbre qui ne se trouve nulle part au Chili, et que M. Frézier croit particulier au Pérou : il le nomme *lucumo*. « Sa feuille, dit-il, ressemble un peu à celle de l'oranger, et son fruit est fort semblable à la poire qui contient la graine du floripondio ». Dans sa maturité, l'écorce est un peu jaunâtre, et la chair fort jaune, à peu près du goût et de la consistance du fromage frais.

Dans les plaines de Truxillo, il croît un arbre qui porte vingt ou trente fleurs, toutes différentes par la couleur et la forme, et qui offrent ensemble une espèce de grappe : on l'appelle *flor del paraiso*, fleur du paradis. Aux environs de Caxa-Tambo et San-Mathéo, villages du pays de Lima, à la chute

des montagnes, on trouve certains arbrisseaux qui portent des fleurs bleues, dont chacune, en se changeant en fruit, produit une croix si parfaite qu'on ne la ferait pas mieux avec l'équerre et le compas. Dans la province de Charcas, sur les bords de la grande rivière de Misco, il croît de grands arbres, qui ont la feuille de l'arrayan ou du myrthe, et dont le fruit est une grappe de cœurs verts, un peu plus petits que la paume de la main. Ouverts, ils offrent plusieurs petites toiles, blanches comme les feuilles d'un livre, et dans chaque feuille un cœur au centre duquel on voit une croix avec trois clous au pied.

Le *curvi* est un poisson d'une extrême sigularité : sa longueur n'est que d'un pied; mais il a sur la lèvre inférieure deux cornes, flexibles de chaque côté, longues de huit pouces, épaisses d'une ligne a leur naissance, terminées en pointe, et de couleur d'or. A l'extrémité de la lèvre inférieure il a quatre autre cornes, deux desquelles ont six pouces de long, et les deux autres trois, toutes de la même couleur que les deux de la lèvre supérieure, avec la même flexibilité. Sa tête est plate : vers le haut, il a six nageoires ; deux au-dessous des ouies, qui commencent par une arête fort dure, découpée en scie. Au-dessous et vers le milieu du ventre, on lui voit une autre nageoire, composée de sept épines, qui se divisent en plusieurs branches vers leurs extrémités, entre lesquelles est une pellicule mince, de couleur grise. Au-delà de l'anus et tou-

jours au-dessous du ventre, une autre nageoire est également composée de sept épines, divisées vers leurs extrémités, couvertes aussi d'une pellicule grise. Deux autres nageoires ont leur siége sur le dos; la première prend son origine derrière la tête, commence par une arête découpée d'un côté en dents de scie, aux mâles, et tout unie aux femelles; celle-ci, suivie de six autres, qui sont couvertes d'une peau semblable aux autres: la seconde, qui est vers la queue, et fort différente dans sa composition, a ses épines fort minces, en grand nombre, sans aucune division vers leur extrémité, et couvertes comme toutes les autres. La queue du curvi est divisée en deux parties vers le milieu, par une ligne bleuâtre qui prend son origine aux bronches, et va se terminer à l'angle de division formé par les deux parties. Sur la partie supérieure de chaque côté du corps, il y a trois rangs de taches grises, qui commencent derrière la tête et se terminent vers la queue. Toute cette partie est d'une couleur pâle d'or, qui diminue en s'approchant de la ligne de division. La partie inférieure n'a que deux rangs, d'un gris clair sur un fond argenté qui rend cette partie agréable; et la variation des deux couleurs, qui se confondent insensiblement, donne un éclat charmant à ce poisson. Sa chair est d'ailleurs d'un excellent goût : il n'a point d'écailles; mais toutes les parties extérieures sont couvertes d'une très-belle peau.

LIVRE SIXIÈME.

BRÉSIL.

CHAPITRE PREMIER.

Établissemens au Brésil.

On comprend sous le nom de *Brésil* de vastes provinces de l'Amérique méridionale qui bordent à l'est l'Océan atlantique. Les Espagnols et les Portugais ne s'accordent point sur les limites, qui sont encore quelquefois une occasion de guerre entre eux.

Il aurait été facile à Christophe Colomb, après avoir découvert dans son troisième voyage, l'île de la Trinité et les bouches de l'Orénoque, de suivre une côte qui l'aurait conduit jusqu'à l'Amazone; mais rappelé par ses premiers établissemens, et par l'espérance qu'il avait encore de trouver une route vers la côte orientale des Indes, en suivant cette mer qui s'enfonce entre Tierra-Firme au midi, et la Floride au nord; il abandonna des ouvertures qu'il aurait pu suivre heureusement. Ce fut l'année suivante (comme nous l'avons vu dans la seconde partie de cet Abrégé), que le Brésil fut découvert par Alvarez Cabral, qui ne pensait point à le chercher. Le zèle ne fut pas d'abord fort ardent pour y établir des

colonies : on se contenta d'en apporter du bois de teinture, des singes et des perroquets; marchandises qui ne coûtaient que la peine de les prendre, et qui se vendaient fort bien en Europe. Cependant la cour de Lisbonne y fit transporter quelques misérables, condamnés à d'autres châtimens pour leurs crimes, et des femmes de mauvaise vie dont on voulait purger le royaume.

On assigna même à quelques seigneurs des provinces entières, dans l'espérance qu'ils y rassembleraient des habitans. La terre coûtait d'autant moins à donner, que l'état n'y faisait aucune dépense. Enfin le Brésil fut engagé à ferme, pour un revenu assez modique; et le roi, content d'une nouvelle souveraineté, se réduisit presqu'au titre. Les Indes orientales attiraient alors toute l'attention des Portugais : non-seulement les vertus militaires y trouvaient de l'exercice, mais on y parvenait, par la valeur, à toutes les distinctions militaires et civiles ; au lieu qu'au Brésil il fallait se partager sans cesse entre la nécessité de se défendre et celle de défricher, par un travail assidu, des terres à la vérité très-fertiles, mais qui demandaient néanmoins de la culture pour fournir aux besoins des habitans. Dans ces premières entreprises, ils eurent beaucoup à souffrir des Brasiliens, sauvages implacables dans leurs haines, qu'on n'offensait jamais impunément, et qui mangeaient leurs prisonniers. S'ils rencontraient un Portugais à l'écart, ils ne manquaient point de le massacrer, et d'en faire un de ces horribles festins qui font frémir la nature.

Malgré tant de difficultés, le pays ne laissa point de se peupler d'Européens; et les fruits de leurs travaux en excitèrent d'autres à les suivre. La guerre qu'ils avaient sans cesse à soutenir contre des légions d'Américains, les obligea de se partager en capitainies; et dans l'espace de cinquante ans on vit naître, le long de la côte, diverses bourgades dont les cinq principales étaient *Tamacara*, *Fernambuc*, *Ilhéos*, *Porto seguro* et *Saint-Vincent*. Les avantages que ces colonies tirèrent de leur situation, firent ouvrir enfin les yeux à la cour de Portugal: elle sentit le tort qu'elle s'était fait en faisant des concessions sans bornes, et Jean III entreprit d'y remédier.

Il commença par révoquer tous les pouvoirs accordés aux chefs des capitainies, et dans le cours de l'année 1549, il envoya Thomas de Sousa au Brésil, avec le titre de *gouverneur-général*. Six vaisseaux bien équipés, et chargés d'un grand nombre d'officiers, composaient sa flotte. Il avait ordre non-seulement d'établir une nouvelle administration, dont il emportait le plan dressé, mais encore de bâtir une ville dans la baie de Tous-les-Saints. Le roi pensant aussi à la conversion des Brasiliens, qu'il regardait comme ses sujets, s'était adressé au pape Paul III, et à Saint-Ignace, fondateur de la Compagnie de Jésus, pour leur demander quelques missionnaires. Il en obtint six qui, à leur arrivée, bâtirent une ville qu'ils nommèrent *San-Salvador*.

Les Français qui ont commencé partout des éta-

blissemens, dont la plupart ont été depuis négligés ou perdus, portèrent aussi leur vue vers le Brésil dès l'an 1555. Villegagnon, chevalier de Malte, et vice-amiral, obtint de Henri II la permission d'aller fonder une colonie dans le Nouveau-Monde. Secrètement attaché aux opinions nouvelles du protestantisme, il mena avec lui une foule de sectaires, sous la protection du fameux amiral de Coligny, dont il donna le nom au premier fort qu'il bâtit dans une petite île, sur la côte du Brésil; mais Villegagnon, que les protestans ont depuis traité d'apostat, gagné dit-on par le cardinal de Lorraine, revint au catholicisme, et comme s'il eût voulu signaler son repentir par la persécution, il maltraita si fort les protestans, qu'il les força de partir, et fit perdre ainsi à la France une possession qui promettait de devenir florissante. Il les embarqua sur un vaisseau nommé le *Jacques*, qui se trouva prêt à partir le 4 janvier 1558. Tout ce qu'il y avait de monde à bord montait à quarante-cinq hommes, matelots et passagers, sans y comprendre le capitaine, et Martin Baudouin, du Hâvre, maître du vaisseau.

Après avoir navigué sept ou huit jours, il arriva pendant la nuit que les matelots qui travaillaient à la pompe ne purent épuiser l'eau. Le contre-maître, surpris d'un accident dont personne ne s'était défié, descendit au fond du vaisseau, et le trouva non-seulement entr'ouvert en plusieurs endroits, mais si plein d'eau qu'on le sentait presque enfoncer. Tout le monde ayant été réveillé, la consternation fut ex-

trême. Il y avait tant d'apparence qu'on allait couler à fond, que la plupart, désespérant de leur salut, se préparèrent à la mort. Cependant quelques-uns prirent la résolution d'employer tous leurs efforts pour prolonger leur vie de quelques momens. Un travail infatigable fit soutenir le navire avec deux pompes jusqu'à midi, c'est à-dire près de douze heures, pendant lesquelles l'eau continua d'entrer si furieusement, que l'on ne put diminuer sa hauteur, et passant par le bois de Brésil dont le vaisseau était chargé, elle sortait par les canaux aussi rouge que du sang de bœuf. Les matelots et le charpentier qui étaient sous le tillac à chercher les trous et les fentes, ne laissèrent pas de boucher enfin les plus dangereux avec du lard, du plomb, des draps, et tout ce qu'on leur présentait. Le vent qui portait vers terre, l'ayant fait voir le même jour, on prit la résolution d'y retourner. C'était aussi l'opinion du charpentier, qui s'était aperçu, dans ses recherches, que le navire était tout rongé de vers; mais le maître craignant d'être abandonné de ses matelots, s'ils touchaient une fois au rivage, aima mieux hasarder sa vie que ses marchandises, et déclara qu'il était résolu de continuer sa route. Cependant il offrit aux passagers une barque pour retourner au Brésil; à quoi Dupont, que les protestans reconnaissaient pour chef, répondit qu'il voulait tirer aussi vers la France, et qu'il conseillait à tous ses gens de le suivre. Là-dessus le contre-maître observa qu'outre les dangers de la navigation, il prévoyait qu'on serait long-temps sur mer,

et que le navire n'était point assez fourni de vivres. Il n'y eut que six personnes à qui la double crainte du naufrage et de la famine, fit prendre le parti de regagner la terre, dont on n'était qu'à neuf ou dix lieues, tant Villegagnon avait inspiré de terreur. Elle ne pouvait pas être mieux fondée; car ceux qui revinrent au Brésil furent pendus en arrivant; au reste, le sort des autres pendant la traversée fut si affreux, qu'on ne sait si l'on doit les féliciter d'être échappés à une mort pour en souffrir mille. Laissons parler ici Léry, auteur de cette épouvantable relation, sans rien ôter à la naïveté de son style.

« Le vaisseau normand remit donc à la voile, *comme un vrai cercueil*, dans lequel ceux qui se trouvaient renfermés s'attendaient moins à vivre jusqu'en France, qu'à se voir bientôt ensevelis au fond des flots. Outre la difficulté qu'il eut d'abord à passer les basses, il essuya de continuelles tempêtes pendant tout le mois de janvier; et ne cessant point de faire beaucoup d'eau, il serait péri cent fois le jour, si tout le monde n'eût travaillé sans cesse aux deux pompes. On s'éloigna ainsi du Brésil d'environ deux cents lieues, jusqu'à la vue d'une île habitable, aussi ronde qu'une tour, qui n'a pas plus d'une demi-lieue de circuit. En la laissant de fort près à gauche, nous la vîmes remplie, non-seulement d'arbres, couverte d'une belle verdure, mais d'un prodigieux nombre d'oiseaux, dont plusieurs sortirent de leur retraite pour se venir percher sur les mâts de notre navire, où ils se laissaient prendre à la main; il y en avait de

noirs, de gris, de blanchâtres et d'autres couleurs, tous inconnus en Europe, qui paraissaient fort gros en volant, mais qui étant pris et plumés, n'étaient guère plus charnus qu'un moineau. A deux lieues, sur la droite, nous aperçûmes des rochers fort pointus mais peu élevés, qui nous firent craindre d'en trouver d'autres à fleur d'eau; dernier malheur qui nous nous aurait sans doute exemptés pour jamais du travail des pompes. Nous en sortîmes heureusement. Dans tout notre passage, qui fut d'environ cinq mois, nous ne vîmes pas d'autres terres que ces petites îles que notre pilote ne trouva pas même sur sa carte, et qui peut-être n'avaient jamais été découvertes.

» On se trouva, le 3 février, à 3 degrés de la ligne, c'est-à-dire, que depuis près de sept semaines, on n'avait pas fait la troisième partie de la route. Comme les vivres diminuaient beaucoup, on proposa de relâcher au cap de Saint-Roch, où quelques vieux matelots assuraient qu'on pouvait se procurer des rafraîchissemens; mais la plupart se déclarèrent pour le parti de manger les perroquets et d'autres oiseaux qu'on apportait en grand nombre, et cet avis prévalut.

» Nos malheurs commencèrent par une querelle entre le contre-maître et le pilote qui, pour se chagriner mutuellement, affectaient de négliger leurs fonctions. Le 26 mars, tandis que le pilote faisant son quart, c'est-à-dire, conduisant trois heures, tenait toutes les voiles hautes et déployées, un impétueux tourbillon frappa si rudement le vaisseau,

qu'il le renversa sur le côté, jusqu'à faire plonger les hunes et le haut des mâts. Les cables, les cages d'oiseaux, et tous les coffres qui n'étaient pas bien amarrés, furent renversés dans les flots, et peu s'en fallut que le dessus du bâtiment ne prît la place du dessous. Cependant la diligence qui fut apportée à couper les cordages, servit à le redresser par degrés. Le danger, quoique extrême, eut si peu d'effet pour la réconciliation des deux ennemis, qu'au moment qu'il fut passé, et malgré les efforts qu'on fit pour les apaiser, ils se jetèrent l'un sur l'autre, et se battirent avec une mortelle fureur.

» Ce n'était que le commencement de nos infortunes. Peu de jours après, dans une mer calme, le charpentier et d'autres artisans cherchant le moyen de soulager ceux qui travaillaient aux pompes, remuèrent si malheureusement quelques pièces de bois au fond du vaisseau, qu'il s'en leva une assez grande, par où l'eau entra tout d'un coup avec tant d'impétuosité, que ces misérables ouvriers, forcés de remonter sur le tillac, manquèrent d'haleine pour expliquer le danger, et se mirent à crier d'une voix lamentable : *Nous sommes perdus ! nous sommes perdus !* Sur quoi le capitaine, maître et pilote, ne doutant point de la grandeur du péril, ne pensaient qu'à mettre la barque dehors en toute diligence, faisant jeter en mer les panneaux qui couvraient le navire, avec grande quantité de bois de Brésil et autres marchandises; et délibérant de quitter le vaisseau, ils se voulaient sauver les premiers; même le

pilote, craignant que pour le grand nombre de personnes qui demandaient place dans la barque elle ne fût trop chargée, y entra avec un grand coutelas au poing, et dit qu'il couperait les bras au premier qui ferait semblant d'y entrer : tellement que nous voyant délaissés à la merci de la mer, et nous ressouvenant du premier naufrage dont Dieu nous avait délivrés, autant résolus à la mort qu'à la vie, nous allâmes nous employer de toutes nos forces à tirer l'eau par les pompes pour empêcher le navire d'aller à fond. Nous fîmes tant, qu'elle ne nous surmonta point. Mais le plus heureux effet de notre résolution fut de nous faire entendre la voix du charpentier, qui, étant un jeune homme de cœur, n'avait pas abandonné le fond du navire comme les autres. Au contraire, ayant mis son caban à la matelote sur la grande ouverture qui s'y était faite, et se tenant à deux pieds dessus pour résister à l'eau, laquelle, comme il nous dit après, de sa violence le souleva plusieurs fois, il criait en tel état de toute sa force qu'on lui portât des habillemens, des lits de coton, et autres choses, pour empêcher l'eau d'entrer pendant qu'il racoutrerait la pièce. Ne demandez pas s'il fut servi aussitôt ; et par ce moyen nous fûmes préservés.

» On continua de gouverner tantôt à l'est, tantôt à l'ouest, qui n'était pas notre chemin, car notre pilote, qui n'entendait pas bien son métier, ne sut plus observer sa route, et nous allâmes ainsi, dans l'incertitude, jusqu'au tropique du cancer, où nous fûmes pendant quinze jours dans une mer herbue.

Les herbes qui flottaient sur l'eau étaient si épaisses et si serrées, qu'il fallut les couper avec des coignées pour ouvrir le passage au vaisseau. Là, un autre accident faillit de nous perdre. Notre canonnier, faisant sécher de la poudre dans un pot de fer, le laissa si long-temps sur le feu qu'il rougit, et la flamme ayant pris à la poudre, donna si rapidement d'un bout à l'autre du navire, qu'elle mit le feu aux voiles et aux cordages. Il s'en fallut peu qu'elle ne s'attachât même au bois, qui, étant goudronné, n'aurait pas manqué de s'allumer promptement, et de nous brûler vifs au milieu des eaux. Nous eûmes quatre hommes maltraités par le feu, dont l'un mourut peu de jours après; et j'aurais eu le même sort, si je ne m'étais couvert le visage de mon bonnet, et j'en fus quitte pour avoir le bout des oreilles et les cheveux grillés.

» Nous étions au 15 avril. Il nous restait environ cinq cents lieues jusqu'à la côte de France. Nos vivres étaient si diminués, malgré le retranchement qu'on avait déjà fait sur les rations, qu'on prit le parti de nous en retrancher encore la moitié; et cette rigueur n'empêcha point que, vers la fin du mois, toutes les provisions ne fussent épuisées. Notre malheur vint de l'ignorance du pilote, qui se croyait proche du cap de Finistère en Espagne, tandis que nous étions encore à la hauteur des îles Açores, qui en sont à plus de trois cents lieues. Une si cruelle erreur nous réduisit tout d'un coup à la dernière ressource, qui était de balayer la *soute,* c'est-à-dire, la chambre

blanchie et plâtrée, où l'on tient le biscuit. On y trouva plus de vers et de crottes de rats que de miettes de pain. Cependant on en fit le partage avec des cuillers, pour en faire une bouillie aussi noire et plus amère que suie. Ceux qui avaient encore des perroquets (car dès long-temps plusieurs avaient mangé les leurs), les firent servir de nourriture dès le commencement du mois de mai, que tous vivres ordinaires manquèrent entre nous. Deux mariniers, morts de mal-rage de faim, furent jetés hors le bord; et pour montrer le très-pitoyable état où nous étions alors réduits, un de nos matelots, nommé *Nargue*, étant debout, appuyé contre le grand mât, et les chausses abaissées sans qu'il pût les relever, je le tançai, de ce qu'ayant un peu de bon vent, il n'aidait point avec les autres à hausser les voiles; le pauvre homme, d'une voix basse et pitoyable, me dit: *Hélas! je ne saurais;* et à l'instant il tomba roide mort.

» L'horreur d'une telle situation fut augmentée par une mer si violente, que faute d'art ou de force pour ménager les voiles, on se vit dans la nécessité de les plier, et de lier même le gouvernail. Ainsi le vaisseau fut abandonné au gré des vents et des ondes. Ajoutez que le gros temps ôtait l'unique espérance dont on pût se flatter, qui était celle de prendre un peu de poisson. Aussi tout le monde était-il d'une faiblesse et d'une maigreur extrême. Cependant la nécessité faisant penser et repenser à chacun de quoi il pourrait apaiser sa faim, quelques-uns s'avisèrent

de couper des pièces de certaines *rondelles*, faites de la peau d'un animal nommé *tapiroussous*; et les firent bouillir à l'eau pour les manger : mais cette recette ne fût pas trouvée bonne. D'autres mirent ces rondelles sur les charbons; et lorsqu'elles furent un peu rôties, cela succéda si bien, que les mangeant de cette façon, il nous était avis que ce fussent carbonades de couenne de pourceau. Cet essai fait, ce fut à qui avait des rondelles de les tenir de court; et comme elles étaient aussi dures que le cuir de bœuf sec, il fallut des serpes et autres ferremens pour les découper. Ceux qui en avaient, portant les morceaux dans leurs manches, en petits sacs de toile, n'en faisaient pas moins de compte que font les gros usuriers de leurs bourses pleines d'écus. Il y en eut qui en vinrent jusque-là, de manger leurs collets de maroquin et leurs souliers de cuir. Les pages et garçons du navire, pressés de mal-rage de faim, mangèrent toutes les cornes des lanternes, dont il y a toujours grand nombre aux vaisseaux, et autant de chandelles de suif qu'ils en purent attraper. Mais notre faiblesse et notre faim n'empêchaient pas que, sous peine de couler à fond, il ne fallût être nuit et jour à la pompe avec grand travail ».

On regretterait sans doute que la suite de ce récit fût dans un autre style que celui de l'auteur. Combien de détails touchans ne faudrait-il pas sacrifier à l'élégance ! « Environ le 12 mai, reprend Léry, notre canonnier, auquel j'avais vu manger les tripes d'un perroquet toutes crues, mourut de faim. Nous

en fûmes peu touchés, car loin de penser à nous défendre si l'on nous eût attaqués, nous eussions plutôt souhaité d'être pris de quelque pirate qui nous eût donné à manger : mais nous ne vîmes dans notre retour qu'un seul vaisseau, dont il nous fut impossible d'approcher.

» Après avoir dévoré tous les cuirs de notre vaisseau, jusqu'aux couvercles des coffres, nous pensions toucher au dernier moment de notre vie ; mais la nécessité fit venir à quelqu'un l'idée de chasser les rats et les souris, et l'espérance de les prendre d'autant plus facilement, que n'ayant plus les miettes et d'autres choses à ronger, ils couraient en grand nombre, mourant de faim dans le vaisseau. On les poursuivit avec tant de soin, et tant de sortes de piéges, qu'il en demeura fort peu. La nuit même, on les cherchait à yeux ouverts comme les chats. Un rat était plus estimé qu'un bœuf sur terre ; le prix en monta jusqu'à quatre écus. On les faisait cuire dans l'eau, avec tous leurs intestins, qu'on mangeait comme le corps ; les pattes n'étaient pas exceptées, ni les autres os, qu'on trouvait le moyen d'amollir. L'eau manqua aussi. Il ne restait pour tout breuvage qu'un petit tonneau de cidre, que le capitaine et les maîtres ménageaient avec grand soin. S'il tombait de la pluie, on étendait des draps, avec un boulet au milieu pour la faire distiller. On retenait jusqu'à celle qui s'écoulait par les égoûts du vaisseau, quoique plus trouble que celle des rues. On lit, dans Jean de Léon, que les marchands qui traversent les déserts

d'Afrique, se voyant en même extrémité de soif, n'ont qu'un seul remède ; c'est que, tuant un de leurs chameaux, et tirant l'eau qui se trouve dans ses intestins, ils la partagent entre eux et la boivent. Ce qu'il dit ensuite d'un riche négociant qui, traversant un de ces déserts et pressé d'une soif extrême, acheta une tasse d'eau d'un voiturier qui était avec lui, la somme de dix mille ducats, montre la force de ce besoin ; cependant le négociant, et celui qui lui avait vendu son eau si cher, moururent également de soif, et l'on voit encore leur sépulture dans un désert, où le récit de leur aventure est gravé sur une grosse pierre. Pour nous, l'extrémité fut telle, qu'il ne nous resta plus que du bois du Brésil, plus sec que tout autre bois, que plusieurs néanmoins, dans leur désespoir, grugeaient entre leurs dents. Corguilleray Dupont, notre conducteur, en tenant un jour une pièce dans la bouche, me dit avec un grand soupir : *Hélas! Lery, mon ami, il m'est dû en France une somme de quatre mille francs, dont plût à dieu qu'ayant fait bonne quittance je tinsse maintenant un pain d'un sou et un seul verre de vin!* Quant à maître Richer, notre ministre, mort depuis peu à la Rochelle, le bon homme étant étendu de faiblesse pendant nos misères, dans sa petite cabine, ne pouvait même lever la tête pour prier Dieu, qu'il invoquait néanmoins, couché à plat comme il était. Je dirai ici, en passant, avoir non-seulement observé dans les autres, mais senti moi-même pendant les deux cruelles famines où j'ai passé,

que lorsque les corps sont atténués, la nature défaillante, et les sens aliénés par la dissipation des esprits, cette situation rend les hommes farouches jusqu'à les jeter dans une colère qu'on peut bien nommer une espèce de rage; et ce n'est pas sans cause que Dieu, menaçant son peuple de la famine, disait expressément que celui qui avait auparavant les choses cruelles en horreur, deviendrait alors si dénaturé, qu'en regardant son prochain et même sa propre femme et ses enfans, il désirerait d'en manger; car outre l'exemple du père et de la mère, qui mangèrent leur propre enfant au siége de Sancerre, et celui de quelques soldats qui, ayant commencé par manger les corps des ennemis tués par leurs armes, confessèrent ensuite que si la famine eût continué, ils étaient résolus de se jeter sur les vivans, nous étions d'une humeur si noire et si chagrine sur notre vaisseau, qu'à peine pouvions-nous nous parler l'un à l'autre sans nous fâcher, et même (Dieu veuille nous le pardonner!) sans nous jeter des œillades et des regards de travers, accompagnés de quelque mauvaise volonté de nous manger mutuellement.

» Le 15 et le 16 mai, il nous mourut encore deux matelots, sans autre maladie que l'épuisement causé par la faim. Nous en regrettâmes beaucoup un, nommé *Roleville*, qui nous encourageait par son naturel joyeux, et qui dans nos plus grands dangers de mer, comme dans nos plus grandes souffrances, disait toujours: *Mes amis, ce n'est rien.* Moi, qui avais eu part à cette famine inexprimable, pendant

laquelle tout ce qui pouvait être mangé l'avait été, je ne laissais pas d'avoir toujours secrètement gardé un perroquet que j'avais, aussi gros qu'une oie, prononçant aussi nettement qu'un homme ce que l'interprète, dont je le tenais, lui avait appris de la langue française et de celle des sauvages, et du plus charmant plumage. Le grand désir que j'avais d'en faire présent à M. l'amiral me l'avait fait tenir caché cinq ou six jours, sans avoir aucune nourriture à lui donner; mais il fut sacrifié comme les autres à la nécessité, sans compter la crainte qu'il ne me fût dérobé pendant la nuit. Je n'en jetai que les plumes : tout le reste, c'est-à-dire, non-seulement le corps, mais aussi tripes, pieds, ongles et bec crochu, soutint pendant quatre jours quelques amis et moi.

» Enfin Dieu nous tendant la main du port, fit la grâce à tant de misérables, étendus presque sans mouvement sur le tillac, d'arriver le 24 mai 1558 à la vue des terres de Bretagne. Nous avions été trompés tant de fois par le pilote, qu'à peine osâmes-nous prendre confiance aux premiers cris qui nous annoncèrent notre bonheur. Cependant nous sûmes bientôt que nous avions notre patrie devant les yeux. Après que nous en eûmes rendu grâces au ciel, le maître du navire nous avoua publiquement, que si notre situation eût duré seulement un jour de plus, il avait pris la résolution, non pas de nous faire tirer au sort (comme il est arrivé quatre ou cinq ans après dans un navire qui revenait de la Floride), mais

sans avertir personne, de tuer un d'entre nous, pour le faire servir de nourriture aux autres; ce qui me causa d'autant moins de frayeur, que malgré la maigreur extrême de mes compagnons, ce n'aurait pas été moi qu'il eût choisi pour première victime, s'il n'eût voulu manger seulement de la peau et des os.

» Nous nous trouvions peu éloignés de la Rochelle, où nos matelots avaient toujours souhaité de pouvoir décharger et vendre leur bois de Brésil. Le maître ayant fait mouiller à deux ou trois lieues de terre, prit la chaloupe avec Dupont et quelques autres, pour aller acheter des vivres à Hodierne, dont nous étions assez proche. Deux de nos compagnons qui partirent avec lui, ne se virent pas plutôt au rivage, que l'esprit troublé par le souvenir de leurs peines, et par la crainte d'y retomber, ils prirent la fuite sans attendre leur bagage, en protestant que jamais ils ne retourneraient au vaisseau.

» Entre plusieurs vaisseaux de guerre qui se trouvaient dans ce port, il y en avait un de Saint-Malo qui avait pris et emmené un navire espagnol revenant du Pérou, et chargé de bonnes marchandises, qu'on estimait plus de soixante mille ducats. Le bruit s'en étant divulgué par toute la France, il était arrivé à Blavet quantité de marchands parisiens, lyonnais et d'autres lieux pour en acheter. Ce fut un bonheur pour nous, car plusieurs d'entre eux se trouvant près de notre vaisseau lorsque nous en voulûmes descendre, non-seulement ils nous emmenèrent par-dessous les bras, comme gens qui ne pouvaient

encore se soutenir; mais apprenant ce que nous avions souffert de la famine, ils nous exhortèrent à nous garder de trop manger, et nous firent d'abord user peu à peu de bouillons de vieilles poulailles bien consommées, de lait de chèvre, et autres choses propres à nous élargir les boyaux, que nous avions tous fort rétrécis. Ceux qui suivirent ce conseil s'en trouvèrent bien. Quant aux matelots qui voulurent se rassasier dès le premier jour, je crois que de vingt échappés à la famine, plus de la moitié crevèrent et moururent subitement. De nous autres quinze, qui nous étions embarqués comme simples passagers, il n'en mourut pas un seul, ni sur terre, ni sur mer. A la vérité, n'ayant sauvé que la peau et les os, non-seulement on nous aurait pris pour des cadavres déterrés; mais aussitôt que nous eûmes commencé à respirer l'air de terre, nous sentîmes un tel dégoût pour toutes sortes de viandes, que moi particulièrement, lorsque je fus au logis, et que j'eus approché le nez du vin qu'on me présenta, je tombai à la renverse dans un état qui me fit croire prêt à rendre l'esprit. Cependant ayant été couché sur un lit, je dormis si bien cette première fois, que je ne me réveillai point avant le jour suivant.

» Après avoir pris quatre jours de repos à Blavet, nous nous rendîmes à Hennebon, petite ville qui n'en est qu'à deux lieues, où les médecins nous conseillèrent de nous faire traiter. Mais un bon régime n'empêcha point que la plupart ne devinssent enflés depuis la plante des pieds jusqu'au sommet de

la tête. Trois ou quatre seulement, entre lesquels je me compte, ne le furent que de la ceinture en bas. Nous eûmes tous un cours de ventre si opiniâtre, qu'il nous aurait ôté l'espérance de pouvoir jamais rien retenir, sans le secours d'un remède, dont je crois devoir la recette au public. C'est du lierre terrestre et du riz bien cuit, qu'il faut étouffer ensuite dans le même pot avec quantité de vieux draps à l'entour; on y jette ensuite des jaunes d'œufs, et le tout doit être mêlé ensemble dans un plat sur un réchaud. Ce mets, qu'on nous fit manger avec des cuillers comme de la bouillie, nous délivra tout d'un coup d'un mal qui n'aurait pu durer quelques jours de plus sans nous faire périr tous ».

Le Portugal continuait de jouir du Brésil depuis le règne d'Emmanuel, qui avait commencé à donner de la solidité aux premiers établissemens; mais cette couronne étant passée en 1581 sur la tête de Philippe II, roi d'Espagne, les guerres que ce prince eut à soutenir contre la France et l'Angleterre, et surtout contre les mécontens des Pays-Bas, qui formèrent sous son règne la république des Provinces-Unies, lui laissèrent peu de loisir pour s'occuper de ses acquisitions étrangères. D'un autre côté, ces nouveaux républicains, qu'il n'avait pu retenir dans sa dépendance, étaient encore trop faibles ou trop pressés de leurs affaires domestiques, pour entreprendre d'affaiblir l'ennemi de leur liberté par des conquêtes; mais ils firent de si grands progrès pendant les règnes de Philippe III et de Philippe IV,

qu'après avoir établi fort heureusement leur Compagnie des Indes orientales, ils se virent en état d'en former une des Indes occidentales, qui n'a pas cessé jusqu'aujourd'hui d'être une des principales branches de leur commerce.

Cette institution devint fatale aux Portugais dès son origine. Jacob Wilkens et l'Hermite, deux commandans des flottes hollandaises, commencèrent par courir les côtes de Portugal, et firent des prises qui augmentèrent leurs forces. Après cet essai, les Hollandais envoyèrent Wilkens au Brésil. Ils n'ignoraient point que ce pays, qui n'a guère moins de douze cents lieues de côtes, était naturellement riche et fertile. On a vu qu'il y avait peu de grandes maisons en Portugal qui n'y possédassent des terres. Les Brasiliens les plus voisins avaient été soumis par degrés. On y prenait peu de part aux guerres qui troublaient l'Europe; et si l'on n'excepte l'entreprise des Français, dont le souvenir commençait à s'éloigner, on y jouissait depuis long-temps d'une paix profonde. Aussi les gouverneurs ne s'y appliquaient-ils qu'au commerce, et les soldats étaient devenus marchands. Cependant quelques particuliers hollandais qui s'y étaient présentés pour la traite, avaient été fort bien reçus des Américains, parce que donnant les marchandises à bon marché, il y avait plus de profit à tirer d'eux que des Portugais. Ce commerce clandestin avait disposé tous les naturels du pays en leur faveur.

Telles étaient les conjonctures, lorsque Wilkens

parut dans la baie de Tous-les-Saints. Les Portugais songèrent moins à se défendre qu'à sauver la meilleur partie de leurs richesses. L'amiral hollandais se rendit maître de San-Salvador, capitale de cette grande région. Les Hollandais firent un butin inestimable dans la ville, et s'emparèrent en peu de jours de la plus grande capitaincrie du Brésil; mais les Portugais firent les plus grands efforts pour ressaisir leurs possessions. Elles furent long-temps disputées; enfin la nécessité de se réunir contre les Espagnols, leurs ennemis communs, engagea les deux nations à s'accorder, et le Brésil fut assuré aux Portugais en 1661, pour huit millions de florins.

Les Hollandais, chassés du Brésil, songèrent à se dédommager de leurs pertes par un autre établissement dans l'Amérique méridionale. Dès l'année 1640 les Français en avaient formé un sur la rivière de Surinam; mais les terres y étant marécageuses et malsaines, ils les abandonnèrent bientôt. L'Angleterre, qui s'en saisit, n'en fit guère plus de cas. Les Hollandais, dont la patrie n'est qu'un marais, s'en accommodèrent mieux, et Charles II n'eut pas de peine à s'en défaire en leur faveur vers l'année 1668. Il semble que la nation hollandaise soit née pour faire valoir des marais, où les autres peuples ne trouvent qu'un terroir ingrat et des fonds stériles. Elle a trouvé sur les bords de la rivière de Surinam une terre humide et bourbeuse, où elle n'a pas laissé de bâtir un fort nommé *Zélandia*, proche du bourg de Paramaribo, et cette colonie, accrue par des

Français réfugiés, est devenue florissante. Elle appartient à différentes Sociétés, dont la Compagnie des Indes occidentales fait partie. Quelques particuliers ont commencé des habitations sur la Berbice, à l'ouest de Surinam; mais ces établissemens ont été moins encouragés, et n'ont pas fait les mêmes progrès.

La même Compagnie qui avait fait la conquête du Brésil, possède encore au nord de la côte de Vénézuéla, trois îles, de celles qu'on nomme sous le vent. La principale est *Curaçao*, qui se prononce *Curaço;* les deux autres sont *Bonnaire* et *Oruba.*

CHAPITRE II.

Description du Brésil.

C'est aux guerres presque continuelles que les Portugais ont eu à soutenir contre les habitans naturels du Brésil, qu'on attribue l'éloignement qu'ils ont toujours eu pour s'établir dans l'intérieur des terres. La plupart de leurs colonies, leurs villes et leurs forts, sont situés le long du rivage à des distances inégales, et souvent assez considérables.

Oliveira compte quatorze capitaineries, à commencer depuis Para, c'est-à-dire presque sous l'équateur, jusqu'au 35e degré de latitude australe; et, suivant la côte dans tous ses détours, il fait monter

cet espace à plus de mille et quarante lieues. Qu'on lui donne, ajoute-t-il, le nom de *Brésil* ou tout autre nom, il comprend quatorze capitaineries, qui sont *Para*, *Maragnan*, *Ciara*, *Rio-Grande*, *Paraïba*, *Tamaraca*, *Fernambuc*, *Serégipé*, *Bahia*, *Ilhéos*, *Spiritu-Santo*, *Porto-Seguro*, *Rio de Janéiro* et *Saint-Vincent;* six desquelles appartiennent à des seigneurs particuliers, qui les ont conquises par les armes, et les huit autres au roi.

La province de *Saint-Vincent*, qui est la plus méridionale, commence, suivant Oliveira, au fleuve qu'on a décrit sous le nom de *Rio de la Plata;* mais ses limites paraissent incertaines et mal expliquées. Un ancien missionnaire en parle dans ces termes : « La ville de cette capitainerie est située dans un petit golfe, par les 24 degrés de latitude australe, à quarante lieues au sud de la ville de Rio-Janéiro. Sept ou huit Jésuites qui y font leur séjour, s'emploient avec beaucoup de peine et de zèle au salut des Américains qui sont répandus aux environs de plusieurs villages. Ils pénètrent souvent dans l'intérieur du pays, surtout dans celui des Cariges, qui sont à quatre-vingts lieues au sud de la ville de Saint-Vincent, et qui ne s'étendent pas moins de deux cents lieues sur cette côte, jusqu'aux bords de Rio de la Plata. De tous les habitans du Brésil, ce sont les plus policés ; ils se couvrent le corps de peaux de bêtes ; la plupart sont d'une belle taille, et le disputent en blancheur aux Européens. On leur a toujours trouvé beaucoup de bonne foi

dans le commerce ; mais la crainte de l'esclavage, pour lequel ils se voient quelquefois enlevés par les Portugais, leur ôte la hardiesse de s'approcher de Saint-Vincent. On observe que, par un juste jugement de Dieu, les colonies qui traitent ces malheureux Américains avec cruauté, décroissent de jour en jour ; au lieu que celles qui se conduisent plus humainement, prospèrent d'une manière sensible ».

Stadius donne le nom de *Tupinikinses* aux Brasiliens de cette capitainerie qui ont reconnu la domination des Portugais. « Ils habitent, dit-il, les montagnes à plus de quatre-vingts lieues dans les terres, et ne laissent pas de s'étendre d'environ quarante lieues sur la côte. Leurs voisins, au sud, sont les Cariges ; du côté du nord, ils ont les Topinambous, nation farouche, qui a toujours détesté les Portugais ». Les missionnaires établis dans ces quartiers, parlent d'un peuple barbare qu'ils nomment les *Miramumins*, dont les Portugais ont eu beaucoup à souffrir, mais presque toujours par leur propre faute ; il n'y avait point d'artifices et de violence qu'ils n'employassent continuellement pour y faire des esclaves, jusqu'à se déguiser souvent sous des habits de Jésuites, avec des armes cachées sous leurs robes.

La ville de Saint-Paul est située sur une colline d'environ cent cinquante pas de haut, du pied de laquelle sortent deux ruisseaux : l'un du côté du sud, l'autre de celui de l'ouest ; qui, mêlant bientôt leurs eaux, vont se jeter aussi dans l'Injambi. On a de la

ville une vue charmante au sud, à l'est et au nord sur des plaines sans bornes; à l'ouest, sur de fort grandes forêts. Elle contient une centaine de maisons, une église paroissiale, deux monastères, l'un de Bénédictins, l'autre de Carmélites; et un collége de Jésuites. Le commerce n'y consiste qu'en bestiaux et en fruits de la terre, surtout en froment, dont le seul défaut est de manquer de couleur : la nature n'a refusé à ce canton que de l'huile, du sel et du vin. L'air, rafraîchi par celui qui descend des montagnes, n'y est jamais d'une excessive chaleur : l'hiver y est assez froid, et quelquefois même accompagné d'un peu de glace.

Le fleuve Injambi coule au nord de Saint-Jean, à près d'une lieue de la ville; il est fort poissonneux, assez large, et capable de porter des bâtimens médiocres; sa source est au levant de la ville, dans les montagnes de Pernapiacaba, d'où il descend à l'ouest : la saison des pluies le fait quelquefois sortir de ses bornes, jusqu'à couvrir tous les champs voisins. Au nord du fleuve, les montagnes s'étendent de trente ou quarante lieues en longueur, entre l'est et l'ouest, et de dix ou quelquefois quinze en largeur. Elles renferment plusieurs mines d'or qui s'y trouvent en grains et en poudre, et communément de vingt-deux carats.

On donne le second rang à la capitainerie de *Rio-Janéiro*, ou rivière de Janvier, que Dias de Solis, à qui l'on en attribue la découverte en 1525, met à 22 degrés 20 minutes de latitude australe. Après la

retraite des Français, qui furent dépossédés en 1558, par Emmanuel de Sa, les Portugais y bâtirent une ville du côté méridional du fleuve, sur une petite baie qui forme un demi-cercle, à deux milles de la mer, dans un lieu plat, mais entre deux montagnes d'une pente fort douce : sa longueur dans cette situation, est d'une demi-heure de chemin, tandis qu'en largeur, à peine contient-elle dix ou douze maisons. Les rues n'en étaient point encore pavées vers le milieu du dernier siècle ; elle n'avait encore ni portes ni murs : mais elle était défendue par quatre forts, dont le premier s'offrait, du côté de l'est, sur un roc fort élevé; le second, dans une île ou un rocher de la forme d'un pain de sucre, à peu de distance de la partie occidentale de la côte ; le troisième, au sud de la ville, et le quatrième au nord. La ville d'ailleurs est comme divisée en trois parties, dont la première et la plus haute contient l'église principale et le collége des Jésuites; la seconde, un peu basse, se nomme *Barrio de San-Antonio ;* et la troisième s'étend sur le rivage même de la baie, depuis le fort intérieur jusqu'aux murs d'un monastère de l'ordre de saint Benoît. Le P. Jarric nous apprend que c'est le roi Sébastien qui a bâti le collége de Rio-Janéiro, comme la plupart de ceux du Brésil.

La troisième capitainerie du Brésil, nommée *Spiritu-Santo*, est située par les 20 degrés de latitude australe, à soixante lieues au nord de Rio-Janéiro, et cinquante au sud de Porto-Séguro. On n'y

compte guère plus de deux cents familles portugaises, dans deux villes, dont l'une porte, comme sa baie ou son port, le nom de *Spiritu-Santo.* Laët parle d'un petit fort, assez mal muni, qui se présente à droite en entrant dans le bassin du port.

On vante cette province comme la partie la plus fertile du Brésil : il n'y manque rien de ce qui est nécessaire à la vie ; la chasse y fournit toutes sortes d'animaux ; les rivières, une quantité incroyable de poisson ; et les terres, arrosées des plus belles eaux du monde, ne refusent rien au travail de ceux qui les cultivent. Ses anciens peuples, qui se nommaient *Margajats*, ont été long-temps mortels ennemis des Portugais ; mais s'étant apprivoisés par degrés, ils ont fait avec eux des alliances que le temps a confirmées.

Porto-Séguro, quatrième capitainerie du Brésil, conserve le nom qu'il reçut d'Alvarèz Cabral, lorsqu'il descendit le premier sur cette côte. Il est à trente lieues au sud de ce qu'on nomme le gouvernement des îles, à cinquante au nord de Spiritu-Santo, et par les 16 degrés 30 minutes de latitude australe. On donne à cette province trois villes portugaises : San-Amaro, Santa-Cruz et Porto-Séguro ; mais toutes fort mal peuplées.

Cette capitainerie appartient au duc d'Aveyro, et le commerce de ses habitans portugais consiste à porter par mer, aux autres provinces du Brésil, des vivres de toute espèce, que leurs terres produisent avec une extrême abondance. C'est à peu de dis-

tance de cette côte que commencent les fameux écueils qui se nomment *abrolhos*, et qui, s'étendant fort loin en mer, sans qu'on en ait encore pu fixer les bornes, font la terreur des pilotes, surtout dans les navigations aux Indes orientales. On y a découvert néanmoins plusieurs canaux par lesquels on trouve un passage, mais avec un danger qui demande toujours les plus grandes précautions. À six ou sept lieues du continent, on rencontre, près de ces écueils, quatre petites îles que les Portugais nomment *Monte de Piedhras*, *Ilha-Seca*, *Ilha-dos Passeros*, et *Ilha-de-Meo*. Les deux premières sont extérieures et laissent à leur ouest un canal navigable; les deux autres, qui sont intérieures, peuvent être rangées des deux côtés, mais avec une extrême attention. En général, les écueils nommés abrolhos sont couverts de mer haute, ou ne passent point la surface des flots : de mer basse on découvre leurs pointes; ce qui diminue beaucoup le danger pendant le jour, surtout lorsque les vagues s'y brisent assez pour servir d'avertissement aux navigateurs. L'eau d'ailleurs est toujours fort haute alentour.

Les Hollandais qui visitèrent la côte de Porto-Séguro, et qui pénétrèrent même dans le continent, n'y trouvèrent que de vastes solitudes, des terres presque impénétrables, et des fleuves extrêmement poissonneux. Le P. Jarric lui donne cinquante lieues au nord, jusqu'à la baie de Tous-les-Saints, et vingt jusqu'à Ilhéos; il y compte aux environs de

la ville onze bourgs ou villages d'Américains convertis, ce qui n'a point empêché, dit-il, qu'elle n'ait tant souffert de la barbarie d'une nation sauvage, nommée les *Guaymurs*, qu'il y reste à peine vingt familles exposées sans cesse aux mêmes incursions, et quelquefois réduites à vivre d'herbes et de racines, dans un pays dont on vient de vanter la fertilité. La même raison a fait abandonner San-Amaro, quoique cette ville tirât beaucoup d'avantages de cinq moulins à sucre qu'elle avait fait construire. Les Guaymurs ayant déjà dévoré la plus grande partie des ouvriers et des domestiques, il ne resta aux maîtres que le parti de la fuite.

La capitainerie qu'on nomme *Ilhéos*, tire ce nom de plusieurs îles qui couvrent l'entrée d'une baie où sa principale ville est située. Elle est à trente lieues au nord de Porto-Séguro; sa latitude, suivant Herréra, est par les 15 degrés 40 minutes; et suivant les cartes marines, 15 degrés 15 minutes. Cette colonie renferme environ deux cents familles portugaises; d'autres ne lui en donnent pas plus de cent cinquante : elle appartenait dans l'origine à un Portugais nommé *Lucas Giraldo*. Une rivière médiocre qui traverse la ville, offre plusieurs moulins à sucre. La principale occupation des habitans est l'agriculture, dont ils transportent les fruits sur de petites barques à Fernambuc, et dans quelques autres lieux.

A sept lieues de la ville, dans l'intérieur des terres, on rencontre un lac d'eau potable, long et

large de trois lieues, profond de quinze brasses, d'où sort une rivière, mais par des canaux si étroits qu'à peine un canot y peut passer. Les eaux du lac ne laissent pas de s'enfler comme celles de la mer, lorsqu'elles sont agitées par le vent. Le poisson, dont il nourrit différentes espèces, y est excellent, et d'une singulière grosseur, surtout les manatées ou lamentins dont on a pris plusieurs qui pesaient quarante arrobes, c'est-à-dire, environ mille livres de France : les caïmans et les requins y sont aussi monstrueux. On trouve dans cette province des arbres dont la moindre incision fait découler un baume auquel on attribue de merveilleuses vertus. Le pays voisin de celui d'Ilhéos s'est peuplé, depuis l'arrivée des Portugais, d'une nation barbare chassée apparemment de ses propres terres, et plus blanche que le commun des Américains, mais si belliqueuse et si cruelle, que la colonie en a toujours eu beaucoup à souffrir. On remarque que ces sauvages, soit par un ancien usage, ou parce qu'ayant perdu leur patrie ils dédaignent de se faire de nouveaux établissemens, n'habitent jamais deux jours dans le même lieu; et qu'errant dans les champs et les forêts, ils n'ont point d'autre lit que la terre. Leurs arcs sont massifs, et leurs flèches d'une longueur extraordinaire.

On compte, pour sixième capitainerie, celle qui porte le nom de *Bahia de Todos Santos*, Baie de Tous-les-Saints, ou de *Bahia*, *Baie* par excellence, à cause de sa situation sur une fort grande baie. Elle est à trente lieues d'Ilhéos, au nord; et à

cent lieues de Fernambuc au sud, par les 13 degrés de latitude australe. La baie n'a pas plus de deux lieues et demie de large; mais elle se divise en plusieurs anses, qui la font pénétrer jusqu'à plus de quatorze lieues dans les terres, pour l'extrême avantage des habitans. Elle contient quantité d'îles, grandes et petites. Trois fleuves de la même grandeur, nommés le *Pitange*, le *Gérésipe*, et le *Gachocira*, y descendent de l'intérieur des terres. On se dispense d'en nommer plusieurs petits.

La principale ville de cette capitainerie est San-Salvador, dont on a déjà parlé.

Le Brésil n'a point de province plus riche et plus peuplée que celle de Bahia. Aussi la ville de Saint-Sauveur est-elle le séjour du gouverneur-général, de l'évêque, de l'auditeur, et de tous les officiers du gouvernement.

Sérégipe, sixième capitainerie du Brésil, est située par les 11 degrés de latitude méridionale. Sa capitale a un port, à l'embouchure de la rivière de Vazabaris.

Fernambuc, septième capitainerie du Brésil, est à cent lieues de Bahia au nord, et n'est qu'à cinq de Tamaraca au sud; distance qui ne doit être entendue que des villes capitales, car les limites des capitaineries se touchent. Oliveira nous apprend que celle de Fernambuc eut pour premier seigneur Edouard d'Albuquerque. Il lui donne une vaste étendue. Depuis Olinde, elle s'étend au sud d'environ quarante lieues, jusqu'au fleuve Saint-François. Au

nord de ce fleuve, est située la ville d'Alagoa, où deux rivières se joignent pour se rendre dans l'Océan. Tout le pays est riche en moulins à sucre.

Laët observe ici, sur le témoignage d'un Hollandais qui avait passé plusieurs années au Brésil, que les Portugais tiraient alors tous les ans plus de quarante mille caisses de sucre, des seules capitaineries de Fernambuc, de Tamaraca et de Paraïba, jusqu'à Rio-grande, ce qui ne le surprend point, dit-il, parce qu'il savait d'ailleurs qu'on comptait plus de cent moulins dans la capitainerie de Fernambuc. Il ajoute, sur les mêmes lumières, que les grands moulins emploient quinze ou vingt Portugais et cent Nègres; les médiocres, huit ou dix Portugais et cinquante Nègres; les moindres, cinq ou six Portugais et vingt Nègres. Des grands moulins, on tirait annuellement sept ou huit milles arrobes de sucre, quatre ou cinq mille des médiocres, et trois des petits. Les vaisseaux ordinaires qui partaient du Brésil avec ce sucre, en payaient au roi dix pour cent, suivant Oliveira, et cinq de plus en arrivant dans les terres de Portugal; mais les seigneurs du moulin, qui le transportaient à leurs propres frais, étaient exempts du cinquième. Le bois de teinture appartenait au roi, ou à ceux qui achetaient de lui le droit d'en couper, et les vaisseaux qui servaient au transport, étaient obligés, suivant leur grandeur, d'en prendre un certain poids pour Sa Majesté.

Olinde est une ville célèbre, non-seulement par

sa situation et sa grandeur, mais encore plus par la conquête que les Hollandais en firent le 10 février 1630, et par la possession qu'ils en conservèrent pendant quelques années. Elle est bâtie dans un lieu élevé du rivage de la mer, et renferme plusieurs collines dans son enceinte. Sa situation est si bizarre, que toute l'industrie humaine ne pourrait la fortifier.

Le port est petit et peu commode. D'ailleurs, il est tellement fermé par une chaîne de rochers et de bancs, dont cette côte est bordée dans une grande étendue, que les grands vaisseaux marchands n'y peuvent entrer que par un canal étroit, et le bassin, qui reçoit une petite rivière, est éloigné de plus d'une lieue de la ville. Mais il a sur ses bords un village, ou une espèce de faubourg dans lequel on a bâti des magasins pour le sucre et les autres marchandises, avec un petit fort, à l'entrée même du canal, que les Portugais ont élevé sur le roc, depuis l'insulte qu'ils reçurent des Anglais à la fin du seizième siècle, sous la conduite du capitaine Lancastre, et ce fort, joint à la disposition naturelle des lieux, rend l'accès du port presque inaccessible.

Tamaraca, huitième capitainerie du Brésil, passe pour la plus ancienne, quoique le voisinage de Fernambuc et de Paraïba l'ait fait tomber dans l'obscurité. Elle tire son nom de l'île de Tamaraca ou Tamarica, qui est séparée du continent par un canal fort étroit, et dont la longueur est d'environ trois lieues sur deux de large.

Cette île, qui n'est qu'à cinq milles d'Olinde, a au sud un assez bon port, dans lequel on entre par un canal, qui n'a jamais moins de quinze ou seize palmes d'eau. Il est défendu par un fort portugais, situé sur une haute colline et de très-difficile accès.

L'île de Tamaraca et la partie du continent qui porte son nom, appartiennent aux comtes de Monsanto, qui en tirent annuellement un revenu de trois mille ducats, par les moulins à sucre qu'ils ont particulièrement sur le fleuve de Govana, et dans les cantons d'Aracipé et de Paratibé.

La capitainerie de Paraïba doit son origine aux Français. Les Portugais, après les en avoir chassés en 1584, y bâtirent une ville et quelques bourgs, dont les habitans s'emploient à la culture du sucre. On prétend qu'ils en recueillent chaque année environ cent cinquante mille arrobes.

Tout le terroir est d'une extrême fertilité, et n'est pas sans agrémens. On y trouve en plusieurs endroits, du bois de teinture et même quelques mines d'argent, surtout dans un canton que les Américains nomment *Tayouba*. Ceux qui habitent cette partie du continent s'appellent *Petivarés*.

Le fleuve que les Portugais nomment *Rio-grande*, porte le nom de *Poteingi* chez les Brasiliens. Son embouchure est par 5 degrés 30 minutes de latitude australe. L'entrée en est difficile; mais dans l'intérieur il est agréable et d'une navigation facile. Le pays d'alentour est la dixième capitainerie du Brésil.

Elle ne contient pas un grand nombre de Portu-

gais : il consiste en soixante ou quatre-vingts hommes, qui composent la garnison du fort, et quelques autres qui habitent un village voisin, pour cultiver les cannes à sucre et nourrir les bestiaux. Les Américains y sont aussi fort rares. La plupart ont été détruits par les Portugais, et le reste s'est retiré chez les Tapuyras.

Ciara qu'Oliveira compte entre les capitaineries portugaises, a néanmoins peu d'habitans de cette nation. Ils y ont construit un fort au pied d'une montagne, du côté droit du port, qui n'est pas capable de recevoir de grands bâtimens. Une petite rivière qui s'y jette est la seule qu'on rencontre dans l'espace de trois milles. Au-dessous du fort, les Portugais ont une douzaine de maisons, entre lesquelles on distingue celle de leur gouverneur. On ne donne pas plus de dix ou douze lieues de circuit à cette petite province. Deux ou trois navires qui y abordent tous les ans, en tirent diverses marchandises, telles que du chanvre, du cristal, quelques pierres précieuses, et plusieurs espèces de bois. Les cannes à sucre y croissent volontiers. Le pays intérieur est habité par des barbares, dont on prétend que le chef a plusieurs autres petits rois dans sa dépendance.

La capitainerie qu'on nomme *Maragnan* est une grande baie devant laquelle est située l'île de même nom, et qui reçoit trois fleuves descendus du midi droit au nord, derrière les provinces portugaises du Brésil. Oliveira range l'île et cette partie

de la côte entre les provinces du Brésil septentrional.

La baie devant laquelle est située l'île de Maragnan s'ouvre entre deux pointes, et s'enfonce d'environ vingt-cinq milles dans le continent. Elle n'en a guère moins de l'autre côté, vers le fond. Du côté de l'est, elle est fermée d'abord par une petite île, que les Américains nomment *Upaonmici*, et dont les Français ont changé le nom en celui d'*îlette Sainte-Anne*. Quelques lieues plus loin, on rencontre la grande île de Maragnan, qui n'a pas moins d'environ quarante-cinq milles de circuit, et qui est située à deux degrés trente minutes au sud de l'équateur.

Du fond de la baie sortent, vers cette île, trois beaux fleuves, qui viennent la ceindre de toutes parts; de sorte que, d'un côté, elle n'est qu'à cinq ou six milles du continent, d'un autre à deux ou trois, et plus ou moins par ses autres faces. Le plus grand et le plus oriental des trois fleuves se nomme *Mounin;* et sa largeur, à l'embouchure, est d'un quart de mille. Il ne prend pas sa source à plus de cinquante milles du rivage. Le second, ou celui du milieu, s'appelle *Taboucourou*, et descend par un cours de plus de cinq cents milles. Son embouchure est large d'un demi-mille. Le troisième, qui est l'occidental, se nomme *Miary*. Il a cinq ou six milles de largeur à son embouchure, et l'opinion commune est qu'il prend sa source sous le tropique même du capricorne. Ce pays a d'autres rivières, telles que

le *Pinaré*, qui, ayant reçu le *Maracou*, tombe dans Miary, à soixante ou quatre-vingts milles de son embouchure; et l'*Ouaicou*, qui sort des forêts pour se jeter aussi dans le Miary; ce qui augmente beaucoup la rapidité de ce fleuve. Le Taboucourou n'est guère moins rapide, surtout vers son embouchure, après avoir été resserré par deux rochers. Les grands flots, causés par ces deux fleuves, rendent l'accès de l'île de Maragnan fort difficile; sans compter qu'en dehors, c'est-à-dire, vers la mer, elle est environnée de sables et d'écueils qui donnent beaucoup d'embarras aux pilotes. C'est néanmoins comme la clef de toute cette province, dont la côte, à l'est comme à l'ouest, est bordée de basses et de monticules de sable encore plus dangereux. Depuis le cap de la Tortue jusqu'à celui des Arbres secs, nom d'origine française, ces écueils s'étendent de quatre ou cinq milles en mer, quelquefois plus. On fait la même peinture de toute la côte, depuis le cap de Tapouytapère, qui forme la baie à l'occident, jusqu'au grand fleuve des Amazones : c'est-à-dire, qu'elle est masquée par une infinité d'îlots et de sables, et que le rivage même est couvert de mangliers si épais, que vu la nature du terrain, où les traces des pieds disparaissent aussitôt, il est impossible d'y pénétrer.

Tous les environs de l'île et de la baie de Maragnan étant tels qu'on les représente, on n'y a découvert que deux passages: l'un entre le cap des Arbres secs et l'îlette Sainte-Anne, qui n'est pas même sans danger pour ceux qui le connaissent le mieux; les

grands vaisseaux ne peuvent passer au-delà de cette petite île, et les petits sont les seuls qui se hasardent jusqu'à la grande. Le second passage est de l'autre côté de Sainte-Anne, il peut recevoir les grands vaisseaux; mais comme ce n'est qu'en certains temps, et jamais sans quelque danger, on ne saurait apporter trop de précaution au choix des pilotes.

Les Américains qui habitent la grande île de Maragnan, nomment leurs habitations *oc* ou *tave:* elles sont composées de quatre longs édifices qui forment un carré avec une grande cour au milieu. Chaque côté est ordinairement long de deux cents pieds; mais dans quelques-unes, il en a jusqu'à cinq cents. Leur largeur est de vingt ou trente pieds. Ce sont de grands troncs d'arbres, dont les intervalles sont remplis par des branches entrelacées; et du pied jusqu'au sommet, tout est revêtu de feuilles de palmier. On y voit plusieurs centaines d'Américains qui vivent paisiblement sous le même toit. L'île contient vingt-sept bourgs ou villages de cette forme; et l'évaluation des principaux fit juger aux Français qu'elle n'avait pas moins de dix ou douze mille habitans.

Le ciel est ordinairement pur et serein dans cette île. On n'y sent presque aucun froid. La sécheresse n'y est point immodérée, comme le brouillard n'y est jamais épais, ni les vapeurs nuisibles à la santé. On n'y connaît point les tempêtes ni les tourbillons de vent. Il n'y est jamais tombé de grêle, ni de

neige. Le tonnerre y est très-rare, ou ne se fait guère entendre que dans la saison des pluies. On y voit assez souvent des éclairs vers le soir, et le matin même, tandis que l'air est le plus serein. Lorsque le soleil retourne du tropique du capricorne vers celui du cancer, il chasse des pluies devant lui dans toutes ces régions, quarante jours au plus avant que d'arriver à leur zénith; ensuite, aussitôt qu'il a passé, on éprouve, pendant deux ou trois mois, des pluies continuelles, suivant la différence des climats. Dans l'île de Maragnan, il pleut depuis la fin de février jusqu'au commencement ou vers le milieu de juin. Après le solstice d'été, lorsque le soleil revient vers le tropique du capricorne, les vents d'est, qui se nomment brises, commencent à se lever, et se fortifient à mesure qu'il s'approche du zénith, comme ils s'affaiblissent à mesure qu'il s'en éloigne. Ils se lèvent ordinairement après le crépuscule, c'est-à-dire à sept ou huit heures du matin, et leur violence augmente à proportion qu'il monte sur l'horison. L'après-midi, ils perdent insensiblement leur force; et le soir ils cessent tout-à-fait de souffler. Dans l'île et dans le continent voisin, on ne sent point d'autre vent que celui d'est, qui rafraîchit l'air, et le rend fort sain. A si peu de distance de l'équateur, les jours et les nuits sont égaux, la température presque toujours la même, et l'on aurait peine à trouver un pays dont le climat soit plus agréable.

Quoique l'île soit environnée d'eau de mer, elle

n'en abonde pas moins en sources d'eau douce, la plus pure et la plus saine, d'où se forment plusieurs ruisseaux qui l'arrosent. Aussi la terre y est-elle si fertile, que, sans secours et sans repos, elle produit en trois mois une abondante moisson de maïs, avec toutes sortes de fruits, de légumes et de racines à proportion. Les marchandises qu'elle peut d'ailleurs fournir, sont du bois de teinture, du safran, du chanvre, cette teinture rouge qu'on nomme *rocou*, quelques espèces de laque, du baume que le P. Claude compare à celui de la Mecque, d'excellent tabac, et cette sorte de poivre que les Américains nomment *axi*. Ceux qui ont observé les qualités du terroir, le croient propre à porter des cannes à sucre. On trouve souvent de l'ambre gris sur les côtes; et dans les cailloux, une sorte de cristal blanc et rougeâtre, plus dur que ce qu'on nomme les pierres d'Alençon. L'île n'est pas non plus sans d'autres pierres précieuses, puisque les habitans en tirent celles qu'ils portent aux lèvres, et qu'ils ont l'art de polir eux-mêmes. Ils sont bien pourvus aussi de pierres à bâtir, quoiqu'ils n'en fassent aucun usage, d'argile pour faire des briques de ciment et de chaux. Enfin cette île n'ayant ni de trop hautes montagnes, ni des plaines trop vastes, et se trouvant partout aussi riche en bois qu'en eau, elle peut passer pour un des plus beaux séjours du monde. Ses animaux et ses plantes sont peu différens de ceux du continent.

Après avoir suivi la côte jusqu'au Para, dernière capitainerie portugaise, en allant du sud au nord, il

nous reste à recueillir ce qu'on trouve de plus clair et de plus certain sur l'intérieur du Brésil. Corréal, qui fit un séjour de cinq ans dans les terres portugaises, depuis 1684 jusqu'en 1690, raconte qu'étant à la baie de Tous-les-Saints, il fut employé avec distinction sur quelques barques qu'on envoyait à Saint-Vincent pour y porter des provisions, ce qui lui donna occasion de s'instruire assez particulièrement de l'état de cette province. Santos, qui en est la capitale, est une petite ville maritime, qui lui parut très-bien située. Dans toute l'Amérique, il n'y a point de port qui puisse être mieux fortifié, ni qui soit plus propre à contenir de gros vaisseaux. La colonie était alors composée de trois ou quatre cents Portugais, métis, mariés la plupart à des Américaines converties, et gouvernés par des prêtres ou des religieux qui possèdent toutes les richesses du pays. Ils ont un grand nombre d'esclaves et d'Américains tributaires, qu'ils obligent de leur fournir une certaine quantité d'argent des mines qui sont entre Santos et Saint-Paul. Ces riches ecclésiastiques songent peu à l'instruction de leurs sujets. Corréal regarde les habitans de Santos comme les plus ignorans de toute l'Amérique. « Un d'entre eux lui demanda s'il y avait des Américains en Europe, et si les hommes y étaient faits comme au Brésil. La conversation étant tombée sur la position du Brésil et du Portugal, qui fait que l'un de ces deux pays a l'été lorsqu'on a l'hiver dans l'autre, et qu'il est nuit ici lorsqu'il est jour au Brésil, Corréal ne put

persuader à personne qu'il parlât sérieusement. Son embarras augmenta beaucoup, par une indiscrétion qui le fit parler des Anglais, parmi lesquels il avait servi. On lui demanda vingt fois s'il n'était pas hérétique, et ceux qui l'avaient entendu apportèrent de l'eau-bénite, dont ils arrosèrent le lieu où il était avec eux ».

Il ne vit point la ville de Saint-Paul, qui est à plus de douze lieues de Santos dans les terres, enfermée de tous côtés par des montagnes inaccessibles, et par la grande forêt de Pernaçabiaba; mais il fut bien informé de ce qu'il n'avait su jusqu'alors que par des témoignages incertains. « C'est une espèce de république, composée dans son origine d'un mélange d'habitans sans foi et sans loi, que la nécessité de se conserver a forcés de prendre une forme de gouvernement. Il s'y trouve des fugitifs de tous les ordres et de toutes les nations; des prêtres, des religieux, des soldats, des artisans, des Portugais, des Espagnols, des Créoles, des Métis, des Cariboc̃ts, qui sont des Américains nés d'un Brasilien et d'une Négresse, et des Mulâtres ». Elle ne consistait d'abord qu'en une centaine de familles, qui pouvaient monter à trois ou quatre cents personnes, en y comprenant les esclaves et quelques Brasiliens des cantons voisins. Dans l'espace de quinze ou vingt ans, elle s'accrut de dix ou douze fois ce nombre. Les Paulistes, c'est le seul nom que l'auteur leur donne, prennent la qualité de peuple libre, et ne donnent pas d'autre marque de dépen-

dance aux Portugais qu'un tribut annuel du quint de l'or qu'ils tirent de leur propre fond : on prétend qu'il monte à huit cents marcs. C'est la tyrannie des gouverneurs qui a donné naissance à cette petite société. Elle est si jalouse de sa liberté, qu'elle ferme l'entrée de ses terres aux étrangers, s'ils ne se présentent dans le dessein de s'y établir. Alors on les assujettit à de longues épreuves, autant pour s'assurer qu'ils ne sont pas des espions et des traîtres, que pour connaître à quoi ils peuvent être employés. Lorsqu'on se croit sûr de leurs dispositions, on leur fait faire de pénibles courses, dans lesquelles ils sont obligés d'enlever chacun deux Américains, qu'ils doivent amener pour l'esclavage, et qui sont employés au travail des mines ou de l'agriculture. Si l'on ne soutient pas l'examen, ou si l'on est soupçonné de quelque perfidie, on est tué sans pitié. La permission de se retirer ne s'accorde pas plus aisément à ceux qui se lassent de cette contrainte. Chaque fois qu'ils envoient payer le tribut, ils font déclarer que le devoir et la crainte n'y ont aucune part, et que leur unique motif est un ancien sentiment de respect pour le roi de Portugal. On assure qu'ayant quantité de mines d'or et d'argent, ce qu'ils payent aux officiers du roi est fort éloigné d'en être le quint. Les gouverneurs portugais en sont convaincus ; mais comment forcer une troupe de brigands qui sont environnés de rochers inaccessibles, et qui ajoutent sans cesse de nouvelles défenses aux passages qu'ils ne croient pas assez fortifiés par la

nature! Ils ne marchent qu'en corps, armés de flèches et d'armes à feu. On ignore s'ils ont l'art de faire des fusils, mais il est certain qu'ils n'en ont jamais manqué. Corréal juge que, respectant peu les voyageurs qui s'écartent, et recevant quantité de Nègres fugitifs, ils amassent des armes à feu par cette voie. Ils font des courses de quatre ou cinq cents lieues dans l'intérieur des terres, entre la rivière de la Plata et des Amazones : quelquefois même ils ont eu l'audace de traverser le Brésil. On a su que les Jésuites du Paraguay avaient fait divers efforts pour s'introduire dans les terres des Paulistes; mais que, soit par défiance de leurs vues ou par indifférence pour la religion, ces indociles brigands s'étaient obstinés à les rejeter.

Le témoignage de Corréal se trouve ici confirmé par celui des missionnaires; mais quoique leurs récits se ressemblent pour le fond, il y a d'autres lumières à tirer des observations du P. Loçano. « Les Portugais, dit-il, après avoir bâti la ville de Saint-Vincent sur le bord de la mer, avaient envoyé de là quelques colonies dans les terres. Elles y fondèrent des villes, dont une des plus célèbres est celle de Saint-Paul, qui fut bâtie dans un canton nommé *Piratininga* par les naturels du pays, d'où elle prit le surnom de *Piratiningue*. Peu de temps après sa fondation, le P. Emmanuel de Nobrega, qui avait été envoyé au Brésil par saint Ignace, pour y être le premier supérieur provincial de sa Compagnie, ayant jugé cette petite ville avantageusement placée

pour y former une nombreuse église de Brasiliens, qu'il se flattait d'y trouver plus dociles que vers le rivage de la mer, y transféra le collége de Saint-Vincent. Comme il y était arrivé la veille du jour où l'on célèbre la conversion de saint Paul, en 1554, il dédia l'église du nouveau collége à cet apôtre, dont le nom est devenu ensuite celui de la ville.

» Ses habitans se maintinrent quelque temps dans la piétié, et les Américains du canton, protégés par les Jésuites, qui les faisaient traiter humainement, embrassaient le Christianisme à l'envi; mais cette ferveur dura peu, et la colonie portugaise de Saint-Paul de Piratiningue, dont les missionnaires avaient espéré toute sorte de secours, devint bientôt leur plus grand obstacle. La première source du mal fut une autre colonie voisine de Saint-Paul, où le sang portugais était fort mêlé avec celui des Brasiliens. Cet exemple fut contagieux pour Saint-Paul; et par degrés il sortit, du mélange des deux sangs, une génération perverse, dont les désordres furent poussés si loin, qu'ils firent donner à ces métis le nom de *Mamelus*, pour exprimer apparemment leur ressemblance avec ces anciens brigands d'Egypte.

» Les efforts des gouverneurs, des magistrats et des supérieurs ecclésiastiques, ne purent empêcher que la dissolution ne devînt générale, et les Mamelus secouèrent enfin le joug des lois divines et humaines. Des bandits de diverses nations, portugais, espagnols, italiens et hollandais, qui fuyaient les poursuites de la justice des hommes, et qui ne

craignaient point celle du ciel, s'établirent à Saint-Paul. Quantité de Brasiliens vagabonds s'y rassemblèrent aussi, et le goût du brigandage s'étant bientôt ranimé parmi tant de gens accoutumés au crime, ils remplirent d'horreurs une immense étendue de pays. Le plus court eût été d'en purger la terre; et les deux couronnes d'Espagne et de Portugal, réunies alors sur une même tête, y étaient également intéressées. Mais la ville, située sur la cime d'un rocher, ne pouvait être soumise que par la faim. Il fallait des armées nombreuses que le Brésil n'était point en état de fournir, sans compter qu'un petit nombre de gens déterminés pouvait en défendre les approches, et que, pour les réduire, il aurait fallu, entre les deux nations, un concert qui ne s'y est jamais trouvé.

» Ce qui paraît surprenant, et ce qui empêcha peut-être qu'on ne prît du moins quelques mesures contre les Mamelus, c'est qu'ils n'avaient pas besoin de sortir de chez eux pour jouir de toutes les commodités de la vie. On respire à Saint-Paul de Piratiningue un air pur sous un ciel toujours serein. Le climat, quoique par les 24 degrés de latitude australe, est fort tempéré. Toutes les terres sont fertiles, et portent de très-beau froment. Les cannes à sucre y croissent en abondance, et les pâturages y sont excellens. Ainsi, l'on ne peut attribuer qu'au goût du vice et du brigandage cette fureur qui leur a fait long-temps parcourir, avec des fatigues incroyables et de continuels dangers,

de vastes régions sauvages qu'ils ont dépeuplées, dit-on, de deux millions d'hommes. D'ailleurs, rien n'était plus misérable que la vie qu'ils menaient dans ces expéditions qui duraient souvent plusieurs années : il y en périssait un grand nombre. D'autres, à leur retour, trouvaient leurs femmes remariées. Enfin, leur propre pays aurait été bientôt sans habitans, si ceux qui ne revenaient point n'eussent été remplacés par les captifs qu'on ramenait de ces longues courses, ou par des Américains avec qui la ville était en société.

» Les Espagnols du Paraguay n'ont pas moins souffert de ces ennemis publics que les nations américaines qui se trouvaient exposées à leurs incursions. Mais l'historien du Paraguay leur reproche de ne pouvoir s'en prendre qu'à eux-mêmes : ils n'avaient, dit-il, qu'à soutenir les réductions, c'est-à-dire, les bourgades chrétiennes du Paraguay contre les Mamelus, qui n'auraient jamais pu forcer cette barrière. L'intérêt les aveugla. Ils ne voyaient, dans ces nouvelles églises, qu'une digue opposée à leur cupidité, et jamais ils n'ont connu l'avantage qu'ils en pouvaient tirer justement qu'après la ruine de cette frontière. Cependant, comme les Mamelus ne laissèrent pas de trouver plus de résistance qu'ils ne s'y étaient attendus de la part des nouveaux Chrétiens, et qu'ils ne voulaient pas s'affaiblir à force de vaincre, ils eurent recours à la ruse, dont ils employèrent plusieurs sortes. Celle qui eut le plus de succès, du moins pendant quelque temps, fut de

marcher en petites troupes, dont les commandans étaient vêtus en jésuites, dans les lieux où ils savaient que ces zélés missionnaires cherchaient à faire des prosélytes : ils commençaient à y planter des croix; ils faisaient de petits présens aux Américains qu'ils rencontraient; ils donnaient des médicamens aux malades; et sachant la langue guaranie, qui est la plus commune dans cette contrée, ils allaient jusqu'à les presser d'embrasser le christianisme, dont ils leur donnaient une courte explication. Lorsque ces artifices avaient eu le pouvoir d'en rassembler un grand nombre, ils leur proposaient de venir s'établir dans un lieu commode, où rien ne devait manquer à leur bonheur. La plupart se laissaient conduire par ces traîtres, qui, levant enfin le masque, commençaient par leur lier les mains, égorgeaient ceux qui leur faisaient craindre quelque résistance, et traînaient les autres à l'esclavage. Cependant il s'en échappa quelques-uns, qui répandirent l'alarme; mais avant que cette infernale perfidie fût vérifiée, les Jésuites en ressentirent de tristes effets, par les dangers auxquels ils furent exposés dans leurs courses apostoliques, et surtout par la difficulté qu'ils trouvèrent long-temps à se faire suivre par des Américains ».

Toute l'histoire du Paraguay est remplie des sanglantes entreprises des Mamelus; et ce fut à l'occasion d'un mal qui croissait de jour en jour, que les Jésuites obtinrent enfin du roi d'Espagne la permission d'armer leurs Américains.

« Ce n'était pas assez, dit le P. Charlevoix, d'avoir rassemblé les nouveaux Chrétiens dans les réductions, et de les y avoir mis même à couvert d'une surprise. Les chefs représentèrent aux supérieurs des missions, que tandis qu'il n'y aurait point d'égalité dans les armes, toutes les précautions ne pourraient empêcher qu'ils ne cédassent aux Mamelus. Les missionnaires n'en étaient pas moins persuadés qu'eux ; mais on s'était fait une maxime d'état, en Espagne, de ne pas introduire l'usage des armes à feu parmi les Américains, et rien n'était plus sage en effet, pour les Américains en commande, qui vivaient parmi les Espagnols, intéressés à leur conservation. On ne pouvait compter sur la fidélité de ces espèces d'esclaves, dont la soumission était forcée, qu'autant qu'ils étaient dans l'impuissance de secouer le joug. Mais il n'en était pas de même des autres : leur soumission était volontaire ; et les avantages qu'ils y avaient trouvés leur en ayant fait connaître le prix, rien ne pouvait les porter à la révolte, aussi long-temps du moins qu'on n'entreprendrait point sur leur liberté, que le souverain s'était engagé à maintenir. D'ailleurs, ils étaient les seuls sur lesquels on pût compter pour la défense des provinces du Paraguay et de Rio de la Plata, contre les entreprises des Portugais et des Américains du Brésil, qui n'ont détruit les villes de Xerès, de Villarica et de Ciudad Réal, ne se sont ouvert un chemin au Pérou par le nord du Paraguay, et ne se sont mis en possession de plusieurs belles

mines d'or, telles que Montegresso et Guiaba, que depuis qu'on leur eut laissé ruiner les réductions de Guayra. Il était fort surprenant que les gouverneurs espagnols, à qui l'on avait fait plusieurs fois ces représentations, y eussent si peu d'égard : ils se laissaient prévenir par diverses personnes qui n'avaient en vue que leurs intérêts propres, et qui les entendaient même très-mal, en leur sacrifiant celui de l'état et de la religion.

» Ces préjugés paraissaient si bien établis, que le gouverneur le mieux intentionné n'aurait osé prendre sur lui d'autoriser les armes à feu parmi les nouveaux Chrétiens, et les missionnaires osaient encore moins le proposer; mais le P. de Montoya, un des principaux, devant faire le voyage de Madrid, on ne manqua point de mettre cet article dans ses instructions. Il en fit l'ouverture au conseil royal des Indes. Comme il s'était attendu à se voir objecter que si les néophytes, une fois armés, se révoltaient contre les Espagnols, il serait impossible de les réduire, puisqu'on n'avait pu les soumettre lorsqu'ils n'avaient pour armes que leurs flèches et leurs macanas, il alla au-devant de cette objection en représentant que le dessein des missionnaires n'était point de laisser les armes à la discrétion de leurs Américains; qu'ils comptaient les garder eux-mêmes avec toutes les munitions, et ne les leur mettre en main que lorsqu'ils seraient menacés de quelque irruption de la part des ennemis; de n'en garder même, dans les réductions, que ce qui serait

nécessaire pour se garantir d'une surprise, et de mettre tout le reste en dépôt dans la ville espagnole de l'Assomption. Il ajouta que ces armes seraient achetées des aumônes qu'ils recevraient; qu'il n'en coûterait pas un sou à la caisse royale, et que, pour apprendre aux Américains à les manier, on ferait venir du Chili quelques frères jésuites qui avaient servi dans les troupes.

» Enfin la cour goûta ces raisons, et fut satisfaite des précautions dont on avait eu soin de les appuyer. Tout fut accordé en 1639, et les gouverneurs particuliers, comme le vice-roi, reçurent des ordres qui furent bientôt suivis de l'exécution. Quelques Espagnols se récrièrent beaucoup sur cette innovation; mais le conseil royal des Indes a tenu ferme, et les rois catholiques n'ont pas cessé d'approuver sa décision. Dans ces derniers temps, Philippe v jugeant les missionnaires plus intéressés que personne à ne pas souffrir que leurs Américains abusassent de leurs armes, s'est contenté, dans un décret du 28 décembre 1743, de recommander au supérieur des réductions d'employer tous ses soins pour arrêter les abus dans leur source, et d'informer le conseil des moindres désordres; mais comme il n'est jamais rien arrivé qui pût justifier les défiances, la cour d'Espagne a reconnu qu'il n'y avait point d'établissement plus sage. Depuis plus d'un siècle, non-seulement les Mamelus et leurs alliés n'ont pu entamer les réductions chrétiennes, ni pénétrer impunément dans les provinces où elles

sont établies, mais il s'est formé parmi les néophytes une milice qui fait la principale ressource du souverain dans cette partie de l'Amérique méridionale, et dont l'emploi ne lui coûte pas plus que l'entretien. On en a vu particulièrement des exemples dans les différends de l'Espagne avec le Portugal, pour la fameuse colonie du Saint-Sacrement.

» En 1705, lorsque les Portugais se furent emparés de cette colonie, le sergent-major don Baltazar Garcia de Ros, qui fut chargé d'en faire le siége, et qui y rétablit les Espagnols, déclara, dans un Mémoire public adressé au roi, au conseil royal des Indes, au vice-roi du Pérou, à tous les tribunaux de l'Amérique espagnole, et aux officiers des troupes, qu'il avait toute l'obligation du succès aux Américains, des réductions du Parana et de l'Uraguay; qu'ils s'étaient chargés de tous les travaux jusqu'à porter, à force de bras, les canons pour les batteries; qu'ils avaient toujours eu la tête des attaques, et qu'ils avaient essuyé avec la plus grande intrépidité le feu de la place. Les assiégés en eurent tant d'effroi, que les voyant marcher pour l'assaut, ils s'embarquèrent sur plusieurs navires arrivés avec un secours qui n'eut pas le temps de débarquer, et laissèrent dans la place toute leur artillerie et leurs munitions. On ajoute, à l'honneur des mêmes Américains, que lorsqu'ils furent congédiés, ils refusèrent généreusement cent quatre-vingt mille piastres, que le gouverneur leur offrit, et qui devaient leur revenir pour le temps de leur service ».

Sur le récit du P. Charlevoix, on peut observer qu'il paraissait bien contraire aux vraisemblances morales et politiques, que l'on pût armer et désarmer à volonté les habitans du Paraguay, et l'on pouvait répondre aux Jésuites : « Quand vous aurez donné des armes aux Américains, s'ils ne veulent pas vous les rendre, comment les y forcerez-vous? » Il n'y avait que le pouvoir de la religion et celui de la persuasion qui pussent en venir à bout; et c'est ce qui est arrivé. Depuis la destruction des Jésuites, on a gouverné les réductions sur les mêmes principes. Mais ne changeront-ils pas avec le temps?

La province de Guayra, qu'on vient de nommer, touche au Brésil du côté de l'orient, et est bordée au nord par un pays couvert et marécageux, qui est peu connu; au midi, par l'Uruguay; et vers l'ouest, par le Paraguay, quoique, dans l'intervalle, il se trouve plusieurs nations, la plupart errantes. Elle est traversée en largeur, et près de son milieu, par le tropique du capricorne. Son terroir est humide, son climat fort inégal, et communément malsain : ses terres, à l'exception des montagnes, sont assez fertiles en légumes, en racines et diverses autres plantes qui demandent peu de culture. Le pays est rempli de serpens, de vipères et de caïmans. Entre plusieurs fleuves qui l'arrosent, les plus considérables, après le Parana, sont le Paranapané, qui en reçoit plusieurs autres, et le Guibay, sur lequel était bâtie la ville espagnole qui portait le nom de *Villa-Ricca*, assez proche du lieu où il tombe dans

le Parana, dont toutes les rivières de la même province sont tributaires.

Derrière les premières capitaineries du Brésil, mais à quinze journées de la mer, règne, pendant deux cents lieues, de l'est à l'ouest, une chaîne de montagnes nommées *Tapé*, qui commence à huit journées de l'Uraguay. On y trouve des vallées fertiles, et de fort bons pâturages. Les Jésuites du Paraguay y avaient établi quantité de réductions, dont la plupart ont été ruinées par les Mamelus.

On ne pense point ici à donner les noms de tous les pays et de tous les peuples qui bordent le Brésil, dans une aussi vaste étendue que celle qui existe depuis Rio de la Plata jusqu'au fleuve des Amazones. Outre que la plupart n'ont jamais été bien connus, les transmigrations continuelles d'un grand nombre de nations barbares ont mis une extrême confusion dans les témoignages des voyageurs et des historiens. Un Anglais, aussi curieux, dans ses voyages, de connaître les hommes que la situation des lieux, s'est fait, pendant plusieurs années de séjour en différentes parties du Brésil, une étude d'observer les différentes races des Américains : c'est Knivet, dont Laët nous a donné un extrait; et nous ne pouvons suivre de meilleur guide. Nous y joindrons les observations de Léry, qui portent le caractère de la franchise et de la vérité.

Laët observe que les Américains du Brésil ne parlent point la même langue; que cependant il y en a une qu'on peut nommer plus générale que les

autres, parce qu'elle est celle de dix nations qui habitent le rivage et quelques parties de l'intérieur des terres. La plupart des Portugais l'entendent. Elle est facile, abondante, et même assez agréable. Les enfans portugais, nés ou élevés dans le pays, ne la savent pas moins parfaitement que les habitans naturels, surtout dans la capitainerie de Saint-Vincent, et les Jésuites n'en employaient pas d'autres avec ces peuples, qui sont d'ailleurs doux et humains. C'est avec leur secours que les Portugais ont soumis les autres nations, et qu'ils ont chassé, ou détruit celles qui ont entrepris de leur résister.

On trouve entre Saint-Vincent et Rio de la Plata, quantité de branches d'une nation nommée les *Tapuyas*, qui ont pris différens noms dans cette variété d'établissemens. Celle qui se nomme les Guaymuras, est voisine des Tupinaques, à sept ou huit lieues de la mer, et s'est fort étendue dans l'intérieur des terres. Les Américains de cette nation sont de haute taille, infatigables au travail, et d'une agilité surprenante. Ils ont les cheveux noirs et longs. On ne leur connaît point de villages, ou d'autres habitations régulières. Ils mènent une vie errante, et portent le ravage dans tous les lieux dont ils peuvent approcher. Leurs alimens sont des racines et des fruits crus, ou la chair des hommes qui tombent entre leurs mains. Ils ont des arcs d'une grandeur et d'une force singulières, et des massues, armées de pierres, dont ils écrasent la tête à leurs ennemis. Leur cruauté les a rendus redoutables à

tous les autres habitans du Brésil, sans en excepter les Portugais.

L'on ne compte pas moins de soixante-seize sociétés de Tapuyas, dont la plupart ne parlent plus la même langue : peuples féroces, indomptés, qui sont en guerre continuelle avec tous les autres, à l'exception néanmoins d'un petit nombre, qui habitent les bords du fleuve Saint-François, ou qui sont les plus voisins des colonies portugaises.

Knivet nomme quelques autres nations : les *Petivares*, auxquels il fait habiter un très-grand pays, dans la partie septentrionale du Brésil, sont, dit-il, beaucoup moins barbares que les autres sauvages de ces provinces ; ils reçoivent assez civilement les étrangers, ne laissent pas d'être fort braves à la guerre. Leur stature est médiocre : on leur perce les lèvres, dans l'enfance, avec une pointe de corne de chèvre ; et lorsqu'ils sont sortis de cet âge, ils y portent de petites pierres vertes, dont ils tirent tant de vanité, qu'ils méprisent toutes les nations qui n'ont pas cet ornement. On ne leur connaît aucune religion : ils prennent autant de femmes qu'ils en peuvent nourrir ; mais ils ne permettent aux femmes que le commerce d'un seul homme. En guerre, elles portent dans des paniers, sur leur dos, les provisions de vivres, qui sont des racines, de la venaison et de la volaille. Pendant leur grossesse, le mari ne tue aucun animal femelle, dans l'opinion que leur fruit s'en ressentirait. Lorsqu'elles sont délivrées, il se met au lit, pour recevoir les félici-

tations de tous ses voisins. Dans leurs courses par des pays déserts, où ils craignent de voir manquer leurs provisions, ils portent une grande quantité de tabac, dont ils mettent les feuilles entre leurs gencives et leurs joues, en laissant distiller leur salive par le trou qu'ils ont aux lèvres. Leur humanité pour les étrangers n'empêche point qu'ils n'immolent cruellement leurs ennemis, pour en dévorer la chair. Ils habitent de grandes bourgades; et chacun a son champ distingué qu'il cultive soigneusement.

Le même voyageur place sur la côte de l'océan Atlantique, entre Fernambuc et la baie de Tous-les-Saints, les Moriquitès, race de Tapuyas, dont les femmes, quoique d'une figure agréable, sont fort belliqueuses. Cette nation passe la vie dans les forêts, comme les bêtes sauvages, et s'étend jusqu'au fleuve Saint-François. Rarement elle attaque ses ennemis à force ouverte; elle emploie les embuscades et la ruse, avec d'autant plus de succès, qu'elle est d'une vitesse extrême à la course : elle dévore aussi ses captifs.

Dans la capitainerie de Spiritu-Santo, Knivet place une nation très-féroce, qu'il nomme les *Tomomymis*, et contre laquelle il fit souvent la guerre au service des Portugais. Il attaqua une de leurs villes nommée *Morogegès;* car il croit pouvoir donner le nom de villes à leurs habitations, qui sont en grand nombre sur le fleuve de Paraïba. Elles sont revêtues en dehors d'une enceinte de grosses pierres disposées en forme de palissades, et par-derrière, d'un mur de

cailloux. Les toits des maisons sont d'écorce d'arbres, et les murailles d'un mélange de solive et de terre dans lequel ils laissent des trous pour lancer leurs flèches. « Notre armée, raconte Knivet, était composée pour ce siége de cinq cents Portugais et trois mille Américains alliés; cependant les Tomomymis firent des sorties si violentes, qu'ils nous obligèrent de nous retrancher nous-mêmes, et de faire demander du secours à Spiritu-Santo. Ces barbares se montraient audacieusement sur leurs murs, ornés de plumes et le corps teint de rouge; ils se mettaient sur la tête une sorte de petite roue combustible à laquelle ils mettaient le feu; et la faisant tourner dans cette situation, ils nous criaient de toutes leurs fôrces : *Lovaé eyavé Pomoubana*, c'est-à-dire, vous serez brûlés de même. Mais à l'arrivée de nos auxiliaires, ils commencèrent à se retirer furtivement; et les Portugais ne s'en furent pas plutôt aperçus, que se couvrant de claies de cannes à l'épreuve des flèches, ils se précipitèrent vers le mur qu'ils ne renversèrent pas sans peine, et pénétrèrent dans la ville. Ils y perdirent plusieurs soldats; mais faisant main-basse sur les barbares, ils en tuèrent ou prirent environ seize mille; ensuite ils se rendirent maîtres de quelques autres villes de moindre grandeur, dont les habitans éprouvèrent le même sort, et tout le pays fut ravagé ».

Les Ovaitaguases habitent les environs du cap Frio, qui porte le nom de *Jocox* entre les Américains. Le pays est humide et bourbeux. Ces Améri-

cains, de beaucoup plus haute taille que les Guaymures, laissent croître leurs cheveux : ils ont accoutumé leurs femmes à faire la guerre. Leurs lits ne sont point des hamacs, comme chez les autres nations; ils couchent à terre sur un peu de mousse, devant leur foyer. Ils ne sont en paix avec personne, et leurs plus cruels ennemis sont leurs voisins.

L'Ile-Grande, située à dix-huit lieues de l'embouchure de Rio Janéiro, est habitée par les Ouaiyanassés, qui ont la taille fort courte, le ventre fort gros, et qui ne se piquent point de force ni de courage. Leurs femmes ont le visage assez beau, et le reste du corps très-difforme, quelque soin qu'elles apportent à le peindre d'une couleur rouge. Les deux sexes sont également jaloux de leur chevelure, qu'ils portent fort longue, avec une tonsure sur la tête, en forme de couronne : leur principale habitation se nomme *jaouaripipo*.

Les *Poriès*, qui demeurent assez loin de la mer, ressemblent beaucoup aux Ouaiyanassés par la taille et les usages; mais ils vivent de fruits. Les hommes se couvrent le corps, tandis que leurs femmes vont nues et se peignent de diverses couleurs. Cette nation cultive la paix avec les Portugais, et n'a pas moins d'éloignement pour la guerre avec ses voisins. Elle ne mange point de chair humaine, lorsqu'elle trouve d'autres alimens. Ses lits sont une espèce de hamacs d'écorce d'arbres, qu'ils suspendent aux arbres mêmes, et dans lesquels ils se garantissent des injures de l'air par de petits toits de branches et de

feuilles entrelacées. Ils n'ont point d'autre habitation : on croît que cet usage vient de la multitude de lions et de léopards qu'ils ont dans leur pays, et dont ils ne peuvent se défendre autrement. Leurs seules richesses sont un baume qui découle de leurs arbres, et qu'ils donnent en échange aux Portugais pour des couteaux et des peignes.

Les Molopagues occupent une vaste contrée audelà du fleuve Paraïba : on les compare aux Allemands pour la taille. Cette nation est du petit nombre de celles qui laissent croître leur barbe et qui se couvrent assez décemment le corps. Leurs mœurs n'ont rien qui blesse l'honnêteté naturelle. Ils ont des villes environnées d'un mur de solives, dont les intervalles sont remplis de terre. Chaque famille habite une cabane séparée : ils reconnaissent l'autorité d'un chef qu'ils nomment *moroshova*, et qui n'est distingué d'ailleurs que par le privilége de pouvoir se donner plus d'une femme. Leurs terres contiennent des mines qu'ils ne prennent pas la peine d'ouvrir; mais ils recueillent après les pluies l'or qu'ils trouvent dans les torrens et les ruisseaux, surtout au pied des montagnes, entre lesquelles on vante les richesses de celle qu'ils nomment *Etépérangé*. Il ne manque, suivant l'auteur, à cet heureux peuple que les lumières de la religion. Leurs femmes sont belles, sages, spirituelles, et ne souffrent jamais de badinage indécent : elles portent leurs cheveux fort longs, et ne les ont pas moins beaux que les femmes de l'Europe. Toute la nation a des heures

réglées pour les repas : elle aime la propreté; enfin, les mœurs et les usages n'y ressentent point la barbarie, à l'exception du goût pour la chair humaine, auquel les Molopagues n'ont pas renoncé dans leurs guerres.

Les *Motayes*, qui sont leurs voisins, ont la taille courte, et vont nus : ils ne laissent pendre leurs cheveux que jusqu'aux oreilles, et ne souffrent pas un poil dans toutes les autres parties du corps, sans excepter les sourcils. Le voisinage des Molopagues n'empêche point qu'ils n'aient toute la barbarie des autres sauvages.

Plus loin, on trouve des Lopis, que les Portugais nomment *Bilvaros*, et qui vivent dans les montagnes, où ils se nourrissent de fruits. Leur pays est fort riche en métaux et en pierres précieuses; mais l'accès en est si difficile, la nation si nombreuse et si féroce, qu'on n'a point encore tenté d'y pénétrer.

On passe de là chez les *Ouayanaouaonssés*, gens simples et grossiers, bien faits, d'une figure agréable, mais si paresseux, qu'ils passent tout le jour à dormir dans leurs cabanes, pendant que leurs femmes s'emploient à leur procurer des vivres.

Knivet continue de rapporter les noms de divers autres peuples, mais si éloignés du Brésil, qu'ils ne peuvent appartenir à aucune de ses provinces.

On a dû remarquer, dans ce détail, que la religion a peu de part aux idées des Brasiliens : ils ne connaissent aucune sorte de divinité, ils n'adorent rien; et leur langue n'a pas même de mot qui exprime le

nom de Dieu. Dans leurs fables, on ne trouve rien qui ait le moindre rapport à leur origine ou à la création du monde. Ils ont seulement quelques histoires confuses d'un grand déluge d'eau qui fit périr tout le genre humain, à la réserve d'un frère et d'une sœur qui recommencèrent à peupler le monde. Cependant ils attachent quelque idée de puissance au tonnerre, qu'ils nomment *tupan;* puisque non-seulement ils le craignent, mais qu'ils croient tenir de lui la science de l'agriculture. Il ne leur tombe point dans l'esprit que cette vie puisse être suivie d'une autre, et par conséquent ils n'ont pas non plus de nom pour exprimer le ciel et l'enfer; mais ils ne laissent pas de croire qu'il reste quelque chose d'eux après leur mort, puisqu'on leur entend dire que plusieurs d'entre eux ont été changés en démons, et s'amusent à danser continuellement dans des campagnes agréables et plantées de toutes sortes d'arbres.

Ils ont des devins, auxquels ils ne s'adressent guère que pour obtenir la santé dans leurs maladies. Cependant ces imposteurs trouvent le moyen de leur en imposer par des prestiges, ou plutôt par des mouvemens et des gesticulations extraordinaires. Ils y joignent des promesses et des prédictions qui produisent quelquefois des révolutions violentes dans une nation, par le simple effet de l'espérance ou de la crainte : mais, dans ces occasions, le devin risque beaucoup; car, lorsqu'on s'aperçoit de l'imposture, il est massacré par ceux qu'il a voulu tromper.

En général, les Brasiliens ont plusieurs femmes

et les quittent aussi facilement qu'ils les prennent. Cependant les hommes ne peuvent se marier sans avoir pris ou tué quelque ennemi de leur nation, et les jeunes filles doivent attendre les premières marques de l'état nubile. Jusqu'à ce temps, l'usage des liqueurs fortes leur est interdit.

Les Ouetacas sont sans cesse en guerre avec leurs voisins, et ne reçoivent pas même d'étrangers chez eux pour le commerce. Lorsqu'ils ne se croient pas les plus forts, ils fuient d'une vitesse qu'on compare à celle des cerfs. Leur air sale et dégoûtant, leur regard farouche, et leur physionomie bestiale, les rendent une des plus odieuses nations de l'univers : d'ailleurs ils sont distingués de la plupart des autres Brasiliens par leur chevelure, qu'ils laissent pendre jusqu'au milieu du dos, et dont ils ne coupent qu'un petit cercle sur le front. Leur langage ne ressemble pas non plus à celui de leurs plus proches voisins. C'est l'extrême barbarie de ces Américains qui n'a point encore permis de les engager dans un commerce réglé. On ne traite avec eux que de loin, et toujours avec des armes à feu, pour réprimer par la crainte un appétit désordonné qui se réveille en eux à la vue de la chair blanche des Européens. Les échanges se font à la distance de cent pas, c'est-à-dire que, de part et d'autre, on porte, dans un endroit également éloigné, les marchandises qui font l'objet du commerce. On se les montre de loin, sans prononcer un seul mot, et chacun laisse ou prend ce qui lui convient. Cette méthode s'observe d'assez bonne

foi; mais il paraît que la défiance est mutuelle, et que, si les Portugais craignent d'être dévorés, les Ouetacas ne redoutent pas moins l'esclavage.

A la réserve de quelques nations peu nombreuses, que leur petitesse fait nommer *Pygmées*, sans qu'on puisse trouver la raison de cette singularité, la taille commune des Brasiliens ressemble à la nôtre; mais ils sont plus robustes, et moins sujets que les Européens aux maladies. On ne voit guère entre eux de paralytiques, de boiteux, d'aveugles, ni d'estropiés d'aucun membre : il n'est pas rare de les voir vivre jusqu'à cent vingt ans. Leurs cheveux ne deviennent presque jamais gris : leur humeur est toujours gaie, comme leurs campagnes sont toujours couvertes de verdure. Dans une continuelle nudité, leur teint n'est pas noir, ni même plus brun que celui des Espagnols. Cependant, à l'exception de leurs jours de fête ou de réjouissance, hommes, femmes, enfans, ils sont toujours exposés aux plus grandes ardeurs du soleil. Ce n'est que depuis l'établissement des Portugais qu'ils ont commencé à se ceindre uniquement le milieu du corps, et, dans leurs fêtes, à porter de la ceinture en bas une toile bleue ou rayée, à laquelle ils suspendent de petits os, ou des sonnettes, lorsqu'ils peuvent s'en procurer par des échanges. Les chefs endossent même alors une espèce de manteau; mais on s'aperçoit que cette parure les gêne, et que leur plus grande satisfaction est d'être nus.

Ils ne peuvent souffrir aucun poil dans toute autre

partie du corps que la tête. Les ciseaux et les pincettes, qui leur servent à s'en défaire, sont un des plus grands objets du commerce. Ce qu'on a dit de l'usage qu'ils ont de se percer la lèvre inférieure est vrai dès l'enfance; mais, dans cet âge tendre, ils se contentent d'y porter un petit os blanc comme l'ivoire. A l'âge viril, ils y passent une pierre, qui est souvent de la longueur du doigt, et qu'ils ont l'art de faire tenir sans aucune sorte de lien. Quelques-uns s'en enchâssent jusque dans les joues. Ils regardent comme une autre beauté d'avoir le nez plat; et le premier soin des pères, à la naissance des enfans, est de leur rendre cet important service. La couleur noire dont ils se peignent tout le corps, à l'exception du visage, n'empêche point qu'ils n'y joignent en quelques endroits d'autres couches de diverses couleurs; mais leurs jambes et leurs cuisses conservent toujours la même noirceur, ce qui leur donne, à quelque distance, l'air de culottes noires abattues sur leurs talons. Ils portent au cou des colliers d'os d'une blancheur éclatante et de la forme d'un croissant, enfilés par le haut dans un ruban de coton; mais, pour la variété, ils leur font quelquefois succéder de petites boules d'un bois noir fort luisant, dont ils font une autre espèce de collier. Comme ils ont quantité de poulets, dont la race leur est venue d'Europe, ils en choisissent les plus blancs, et leur ôtent le duvet, qu'ils teignent en rouge pour s'en parsemer le corps avec une gomme fort visqueuse. Dans leurs guerres et dans leurs

fêtes solennelles, ils s'appliquent, avec de la cire, sur le front et sur les joues, de petites plumes d'un oiseau noir qu'ils nomment *toucan*. Pour les festins de chair humaine, qui sont leurs plus grandes réjouissances, ils se font des manches de plumes vertes, rouges et jaunes, entrelacées ou tissues avec tant d'art, qu'on les prendrait pour un velours de toutes ces couleurs. Leurs massues, qui sont de ce bois dur et rouge que nous nommons bois du Brésil, sont revêtues aussi de ces plumes. Sur leurs épaules, ils mettent des plumes d'autruche; « dont ils accommodent, » dit Léry, tous les tuyaux serrés d'un côté, et le reste qui s'éparpille en rond, comme un petit pavillon ou une rose; ce qui forme un grand panache qu'ils appellent *araroya*, et qu'ils lient sur leurs reins avec une corde de coton, l'étroit vers la chair et le large en dehors; de sorte qu'on dirait qu'ils portent une mue à tenir les poulets. S'ils veulent danser, ils prennent des fruits qu'ils nomment *ahouai*, de la grosseur des châtaignes; ils les creusent, les remplissent de petites pierres, et se les attachent aux jambes. Dans les mains, ils ont des calebasses creuses et remplies aussi de pierres, ou un bâton d'un pied de longueur auquel ces calebasses sont attachées ».

A l'égard des femmes, leur parure n'est pas moins bizarre. Elle consiste dans le soin de s'arracher tout le poil du corps, excepté les cheveux, de se peindre de diverses couleurs, et de se fendre étrangement les oreilles pour y porter divers orne-

mens. Mais d'ailleurs elles vont nues, et ne manquent point l'occasion de se baigner, chaque fois qu'elles rencontrent une rivière ou un ruisseau. Cette commodité étant une des raisons qu'elles alléguaient aux Européens qui voulaient les forcer de porter des habits, rien n'était si difficile que de les y engager.

Les Brasiliens se nourrissent ordinairement de deux sortes de racines, l'*aipy* et le *manioc*. Ces plantes se cultivent, et n'ont pas besoin d'être plus de trois mois en terre pour devenir hautes d'un demi-pied et de la grosseur du bras. On les fait sécher au feu sur des claies; et les ratissant avec des pierres aiguisées, on en fait une farine dont l'odeur tire sur celle de l'amidon. Cette farine se cuit dans de grands pots, avec le soin de la remuer jusqu'à ce qu'elle s'épaississe. Refroidie dans une certaine consistance, son goût diffère peu de celui du pain blanc. Celle dont on fait provision dans les courses et les guerres est assez cuite pour se durcir. Elles sont toutes deux fort nourrissantes; et de l'une comme de l'autre, apprêtées avec du jus de viande, on fait un mets qui approche du riz bouilli. Les mêmes racines, pilées dans leur fraîcheur, donnent un jus de la blancheur du lait, qui ne demande que d'être exposé au soleil pour s'y coaguler comme le fromage, et qui fait ensuite un bon aliment, pour peu qu'il soit cuit au feu. Comme on ne fait que le renverser dans une poêle de terre pour le cuire, Léry les compare à nos omelettes.

Ces racines servent aussi à la composition du

breuvage, et l'on ne sera point surpris de leur abondance dans un pays où il se trouve des cantons si fertiles, qu'en moins de vingt-quatre heures un jeune homme peut cultiver assez de terre pour lui rapporter de quoi vivre une année entière. D'ailleurs les Américains du Brésil ne manquent point de maïs, auquel ils donnent le nom d'*avari*.

Lorsqu'ils s'assemblent pour quelque festin, dont l'occasion la plus ordinaire est le massacre de quelque captif dont ils doivent manger la chair, les femmes allument du feu près des vaisseaux qui contiennent les liqueurs. Elles en ouvrent un, dont elles tirent à plein bord, dans une courge que les hommes prennent l'un après l'autre, en dansant, et qu'ils vident d'un seul trait. Ils y retournent tour à tour, avec les mêmes cérémonies, jusqu'à ce que le vaisseau soit épuisé. Plusieurs jours se passent dans les mêmes transports; ou, si le plaisir est interrompu, c'est par le discours de quelque brave, qui exhorte les autres à ne pas manquer de courage contre les ennemis de la nation.

C'est un usage particulier des peuples du Brésil de boire et de manger à différentes heures, c'est-à-dire qu'ils s'abstiennent de manger lorsqu'ils boivent, et de boire lorsqu'ils mangent. Dans les mêmes temps, ils rejettent aussi toute sorte de soins et d'affaires, sans excepter celles de leurs haines et de leurs vengeances, qu'ils remettent toujours après avoir satisfait leurs besoins. Alors ils parlent avec chaleur d'attaquer leurs ennemis, de les prendre, de les engraisser,

de les assommer solennellement, et de les manger.

Ce n'est jamais par des motifs d'intérêt ou d'ambition que les Brasiliens se font la guerre. Ils ne pensent qu'à venger la mort de leurs parens ou de leurs amis mangés par d'autres sauvages. Léry assure qu'on remonterait à l'infini sans trouver d'autre origine à leurs plus sanglantes invasions. La vengeance est une passion si vive chez tous ces peuples, que jamais ils ne se font aucun quartier. Ceux qui ont formé quelque liaison avec les Européens reviennent par degrés de cette férocité; ils baissent la vue avec une sorte de confusion lorsqu'on leur en fait un reproche.

Il entre peu de formalités dans leurs guerres. Ils n'ont ni rois ni princes; ils ne connaissent aucune distinction de rangs; mais ils honorent leurs anciens et les consultent, parce que l'âge, disent-ils, leur donne de l'expérience, et que, n'étant plus en état d'agir eux-mêmes, ils sont capables de fortifier les jeunes guerriers par leurs conseils. Chaque aldée, nom qu'ils donnent à quatre ou cinq cabanes situées dans un même canton, a pour directeurs plutôt que pour chefs un certain nombre de ces anciens, qui sont en même-temps les orateurs de la société, surtout lorsqu'il est question d'animer les jeunes gens à prendre les armes. Ils donnent le signal du départ, et ne cessent point, dans leur marche, de faire retentir les termes de haine et de vengeance. A ce cri, les sauvages frappent des mains, se donnent de grands coups sur les épaules et sur les fesses, et promettent de ne pas ménager leur vie. Quelquefois

ils s'arrêtent pour écouter des harangues animées, qui durent des heures entières. Ensuite chacun s'arme de sa tacape, qui est une sorte de massue de bois de Brésil, ou d'une espèce d'ébène noir, fort pesante, ronde à l'extrémité, et tranchante par les bords. Sa longueur est de six pieds sur un de large, et son épaisseur d'un pouce. Ils ont des arcs du même bois, dont ils se servent avec une adresse extrême. Leurs boucliers sont de peau, larges, plats et ronds. Dans cet équipage, et parés de plumes, ils marchent au nombre de cinq ou six mille; formés de plusieurs aldées, avec quelques femmes chargées de provisions. Les généraux sont choisis parmi ceux qui ont pris ou tué le plus d'ennemis. Ils ont, pour les signaux militaires, une espèce de cornet qu'ils nomment *inubia*, et des flûtes d'os, qui sont ordinairement ceux des jambes de leurs victimes. Quelquefois leurs expéditions se font par mer; mais leurs canots, qui sont d'écorce d'arbre, ne pouvant résister à la force des vagues, ils ne s'éloignent guère du rivage. En arrivant dans le pays qu'ils veulent ravager, les moins vigoureux s'arrêtent avec les femmes, pendant que les guerriers pénètrent au travers des bois. Leur première attaque n'est jamais ouverte. Ils se cachent à quelque distance des habitations ennemies pour chercher l'occasion de les surprendre; et, attendant les ténèbres, ils y mettent le feu, et profitent de la confusion; ils y exercent toutes sortes de cruautés; mais leur principal objet est toujours d'enlever des prisonniers. Ceux qu'ils tiennent et qu'ils peuvent

emmener dans ces occasions sont gardés soigneusement, pour être rôtis et mangés après la guerre.

S'ils ne peuvent éviter de se battre en pleine campagne, leur emportement, redoublé par la force du péril, devient une vraie fureur. « De quoi ayant moi-même été spectateur, dit Léry, je puis parler avec vérité. Un autre Français et moi, quoiqu'en danger, si nous eussions été pris ou tués, d'être mangés des Margajas, eûmes une fois la curiosité d'accompagner nos sauvages, lors au nombre d'environ quatre mille, dans une escarmouche qui se fit sur le rivage de la mer, et nous vîmes ces barbares combattre de telle furie, que *gens forcenés et hors de sens ne sauraient pis faire.* Premièrement, quand les nôtres eurent aperçu l'ennemi d'environ demi-quart de lieue, ils se prirent à hurler de telle façon, que, quand il eût tonné du ciel, nous ne l'eussions pas entendu. A mesure qu'ils approchaient, redoublant leurs cris, sonnant de leurs cornets, étendant les bras, se menaçant, et montrant les uns aux autres les os des prisonniers qu'ils avaient mangés, et jusqu'aux dents enfilées, dont plusieurs avaient plus de deux brasses, pendues à leur cou; c'était une horreur de voir leur contenance : mais ce fut bien pis lorsqu'ils vinrent à s'approcher; car étant à deux ou trois cents pas les uns des autres, ils se saluèrent d'abord à grands coups de flèches, et dès la première décharge, vous en eussiez vu l'air tout chargé. Ceux qui en étaient atteints les arrachaient de leur corps avec un merveilleux courage, les rompaient, les

mordaient à belles dents, et ne laissaient pas de faire tête malgré leurs blessures; sur quoi il faut observer que ces Américains sont si acharnés dans leurs guerres, qu'aussi long-temps qu'ils peuvent remuer bras et jambes, ils ne cessent point de combattre, sans reculer ni tourner le dos. Quand ils furent mêlés, ce fut à faire jouer des deux mains les massues de bois, et à se charger si furieusement, que celui qui rencontrait la tête de son ennemi, non-seulement le renversait par terre, mais l'assommait comme nos bouchers font les bœufs. On me demandera ce que mon compagnon et moi nous faisions dans cette rude escarmouche. Je réponds, pour ne rien déguiser, que, nous contentant d'avoir fait la première folie, qui était de nous être hasardés avec ces barbares, et nous tenant à l'arrière-garde, nous étions seulement occupés à juger des coups. Mais quoique j'eusse vu la gendarmerie en France, tant à pied qu'à cheval, je dois dire que les morions dorés et les armes luisantes de nos Français ne m'ont jamais donné tant de plaisir que j'en eus à voir combattre les sauvages. Outre leurs sauts, leurs sifflemens et leurs adroites passades, c'était un merveilleux spectacle que celui de voir voler en l'air tant de flèches avec leurs grands empennons de plumes rouges, bleues et vertes, incarnates et d'autres couleurs, parmi les rayons du soleil, qui les faisaient comme étinceler; et de voir aussi tant de bonnets, de bracelets et autres équipages faits de ces plumes naturelles dont les combattans étaient revêtus.

» Après que le combat eut duré environ trois heures, et que de part et d'autre il y eut un bon nombre de tués et de blessés, nos Topinamboux ayant enfin remporté la victoire, firent prisonniers plus de trente Margajas, hommes et femmes, qu'ils emmenèrent dans leur pays; et quoique nous deux Français, nous n'eussions fait autre chose que tenir nos épées nues à la main, et tirer quelques coups de pistolet en l'air, pour encourager nos gens, nous reconnûmes qu'on ne pouvait leur faire plus grand plaisir que d'aller à la guerre avec eux; car il nous estimèrent tellement depuis, que, dans les villages où nous fréquentions, les vieillards nous marquèrent toujours plus d'amitié.

» Les prisonniers ayant été mis au milieu de la troupe victorieuse, liés et garrottés pour s'en assurer mieux, nous retournâmes à notre rivière de Janéiro, aux environs de laquelle ces sauvages habitaient. Comme nous étions allés à douze ou quinze lieues loin, ne demandez pas si, en passant les villages de nos alliés, ils venaient au-devant de nous, dansant, sautant et claquant des mains, pour nous caresser et nous applaudir. Il fallait que les pauvres prisonniers, suivant leur coutume entre eux, étant près des maisons, chantassent, et dissent aux femmes : *voici la viande que vous aimez tant, qui approche de vous.* Pour conclusion, lorsque nous fûmes arrivés devant notre île, mon compagnon et moi nous nous fîmes passer dans une barque, et les sauvages s'en allèrent chacun à leur quartier. Quelques jours après, quel-

ques-uns de ceux qui avaient des prisonniers, nous vinrent voir à notre fort; et sollicités par nos interprètes d'en vendre une partie à Villegagnon, ils y consentirent pour nous obliger. J'achetai une femme et son petit garçon, qui n'avait pas deux ans, lesquels me coûtèrent environ trois livres de France en marchandises : mais ce fut assez malgré les maîtres; car, disait celui qui me fit cette vente, nous ne savons ce qui arrivera. « Depuis que *Paycolas*, » ainsi nommaient-ils Villegagnon, est venu dans ce » pays, nous ne mangeons pas la moitié de nos enne» mis ». Je pensais bien garder le petit garçon pour moi; mais Villegagnon, me faisant rendre mes marchandises, voulut l'avoir pour lui. Encore, quand je disais à la mère que je l'emmenerais en France, elle répondait, tant cette nation a la vengeance enracinée au cœur, que, sans l'espérance qu'elle avait, qu'étant devenu grand, il pourrait s'échapper et se retirer avec les Margajas pour les venger, elle eût mieux aimé qu'il eût été mangé par les Topinamboux que de le laisser après elle ».

On assure que la plupart des Brasiliens engraissent leurs prisonniers pour rendre leur chair de meilleur goût, et que, pendant le temps qu'ils les laissent vivre, ils donnent des femmes aux hommes, mais qu'ils ne donnent point d'hommes aux femmes. Le maître d'un prisonnier ne fait pas difficulté, dit-on, de lui abandonner sa mère ou sa sœur. Cette femme lui rend d'ailleurs toute sorte de services, jusqu'au jour qu'il doit être massacré et mangé. Dans l'inter-

valle, il passe le temps à la chasse et à la pêche. Le jour de la mort n'est jamais déterminé; il dépend de l'embonpoint du captif. Lorsqu'il est venu, tous les Américains de l'aldée sont invités à la fête. Ils passent d'abord quelques heures à boire et à danser, et non-seulement le prisonnier est au nombre des convives, mais quoiqu'il n'ignore point que sa mort approche, il affecte de se distinguer par sa gaîté. Après la danse, deux hommes robustes se saisissent de lui sans qu'il fasse de résistance, ou qu'il laisse voir la moindre frayeur. Ils le lient d'une grosse corde au milieu du corps; mais ils lui laissent les mains libres; et dans cet état, ils le mènent comme en triomphe dans les aldées voisines. Loin d'en paraître abattu, il regarde d'un air fier ceux qui se présentent sur son passage; il leur raconte hardiment ses exploits, surtout la manière dont il a souvent lié les ennemis de sa nation, et dont il les a rôtis et mangés, et leur prédit que sa mort ne demeurera pas sans vengeance, et qu'ils seront un jour mangés comme lui. Lorsqu'il a servi quelque temps de spectacle, et reçu les injures qu'on lui rend, ses deux gardes reculent, l'un à droite et l'autre à gauche, à la distance de huit ou dix pieds, tirant à mesure égale la corde dont ils le tiennent lié, de sorte qu'il ne peut faire un pas au milieu d'eux. On apporte à ses pieds un tas de pierres, et les gardes, se couvrant de leurs boucliers, lui déclarent qu'avant sa mort on lui laisse le pouvoir de la venger. Alors, entrant en fureur, il prend des pierres et les jette contre ceux

qui l'environnent. Avec quelque soin qu'ils se retirent, il y en a toujours un grand nombre de blessés.

Aussitôt qu'il a jeté toutes ses pierres, celui dont il doit recevoir la mort, et qui ne s'est pas montré pendant toute cette scène, s'avance la tacape à la main, paré de ses plus belles plumes. Il tient quelques discours au captif, et ce court entretien renferme l'accusation et la sentence. Il lui demande s'il n'est pas vrai qu'il a tué et mangé plusieurs de ses compagnons? L'autre se fait gloire d'un prompt aveu, et défie même son bourreau par une formule énergique dans les langues du pays. « Rends-moi la » liberté, lui dit-il, et je te mangerai, toi et les » tiens. Hé bien, réplique le bourreau, nous te » préviendrons. Je vais t'assommer, et tu seras » mangé ce jour même ». Le coup suit aussitôt la menace. La femme qui a vécu avec le mort se hâte d'accourir, et se jette sur son corps pour y pleurer un moment. C'est une grimace qui ne l'empêche point de manger sa part du malheureux qu'elle a pris soin d'engraisser. Ensuite d'autres femmes apportent de l'eau chaude, dont elles lavent le corps; d'autres viennent, le coupent en pièces, avec une extrême promptitude, et frottent les enfans de son sang pour les accoutumer de bonne heure à la cruauté. Avant l'arrivée des Européens, les corps étaient découpés avec des pierres tranchantes. Aujourd'hui les Brasiliens ont des couteaux en grand nombre. Il ne reste qu'à rôtir les pièces du corps et les entrailles, qui sont fort soigneusement net-

toyées; c'est l'office des vieilles femmes, comme celui des vieillards en mangeant ce détestable mets est d'exhorter les jeunes gens à devenir bons guerriers pour l'honneur de leur nation, et pour se procurer souvent le même festin.

L'usage commun des Brasiliens est de conserver dans leurs villages des monceaux de têtes de morts; et lorsqu'ils reçoivent la visite de quelque étranger, ils ne manquent point de lui donner ce spectacle comme un trophée de leur valeur et des avantages qu'il ont remportés sur leurs ennemis. Ils gardent aussi fort soigneusement les plus gros os des cuisses et des bras pour en faire diverses sortes de flûtes, et toutes les dents, qu'ils attachent en forme de chapelets pour se les suspendre au cou. Ceux qui ont fait plusieurs prisonniers, croyant leur gloire bien établie, se font inciser, dès le même jour, la poitrine, les bras, les cuisses, le gras des jambes, et d'autres parties du corps, pour éterniser la mémoire de leurs exploits. Léry prit soin de faire dessiner la figure d'un Brasilien, avec toutes ces marques d'honneur. Enfin, s'il arrive que les captifs aient eu quelque enfant des femmes qui ont pris soin de les envisager, ces malheureux fruits sont dévorés, soit en naissant, soit après avoir acquis un peu plus de force.

« Ils nous présentaient souvent, dit Léry, de la chair humaine pour en manger, et le refus que nous en faisions les chagrinait, comme si nous leur eussions donné sujet de se méfier de notre alliance; sur quoi je dois rapporter, à mon grand regret, que

quelques interprètes normands qui avaient passé huit ou neuf ans dans le pays, y menant une vie d'athées, non-seulement se souillaient de toute sorte de désordres avec les femmes, mais se vantaient d'avoir tué et mangé des prisonniers. Un jour que j'étais avec quatre ou cinq Français dans un village de la grande île, où l'on retenait dans les fers un jeune homme, que nos sauvages avaient enlevé sur quelques Européens, nous trouvâmes occasion de nous approcher de lui. Il nous dit, en fort bon portugais, qu'il était chrétien, et qu'ayant été conduit en Portugal, il y avait été baptisé sous le nom d'*Antonio*. Quoique Margaja, et déterminé à souffrir courageusement la mort, il nous fit entendre qu'il ne serait pas fâché de nous devoir la vie. Nous fûmes touchés de compassion : un des nôtres, serrurier de profession, qui savait assez l'espagnol pour entendre quelque chose au Portugais, lui promit une lime pour couper ses fers, et convint avec lui que, se dérobant à ses gardes tandis que nous nous efforcerions de les amuser, il irait nous attendre dans un petit bois voisin, où nous aurions pu le prendre en retournant à notre île. Cette espérance l'avait jeté dans un transport de joie. Mais sans avoir entendu ce qu'on lui avait offert, les sauvages conçurent quelque soupçon de notre entretien. A peine fûmes-nous sortis du village, qu'ayant appelé leurs voisins, pour assister à la mort du prisonnier, ils le massacrèrent ensemble. Le lendemain, nous retournâmes chez eux avec une lime et d'autres se-

cours, sous prétexte de leur demander des vivres; mais sans nous répondre, ils nous menèrent dans un lieu où nous vîmes les pièces du corps d'Antonio sur le boucan; et s'applaudissant de nous avoir trompés, ils finirent par nous montrer la tête, avec des éclats de rire. Un autre jour, deux Portugais se laissèrent surprendre par nos sauvages, dans une petite maison de terre, assez voisine d'un de leurs forts qui se nommait *Moripione*. Quoiqu'ils se fussent défendus avec beaucoup de courage, du matin au soir, et qu'après avoir épuisé toute leur provision de poudre, ils fussent sortis, chacun avec une épée à deux mains, dont ils avaient fait un grand carnage, ils n'avaient pu supporter une multitude d'ennemis qui s'étaient obstinés à les prendre. Ils eurent le malheur de tomber entre leurs mains. J'achetai la dépouille de l'un, qui consistait en quelques habits de buffle. Un de nos interprètes eut, pour deux couteaux, un grand plat d'argent qui s'était trouvé dans leur maison. Nous apprîmes des sauvages mêmes, qu'après les avoir conduits dans leur habitation, ils avaient commencé par leur arracher la barbe; qu'ensuite ils les avaient tués et mangés cruellement; et que loin d'être attendris de leurs plaintes, ils leur avaient reproché de ne pas savoir mourir avec honneur ».

Enfin, comme tout est précieux dans un voyageur de bonne foi, lorsqu'il ne raconte que ce qui s'est passé sous ses yeux, Léry ajoute: « qu'un jour, les Topinamboux alliés des Français, las d'une trop

grande tranquillité, qui leur faisait perdre le goût de la chair humaine, se souvinrent qu'ils avaient dans leur voisinage une habitation de Margajas qui s'étaient rendus à leur nation depuis vingt ans, et qu'ils avaient laissé vivre en paix. Mais, sous prétexte qu'ils étaient issus de leurs plus mortels ennemis, ils prirent la résolution de les détruire. La nuit fut prise pour cette expédition. Ils firent un tel carnage, que les cris des mourans se firent entendre de fort loin. Plusieurs Français qui en furent informés vers minuit, partirent bien armés dans une grande barque, pour se rendre à ce village qui n'était pas éloigné du fort. Mais avant qu'ils y pussent arriver, les furieux Topinamboux avaient mis le feu aux maisons, et fait main-basse sur les habitans qui en étaient sortis ». Léry n'était pas du détachement français ; mais il apprit des autres qu'ils avaient vu quantité d'hommes et de femmes en pièces sur les boucans, et des enfans rôtis tout entiers. Quelques-uns néanmoins s'étaient sauvés par mer, à la faveur des ténèbres, et vinrent demander un asile dans le fort français. Ils y furent reçus fort humainement; mais les Topinamboux, qui ne furent pas long-temps sans en être avertis, en firent des plaintes fort vives, et ne consentirent à les laisser sous la protection des Français qu'après avoir été apaisés par des présens.

Avec un goût si vif pour la chair humaine, non-seulement les Brasiliens se bornent à manger leurs ennemis, mais dans leurs guerres mêmes, ils ne

mangent que ceux qui tombent vifs entre leurs mains, et qu'ils tuent avec certaines formalités. On ne remarque point, qu'après un combat dont ils ont remporté l'avantage, et qui les a laissées maîtres du champ de bataille, ils se soient arrêtés à dévorer les corps des vaincus; et tous leurs efforts semblent se rapporter à faire des prisonniers, qu'ils vont égorger dans leurs villages.

Léry prétend que, quoiqu'ils aient peu d'idées religieuses, ils croient à des esprits malfaisans et au pouvoir des devins. Il fut témoin de leurs danses, qui sont de véritables convulsions poussées jusqu'à l'évanouissement, et suivies des harangues de leurs sorciers.

« Pour conclusion, dit-il, ils frappèrent du pied droit plus fort qu'auparavant; ils crachèrent chacun devant soi, et tous chantèrent deux ou trois fois en chœur, mais sur la même note, c'est-à-dire sans aucune variété de ton, *hé*, *hé*, *hua*; *hé*, *hua*, *hua*, *hua*. Comme je n'entendais pas encore parfaitement leur langage, l'interprète me dit que dans la grande ballade, ils avaient regretté, en premier lieu, leurs vaillans ancêtres; qu'ensuite ils s'en étaient consolés par l'assurance de les aller rejoindre après la mort, et de se réjouir avec eux derrière les hautes montagnes; qu'ils avaient menacé leurs ennemis de les prendre et de les manger; enfin qu'ils avaient célébré un ancien débordement d'eau, qui avait noyé tous les hommes, à l'exception des auteurs de leur race ».

On a cru devoir entrer dans ces détails sur des peuples qui passent avec raison pour les plus barbares de l'Amérique, et donner, par leur exemple, quelque idée de toutes les autres nations qu'on a nommées, sans avoir pu les faire connaître autrement. Cependant il ne faut pas s'imaginer, sur des peintures si révoltantes, que les Brasiliens manquent de raison et de bonté. Le même voyageur, qu'on cite volontiers lorsqu'il parle de ce qu'il a vu, fait un autre récit qui mérite encore d'être rapporté en ses termes. « Une autre fois, dit-il, me trouvant avec quelques Français dans un village nommé *Okarantin*, à deux lieues de Cotiva, et soupant au milieu d'une place où les habitans s'étaient assemblés pour nous admirer (car lorsqu'ils veulent faire honneur à quelqu'un ils ne mangent jamais avec lui), nous les avions autour de nous, comme autant de gardes, chacun armé d'un os de poisson, long de deux ou trois pieds, et dentelé en forme de scie, moins pour attaquer ou pour se défendre que pour éloigner les enfans, auxquels ils disaient dans leur langage : *petite canaille, retirez-vous; vous n'êtes pas dignes de paraître aux yeux de ces étrangers*. Après nous avoir laissé souper tranquillement, sans nous interrompre d'un seul mot, un vieillard, ayant observé que nous avions fait notre prière au commencement et à la fin du repas, nous dit d'un ton fort modeste : *que signifie cet usage que je vous ai vu, d'ôter vos chapeaux sans ouvrir la bouche, tandis qu'un de vous a*

parlé seul? A qui s'adressait-il? Était-ce à vous-mêmes, qui êtes présens, ou à quelqu'un dont vous regrettez l'absence? Je pris cette occasion pour leur donner quelque idée du christianisme. C'était à Dieu, lui dis-je, que nous avions adressé nos prières; et quoique ce grand Dieu ne fût pas visible, non-seulement il nous avait entendus, mais il savait ce que nous pensions au fond du cœur. Là-dessus je commençai, avec le secours de l'interprète, à lui expliquer une partie de notre religion, et j'y employai plus de deux heures. Ils m'écoutèrent avec de grandes marques d'admiration. Enfin un autre vieillard me dit : « Vous nous apprenez » plusieurs bonnes choses que nous n'avions jamais » entendues : cependant vos discours me rappellent » ce que nos pères nous ont souvent raconté. Long- » temps avant eux, et si long-temps qu'ils n'avaient » pu tenir le compte des lunes, un étranger, vieux » et barbu comme vous, vint dans ce pays, tint le » même langage que vous, et ne persuada personne. » Ensuite il en vint un autre, qui nous donna sa » malédiction avec une *tacape*, dont nous n'avons » pas cessé de nous servir pour nous massacrer l'un » l'autre; à présent c'est un usage établi parmi nous: » si nous venions à l'abandonner, nous devien- » drions la risée de tous nos voisins ». Je répliquai avec toute la force possible, que les lumières de la vérité devaient leur faire mépriser le jugement d'une multitude d'aveugles; et que le vrai Dieu que je leur annonçais, leur ferait vaincre tous leurs enne-

mis. Ils furent émus jusqu'à promettre de suivre la doctrine qu'ils venaient d'entendre, et de ne plus manger de chair humaine; ils se mirent à genoux pour faire la prière à notre exemple, et se la firent expliquer après l'avoir écoutée avec beaucoup d'attention; mais le soir, lorsque étant couchés dans nos hamacs, nous nous applaudissions de leur changement, nous les entendîmes chanter plus furieusement que jamais, qu'il fallait se venger de leurs ennemis, en prendre un grand nombre et les manger ». Telle est l'inconstance naturelle aux sauvages, plus encore qu'aux autres hommes.

Quoique les Brasiliens n'aient pas d'autres lois que leurs usages, dont quelques-uns blessent ouvertement les principes de justice et d'humanité, on ne laisse pas de remarquer dans cette étrange corruption quelques traces d'un meilleur ordre, qu'ils ne conservent pas moins fidèlement que leurs plus barbares pratiques. L'adultère est en horreur dans toutes ces nations; c'est-à-dire, que malgré la liberté bien établie de prendre plusieurs femmes et de les répudier, un homme n'en doit pas connaître d'autres que celles qu'il prend à ce titre, et les femmes doivent être fidèles à leurs maris. Avant le mariage, non-seulement les filles se livrent sans honte aux hommes libres; mais leurs parens mêmes les offrent au premier venu, et caressent beaucoup leurs amans: « de sorte qu'il n'y en a pas une, suivant la décision de Léry, qui entre vierge dans l'état du mariage ». Mais lorsqu'elles sont attachées par des promesses,

seule formalité qui les lie, on cesse de les solliciter; elles cessent elles-mêmes de prêter l'oreille aux sollicitations; et celles qui manquent à leur engagement, sans l'aveu de leur mari, sont assommées sans pitié. Une femme enceinte n'est pas dispensée du travail commun, parce qu'on le croit nécessaire pour l'heureux succès de sa délivrance; car il n'est pas vrai, dit Léry, que les Brasiliennes accouchent sans douleur. Il raconte les circonstances d'un accouchement dont il fut témoin.

La première nourriture des enfans est non-seulement le lait de la mère, mais un peu de farine mâchée. On a déjà remarqué que c'est le mari qui se couche tranquillement, pour recevoir les félicitations des voisins sur l'accroissement de sa famille. La femme ne demeure au lit qu'un ou deux jours; et portant son fruit pendu au cou, dans une écharpe de coton faite pour cet usage, elle reprend ses occupations domestiques. L'unique éducation que l'on donne aux enfans regarde la chasse, la pêche et la guerre. Mais Léry s'emporte contre ceux qui ont écrit que les Brasiliens ne connaissent point la pudeur, et qu'ils ne font pas difficulté d'user des droits du mariage en public. Il les représente au contraire fort jaloux de l'honnêteté naturelle, sans que leur nudité devienne jamais une occasion d'y manquer. Il assure aussi que, quoique les Brasiliennes aillent toujours nues, on ne leur voit jamais de marques de leurs infirmités périodiques; d'où il faut con-

clure seulement qu'elles prennent grand soin de les cacher.

Toute la férocité des Brasiliens contre leurs ennemis, n'empêche point qu'ils ne vivent fort paisiblement entre eux. Dans l'espace d'un an, Léry ne vit que deux querelles particulières. Cependant, loin de séparer ceux qui veulent se battre, on leur laisse la liberté de se satisfaire; mais si l'un des combattans est blessé, ses parens font la même blessure à l'autre, ou le tuent s'il a tué son adversaire. La loi du talion est toujours observée dans la dernière rigueur.

L'occupation des femmes, après les soins qu'on a rapportés, est de filer du coton pour en faire des hamacs et des cordes. Léry nous apprend leur manière de filer et de faire les tissus. Elles font aussi les vaisseaux de terre qui servent pour les liqueurs et les alimens : quoique rudes et grossiers en dehors, l'intérieur est non-seulement poli, mais plombé d'une liqueur blanche qui durcit en séchant. Elles ont d'ailleurs des couleurs grisâtres dont elles font, avec des pinceaux, diverses figures sur ce fond blanc, surtout dans la vaisselle où l'on sert les viandes; ce qui donne un air fort agréable à leur service de table. Mais Léry observe que, n'ayant aucune règle de peinture, et ne suivant que leur imagination, elles ne font jamais deux fois les mêmes figures, et que cette variété même a de l'agrément.

Si l'on excepte quelques peuplades, dont la férocité n'est pas différente de celle des bêtes, la plu-

part des Brasiliens reçoivent humainement les étrangers. On est même surpris de trouver dans leur traitement une ressemblance d'un village à l'autre, qui semble partir d'un fonds de société. Léry commence par faire observer, que si l'on doit aller plus d'une fois au même village, il faut choisir le *moussacat*, c'est-à-dire, le père de famille chez lequel on veut loger constamment, parce que celui auquel on s'est d'abord adressé s'offenserait beaucoup qu'on le quittât pour en prendre un autre. A l'arrivée du voyageur qui se présente à sa porte, il le presse de s'asseoir dans un lit de coton suspendu en l'air, où il le laisse quelque temps sans lui dire un mot : c'est pour se donner le temps d'assembler ses femmes qui viennent s'accroupir à terre, autour du lit, les deux mains sur leurs yeux. Bientôt elles laissent tomber des larmes de joie; et sans cesser de pleurer, elles adressent mille choses flatteuses à leur hôte. « Que tu es bon! que tu as pris de peine à » venir! que tu es beau! que tu es vaillant! que » nous t'avons d'obligation! que tu nous fais de » plaisir! etc. » Si l'étranger veut donner bonne opinion de lui, il doit répondre par des marques d'attendrissement. Léry assure qu'il a vu des Français réellement attendris du spectacle, pleurer aussi; mais il conseille à ceux qui n'ont pas le cœur si tendre, de jeter du moins quelques soupirs. Après cette première salutation, le moussacat, qui s'est retiré dans un coin de la cabane, affectant de faire une flèche, ou quelque autre ouvrage, comme s'il

ignorait ce qui se passe, revient vers le lit, demande à l'étranger comment il se porte, reçoit sa réponse, et lui demande encore quel sujet l'amène. On doit satisfaire à toutes les questions. Alors, si l'on est venu à pied, il fait apporter de l'eau, dont ses femmes lavent les pieds et les jambes au *maïr:* c'est le nom qu'ils donnent aux Européens. Ensuite il s'informe si l'on a besoin de boire ou de manger. Si l'on répond qu'on désire l'un et l'autre, il fait servir sur-le-champ tout ce qu'il a de venaison, de volaille, de poisson et d'autres mets, avec la même abondance des breuvages du pays.

Veut-on passer la nuit dans le même lieu? non-seulement le moussacat fait tendre un bel *inis* blanc; mais, quoiqu'il fasse si peu de froid au Brésil, il prend prétexte de l'humidité de la nuit pour faire allumer autour du lit trois ou quatre petits feux, qui sont entretenus pendant le sommeil du maïr, avec une sorte de petit éventail nommé *tatapécoun*, fort semblable à nos écrans. « Le soir, ajoute Léry, qui parle encore de lui-même, pour ne rien souffrir de nuisible à notre repos, il fit éloigner tous les enfans. Enfin, se présentant à notre réveil, il nous dit : *atour assaps*, c'est-à-dire, parfaits alliés, avez-vous bien dormi? Nous répondîmes d'un air satisfait. « N'importe, répliqua-t-il, reposez-vous encore, » mes enfans; car je vis bien hier au soir que vous » étiez extrêmement fatigués ». Comme c'est l'usage dans ces occasions, qu'on leur fasse quelques présens, et que nous ne marchions jamais sans avoir

chacun notre sac de cuir plein de petites marchandises qui nous servaient de monnaie d'or ou d'argent, nous fûmes libéraux à notre départ; c'est-à-dire, que nous donnâmes au vieillard des couteaux, des ciseaux et des pincettes; des peignes, des miroirs, des bracelets et des boutons de verre aux femmes, et des hameçons pour la pêche, aux enfans ».

Léry se fait ici demander si, malgré toutes ces apparences de droiture et de bonté, il se croyait sans danger parmi des sauvages dont il connaissait la cruauté par d'autres preuves. Il répond : « Que, loin de trembler pour sa vie, il dormait parmi eux d'un profond sommeil; que s'ils détestent leurs ennemis qu'ils assomment et qu'ils mangent, ils portent une extrême affection à leurs amis et leurs alliés; que pour les garantir du moindre déplaisir, ils se feraient hacher en pièces; enfin qu'il se croyait moins exposé chez les anthropophages du Brésil, qu'on ne l'était alors en France, où les différends de religion semblaient autoriser la perfidie et le meurtre ».

Dans leurs maladies, les Brasiliens se traitent mutuellement avec des égards si tendres, que, s'il est question d'une plaie, un voisin se présente aussitôt pour sucer celle d'un autre; et tous les offices de l'amitié sont rendus avec le même zèle. Outre diverses sortes de fièvres et d'infirmités communes aux autres peuples de l'Amérique méridionale, dont on a remarqué néanmoins que leur régime ou leur climat les défendent mieux, ils ont une maladie qui passe

pour incurable, et que Léry n'attribue qu'au commerce des femmes. Il assure qu'ils la nomment *pian*, sans expliquer d'où leur vient ce nom, qui est celui du même mal dans d'autres parties de l'Amérique et dans les îles. La description qu'il en fait, et ses funestes communications, jettent un nouveau jour sur l'origine des maux vénériens en Europe. Avec les simples de leurs forêts et de leurs montagnes, les Brasiliens n'ont guère d'autre remède que l'abstinence : ils ne donnent aucune sorte de nourriture aux malades.

Leurs funérailles consistent moins en cérémonies qu'en pleurs et en chants lugubres, qui contiennent l'éloge des morts. Ils les enterrent debout, dans une fosse ronde, que Léry compare à un tonneau, les bras et les jambes pliés dans leurs jointures naturelles, et liés avec le corps. Si c'est un chef de famille, on enterre avec lui ses plumes, ses colliers, son inis et ses armes. Lorsque les habitations changent de lieu, ce qui arrive quelquefois sans autre raison que de changer d'air, chaque famille met sur les fosses de ses morts les plus respectés, quelques pierres couvertes d'une grande herbe, qui se nomme *pindo*, et qui se conserve long-temps sèche. Les sauvages n'approchent jamais de ces monumens sans pousser des cris.

On doit reconnaître pour un mérite particulier, dans un voyageur, l'attention qu'il a donnée aux langues étrangères, surtout à celles des nations les plus barbares, qui peuvent être regardées comme le

simple ouvrage de la nature. Léry s'est distingué par ce soin. Non-seulement il avait appris la langue des Topinamboux ; mais, ne se fiant point à l'étude d'une année, il s'aida du secours d'un interprète qui en avait passé sept ou huit avec ces peuples, pour recueillir les observations qu'il nous a laissées ; et Laët en confirme l'exactitude, par la comparaison qu'il se glorifie d'en avoir faite avec celle d'un Hollandais, qui avait aussi vécu long-temps en différentes parties du Brésil. Ce n'est pas que la plupart des nations de cette grande contrée n'aient leur propre langue ; mais on a déjà remarqué que celle des Topinamboux est dominante. Laët y trouve un sujet d'étonnement, qui s'explique par le prodigieux nombre de ces Américains et par leurs fréquentes dispersions.

Premièrement, les pronoms substantifs sont *ché*, moi ; *te*, toi ; *ahé*, lui ; *or*, nous ; *pée*, vous ; *aurahé*, eux. A la troisième personne du singulier, *ahé* est masculin. Le féminin et le neutre sont *aé*, sans aspiration. Au pluriel, *aurahé* est pour les deux genres, et par conséquent peut être commun.

Ce que les grammairiens nomment *verbe*, s'appelle en langue brasilienne, *guengave*.

L'auteur conjugue une partie du verbe substantif *aïco*, je suis ; *ereico*, tu es ; *oico*, il est ; *oroico*, nous sommes ; *peico*, vous êtes ; *auraheoico*, ils sont.

Le temps imparfait, c'est-à-dire, qui n'est point encore accompli, parce qu'on peut être encore ce qu'on était alors, est désigné par *aquoémé*, qui si-

gnifie *en ce temps-là*. *Aico aquoémé*, j'étais alors, *ereico aquoémé*, tu étais alors; *oico aquoémé*, il était alors. Pluriel, *oroico aquoémé*, nous étions alors; *peicò aquoémé*, vous étiez alors; *aurahé oico aquoémé*, ils étaient alors.

Temps parfaitement passé. On reprend le verbe *oico*, auquel on ajoute l'adverbe *aquoé-mené*, qui signifie *temps jadis*, temps accompli. Exemple dans un autre verbe : *assa voussou gatou aquoé-mené*, je l'ai aimé en ce temps-là.

Le futur d'*aïco*, je suis, est *aïco iren*, je serai; c'est-à-dire qu'*iren* marque l'avenir, et qu'on ne fait que le répéter à chaque personne du verbe, et dans les deux nombres.

A l'impératif, *oico*, sois; *toico*, qu'il soit; *oroico*, que nous soyons; *tapoico*, que vous soyez; *aurahé toico*, qu'ils soient. Si l'on commande pour le présent, on ajoute *taugo*, qui signifie à l'instant.

L'optatif, *aico momen*, que je serais volontiers! et le reste en continuant d'ajouter *momen*.

Le participe, *ré coruré*, étant. Mais il ne peut guère être entendu seul; on y ajoute les pronoms singuliers ou pluriels.

Le temps indéfini s'emploie pour l'infinitif.

Autre verbe: *aiout*, je viens, ou je suis venu; *ereiout*, tu viens, ou tu es venu; *o-out*, il vient, ou il est venu. Pluriel: *oroiout*, nous venons, ou vous êtes venus; *peiout*, vous venez, ou vous êtes venus; *aurahé iout*, ils viennent, ou ils sont venus; *aiout aquoéné*, je venais alors; *aiout aquoémené*, je

vins, ou je suis venu en tel temps; *aiout iren*, je viendrai. En un mot, nul verbe n'est conjugué sans un adverbe qui marque le temps. *Eori* ou *eiot*, viens; *emo out*, fais-le venir. Au pluriel, *peori* ou *peiot*, venez. Les mots *eiot* et *peiot*, ont le même sens; mais *eiot* est plus civil entre les hommes, et *peiot* ne s'emploie guère que pour les bêtes. *Ta iout*, que je vienne; *teu umé*, venant.

Noms des principales parties du corps. Remarquez que *ché*, qui signifie moi, est aussi le pronom possessif *mon*. *Ché acan*, ma tête; *ché avé*, mes cheveux; *ché viva*, mon visage; *ché nembi*, mes oreilles; *ché sshua*, mon front; *ché ressa*, mes yeux; *ché tin*, mon nez; *iourou*, la bouche; *redtoupevé*, les joues; *redmiva*, le menton; *redmiva avé*, la barbe; *apécou*, la langue; *ram*, les dents; *aiouré*, le cou ou la gorge; *asséoc*, le gosier; *poca*, la poitrine; *rocapé*, le devant du corps en général; *acoucoupé*, le derrière; *poui assoo*, l'échine; *rousbony*, les reins; *réviré*, les fesses; *inuanponi*, les épaules; *inoua*, les bras; *papony*, le point; *pò*, la main; *poneu*, les doigts; *puyac*, l'estomac ou le foie; *requié*, le ventre; *pourou assen*, le nombril; *cam*, les mamelles; *oupy*, les cuisses; *roduponam*, les genoux; *poraca*, les coudes; *retemen*, les jambes; *pouy*, les pieds; *pussempé*, les ongles des pieds; *ponampé*, les ongles des mains; *cuy*, le cœur; *eneg*, le poumon; *eneg*, l'âme, ou la pensée; *enegouve*, l'âme après qu'elle est sortie du corps; *rencovam*, l'anus. Parties naturelles, *rementieu*, *rapoupit*.

Les articles pour la déclinaison des substantifs, sont *ché acan*, ma tête; *te acan*, ta tête; *yacan*, sa tête; *oro acan*, notre tête; *peacan*, votre tête; *aurahé acan*, leur tête.

Léry ajoute plusieurs locutions ordinaires: *Emiredu tata*, allume le feu; *emo goap tata*, éteins le feu; *ertout che tata, emiren*, apporte de quoi allumer le feu; *emogi pira*, fais cuire le poisson; *essessi*, rôtis-le; *emoui*, fais-le bouillir; *fa vécu ouy amo*, fais de la farine; *emagip caouin amo*, fais du *caouin*, c'est le nom de leur breuvage; *coeinupe*, vas à la fontaine; *erout unichesué*, apporte-moi de l'eau; *queré me che remiou racoap*, viens me donner à manger; *taié poié*, que je lave mes mains; *taié iourou*, que je lave ma bouche; *ché embouassi*, j'ai faim; *nam ehe iourou*, je n'ai point d'appétit; *ché ussé*, j'ai soif; *ché raïc*, j'ai chaud, je sue; *ché rou*, j'ai froid; *ché racoup*, j'ai la fièvre; *ché carocou asti*, je suis triste. On remarque que *carocu* signifie proprement, le soir, l'obscurité; *aicoceve*, je suis dans l'embarras; *ché poura oussoup*, je suis mal, ou pauvrement traité; *ché rocoup*, je suis joyeux; *aico memovoh*, je suis un objet de raillerie; *aico gatou*, je suis dans une situation agréable; *ché reniac ossou*, mon esclave; *ché remïboié*, mon serviteur; *ché roïac*, mon inférieur; *ché pouracassare*, mon pêcheur, celui qui prend du poisson pour moi; *ché mac*, mon bien, ma marchandise, ce qui est à moi; *ché remimoguem*, je l'ai fait, c'est mon ouvrage; *rerecouaré*, une garde; *roubichac*, chef, supérieur;

moussacat, père de famille, qui reçoit les passans; *querré muhau*, vaillant, redoutable en guerre; *teuten*, fanfaron; *roup*, père; *requeyt*, frère aîné; *rebure*, frère puîné; *renadire*, sœur; *rure*, fils d'une sœur, ou neveu; *tipet*, fille d'une sœur, ou nièce; *uïché*, tante; *aï*, ma mère, en lui parlant; *ché si*, ma mère, en parlant d'elle; *ché rayt*, ma fille; *ché rememynou*, les enfans de mes fils et de mes filles. L'oncle se nomme *roup*, comme le père; et le père donne les noms de fils et de filles à ses neveux et ses nièces. *Mae*, le ciel; *couarassi*, le soleil; *iascé*, la lune; *iassi tata oussoit*, l'étoile du berger; *yassi tata miri*, toutes les petites étoiles; *ubouy*, la terre; *paranan*, la mer; *uheté*, eau douce; *uheen*, eau salée; *uheen buho*, eau saumâtre; *ita*, pierre, métal, et tout ce qui sert de fondement pour les édifices; *aosa ita*, pilier d'une maison; *yapuo ita*, faîte d'une maison; *tura ita*, poutre traversière; *igoura houy bairah*, toute espèce de bois; *arapat*, un arc; *arre*, l'air; *arraïp*, mauvais air; *amen*, pluie; *amen poitou*, temps tourné à la pluie; *toupen*, tonnerre; *toupen verap*, éclair; *ibeco-itin*, nuées, ou brouillards; *ibucturé*, montagne; *guoum*, campagnes, ou plat-pays; *tawé*, village; *aoh*, maison; *ohécouap*, rivière, ou courant d'eau; *uhpaon*, île entourée d'eau; *kaa*, toutes sortes de bois et forêts; *kaa-paou*, bois au milieu d'une campagne; *kaaonan*, habitant des bois; *igat*, canot ou nacelle d'écorce, qui contient trente ou quarante hommes; *ygureoussou*, navire; *puissaquassou*, filet de pêche; *ingua*, grand bâteau pour

la pêche; *inquieī*, bateau qui sert dans les inondations; *mocap*, toutes sortes d'armes à feu; *mocapcoui*, poudre à tirer; *oura*, oiseaux; *pira*, poisson.

Les Brasiliens n'ont que cinq noms pour les nombres : *augepé*, 1; *mocousin*, 2; *mossaput*, 3; *oïoueoudic*, 4; *écoimbo*, 5. Lorsqu'ils ont plus de cinq à compter, ils montrent leurs doigts et ceux des assistans, jusqu'au nombre dont ils veulent rendre compte.

De plusieurs dialogues que l'interprète de Léry prenait soin d'écrire, on ne rapportera que les traits où leur tour d'expression est facile à démêler; car la traduction en est toujours littérale. Léry se présente pour la première fois chez un sauvage, et l'interprète parle pour lui.

L'Américain. *Ere ioubé :* est-tu arrivé? L'Interprète. *Pa, aiout;* oui, je suis arrivé. L'Amér. *Thé! augé nipo;* que c'est bien fait! *Mara pé derera*, comment te nommes-tu? L'Interp. *Léry-Oussou*, une grosse huître. Sur quoi il faut remarquer que les Topinamboux ne retenant aucun nom, s'il ne leur présente quelqu'idée qui leur soit familière; les Européens qui veulent entretenir commerce avec eux, sont obligés de prendre celui de quelques substance du pays, et le hasard fit qu'en langue de la nation, *Léry*, joint à *oussou*, signifiait une grosse huître.

L'Américain. *Ere iocasso preneg ?* as-tu laissé ton pays pour venir demeurer ici? L'Interprète. *Pa;* oui. L'Amér. *Eori deretani ovani repiaci.* Viens

donc voir le lieu où tu demeureras. *Ir indé repiac! Aout ir indé repiac aout! ché rairé Thé! Ouereté Kevoji Lery-Oussou Ymeen!* le voilà donc venu par deçà, mon fils Léry-Oussou; le voilà, qui nous a portés dans sa mémoire, ce cher fils, hélas! *Ererou té carameno?* as tu porté ton sac? L'INTERP. *Pa arout.* Oui, je l'ai apporté. L'AMÉR. *Maé pererout te carameno puopé?* qu'as-tu apporté dans ton sac? L'INTERP. *A caub*, des vêtemens. L'AMÉR. *Mara vaé?* de quelle couleur? L'INTERP. *Sobouï été*, bleu, *pirenk*, rouge, *joup*, jaune, *son*, noir, *souboui-massou*, vert, *pirienk*, de plusieurs couleurs; *pégassou-avé*, couleur de ramier; *tin*, blanc. Par blanc ou *tin*, on entend de la toile et des chemises. L'AMÉR. *Maé pamo;* quoi, encore? L'INTERP. *A cang aubéroupé*, des chapeaux. L'AMÉR. *Seta pé?* beaucoup? L'INTERP. *Itacoupéré*, tant qu'on ne peut les nombrer. L'AMÉR. *Aïpoguo?* est-ce tout? L'INTERP. *Etimen*, non. L'AMER. *Esse non bat;* nomme donc tout? L'INTERP. *Coromo;* prends un un peu de patience.

On nomma tout ce que le sauvage connaissait, et de son côté il fit le détail de ce qu'il pouvait offrir. Ensuite, s'adressant aux Américains qui l'accompagnaient, il leur tint paisiblement ce discours. « *Ty ierobah apo* ou *ari;* tenons-nous glorieux du monde qui nous cherche. *Apo au aé maé gerre iendesué;* c'est le monde qui nous donne ses biens. *Ty réco gatou iendesué;* il faut le traiter de manière qu'il soit content pour ses biens. *Iporency été am réco*

iendesué; voilà des beaux biens qui s'offrent à nous. *Ty mara gatou apoan apé*; soyons à ce peuple-ci. *Ty momourou mé maé gerre iendesué*; ne faisons point de mal à ceux qui nous donnent de leurs biens. *Ty poih apoaré iendesué*, donnons-leur des biens pour vivre. *Typorraca apoavé*; travaillons pour leur apporter quelque proie. *Yporraca* signifie particulièrement quelque pêche. *Tyrrout maé tyronam ani apé*; apportons-leur tout ce que nous pourrons trouver. *Tyrecomremoich meïendé maé recoussave*; ne traitons pas mal ceux qui nous apportent de leurs biens. *Pé porroinc accu mecharaire ouéh*; ne soyez pas mauvais, mes enfans; *ta peré eo inmaé*; afin que vous ayez des biens; *to erecoïh poaëté amo*, et que vos enfans en aient. *Niracoïh iendera mouën ma è pouair*, nous n'avons point de biens de nos grands-pères. *O pap cheramouën maé pouaire aitih*; j'ai jeté tout ce que mon grand-père m'avait laissé; *apocu mahé ry oi Jerobiah*, me tenant glorieux des biens que le monde nous apporte; *jenderamouin resuié pyec potategué aven aire*; ce que nos grands-pères voudraient avoir vu, et toutefois ne l'ont pas vu. *Téh! oip otarheté ienderamouïn récohiaré té iendesué*; oh! qu'il est heureux pour nous que des biens plus grands que ceux de nos grands-pères nous soient venus. *Iendé porrau oussou vocare*; c'est ce qui nous met hors de tristesse: *iendeco ouassou gerre*, ce qui nous fait avoir de grands jardins. *En sassi piram lenderé memy non ape*; on ne fait plus de mal à nos petits enfans lors-

qu'on les tond. *Tyre coih aponau ienderoba gere ari;* menons ces étrangers avec nous contre nos ennemis : *toere coig mocap o-maé aé;* qu'ils aient des arquebuses, qui sont leur propre bien, venu d'eux. *Mara mo senten gatou merin amé;* pourquoi ne seraient-ils point forts? *Mémé taé morerobiarem;* c'est une nation qui ne craint rien. *Ty senanc apouau mar am iendé iron;* éprouvons leur force lorsqu'ils seront avec nous. *Mauré taé moretoar roupiaré;* ce sont ceux qui vainquent les vainqueurs. *Agné hé ouhé;* tout ce que j'ai dit est vrai ».

Après cette harangue, le dialogue continue:

L'Américain. *Emourbeou deret anüchesué;* parlemoi de ton pays et de ta demeure. L'Interprète. *Augebé, derenqué escouredoub.* C'est bien dit. Faismoi d'abord des demandes. L'Amér. *Iach; marapé deretani reré?* Comment s'appelle ton pays et ta demeure? L'Interp. Rouen. L'Amér. *Tau ouscoupé oumi?* Est-ce un grand village? L'Interp. *Pa*, oui. L'Amér. *Moboui pe reroupicha gatou?* Combien avez-vous de seigneurs? L'Interp. *Augepé;* un seulement. L'Amér. *Marap seré?* Comment se nomme-t-il? L'Interp. Henri second. L'Amér. *Tere potène*, voilà un beau nom. *Mara pé perou pichau eta cuim?* Pourquoi n'avez-vous pas plusieurs seigneurs? L'Interp. *Moroére chih gué*, nous n'en avons pas plus; *oré ramouin aré*, dès le temps de nos grands-pères. L'Amér. *Mara picué pée?* comment vous en trouvez-vous? L'Interp. *Oraicogue;* nous en sommes contens, *oréé mae gerre*, nous sommes ceux qui

ont des biens. L'Amér. *Epé nocré coih péroupicha mac?* votre prince a-t-il beaucoup de biens? L'Interp. *Jeré coih*, il en a beaucoup; *orré maé gerré, a hepé*, tout ce que nous avons est à ses ordres. L'Amer. *Oraïvi pé oge pé?* va-t-il à la guerre? L'Interp. *Pa*, oui. L'Amér. *Mobouit ave pé-iouca ni mac?* combien avez-vous de villages? L'Interp. *Seta gatou*, plus que je ne puis dire. L'Amér. *Nirosée nouih icho perte?* ne me les nommeras-tu point? L'Interp. *Ipoë copoï*, il serait trop long. L'Amér. *Iporrenc pé paratani?* le lieu d'où vous êtes est-il beau? L'Interp. *Iporrota gatou;* il est fort beau. L'Amér. *Eagoïe péperancé?* vos maisons sont-elles comme ici? L'Interp. *Oicoé gatou*, il y a grande différence. L'Amér. *Maovaé*, comment sont-elles? L'Interp. *Ita gapé*, elles sont toutes de pierre. L'Amér. *Iouroussou pé?* sont-elles grandes? L'Interp. *Iouroussou gatou*, fort grandes. L'Amér. *Vaté gatou pé?* sont-elles fort hautes? L'Interp. *Mahmo;* merveilleusement. L'Amér. *Eugaïa pé pet ancinim?* le dedans est-il comme ici? L'Interp. *Erimen*, nullement. L'Amér. *Esoé nonde rete renandau et a ichuesé;* nomme-moi les choses apparentes au corps. Ici l'on nomme en français toutes les parties dont on a donné les noms en topinambou, et Léry observe avec admiration que l'interprète, sachant fort bien le grec, trouvait plusieurs mots de cette langue dans celle des Américains du Brésil.

CHAPITRE III.

Histoire naturelle du Brésil.

Si la situation de cette vaste contrée doit faire juger qu'on y trouve tous les animaux des régions qui l'environnent, on comprend aussi qu'étant déserte dans plusieurs grandes parties, et surtout fort montagneuse, elle en doit contenir quelques-uns qui lui sont propres; ce qu'on attribuera moins si l'on veut à la différence du climat, qu'à l'habitude qui les retient dans certaines bornes, ou même à l'instinct de la nature qui les attache à des lieux tranquilles, où rien ne les alarme pour leur conservation. Thévet, dont personne ne rejette le témoignage sur ce point; Léry, Knivet, ont recueilli là-dessus ce qu'on ne trouve que répété d'après eux dans les autres voyageurs.

Léry commence par déclarer, sans exception, que dans tout le Brésil on ne voit point un seul animal qui ait une ressemblance entière avec les nôtres. Il ajoute qu'entre les animaux du pays il y en a fort peu que les habitans se plaisent à nourrir, et que par conséquent il n'y a point de distinction à faire entre les animaux sauvages et les domestiques.

Le premier, et le plus commun, est celui qui se nomme *tapiroussou*. Il a le poil assez long et rou-

geâtre. Sa grandeur et sa forme sont à peu près celles d'une vache; mais il n'a point de cornes, il a le cou plus court, les oreilles plus longues et pendantes, les jambes plus sèches, le pied sans aucune apparence de fente, et fort semblable à celui de l'âne : aussi prétend-on qu'il participe de l'âne et de la vache; mais il diffère encore de l'un et de l'autre par la queue qu'il a fort courte, et par les dents qu'il a beaucoup plus aiguës et plus tranchantes, sans les faire jamais servir à sa défense. Il n'en a point d'autre que la fuite. Les Brasiliens le tuent à coups de flèches, ou le prennent dans des piéges qu'ils dressent avec assez d'industrie. Ils font un cas extrême de sa peau, dont ils coupent en rond le cuir du dos, pour en faire des boucliers de la grandeur du fond d'un tonneau. Après avoir été bien séchée, elle est si dure, qu'on la croit impénétrable aux flèches. La chair du tapiroussou ressemble, pour le goût, à celle du bœuf, et les Brasiliens la boucanent.

Le plus grand animal du Brésil, après le tapiroussou, que Léry ne fait pas difficulté de nommer l'*âne vache*, est une espèce de cerf que les Brasiliens nomment *sco-assou*. Il est moins grand que le nôtre; son bois est plus court, et son poil est de la même longueur que celui de nos chèvres. On ne trouve de grands cerfs au Brésil, que dans la capitainerie de Saint-Vincent.

Le sanglier du pays, nommé *ta-jassou* par les sauvages, a sur le dos, comme celui des autres contrées de l'Amérique méridionale, une ouverture naturelle

par laquelle il souffle, et qui sert à la respiration: mais quoiqu'il ait le corps, la tête, les oreilles, les jambes et les pieds du nôtre, les mêmes dents, c'est-à-dire, crochetées, pointues, et par conséquent très-dangereuses, il n'en est pas moins différent par son cri, qui est effroyable, que par le trou qu'il a sur le dos.

L'*agouti* du Brésil est une bête rousse, de la grandeur d'un cochon d'un mois. Il a le pied fourchu, la queue fort courte, le museau et les oreilles d'un lièvre. Sa chair est un fort bon aliment. On en distingue une autre espèce qui se nomme *tapiti*.

Les bois sont remplis d'une sorte de rats de la grosseur d'un écureuil, et de poil roussâtre, dont la chair est aussi fort délicate.

Le *pag* est un animal de la grandeur d'un chien médiocre. Il a la tête d'une forme bizarre, mais sa chair a le goût de celle du veau; et sa peau, qui est tachetée de blanc, de gris et de noir, serait en Europe une fourrure estimée.

Il se trouve au Brésil, surtout dans la capitainerie de Saint Vincent, quantité de *lynx* de diverses espèces: les uns roux, d'autres agréablement tachetés, mais tous si furieux, que rien ne peut résister à leurs griffes. C'est une gloire égale pour les Brasiliens, de tuer un lynx à la chasse ou un ennemi en guerre.

Le *sarigoy* est une espèce de putois dont le poil est grisâtre, et pour lequel sa puanteur donne du dégoût aux Brasiliens; mais Léry, et d'autres Français en ayant écorché quelques-uns, remarquèrent

qu'ils ne tiraient cette odeur infecte que de la graisse qu'ils ont sur les rognons. Après la leur avoir ôtée, ils trouvèrent leur chair très-bonne.

Le *tatou* du Brésil est le même animal des autres parties de l'Amérique, que les Espagnols ont nommé *armadillo*, et les Portugais *encubertado*. On en a déjà donné la description ; mais Léry nous apprend que les Brasiliens, plus industrieux sur ce point que les autres Américains, font de sa peau de petits coffres d'une dureté impénétrable.

« Laët rapporte, sur le témoignage de *Ximenez*, que les écailles de cet animal, réduites en poudre, et prises au poids d'un gros dans une décoction de sauge, provoquent une sueur si salutaire, qu'elle guérit les maladies vénériennes ». Ce n'est pas sa seule vertu : elle fait sortir les épines de toutes les parties du corps, et, suivant Monardes, les petits os de la queue du même animal guérissent la surdité.

Le *tamandua* est un animal admirable. Sa grandeur est celle d'un chien. Il a le corps plus gros que long, et sa queue qui est plus longue que son corps, au moins du triple, forme une si grosse touffe de poil, que pour se défendre des injures de l'air il s'en couvre entièrement. Il a la tête petite, le museau extrêmement allongé, la gueule ronde et la langue très-longue; elle lui sert, comme celle du *fourmillier*, à faire la guerre aux fourmis. Mais il n'est pas moins terrible pour les hommes et pour les bêtes les plus féroces, qu'il attaque lorsqu'il peut les surprendre. Sa chair n'est d'aucun usage.

Entre plusieurs sortes de hérissons, les Brasiliens en ont un fort petit, dont les épines sont jaunâtres et noires par le bout. On assure qu'étant ôtées à l'animal, elles pénètrent d'elles-mêmes dans la chair humaine pour peu qu'on les y fasse toucher.

Les Brasiliens ont une fort petite espèce de caïmans, qu'ils nomment *jacaré*, dont ils mangent avidement la chair. Leur grosseur n'excède pas celle de la cuisse; ils sont d'une longueur proportionnée; mais loin d'être nuisibles, on les prend en vie, et les enfans s'en amusent. Léry en fut témoin plusieurs fois : ce qui n'empêche point que les grands caïmans ne soient aussi redoutables au Brésil que dans les autres parties de l'Amérique. Les jacarés ont la gueule fort fendue, les cuisses hautes, la queue ni ronde ni pointue, mais plate et déliée par le bout.

Le *janouare* est un animal vorace, que ses jambes hautes et sèches comme celles d'un lévrier, rendent extrêmement léger à la course. Il a la grosseur d'un grand chien, avec de longs poils autour du menton, et la peau bien tigrée, quoique d'ailleurs il ne ressemble point au tigre. Toute sorte de proie lui convient, sans en excepter les hommes. Aussi fait-il trembler les Brasiliens, et leur horreur va si loin pour lui, que lorsqu'ils en prennent un dans leurs piéges, il n'y a point de tourmens qu'ils ne lui fassent souffrir avant que de lui donner le coup mortel.

L'*hirara* ressemble à l'hyène, mais on assure que ce n'est pas le même animal. Il s'en trouve de noirs, de roux, et même de blancs; ils ne vivent que de

miel, et leur adresse est extrême à le découvrir. Après avoir ouvert l'entrée des dépôts, ils y amènent leurs petits, et ne commencent à manger eux-mêmes qu'après leur avoir laissé le temps de se rassasier.

Il n'y a point de pays au monde où les singes soient en plus grande abondance, et leurs espèces plus variées. On en distingue une que les Américains nomment *aquiqui*, beaucoup plus grande que toutes les autres, ornée d'une longue barbe noire au menton: le mâle est de couleur rougeâtre, et passe dans le pays pour le roi des singes. Il a le visage assez blanc, et le poil si régulièrement disposé d'une oreille à l'autre, qu'il semble tondu. On raconte que, montant quelquefois sur un arbre, il y fait entendre des sons qu'on prendrait pour une harangue, et que la nature lui a donné pour cet usage un organe creux, composé d'une forte membrane de la grosseur d'un œuf, qui s'enfle facilement sous le palais. On ajoute que, dans les mouvemens qu'il se donne, il jette beaucoup d'écume, et qu'un autre singe qu'on juge destiné à lui succéder, l'essuie fort soigneusement.

On en distingue d'autres qui se nomment *cay*, petits, noirs, d'une figure si agréable qu'ils se font entendre et voir avec le même plaisir. Leur retraite est sur les arbres à siliques, où, trouvant leur nourriture, ils ne cessent point, surtout à l'approche du mauvais temps, de faire retentir l'air de leur étrange mélodie. Ceux que les Brasiliens nomment *sagouins*, ne sont pas plus gros qu'un écureuil; ils ont aussi le

poil roux, mais Léry leur donne le mufle, le cou, le devant, et jusqu'à la fierté du lion. « C'est, dit-il, le plus joli animal qu'il ait vu au Brésil, et s'il était aussi facile de lui faire passer la mer qu'à la guenon, il serait beaucoup plus estimé; mais outre sa délicatesse, qui ne lui permet pas de supporter le mouvement d'un vaisseau, il est si glorieux, que pour peu qu'on le fâche il se laisse mourir de dépit.

Le *hay* est un animal difforme, de la grandeur d'un chien barbet, et dont le visage tire aussi sur celui de l'homme; mais il a le ventre pendant comme une truie pleine, le poil d'un gris enfumé comme la laine des moutons noirs, la queue fort courte, les jambes aussi velues que l'ours, et les griffes très-longues. Dans les bois, il est extrêmement farouche; lorsqu'il est pris, il s'apprivoise aisément.

Le *coati* est un animal de couleur brune, assez semblable aux fibris-castors de Portugal. Il monte sur les arbres comme les singes, et l'on réussit à l'apprivoiser; mais il est d'une malice et d'une voracité singulières.

Les *chats sauvages* sont ici dans une variété qui ne peut être comparée qu'à leur abondance. On en voit de noirs, de blancs et de roux, tous d'une agilité surprenante, et fort nuisibles, non-seulement aux oiseaux, mais aux Américains mêmes. L'utilité de leur peau les fait rechercher.

Le *jagoarucu* est une espèce de chien sauvage, ou du moins son cri ressemble à l'aboiement des chiens domestiques. La couleur de cet animal est un

brun mêlé de blanc. Il a le poil de la queue fort épais, et sa course est d'une extrême légèreté. Il vit de proie, ou de fruits lorsque la chair lui manque. Sa morsure est redoutable.

On compare le *jaguacin*, en grosseur, au renard de Portugal; il n'en est pas même fort différent par la couleur; mais il vit de coquillages et de cannes à sucre. C'est d'ailleurs un animal innocent, et qui passe une partie du temps à dormir; ce qui le rend facile à surprendre.

Le *biaracata* est de la grosseur d'un chat et de la figure de l'écureuil. Il a le dos orné d'une croix blanche très-régulière. Les oiseaux et leurs œufs sont sa nourriture ordinaire; mais il a tant de goût pour l'ambre, qu'il passe la nuit sur le rivage de la mer à chercher cette proie.

Les Brasiliens mangent non-seulement diverses sortes de lézards et de serpens, mais de gros crapauds boucanés avec la peau et les intestins. Le *tonou* est un lézard gris qui a la peau fort lisse, long de quatre ou cinq pieds, d'une grosseur proportionnée. Sa forme est hideuse; mais il n'est pas plus dangereux que les grenouilles, entre lesquelles il vit sur les rives des fleuves et dans les marais. Léry, qui en mangea souvent, rend témoignage qu'étant écorché, nettoyé soigneusement et bien cuit, il a la chair aussi blanche, aussi tendre, et d'aussi bon goût que le blanc d'un chapon. « C'est, dit-il, une des bonnes viandes qu'il ait mangées en Amérique. Il voyait d'abord, avec étonnement, les sauvages ap-

porter ou traîner des serpens rouges et noirs, gros comme le bras et longs d'une aune, qu'ils jetaient au milieu de leurs maisons, parmi leurs femmes et leurs enfans; mais les leur voyant manier sans aucune crainte, il s'accoutuma bientôt à ce spectacle. Ce n'est pas, ajoute-il, que le Brésil n'en ait d'autres espèces dont la piqûre est fort venimeuse; et l'exemple qu'il en donne est effrayant ».

Mais Knivet en nomme plusieurs que Léry n'a pas connues : le *giboïa* ou *jaboïa*, animal quadrupède, qui ne laisse pas d'être compté parmi les serpens, quelquefois long d'environ vingt pieds. Il est si gros, qu'on lui a vu dévorer un cerf entier. Lorsqu'il s'est saisi d'une bête fauve, il l'enveloppe avec tant de force qu'il lui resserre tous les os; ensuite, la léchant de sa langue, il la met en état d'être facilement avalée. Il n'a d'ailleurs aucune sorte de venin, et ses dents ne répondent point à la grosseur du corps.

Le *gyraupiagara*, nom qui signifie *mangeur d'œufs*, est noir, assez long, jaunâtre sous le ventre, et monte aussi légèrement sur les arbres qu'un poisson nage dans l'eau. Il y fait la guerre aux œufs de toutes sortes d'oiseaux.

Le *caninana* est de couleur verte, et n'a rien que de très-agréable dans la figure. Il se nourrit aussi d'œufs.

Le *boytiopua*, serpent rond et d'assez grande longueur, vit uniquement de grenouilles. Il doit être fort commun, puisque les sauvages en frottent les

cotes des femmes stériles pour les rendre fécondes.

Le *gaytiepu* ne se trouve que dans le pays de Rarim. Il est d'une grosseur extraordinaire, et si puant, que les sauvages mêmes ne peuvent en supporter l'odeur.

Le *boyuna* est un serpent noir, long et menu, qui répand aussi une odeur fort désagréable.

Bom, qui signifie bruit, est le nom d'un gros serpent qui jette une sorte de cri, par lequel on est averti de son approche, quoiqu'il n'ait rien de nuisible.

On comprend quatre espèces de reptiles sous le nom de *jararaca*. La plus grande, qui se nomme *jararacucu*, est longue de dix palmes. Elle a de longues dents, qui semblent s'avancer pour mordre, comme autant de doigts, ou plutôt qu'elle montre alors en retirant les lèvres. Ces dents jettent une humeur si dangereuse, qu'elle tue les hommes en vingt-quatre heures. Une autre espèce, nommée *jararcoaypitinga*, est aussi venimeuse que la vipère d'Espagne, et n'en est pas fort différente par la forme et la couleur. La troisième espèce se nomme *jararacpeba;* elle a sur le dos une ligne rouge, et le reste du corps est de couleur cendrée. Enfin les plus petits de ces redoutables serpens n'ont pas plus d'un pied de long, et sont de couleur de terre, avec quelques veines sur la tête, comme les vipères, dont elles imitent aussi le sifflement.

Le *curucucu* est un serpent affreux et terrible, qui a quelquefois jusqu'à quinze palmes de long. Son

poison est des plus subtils; mais on a reconnu qu'il n'en a que dans la tête. Les Brasiliens lui coupent cette partie, et l'enterrent avec soin.

Outre le grand serpent à sonnettes, qui porte au Brésil le nom de *boicininga,* et qui rampe si vite qu'il semble voler, il s'y en trouve un plus petit, nommé *bricininngpeba*, qui a les mêmes propriétés, la couleur noire, et le venin extrêmement subtil.

L'*ibiracua* jette un poison si violent, qu'on voit sortir presqu'aussitôt à ceux qu'il a mordus du sang des yeux, des oreilles, des narines, du gosier, et d'autres parties du corps. Aussi sa morsure est-elle mortelle, si le secours n'est pas donné sur-le-champ.

L'*ibiboca* est aussi un des plus dangereux serpens du Brésil, quoique d'une beauté admirable, par l'ordre des taches et des lignes rouges, noires et blanches dont il a la tête et tout le corps marquetés. Ses mouvemens sont d'une lenteur extraordinaire.

Les voyageurs, dont on emprunte cet article, font une affreuse peinture des tourmens auxquels on est exposé au Brésil par la morsure de ces redoutables animaux, et du grand nombre des malheureux qui ne peuvent l'éviter. Il se trouve des serpens à chaque pas dans les campagnes, dans les bois, dans l'intérieur des maisons, et jusque dans les lits ou les hamacs. On en est piqué la nuit comme le jour; et si l'on n'y remédie pas aussitôt par la saignée, par la dilatation de la blessure, et par les plus puissans antidotes, il faut s'attendre à mourir dans les plus cruelles douleurs. Quelques espèces, surtout celles

des jararacas, jettent une odeur de musc, qui est d'un grand secours pour se garantir de leurs surprises. Les scorpions sont aussi fort communs, mais leurs blessures sont rarement mortelles, quoique fort douloureuses pendant l'espace de vingt-quatre heures.

Un pays aussi couvert de bois que le Brésil, est la retraite naturelle d'une infinité de charmans oiseaux. Léry n'y compte que trois espèces de volailles domestiques, que les Brasiliens nourrissent moins pour les manger que pour en prendre les plumes, surtout les blanches, qu'ils teignent en rouge, et dont ils font leur principal ornement. Les deux premières sont des poules d'Inde, production naturelle de leur pays, d'où le même auteur assure que l'Europe les a reçues; et les poules communes qu'ils ont reçues eux-mêmes des Portugais. Ils n'en mangent pas même les œufs; et le plus grand reproche qu'ils fassent aux Européens, est un excès de gourmandise qui leur fait manger une poule à chaque œuf qu'ils avalent. Ils ne font pas plus d'usage des canes d'Inde, qu'ils nourrissent aussi dans leurs habitations; et la raison qu'ils en apportent, c'est que cet animal marchant avec beaucoup de lenteur, ils craindraient qu'un aliment de cette nature ne les rendît pesans à la course. Ils rejettent par le même motif la chair de toutes les bêtes dont la marche est lente, et même certains poissons, tels que la raie, qui nagent moins légèrement que les autres.

Entre les oiseaux sauvages qui se mangent, Léry

donne le premier rang aux *jacoutins*, aux *jacoupens*, et aux *jacouanassous*, trois espèces de faisans qui ont tous le plumage noir et gris, et qui ne diffèrent qu'en grosseur. Il assure que le monde entier n'a rien de plus délicat. « C'est à leur goût, dit-il, qu'il croit les avoir reconnus pour des faisans ». Les *mutons* sont d'autres oiseaux d'une excellente qualité, mais plus rares. Ils sont de la grosseur du paon, dont ils imitent aussi le plumage.

Les *macacouas* et les *inanbou-ouassous*, sont deux espèces de perdrix de la grosseur de nos oies. On peut en regarder comme trois autres espèces, les *mangouris*, les *pegassous* et les *pecacaus*, quoique d'inégale grosseur : les premiers ont celle des perdrix communes ; les seconds, celle du ramier, et les troisièmes, celle de la tourterelle.

Mais laissons ce qui n'est que gibier, dont Léry vante extrêmement l'abondance. Il se hâte de passer à deux oiseaux, qu'il traite de merveilles de l'univers, et qui l'ont excité, dit-il, à l'admiration du créateur. L'un se nomme *ara*, et l'autre *canidé*. Le premier, quoi qu'en dise Léry, est une espèce de perroquet, ainsi nommé d'après son cri, et qui est du plus beau plumage. L'autre, que l'on nomme *oiseau du Brésil*, est moins connu en France, où cependant on en trouve quelques-uns. Il a tout le plumage sous le ventre et à l'entour du cou, de couleur d'or; le dessus du dos, les ailes et la queue d'un brun céleste. Il est doux et caressant.

Les perroquets du Brésil étant les plus célèbres

des deux Indes, on s'attache à nous en faire connaître les plus belles espèces. Le premier rang semble appartenir aux *aras* et aux *macas*, qui sont assez rares dans les provinces maritimes. Ils sont également distingués par leur grandeur et par leur beauté. Leurs plumes sur l'estomac sont d'un très-beau pourpre; vers la queue d'un jaune, ou d'un vert, ou d'un bleu, qui n'a pas moins d'éclat, et dans tout le reste du corps, d'un mélange admirable de ces trois couleurs, plus ou moins claires ou plus foncées. Ils ont la queue assez longue. On ne leur voit jamais pondre plus de deux œufs, et le lieu de ce dépôt est ordinairement quelque trou d'un tronc d'arbre ou d'un rocher. Ils s'apprivoisent facilement, et n'apprennent pas moins vite à parler.

La seconde espèce se nomme *anapura*. Ses couleurs sont un beau mélange de rouge, de vert, de jaune, de noir, de bleu et de brun, distribués avec une variété surprenante. On préfère cette espèce à toutes les autres, parce qu'avec beaucoup de facilité à s'apprivoiser et à parler, elle est la seule qui ponde ses œufs, et qui les couve dans l'intérieur des édifices.

L'*araruna*, ou le *machao*, mérite le troisième rang. A la vérité, le fond de son plumage est noir, mais si bien mêlé de vert, qu'à la lumière du soleil il jette un éclat merveilleux. Il a les pieds jaunes, le bec et les yeux rouges. On ne le voit guère pondre que dans l'intérieur des terres.

La quatrième espèce est celle que les Brasiliens

nomment *ajurucouros*. Elle est d'une beauté charmante. La plus grande partie du corps est de couleur verte; le cou et la crête sont jaunes; quelques plumes qu'elle a sur le bec sont bleues, et celles des ailes sont du plus beau rouge. La queue est rouge et jaune, avec un mélange de vert.

La plus petite espèce est celle qui se nomme *tuin*, verte ou d'une belle variété de couleur. Elle est fort recherchée pour sa docilité. Les perroquets, qui se nomment *guiarubas*, c'est-à-dire, oiseaux jaunes, ne parlent point, et sont naturellement tristes et solitaires; mais ils ne laissent pas d'être en estime au Brésil, parce qu'ils viennent du fond du continent, et qu'il ne s'en trouve guère que dans les habitations. On en fait le même cas que notre noblesse faisait autrefois des éperviers et des faucons. Enfin le perroquet brasilien, qui se nomme *yapou*, tire sur la pie par sa noirceur, relevée d'une queue blanche. Il a d'ailleurs trois petites plumes à la tête qui se relèvent comme des cornes, les yeux bleus et le bec jaune. C'est un fort bel oiseau; mais lorsqu'il est en colère, il jette une odeur très-désagréable. Son occupation continuelle est de chercher tous les petits insectes d'une maison pour en faire sa nourriture. Il y a toujours quelque danger à le porter dans les mains, parce qu'il attaque souvent la prunelle des yeux.

Parmi les autres espèces d'oiseaux, on vante beaucoup le *guranhé-engera*, qui est de la grandeur d'un pinson. Il a les ailes et le dos bleus, l'estomac et le

ventre jaunes, et sur la tête une belle hupe de même couleur. Non-seulement son ramage est fort varié, mais il imite celui de la plupart des autres oiseaux. On en distingue plusieurs espèces.

Le *tangara* n'excède point la grandeur d'un moineau. Il a le corps noir et la tête jaune. Son ramage est moins un chant qu'un simple murmure. On raconte que les oiseaux de ce nom font entre eux une sorte de danse, pendant laquelle il en tombe un qui feint d'être mort, et que tous les autres font alors entendre leur son plaintif, jusqu'à ce que le voyant relevé, ils s'envolent tous ensemble. Comme on ajoute que le tangara est sujet à l'épilepsie, il y a quelque apparence que ce qu'on prend pour une mort feinte, n'est qu'une attaque de ce mal.

Les Brasiliens font un cas extrême du *quereiva*, pour la singulière beauté de son plumage. Il a l'estomac du plus beau rouge, les ailes noires, et tout le reste du corps bleu.

Le *toucan* du Brésil n'a que la grosseur d'une pie, quoiqu'il ait le bec aussi long qu'on l'a représenté dans d'autres parties de l'Amérique méridionale, c'est-à-dire au moins d'une palme. Il s'apprivoise dans une basse cour jusqu'à mener ses petits comme une poule. La couleur de son bec est jaune en dehors, et rouge dans l'intérieur. Celle de son plumage est jaune sur l'estomac, et noire dans tout le reste du corps. On ajoute, pour faire comprendre comment un si petit oiseau peut soutenir un si gros et si long bec, qu'il l'a fort tendre et fort léger.

Le *quirapanga* est tout-à-fait blanc ; et, quoique d'une grosseur médiocre, il a la voix si forte, qu'elle se fait entendre, comme le son d'une cloche, à près d'une demi-lieue.

Dans les provinces intérieures du Brésil, on trouve beaucoup d'autruches que les habitans du pays nomment *andougoaeous*. Elles ne diffèrent point de celles des autres régions, mais on assure que l'espèce de corne qu'elles ont sur le bec, portée au cou, rend la liberté de la langue à ceux qui ont de la difficulté à parler.

Les aigles, les éperviers, les vautours, et d'autres oiseaux de proie, dont le nombre est ici fort grand, y sont d'une férocité qui n'a jamais permis d'en apprivoiser un seul.

Le *panou* est un oiseau noir, de la grosseur d'un merle ; toute sa beauté consiste dans le plumage de l'estomac, dont la couleur est sang de bœuf. Le *quianpian*, qui n'est pas plus gros, a tout le plumage d'une belle écarlate.

Les chauve-souris sont plus grosses, et n'ont pas moins de goût pour le sang que celles de Guayaquil. Les abeilles y ressemblent à nos mouches noires d'été, et n'en font pas de moins agréable miel : mais la cire en est presque aussi noire que la poix. Enfin Léry parle d'un oiseau de plumage gris cendré, et de la grosseur d'un pigeon, que les Brasiliens respectent beaucoup, parce qu'ayant le cri plus lugubre qu'on ne peut se l'imaginer, et ne se faisant entendre que la nuit, ils sont persuadés qu'il vient leur parler

de la part des morts. « Une fois, dit-il, qu'il passait la nuit dans un village nommé *Upec*, il faillit d'être insulté des habitans, pour avoir ri de l'attention religieuse avec laquelle ils écoutaient cet oiseau. *Tais-toi*, lui dit fort rudement un vieillard, *et ne nous empêche point d'entendre les nouvelles que nos grands-pères nous font annoncer* ».

Entre les poissons, la *manatée* ou le *lamantin*, est d'une bonté singulière au Brésil. Léry nous apprend que *pira* est le nom général que les Brasiliens donnent à tous les poissons, et qu'ils nomment les plus gros *camouru ouassou;* ce qui n'empêche point qu'ils n'aient des noms particuliers pour chaque espèce. Mais on ne s'arrêtera qu'à ceux qui paraissent propres aux côtes maritimes et aux rivières du pays.

Les *raies* du fleuve de Janéiro et de la Marevescona, nommées *inevouna* par Thévet, sont beaucoup plus grandes que les nôtres; elles ont sur la tête deux cornes assez longues, et sous le ventre cinq ou six fentes, qu'on croirait artificielles. Leur queue est non-seulement longue et déliée, mais si venimeuse, que de sa moindre piqûre elle fait enfler, avec inflammation, les parties qu'elle a blessées. La chair du corps et les intestins mêmes n'en sont pas moins bons.

La *beyupira*, que l'on compare à l'esturgeon, est fort estimé des Brasiliens. Il se prend en haute mer, à l'hameçon. Il est long de six ou sept palmes, rond dans cette longueur, blanc sous le ventre et

noir sur le dos. On le trouve toujours gras et d'excellent goût.

Le *baopes*, auquel les Portugais ont donné ce nom, parce que ses yeux ressemblent à ceux du bœuf, n'est pas fort différent du thon par la grosseur et la forme, mais il n'a pas le même goût, sans compter qu'il est beaucoup plus gras : on tire de sa graisse une sorte d'huile ou de beurre.

Le *camarupi*, dont on vante beaucoup la bonté, est un grand poisson dont tout le corps et parsemé d'épines, et qui a sur le dos une sorte de crête toujours dressée. Il doit être fort gros, puisqu'on assure que deux hommes suffisent à peine pour le lever. On le prend avec le harpon, et l'on en tire beaucoup d'huile.

Le *piraëmbu* est peu différent du poisson qu'on a nommé *ronfleur* dans une autre description, et jette aussi une sorte de ronflement; mais il est de meilleur goût, et long de huit ou neuf palmes. Il a dans la gueule deux pierres d'une palme de large, qui lui servent à briser les coquillages dont il se nourrit.

On assure que tout le poisson des côtes du Brésil est si sain, qu'on le fait prendre en remède aux fiévreux, ou du moins qu'il ne leur est jamais nuisible. Il faut excepter les requins, dont le nombre est infini dans cette mer, et qui entrent même dans les rivières. On ajoute que leurs dents sont venimeuses, et que plusieurs nations sauvages s'en servent pour armer leurs flèches.

L'*amayaen*, espèce de grenouille marine, est un poisson court, de couleurs variées, qui a les yeux beaux, et qui fait en sortant de l'eau une sorte de croassement. Il s'enfle aussi comme la grenouille. Sa chair est fort bonne ; mais c'est après avoir été soigneusement dépouillée de la peau, sous laquelle il cache une sorte de venin. On en distingue une autre espèce, qui est armée de pointes, comme le hérisson, et beaucoup plus venimeuse que la première. Cependant on mange aussi la chair après en avoir ôté la peau : elle passe pour un spécifique contre la dysenterie. Enfin, une troisième espèce que les Brasiliens nomment *itaëca*, est de forme triangulaire, et paraît avoir les yeux bleus. Elle a du venin, non-seulement dans la peau, mais dans le foie et les intestins ; ce qui ne la rend point plus dangereuse lorsqu'on en a retranché toutes ces parties.

Les *caramarus* ont beaucoup de ressemblance avec les serpens marins qui se trouvent sur les côtes de Portugal. Leur longueur est de dix à quinze palmes. Ils sont si gras, qu'ils jettent sur le gril une odeur de chair de porc. Leur venin est autour des dents qu'ils ont monstrueuses, et dont les morsures font tomber en pourriture la partie blessée : ils sont d'ailleurs armés de plusieurs pointes. Les Brasiliens assurent qu'on les voit souvent frayer avec les serpens de terre.

L'*amorcati*, espèce de grenouille marine, est hérissée de pointes, et se cache sous le sable du rivage, où les moindres blessures qu'elle fait aux

pieds des passans sont fort dangereuses, si l'on n'y apporte un prompt secours.

L'*amacurub*, poisson fort calleux, ressemble à celui que les Portugais nomment *bugallo*, et se fait redouter par la force extraordinaire de son venin.

L'*icrépomonga* est un serpent marin, qui se tient ordinairement immobile sous les flots. On lui attribue une propriété fort singulière, quoiqu'elle ne le soit pas plus que celle de la puraque et de la torpille. Tous les animaux qui s'en approchent se collent, dit-on, si fortement à son corps, qu'il est difficile de les en arracher. Il en fait sa proie. Mais, ce qui paraît moins vraisemblable, on ajoute qu'il s'avance quelquefois sur le rivage, et qu'il s'y resserre jusqu'à paraître fort petit; que si quelqu'un le touche de la main, elle s'y attache aussitôt; que si l'on y met l'autre main, elle s'y attache de même, et qu'alors le serpent, reprenant toute sa grandeur, entraîne sa proie dans la mer, où il la dévore.

C'est sur le seul témoignage des Brasiliens, qu'un auteur portugais parle aussi de ce qu'il nomme les *tritons* et les *néréides*. « Ces monstres marins portent au Brésil le nom d'*ypupiapra*. Ils y sont dans une telle horreur, que leur vue seule fait quelquefois mourir les sauvages de frayeur. Ils ont la face assez semblable au visage humain, à l'exception des yeux, qu'ils ont beaucoup plus enfoncés. Les femelles sont ornées d'une longue chevelure, et ne paraissent pas moins distinguées par des traits plus agréables. On les trouve ordinairement à l'embouchure des fleuves,

surtout à l'entrée du Jagoaripé, qui n'est qu'à sept ou huit lieues de la baie de Tous-les-Saints, et vis-à-vis de Porto-Séguro, où l'on assure qu'ils ont tué un grand nombre d'Américains. Leur manière de les tuer est de les embrasser avec tant d'ardeur, qu'ils les étouffent; car il n'y a point d'apparence qu'ils aient dessein de leur ôter la vie, et ces étranges caresses paraissent venir plutôt d'affection. Ils jettent même des gémissemens après les avoir étouffés; ils se dérobent, et ne touchent point aux cadavres, à la réserve des yeux, du nez, du bout des doigts et des parties naturelles, qu'ils leur enlèvent. On en donne pour preuve, que les Américains tués par ces monstres se trouvent ainsi mutilés lorsqu'ils sont jetés au rivage par les flots. » On ne s'est arrêté à ces fables, que pour faire observer combien il est surprenant qu'un écrivain aussi sensé que Laët les ait copiées sans aucune marque de doute.

Entre les coquillages du Brésil, l'*apula*, semblable à la partie d'un roseau qui est entre deux nœuds, est non-seulement une nourriture fort saine, mais, mis en poudre, il passe pour un spécifique contre les maux de rate.

L'*ura* est une écrevisse de mer, qui se trouve dans la vase, le long du rivage, en si grand nombre, que non-seulement les Brasiliens maritimes, mais les Nègres employés par les Portugais, en font leur nourriture ordinaire. La chair en est de bon goût et fort saine, si l'on boit de l'eau fraîche après en avoir mangé.

Le *guainumu* est une autre espèce d'écrevisse, mais plus grande, et qui a surtout la gueule si large, qu'elle peut contenir le pied d'un homme. C'est moins un animal aquatique que terrestre; car on ne le trouve que dans le creux des rochers qui bordent la mer. Au bruit du tonnerre, il sort de cette retraite, et fait lui-même un autre bruit qui cause de la frayeur aux sauvages. On ajoute, pour l'expliquer, qu'il leur annonce l'ennemi prêt à fondre sur eux.

L'*aratu* se tient dans le creux des arbres voisins de la mer; mais il en sort pour se nourrir d'huîtres et de moules, avec l'adresse qu'on attribue aux singes, d'y jeter, lorsqu'elles s'ouvrent, une petite pierre qui les empêche de se fermer.

On se borne aux espèces qui semblent particulières à ces côtes; car on y trouve d'ailleurs en abondance presque tous les coquillages, et les huîtres y contiennent quelquefois de fort belles perles. Anciennement, les sauvages en pêchaient une prodigieuse quantité, dont ils rassemblaient les écailles, après en avoir mangé la chair; et dans plusieurs endroits du rivage, on en trouve encore de grands monceaux, que le temps a couverts d'herbes et d'arbustes. Les Portugais s'en servent pour faire une excellente chaux, qu'ils emploient à leurs édifices, au lieu de ciment, et que l'eau de pluie rend fort noire.

Entre les oiseaux marins, on distingue, comme particuliers au Brésil, le *guiratinga*, qui est de la

grosseur d'une grue, mais qui a le plumage blanc, le bec fort long et fort aigu, de couleur bleue, les jambes très-longues aussi, et d'un rouge qui tire sur le jaune. Son cou est revêtu, dans toute sa longueur, de petites plumes qui le disputent en beauté à celles de l'autruche.

Le *caripira* est un grand oiseau, qui a la queue fourchue, et dont les plumes sont fort recherchées des Brasiliens. Ils les emploient à leurs flèches, après avoir observé qu'elles durent fort long-temps. On n'en parle ici que pour faire connaître cette propriété; car il paraît que le *caripira* est le même oiseau que les Espagnols ont nommé *rabo forcado*, fort commun dans les deux Indes. Ajoutons que, suivant *Ximenès*, sa graisse a la vertu singulière de faire disparaître les cicatrices du visage : mais, quoiqu'il se trouve partout, il n'est facile à prendre que dans les îles désertes, où il dépose ses œufs. Le même écrivain en avait vu un dont les ailes étendues remplissaient plus d'espace qu'un homme de la plus grande taille n'en peut mesurer des deux bras.

Le *guiratonteon* tire son nom de l'épilepsie, à laquelle il est si sujet, qu'on a voulu exprimer, par ce mot composé, qu'il meurt et ressuscite souvent. Il est d'ailleurs d'une beauté rare, par sa figure et par la blancheur extrême de son plumage.

Le *calcamar* est de la grosseur d'un pigeon. Ses ailes ne lui servent point à voler, mais à nager fort légèrement. Il ne quitte point les flots, et les Brasiliens assurent qu'il y dépose même ses œufs; mais

ils n'expliquent point comment ils y peuvent éclore.

L'*ayaca* est d'une adresse singulière à prendre les petits poissons. Jamais on ne le voit fondre inutilement sur l'eau. Sa grosseur est celle d'une pie. Il a le plumage blanc, marqueté de taches rouges, et le bec fait en cuiller.

Le *caracura* est de couleur cendrée, et cache un petit corps sous un plumage fort épais. Il a les yeux beaux, surtout la prunelle, qui est d'un rouge très-vif, et la voix si forte, qu'on la croirait sortie d'un fort gros organe. Elle se fait entendre avant le lever du soleil, et vers le soir.

Le *guara* n'est pas plus gros qu'une pie; mais il a le bec oblong et recourbé, les cuisses grosses et les pieds longs. Ses premières plumes sont noirâtres, ensuite elles deviennent cendrées; lorsqu'il commence à voler, elles sont tout-à-fait blanches, après quoi elles rougissent insensiblement, jusqu'à devenir de couleur écarlate, couleur qu'elles ne cessent point de conserver. Cet oiseau, quoique vorace, et vivant non-seulement de poisson, mais de toute chair qu'il trempe dans l'eau, niche et pond ses œufs sous les toits. Il vole souvent en troupe, ce qui forme un très-beau spectacle sous les rayons du soleil. Les sauvages emploient ses plumes à leurs ornemens de tête.

Les fleuves du Brésil abondent en poissons de toute sorte de grosseur. Sans parler de ceux qui leur sont communs avec les autres parties de l'Amérique méridionale, on nomme le *tamovata* ou *tamou-*

tiata, long d'une palme, et qu'on comparerait au hareng, s'il n'avait la tête fort grosse, les dents très-aiguës, et des écailles si dures depuis la tête jusqu'à l'extrémité de la queue, qu'à peine le fer peut les pénétrer. Sa chair est d'un goût très-agréable.

Un auteur portugais donne le *cururyuba* pour le plus grand et le plus beau de tous les serpens aquatiques du Brésil. Il s'en trouve, dit-il, qui n'ont pas moins de vingt-cinq ou trente pieds de long. Une espèce de chaîne lui descend par de belles ondulations de diverses couleurs depuis la tête jusqu'à l'extrémité de la queue. Il a les dents d'un chien; aussi sa voracité le rend-elle fort dangereux. Il attaque les hommes et les bêtes, qui le mangent à leur tour lorsqu'ils peuvent le surprendre.

Le *matiima* est un autre serpent d'énorme grandeur, mais qui ne sort jamais des fleuves; ses couleurs sont si belles, que les sauvages se font gloire de se peindre le corps à son imitation, et reconnaissent qu'ils lui doivent l'usage de ces bizarres peintures.

Les chevaux européens, transportés dans les différentes capitaineries du Brésil, s'y sont multipliés avec tant de succès, qu'on en fait passer annuellement un fort grand nombre en Afrique. Il en est de même des taureaux et des vaches, dont quantité de Portugais nourrissent de grands troupeaux; quoiqu'en général les pâturages ne soient pas de la première beauté, et que, particulièrement dans la capitainerie de Porto-Séguro, il croisse une herbe funeste

aux bestiaux, il se trouve des cantons où rien ne manque à leur nourriture : telles sont les campagnes de Piratininga ; les engrais qu'on en tire sont excellens pour toutes sortes d'animaux. Aussi la multiplication y est-elle prodigieuse, surtout celle des porcs, dont la chair est d'ailleurs si agréable et si saine, qu'on en prescrit l'usage aux malades. Sur les bords du fleuve de Janéiro, les moutons, quoiqu'en abondance, et si gras, qu'ils meurent quelquefois de l'excès d'embonpoint, sont moins délicats que ceux de l'Europe. Les chèvres s'étaient multipliées moins heureusement ; mais on commençait à surmonter les obstacles.

Les poules européennes s'accommodent fort bien de la température du Brésil. Cependant, en devenant plus grandes et plus fortes qu'en Europe, elles perdent quelque chose de leur goût ; au contraire, les canards et les oies en acquièrent un plus fin.

Les Américains du Brésil ont pris tant de passion pour nos chiens, que non-seulement les hommes en élèvent quantité pour la chasse, mais que les femmes prennent plaisir à s'en faire accompagner, les portent dans leurs bras, et les nourrissent souvent de leur propre lait.

A tous les arbres de l'Amérique méridionale, dont on a déjà donné la description, des observateurs joignent, comme propres au Brésil, ceux qui suivent :

Le *mangaba*, très-grand arbre, qui ne se trouve guère qu'aux environs de la baie de Todos Santos ;

il a l'écorce du hêtre et la feuille du frêne; jamais il ne se dépouille, et ses feuilles sont toujours vertes; il porte du fruit deux fois l'année : d'abord en boutons qui se mangent comme un fruit, et qui venant à s'ouvrir, produisent une fleur assez semblable à celle du jasmin, mais d'une odeur plus forte, sans être moins agréable. Le fruit qui lui succède n'est pas plus gros que le premier, le dehors en est jaune, marqueté de petits points noirs. Il renferme quelques noyaux ou pépins, qui se mangent avec l'écorce. Avec un goût charmant, il est sain et si léger, qu'on ne craint jamais d'en manger trop; il tombe avant sa maturité, ce qui oblige de le garder assez longtemps pour lui laisser le temps de s'adoucir : les Brasiliens en font une sorte de vin. Des feuilles et des fruits, avant qu'ils soient mûrs, on tire une espèce de lait amer et visqueux.

Le *murucugé*, grand arbre qui porte un fruit de même nom, ressemble au poirier sauvage; son fruit est soutenu par une longue tige : on le cueille vert; mais en mûrissant, il devient du meilleur goût et facile à digérer. Le tronc donne, par incision, une liqueur lactée qui, venant à se coaguler, tient lieu de cire pour les tablettes. On regrette la rareté de cet arbre : elle provient de l'usage où sont les Brasiliens de l'abattre pour en cueillir le fruit.

L'*ombu*, arbre épais, mais fort bas, porte un fruit rond et jaunâtre, qui ressemble beaucoup à nos prunes blanches; il est si nuisible aux dents, que les sauvages qui en mangent beaucoup, les perdent

presque toutes. Ils mangent aussi les racines de l'arbre, et ne les trouvent pas moins douces que les cannes à sucre : elles sont d'ailleurs fort saines et si rafraîchissantes, que les médecins portugais en composent des apozèmes pour les fièvres ardentes et les autres maladies chaudes.

Le *jacapuyia* passe pour un des plus grands arbres du Brésil; il porte un fruit qu'on prendrait pour un gobelet avec son couvercle, et qui contient quelques châtaignes, assez semblables aux mirobolans. Le couvercle s'ouvre de lui-même dans la maturité des fruits, et les laisse tomber s'ils ne sont cueillis. On assure que, mangés crus avec un peu d'excès, ils causent une entière dépilation dans toutes les parties du corps; et que rôtis, ils ne sont jamais nuisibles. La substance du bois est fort dure et ne se corrompt pas aisément, ce qui le rend fort propre à former les axes des moulins à sucre.

L'*araticu*, arbre de la grandeur de l'oranger, a la feuille du citronnier, et porte un fruit d'un goût et d'une odeur également agréables; dont la grosseur n'excède point celle d'une grosse noix. On en distingue plusieurs espèces, entre lesquelles celle qui se nomme *araticupanauia*, donne un fruit de qualité si froide, que l'excès en fait un venin; son bois est de la nature du liége et sert aux mêmes usages.

Le *pequea* a deux espèces : l'une dont le fruit ressemble à l'orange, mais avec une écorce plus épaisse, et contient une liqueur miellée, dont la douceur le dispute au sucre; elle est mêlée de quel-

ques pepins; le second pequea passe pour le plus dur de tous les bois du Brésil. On le croit incorruptible : les Portugais le nomment *sétis*.

Le *gabueriba* est un fort grand arbre qui distille d'excellent baume, et que cette qualité rend fort recommandable aux Brasiliens; ils ouvrent légèrement l'écorce pour y insérer un peu de coton, qui s'imbibe en petite quantité d'une liqueur que les Portugais ont nommée *baume*, parce qu'avec l'odeur qui approche en effet de celle du baume, elle a la vertu de guérir fort promptement les plaies récentes. Les lieux où cet arbre croît se font distinguer par l'extrême douceur de l'air. On compte son bois entre les meilleurs, pour le poids et la dûreté, qui le rendent singulièrement propre aux édifices. Les bêtes mêmes se frottent contre son écorce, apparemment pour en tirer quelque secours dans leurs maux : il est assez commun dans la capitainerie de Saint-Vincent, et très-rare ailleurs.

Dans les parties intérieures, au-delà de Saint-Vincent et vers le Paraguay, on rencontre des forêts entières de pins, qui portent des fruits semblables à ceux de l'Europe, mais plus ronds, plus gros, et d'un usage plus sain.

Le *cupayba*, semblable au figuier pour la forme, mais plus haut, plus droit et plus épais, contient une singulière quantité d'huile, aussi claire que celle d'olive, et ne demande qu'une légère incision pour en répandre beaucoup; elle sert non-seulement à guérir les plaies, mais à faire disparaître

jusqu'aux cicatrices. On la distingue par le nom de *copal yva*, qui exprime cette propriété. L'abondance en est si grande, qu'on l'emploie dans les lampes; mais le bois de l'arbre n'est d'aucun usage.

L'*ambayba* ressemble aussi au figuier, et se trouve parmi des ronces, dans les terres qu'on a cessé de cultiver. On assure que la pellicule intérieure de son écorce, appliquée sur les blessures, les guérit aussi promptement que le meilleur baume; ses feuilles sont si rudes, qu'on les fait servir à polir diverses sortes de bois; mais le sien est sans utilité.

On vante beaucoup les vertus de l'*ambaygtinga*, autre arbre de même espèce, qui se trouve dans les forêts de pins; il répand une liqueur huileuse : ce n'est ni un pin, ni un cyprès; il est plus haut que le premier, et plus droit que l'autre; il porte au sommet une sorte de petites vessies qui, venant à crever, distillent goutte à goutte une admirable liqueur. Les Américains prennent soin de la recueillir dans des coquilles, mais ils ont besoin de plusieurs jours pour en rassembler une petite quantité. Elle sert à tous les usages du baume, surtout à consolider les blessures, à chasser les humeurs froides et à guérir les maux d'estomac : pour ce dernier usage, on la prend avec un peu de vin.

La capitainerie de Saint-Vincent porte en abondance un arbre nommé l'*ighucamici*, dont le fruit assez semblable au coing, mais rempli de grains, est un puissant remède pour la dysenterie.

L'*igciega* produit une sorte de mastic d'excellente

odeur; de son écorce broyée, il sort une liqueur blanche qui se condense en forme d'encens, dont elle tient lieu, et qui s'applique utilement sur les parties affectées d'humeurs froides. On en distingue une autre espèce, nommée *igtaigcica*, c'est-à-dire mastic pierreux, dont la résine est si dure et si transparente, qu'on la prendrait pour du verre. Les Brasiliens s'en servent pour incruster leur vaisselle de terre.

Le *curupicayba* est un arbre dont les feuilles ressemblent à celles du pêcher, et rendent une liqueur blanchâtre, qui est un remède admirable pour les blessures et les pustules; son écorce donne, par incision, une sorte de glu que les Brasiliens emploient à prendre les oiseaux.

Le *caaroba* est un arbre fort commun dans toutes les capitaineries du Brésil. Ses feuilles, un peu mâchées, s'appliquent sur les pustules vénériennes, et les dissipent heureusement. On attribue au bois les vertus du gayac contre ces maladies; et des fleurs on fait une conserve pour le même usage.

Le *jaburandiba*, que les Brasiliens nomment aussi *bételé*, aime les rives des fleuves. Ses feuilles sont un spécifique contre toutes les maladies du foie, et l'expérience en est constante. Une autre espèce de bételé, à feuilles rondes, et moins grande que la première, a la même vertu dans ses racines, qui ont la causticité du gingembre: appliquée sur les gencives, elles dissipent tous les maux intérieurs de cette partie.

L'*anda* est un grand arbre de fort belle forme, dont le bois est propre à divers usages; mais les Américains tirent de ses feuilles une huile dont ils se frottent le corps, et ils se servent de l'écorce pour la pêche. L'eau dans laquelle on la laisse quelques jours acquiert la vertu d'assoupir toutes sortes d'animaux.

L'*ajuratibira* n'est qu'un arbrisseau; mais il porte un fruit rouge dont les Brasiliens font une huile de même couleur, qui sert aussi à leurs onctions. L'*ajabutipita*, autre arbuste, donne par son fruit, qui est une sorte d'amande noire, une huile qui est de même couleur, et qui ne sert qu'à l'onction des malades.

Le Brésil a peu d'arbres aussi beaux que le *janipaba;* sa verdure est admirable et se renouvelle tous les mois; ses fruits ont la forme de l'orange, le goût du coing, et passent pour excellens contre la dysenterie; leur suc, qui est d'abord assez blanc, noircit bientôt jusqu'à servir d'encre aux sauvages, pour se faire sur la peau des figures de cette couleur : elle dure neuf jours, après lesquels il n'en reste aucune trace. On fait observer que c'est le suc du fruit vert qui a cette qualité.

Le fruit du *jequitinguacu* ressemble à nos plus grosses fraises; mais il contient, pour pepin, une sorte de pois très-dur, noir, rond et luisant comme le jais, et dont l'écorce est d'une extrême amertume. On l'écrase pour le faire servir de savon.

Dans l'intérieur des terres, vis-à-vis de la baie de Tous-les-Saints, on trouve dans les lieux secs

un arbre fort grand et fort épais, dont toutes les branches sont naturellement percées de trous profonds, où, pendant l'été comme en hiver, il se rassemble une humeur aqueuse qui ne déborde jamais; et, ce qui est beaucoup plus surprenant, qui ne diminue pas non plus, quelque quantité qu'on en puisse tirer. Chaque branche est ainsi comme une source inépuisable; et l'arbre étant si grand, qu'il peut contenir jusqu'à cinq cents hommes dans la circonférence de ses branches, c'est une retraite admirable, où l'on ne manque jamais d'eau pour boire et pour se laver.

L'arbre le plus célèbre du Brésil, et duquel on croit que le pays a tiré son nom, porte celui d'*araboutan*. Il est de la hauteur de nos chênes, et ne jette pas moins de branches. On en trouve de si gros, que trois hommes auraient peine à les embrasser. Leurs feuilles ressemblent à celles du buis. Il ne porte aucune sorte de fruit. Le bois en est rouge, et naturellement si sec, qu'en brûlant il jette fort peu de fumée. Sa vertu est si forte pour la teinture, que, suivant l'expérience de Léry, ses cendres mêmes, mêlées dans une lessive, donnent au linge une couleur qu'il ne perd jamais.

Léry ajoute quelques propos d'un Brasilien, qui peignent merveilleusement le sens naturel de ces barbares. « Fort ébahis, dit-il, de voir les Français et autres des pays lointains prendre tant de peine d'aller quérir leur araboutan, il y eut une fois un de leurs vieillards qui me fit cette demande : « Que

» veut dire que vous autre *Mairs* et *Péros*, c'est-à-» dire, Français et Portugais, venez de si loin quérir » du bois pour vous chauffer? N'y en a-t-il point en » votre terre »? A quoi lui ayant répondu qu'oui, et en grande quantité, mais non pas de telle sorte que le leur, lequel nous ne brûlions pas comme il pensait, ains comme eux-mêmes en usaient pour teindre leurs cordons et plumages, les nôtres l'emmenaient pour faire de la teinture. Il me répliqua : « Voire; » mais en faut-il tant? « Oui, lui dis-je, car y ayant tel marchand, en notre pays, qui a plus de frises et de draps rouges que vous n'en avez jamais vu par-deçà, un seul achetera tout l'araboutan dont plusieurs navires s'en retournent chargés. « Ha ha, dit » mon sauvage, tu me contes merveilles »! Puis, pensant bien à ce que je lui venais de dire, plus outre dit : « Mais cet homme tant riche, dont tu parles, ne » meurt-il point? »Si fait, si fait, lui dis-je, aussi bien que les autres. Sur quoi, comme ils sont grands discoureurs, il me demanda derechef : « Et quand » doncques il est mort, à qui est tout le bien qu'il » laisse? » A ses enfans, lui dis-je, s'il en a, et à défaut d'iceux, à ses frères, sœurs ou plus prochains. « Vrai-» ment, dit alors mon vieillard, à cette heure cognais-» je que vous autres Maïrs êtes de grands fous; que » vous faut-il tant travailler à passer la mer pour » amasser des richesses à ceux qui survivent après » vous, comme si la terre qui vous a nourris n'était » pas suffisante pour aussi les nourrir? Nous avons » des enfans et des parens, lesquels, comme tu vois,

» nous aimons; mais parce que nous sommes assurés » qu'après notre mort la terre qui nous a nourris les » nourrira : certes nous nous reposons sur cela ».

La variété des bois de teinture est extrême : il s'en trouve de jaunes, de violets, de différentes sortes de rouge, de blanc comme du papier, et celui qu'on nomme *aouai* répand une odeur insupportable lorsqu'on le coupe. Il a les feuilles du pommier, et toujours vertes. Son fruit est une espèce de châtaigne, en forme de cloche, et fort vénéneuse; mais comme l'écorce sert dans le pays à faire les sonnettes que les Brasiliens portent aux jambes, l'arbre y est fort estimé.

Le *sabaucé* porte un fruit plus gros que les deux poings, et de la forme d'un gobelet qui contient de petits noyaux du goût et de la forme de nos amandes. Un sculpteur français, nommé *Bourdon*, en fit des vases d'une grande beauté.

Le *pocoaire* est un arbrisseau qui croît ordinairement de dix ou douze pieds, mais dont la tige est si tendre, qu'un sabre bien affilé la tranche d'un seul coup. La description de son fruit et de ses feuilles lui donne beaucoup de ressemblance avec le platane commun de l'Amérique.

Entre les plantes, on ne s'arrête au manioc, qui est commun à presque toute l'Amérique, que pour en remarquer une espèce particulière au Brésil, qui s'y nomme *aypi*, et qui peut se manger crue sans aucun danger. Les Brasiliens en composent une potion pour les maladies hépatiques, dont elle est le

remède certain. Quelques nations, de la race des Tapouyas, mangent aussi cru le manioc commun, qui est un poison pour toutes les autres, et n'en ressentent aucun mal, dit Laët, parce qu'elles y sont accoutumées dès l'enfance. Léry compare les feuilles du manioc à celle de la pivoine, et Thévet à celles de la patte-de-lion. Les Brasiliens font, de la farine de cette plante, deux sortes d'aliment : l'un dur et fort cuit, qu'ils nomment *ouïenta ;* l'autre plus mou, c'est-à-dire moins cuit, qu'ils appellent *onipou.*

On ne parle point de l'ananas, qui croît à présent jusqu'en Europe: mais c'est le Brésil qu'on peut nommer sa véritable patrie. Il y est en si grande abondance, que les sauvages en engraissent leurs porcs. On en remarque trois propriétés : 1°. l'écorce du fruit est si dure, qu'elle émousse la pointe du fer; 2°. le jus ou le suc est un savon admirable pour faire disparaître les taches des habits; 3°. l'ananas du Brésil est un préservatif et un remède pour le mal de mer.

On a découvert une herbe nommée *cayapia,* remède d'une vertu presque unique contre toute sorte de venins, surtout celui des serpens; ce qui lui a fait donner le nom d'*herbe aux serpens.* C'est à la racine, ou plutôt à un nœud qui la divise, qu'on attribue cette qualité. On broie ce nœud qu'on avale dans de l'eau. Il est spécifique aussi pour la blessure des flèches empoisonnées.

Le *tyroqui* ou *tareroqui,* est une plante qui a les

feuilles du sainfoin ; elle se flétrit après le coucher du soleil, et la lumière du jour lui rend toute sa vigueur.

On admire les racines de l'*embeguaca*, qui sont quelquefois au nombre de trente, et longues de plusieurs coudées. L'écorce en est si dure, que les Brasiliens en font des cordes qui se fortifient dans l'eau. Leur fumée, sur des charbons ardens, arrête le flux de sang, surtout dans les femmes.

L'herbe nommée *gobaura*, ne demande que d'être réduite en cendre, et jetée sur les blessures les plus invétérées, pour en chasser la pourriture, et faire croître une nouvelle peau; vertes même, les feuilles broyées sont excellentes pour les maladies cutanées.

Le *guaraquymia* ressemble au myrte de Portugal. Entre plusieurs vertus, il a celle de chasser les vers du corps, sans autre préparation que de choisir les meilleures feuilles pour les avaler.

La mauve du pays, qu'on y représente très-commune, porte des fleurs d'un très-beau rouge, qu'on prendrait pour des roses.

Le *timbo* est une plante admirable qui s'élève comme une corde, jusqu'à la cime des plus grands arbres, et qui les embrasse comme le lierre. Quoiqu'elle égale quelquefois la cuisse en grosseur, elle est tout à la fois si souple et si forte, que, dans quelque sens qu'elle soit pliée, elle ne se rompt jamais. Son écorce est un poison mortel que les Américains emploient à la pêche. Ils ne font que la

jeter dans l'eau, où son venin se répand de toutes parts, et fait bientôt mourir les poissons. Il faut supposer que les poissons tués ainsi, peuvent se manger impunément.

On trouve ici quantité d'excellens simples, qui font toute la médecine des habitans, et surtout un grand nombre d'herbes odoriférantes. La menthe est fort commune dans la province de Piratiningue. L'*origan*, et d'autres plantes de cette nature, croissent à chaque pas; mais leur odeur est moins agréable qu'en Espagne; ce qui vient apparemment de l'humidité du terrain, ou peut-être de l'excessive chaleur du soleil. Les fleurs sont d'une grande variété au Brésil; mais on ne parle point de leur beauté avec admiration. Les cannes et les roseaux n'y sont pas moins variés. On nomme particulièrement la *tucuara*, qui est de la grosseur de la cuisse. D'autres croissent en hauteur, surtout dans les bois, où l'humidité les nourrissant, ils s'élèvent au-dessus des plus grands arbres. On en voit des cantons entiers ; mais la préférence des Brasiliens est pour les roseaux médiocres, parce qu'ils en font leurs flèches. Il n'y a point de pays où les différentes espèces de racines comestibles et de légumes soient en plus grand nombre. Les féves y sont plus saines qu'en Portugal. On y trouve plusieurs espèces de pois, dont Laët donne la description.

On a réservé, pour la dernière partie de cet article, un court extrait du recueil des insectes de Surinam, dessinés avec une élégance extraordinaire,

par une jeune Allemande qui fit exprès, en 1699, le voyage de cette colonie hollandaise, et publiés en soixante-douze planches, dont on ne trouve plus d'exemplaires que dans les cabinets des curieux.

Le *kaberlaque*, qui tient le premier rang dans cette précieuse collection, est un insecte qui ronge les étoffes et les laines, et qui ne s'attache pas moins à toutes sortes d'alimens. Il aime particulièrement l'ananas. Ce petit animal jette sa semence en monceau, et l'enveloppe d'une taie fine, comme font quelques-unes de nos araignées. Lorsque les œufs sont parvenus à leur maturité, les jeunes rongent eux-mêmes cette espèce de coque, sortent avec une extrême précipitation, et n'étant pas plus gros que des fourmis, ils entrent facilement, par les fentes et les serrures, dans les coffres et les armoires, où ils détruisent tout. Ils deviennent plus grands, et leur couleur est un brun grisâtre : alors leur peau se fendant sur le dos, il en sort un kaberlaque aîlé, mou et blanc, et la dépouille reste vide.

De l'autre côté du fruit on voit une autre espèce de kaberlaque qui porte ses œufs sous le ventre, dans un petit sac brun ; mais si l'on touche l'animal, il quitte ce sac pour se sauver avec plus de légèreté. Les transformations des petits qui en sortent ne sont pas différentes de celles des autres.

Mademoiselle Mérian trouva sur l'ananas une chenille curieuse qui se changea en féve au bout de dix jours, et huit jours après, en beau papillon, dont elle donne la figure. Elle trouva, sur la cou-

ronne du même fruit, un petit ver rouge, qui file un cocon fort mince, dans lequel est enveloppé une petite féve. C'est le même ver qui mange, qui digère la cochenille, et qui se trouve tous les jours dans celle qu'on transporte en Europe.

Sur un petit fruit, qui se nomme *zursack* à Surinam, jaune au-dehors, rempli de pepins noirs, dont la moelle est blanche, et qui croît sur une plante rameuse, on trouve une belle chenille verte, qui se transforme en féve brune, d'où sort un papillon noir et blanc auquel on donne le nom de *papillon nocturne*. Les papillons de cette espèce ont une double trompe qu'ils disposent tellement pour sucer le miel des fleurs, qu'elle ne paraît qu'un seul tuyau. Après avoir tiré leur nourriture, ils replient cette trompe et la cachent sous les poils de leur tête, de manière qu'on a de la peine à la découvrir. Ils ne volent que la nuit, sont vigoureux, et vivent long-temps. Lorsqu'on les examine avec le microscope, la poussière fine qui couvre leurs aîles, y forme des plumes comme celles d'une poule tigrée. Le corps est velu, comme celui d'un ours; ils ont du poil jusque sous les yeux. La trompe ressemble à la gorge d'un canard ou d'une oie; les pieds et les cornes sont d'une grande beauté.

La plante du manioc, de la racine duquel on fait l'espèce de pain qui se nomme *cassave*, nourrit sur ses feuilles une chenille brune, qui, se changeant en féve, devient un papillon tacheté de noir et de blanc. Les champs où l'on cultive cette plante, en

sont ordinairement remplis. On y trouve aussi un papillon nocturne, qui fait beaucoup de ravages, et qui est admirablement tacheté de noir, de blanc et d'orangé. Un serpent, tacheté des mêmes couleurs, s'entortille souvent autour de la tige des mêmes plantes.

Sur le chardon, qui se nomme *maccaï*, dont les hommes et les animaux mangent le fruit, qui est jaune et rouge, il se forme une chenille qui devient un beau papillon nocturne. La même plante est le siége d'une autre espèce de chenilles qui méritent d'être remarquées. Elles s'assemblent en grand nombre, et s'attachant tête à queue, elles forment ainsi un grand cercle. Si l'on rompt le cercle, elles se réunissent aussitôt. Les papillons qui en sortent, sont aussi nocturnes. En considérant ces deux espèces avec le microscope, leur peau paraît ressembler à celle d'un ours de Hongrie. Autant leur figure était charmante, autant elle devient hideuse. Tous leurs poils paraissent des épis d'orge. Mademoiselle Mérian observa que tous les papillons nocturnes ont du poil, que les autres ont des plumes, et que tous les papillons transparens ont des écailles.

Les cerises de cette partie de l'Amérique ne sont pas comparables aux nôtres pour le goût ; mais leurs fleurs, qui sont blanches et rouges, nourrissent deux chenilles jaunes : l'une, dont mademoiselle Mérian vit la transformation, s'étant changée en féve verte, devint un grand et beau papillon.

Le jasmin de Surinam nourrit de ses feuilles une

chenille couronnée, qui devient un beau papillon ondé. Il a six taches blanches au-dehors, bien rangées sur ses deux ailes, qui sont rouges et noires par-dessous. Cet insecte, examiné avec le microscope, est d'une si grande beauté, qu'il parut impossible à l'auteur d'en donner une description complète.

Le cotonnier de Surinam croît si vite, que six mois après avoir été semé, c'est un arbre de la grandeur du coignassier d'Europe. Ses feuilles vertes sont un excellent vulnéraire. Il porte deux sortes de fleurs; les unes rouges, les autres d'un jaune de soufre : les premières ne donnent aucun fruit; mais le coton vient des jaunes. A la fleur succède un bouton qui grossit, et qui, étant de couleur brune dans sa maturité, se fend et montre ce qu'il renferme : c'est un coton d'un beau blanc, composé de trois parties, dont chacune contient une semence noire à laquelle il est attaché. On le file pour en faire de la toile. Cet arbre nourrit deux sortes de chenilles : l'une noire, d'où sort néanmoins un papillon de la couleur du coton; l'autre blanchâtre, qui forme un papillon nocturne, couvert de taches brunes et argentées. Les cornes du premier ont l'apparence de deux serpens, marquetés de blanc et de noir. L'autre a le dos tout couvert de plume : sous ses ailes on voit de petites pustules, dont les couleurs sont admirables; ce sont de petites touffes de plumes rouges, bleues, dorées et argentées. Les extrémités des ailes s'élèvent vers la queue, comme

d'autres petites houpes de belles plumes; ses cornes paraissent deux petits serpens noirs.

Un arbre de Surinam, qui se nomme *palissade* (*palissadem boom*), et qui sert à la construction des cabanes, porte des fleurs jaunes si épaisses et si pesantes, que la branche, courbée sous leur poids, se relève lorsqu'elles sont tombées. Les gousses qui contiennent la semence, forment comme un balai de bouleau, et servent effectivement à balayer. Elles sont remplies d'une graine qui ressemble au millet pour la figure et la grosseur. C'est sur cet arbre qu'on voit, trois fois l'année, une espèce de chenilles jaunes, rayées de noir, et comme armées de six pointes. Lorsqu'elles sont parvenues au tiers de leur grandeur naturelle, elles quittent leur première peau pour en prendre une de couleur d'orange, avec une tache noire et ronde sur chaque division. Ce changement n'empêche point qu'elles ne gardent leurs pointes; mais quelques jours après, elles prennent encore une nouvelle peau; et leurs pointes disparaissant alors, elles se transforment en féves, qui deviennent de beaux papillons nocturnes.

Sur la banane, qui tient lieu de pomme aux Américains, on trouve une chenille d'un vert clair qui produit un très-beau papillon, et qui ne se transforme en féve qu'après avoir changé de peau.

Le prunier de Surinam devient aussi haut que le noyer l'est ordinairement en Europe, et d'une épaisseur proportionnée. Ses feuilles et ses fleurs ressem-

blent beaucoup à celles du sureau. Le fruit pend en grappes : on observe, comme un effet assez singulier, qu'il excite une sueur dont la couleur tire sur le roux, qui est aussi la sienne. Cependant les chenilles qu'on y trouve sont vertes : elles sont d'ailleurs toutes hérissées de pointes, fort paresseuses, et si voraces, qu'elles mangent sans cesse : il en sort des papillons bleus.

Le melon d'eau, dont la chair est brillante comme le sucre à Surinam, et fond dans la bouche en y répandant un jus agréable et sain, renferme une grosse chenille carrée, bleue devant et derrière, et verte au milieu. Ses pattes sont couvertes d'une peau gluante, comme celle du limaçon. Mademoiselle Mérian en attendait quelque chose d'extraordinaire ; mais son espérance fut trompée : il en sortit un laid papillon nocturne. « Elle a vu souvent, dit-elle, les plus belles chenilles se transformer en de très-laids papillons, tandis qu'elle voyait sortir un papillon admirable de la plus hideuse chenille ».

L'arbre nommé *cachou*, produit une pomme de même nom. On en distingue deux sortes : l'une, dont la fleur est blanche, et le fruit jaune ; l'autre, dont les fleurs et les fruits sont rouges ; mais leurs feuilles sont vertes et se ressemblent. Les pommes, quoique aigres et astringentes, ne sont pas mauvaises à cuire : on en tire, dans quelques cantons de l'Amérique, une liqueur dont le moindre excès enivre. Une excroissance, qu'elles ont en forme de rognon,

est proprement ce que l'on nomme *cachou;* elle est d'une âcreté si mordante, qu'elle peut servir de cautère : cependant on l'emploie grillée contre la dysenterie, et pour extirper les vers du corps humain. Elle a le goût des châtaignes : les fleurs croissent comme une couronne, autour des branches. De deux sortes de chenilles qui se nourissent des feuilles de cet arbre, mademoiselle Mérian vit un beau papillon transparent, et un papillon nocturne couleur de bois.

Rien n'est si curieux que les chenilles brunes à taches blanches qui se trouvent sur les limoniers de Surinam. Ces arbres croissent dans les forêts, de la hauteur d'un grand pommier, et donnent quantité de petits limons, qui se mangent avec toutes sortes de mets. Les feuilles n'ont en grandeur que la moitié de celles des citronniers ordinaires; et les fleurs, petites à proportion, rendent une huile précieuse. Mais on voit avec étonnement les chenilles brunes et blanches, qui s'attachent par monceaux sur les feuilles, pousser de leur tête deux cornes jaunes, dont elles se défendent et dont elles attaquent même ce qui les offense. Après s'être transformées en féves brunes, elle deviennent des papillons noirâtres tachetés de blanc et de rouge.

De petits insectes blancs, qui se trouvent aussi en grand nombre sur les limoniers, se transforment en escarbots, blancs ou noirs.

La plante de la *goyave* est un réceptacle commun pour les chenilles, les araignées, les fourmis, et

pour une espèce de petits oiseaux que les Hollandais ont nommés *colobritgens*. Autrefois ces oiseaux servaient de nourriture aux prêtres du pays, qui n'avaient pas même la liberté de manger autre chose. La description qu'on en donne ne paraît convenir qu'au colibri. « Ils pondent quatre œufs comme les autres oiseaux, et les couvent : ils volent avec rapidité, ils sucent le miel des fleurs, en étendant leurs ailes dessus : ils s'arrêtent dans l'air, sans le moindre mouvement ; ils sont ornés de plus belles couleurs que les paons ».

Mademoiselle Mérian trouva, sur la goyave, plusieurs grosses araignées noires, qui avaient leur domicile dans les cocons de chenilles. Elles sont couvertes de poil : elles sont armées de dents aiguës, dont la morsure est accompagnée d'une certaine humidité qui la rend fort dangereuse. Elles surprennent les colobritgens dans leurs nids, les tuent, et sucent leur sang. Elles se nourrissent de fourmis, qu'elles attrapent facilement sur les arbres, parce qu'ayant huit yeux, dont deux regardent en bas, deux en haut, deux d'un côté, et deux de l'autre, il est impossible aux fourmis de les éviter. Elles changent de peau, comme les chenilles : cependant mademoiselle Mérian n'en vit point d'ailées. Il y a une autre espèce d'araignées plus petites, qui portent leurs œufs sous le ventre, dans une espèce de croûte où elles font leurs petits : elles ont aussi huit yeux, mais placés avec moins d'ordre que ceux des grosses.

Il se trouve à Surinam des fourmis ailées d'une grandeur extraordinaire, qui peuvent, dans une seule nuit, dépouiller les arbres de toutes leurs feuilles. Elles sont armées de dents courtes, qui coupent l'une sur l'autre, comme des ciseaux, et dont elles se servent pour couper les feuilles, qu'elles font ainsi tomber à terre. Alors des légions d'autres fourmis se jettent sur ses feuilles et les emportent dans leurs nids, non pour leur nourriture, mais pour celles de leurs jeunes, qui ne sont que de petits vers; car les fourmis ailées jettent leur semence comme les moucherons. Il en sort une espèce de vers ou de mouches, dont on distingue deux sortes : les unes s'enveloppent d'un cocon, et les autres en plus grand nombre, se changent en petites féves. Quelques ignorans, observe l'auteur, nomment ces petites féves *des œufs de fourmis*, mais ils se trompent; les œufs sont beaucoup plus petits. On nourrit à Surinam les poules avec ces féves, dont elles s'engraissent plus que de l'orge ou de l'avoine. Les fourmis sortent de ces féves : elles changent de peau; il leur croît des ailes, et c'est de ces mêmes fourmis que viennent les œufs d'où sortent les vers qu'elles nourrissent avec tant de soin. Dans une région si chaude, elles ne sont pas obligées de faire des provisions pour l'hiver, mais elles font dans la terre des caves qui ont quelquefois plus de huit pieds de haut, et que l'art humain ne ferait pas mieux. Lorsqu'elles veulent aller dans quelque lieu, vers lequel il ne se trouve point de passage, elles

savent se faire des ponts : la première se met au bord, sur un petit morceau de bois qu'elle tient serré de ses dents ; une seconde s'attache à la première, une troisième à la seconde, une quatrième à la troisième, et successivement. Dans cette situation, elles se laissent emporter au vent, jusqu'à ce que la dernière soit poussée de l'autre côté, où elle trouve aussi le moyen de s'attacher. Alors cette chaîne sert de pont à toutes les autres. Ces fourmis sont toujours en guerre avec les araignées, et tous les insectes du pays : elles sortent de leurs cavernes une fois tous les ans, en essaims innombrables, qui s'introduisent dans les édifices, en parcourent toutes les chambres, tuent tous les autres insectes et les sucent. Lorsqu'elles surprennent une grosse araignée, elles se jettent dessus en si grand nombre, qu'elles la dévorent en un instant. Les habitans mêmes d'une maison se voient forcés de prendre la fuite, sans autre motif apparemment que l'incommodité ; car on ne dit point qu'elles attaquent les hommes. Après avoir nettoyé un édifice, elles visitent de même tous les autres, et se retirent ensuite dans leurs cavernes.

Les chenilles des *goyaves* sont de différentes couleurs : mademoiselle Mérian en trouva une qui était blanche, rayée de noir, et qui avait de chaque côté cinquante grains d'une sorte de corail rouge et brillant. Elle ne remarqua point que ce fussent des yeux, quoique M. Leeuwenhoek en paraisse persuadé dans sa lettre 146. Cette chenille, ayant

filé fort vite un gros cocon, qu'elle pendit à une branche, fut changée en féve, de laquelle il sortit un papillon nocturne, rayé de noir et de blanc. Des féves d'une chenille verte, il sortit des papillons transparens, tachetés de noir. D'autres chenilles de la même plante produisirent, par une métamorphose extraordinaire, des mites blanches, qui dans dans l'espace de dix jours se changèrent en belles mouches vertes.

Dans une plantation de M. de Sommelsdyck, nommée *la Providence*, mademoiselle Mérian trouva un arbre de *gomme-gutte*, qui ressemblait aux bouleaux d'Europe, et d'où l'on fait découler la gomme par des incisions dans l'écorce. Une grande chenille, rayée de vert et de noir, qu'elle prit sur une branche, produisit un des plus beaux papillons qu'elle eût jamais vus. Avant que la chenille se fût transformée en féve, le vert s'était changé en rouge, aussitôt qu'elle eut acquis sa juste grandeur.

Une chenille verte, trouvée sur le Marquias, plante qui monte comme la campanelle, dont le fruit est jaune, et dont les fleurs sont celles qu'on a nommées *fleurs de la Passion*, s'était fait, dans une fleur même, un petit domicile fort curieux, composé de plusieurs petits tuyaux rassemblés sur de petits morceaux de bois creux. L'insecte parcourant cette petite cabane, qui était divisée en plusieurs petits compartimens, regardait ce qui se passait dehors, tantôt par un de ces tuyaux, et tantôt par un autre. Après s'être changé en féve, il se

transforme en un petit animal ailé, tacheté de rouge et de brun; d'une autre chenille il sortit un petit papillon, et d'une autre encore une mouche tachetée, qui avait les pattes très-fendues et très-délicates.

On trouve sur la feuille d'un lis rouge, qui croît sans culture, une chenille couverte de poils aussi durs que le fer. Elle a la tête et les pattes rouges, le corps marqueté de taches bleues environnées d'un cercle jaune; et les feuilles vertes du lis font sa nourriture. Le cocon qu'elle se file est de la forme d'un œuf. Elle s'y enferme, et se change en féve brune, d'où il sort un beau papillon nocturne, qui a le dessus des ailes d'un brun clair, et le dessous couleur d'orange, avec un mélange de taches noires. Une autre, trouvée dans des herbes près du même lis, était rouge, rayée de vert et de blanc; et d'elle, sortit une mouche blanche et noire.

La *baccove*, espèce de banane, dont la chair est plus tendre que celle des autres, a des chenilles dont le dos est armé de quatre pointes : leur tête paraît ceinte d'une couronne. Elles se transforment en féves, couleur de bois, qui ont sur chaque face, deux taches argentées. Il en sort de très-beaux papillons, dont les deux ailes supérieures sont, en dessous, de couleur d'ocre claire, et les deux autres, d'un beau bleu. Le dessus est rayé de jaune, de brun, de blanc et de noir : on le nomme en hollandais *le petit atlas*.

Sous la racine d'un chardon épineux, qui croît

dans les campagnes de Surinam et qui porte une fleur jaune, mademoiselle Mérian trouva de petits vers, couleur d'orange, dont la tête et la queue étaient noires, et qui se nourrissaient de cette racine. Peu à peu ils se transformèrent en escarbots, tachetés de jaune. Dans le même mois, qui était celui de mars, mademoiselle Mérian trouva une espèce de vers renfermés dans du bois pourri, qui se transformèrent aussi peu à peu et visiblement en escarbots; mais qui conservèrent sous le ventre quelque chose du ver. Elle observa que ce sont les dents de ces vers qui, croissant et s'étendant, forment enfin les cornes de l'escarbot; que les ailes qui couvrent le corps sont d'abord de couleur d'ocre, et qu'elles noircissent par degrés. Ces escarbots pondent, et de leurs œufs naissent les vers dont ils se forment.

Les chenilles de la vanille et celles du cacaotier sont fort variées. La vanille en a souvent de brunes, rayées de jaune, qui forment de très-beaux papillons rouges, bruns et couleur de safran, avec des taches argentées. Celles du cacaotier sont noires, rayées de rouge et tachetées de petits points blancs : il en sort des papillons nocturnes blancs, rayés et tachetés de noir.

La pomme, nommée *pomme de Sodome*, croît sur un arbre d'une aune et demie ou deux aunes de hauteur, plein d'épines, sans en excepter les feuilles qui sont d'ailleurs fort douces. C'est un fruit fort vénéneux : la chenille qui se trouve sur cette plante

est brune, rayée de rouge, et produit un papillon nocturne tacheté de brun. On trouve sur la tige un ver couleur d'orange dont il sort de belles sauterelles : mademoiselle Mérian ne donne cette transformation que sur le témoignage d'autrui, parce qu'elle eut le chagrin de voir mourir son ver, lorsqu'il se fut transformé en féve brune.

Sur les gros citronniers des plaines de Surinam, on trouve un animal très-rare, qui est tout-à-fait différent des chenilles. Il se nourrit des feuilles de l'arbre sur lesquelles il se colle comme un limaçon à l'aide de ses pattes, qui sont couvertes d'une peau. Cet insecte est si venimeux que les membres qu'il touche se roidissent et s'enflamment. Après avoir changé de peau il file un coton d'où sort un beau papillon nocturne. On trouve quelquefois sur le fruit une sorte d'escarbot noirâtre, tacheté de rouge et de jaune, dont mademoiselle Mérian ignore l'origine, et qu'elle regarde aussi comme un insecte fort rare.

L'arbre qui porte le fruit nommé *pamplemousse*, espèce de pomme moins douce que l'orange, et moins aigre que le citron, a des chenilles vertes à tête bleue, qui ont le corps couvert de longs poils aussi durs que le fil de fer. Il sort de leurs féves de beaux papillons noirs, verts, bleus et blancs, brillans d'argent et d'or, dont le vol est si prompt et si élevé qu'on ne peut en avoir, si l'on ne prend soin d'en élever les chenilles.

On admire dans les chenilles noires et tachetées

de jaune, qui se trouvent sur le *palma Christi*, la propriété qu'elles ont de s'enfermer comme les Américains dans une espèce de hamacs, dont elles ne sortent presque jamais entièrement. Lorsqu'elles changent de place pour chercher leur nourriture, elles portent avec elles, à la manière des limaçons, ces petites cabanes, qui sont de feuilles sèches; et leur adresse est extrême à les attacher aux branches où elles veulent s'arrêter : elles se transforment en papillons nocturnes, très-hideux et très-farouches.

Une rose transportée du pays des Caraïbes à Surinam, où elle se plaît beaucoup, et qui a la singulière propriété d'être blanche le matin lorsqu'elle s'ouvre, et rouge l'après-midi, a des chenilles blanches tachetées de brun, qui produisent deux sortes de papillons: l'un, noir et jaune; l'autre, d'un vert-brun par-dessous, et tacheté par-dessus de jaune, de bleu et de rouge.

C'est moins pour les chenilles du *slapertjes*, ou *dormeur*, que pour la singularité de cette plante, qu'on s'arrête à la décrire. Son nom lui vient de la manière dont ses feuilles sont disposées pendant la nuit. Après le coucher du soleil, elles se joignent deux à deux, tellement appliquées l'une sur l'autre, qu'elles paraissent n'en faire qu'une, dans une espèce de sommeil. Mademoiselle Mérian, qui prit soin de la cultiver, lui reconnut aussi les vertus d'un bon vulnéraire. Sa tige est fort dure, et croît à la hauteur de six pieds. Elle porte de petites fleurs jaunes, d'où

naissent des cosses longues et étroites remplies de petites graines. Sa racine est blanche et remplie de fibres. La chenille du dormeur est verte, rayée de couleur de rose, armée de deux petites cornes; et ses papillons sont d'un brun orné de jaune.

Les figues et le raisin, à Surinam, sont les mêmes qu'en Europe. Le raisin rouge, blanc et bleu y croît si volontiers, qu'un cep coupé et mis en terre y porte, six mois après, des raisins mûrs; et que si l'on en plantait ainsi tous les mois, on aurait du raisin toute l'année. Avec un peu d'application à cultiver la vigne, loin qu'il fût nécessaire de porter du vin dans cette colonie, elle en pourrait fournir à la Hollande. Les chenilles de figuiers changent de couleur avant leur transformation. De vertes rayées de jaune, elles deviennent couleur d'orange, avec des raies rouges; la tête et la queue noires. Leur féve est couleur de rose sèche. Il en sort un papillon nocturne, brun, mais de la première beauté. Sur la vigne, les chenilles sont brunes, agréablement tachetées de blanc; elles rampent fort vite, mangent beaucoup, et jettent quantité d'excrémens. Leur dernière jointure est marquée d'une tache noire, au milieu de laquelle est une pellicule blanche comme le cristal, qui s'élève et s'abaisse lorsque l'insecte respire. Sa transformation en féve se fait dans une feuille de vigne admirablement repliée. Le papillon est nocturne, vert, avec le bout des ailes rouge et bleu.

Une plante extraordinaire, dont les fleurs ressem-

blent à celles du pêcher par la couleur, et qui porte des fruits verts et ronds, attachés successivement les uns aux autres comme des grains de chapelets au nombre de sept ou huit, nourrit une espèce de chenilles qui n'est pas moins singulière. Elle est rouge, tachetée de brun : et c'était la première fois que mademoiselle Mérian en avait eu de cette couleur; cependant elle en trouva dans la suite sur les palmiers qui portent le coco. Ces chenilles filent un sac jaune, épais et fort, d'une demi-aune de long, qui se remplit de chenilles et de leur dépouille. Mademoiselle Mérian en prit un et l'emporta chez elle pour examiner cette multitude d'insectes. Elle observa que le jour ils restaient dans le sac, et qu'ils en sortaient la nuit pour chercher leur nourriture. Les papillons qu'ils produisirent étaient jaunes tachetés de brun.

Sur une autre plante, aussi peu connue que celle qui précède, et qui porte une fleur semblable à celle de la tubéreuse, on trouve, avec de belles chenilles brunes tachetées de noir et de blanc, de petites bêtes blanches qui quittent leur peau, et qui la traînent après elles lorsqu'elles l'ont quittée, et qui se nourrissent d'insectes verts. Elles se font un cocon de cette peau, d'où sortent des mouches couleur de bois. Les chenilles produisent des papillons bruns et blancs, qui ont sur les ailes de derrière quatre taches couleur d'orange.

L'*athéa*, qui se nomme *okkerum* à Surinam, y devient plus haute qu'un homme, porte deux sortes

de fleurs, les unes d'un jaune pâle, les autres couleur de rose, et donne un fruit que les Américains mangent. Ses chenilles produisent des papillons rougeâtres. On trouve sur ses feuilles une petite bête blanche tachetée de noir, qui se change en un petit animal ailé, mais qui ne fait que sauter pour éviter qu'on le touche.

Une espèce de *ricin* qui croît de la hauteur de huit pieds, dont les fleurs sont d'un rouge obscur, les feuilles vertes et bordées d'une frange dont chacune est terminée par un petit nœud, nourrit une très-curieuse chenille. Elle est vigoureuse ; et quoiqu'elle mange beaucoup, elle jette peu d'excrémens : mais lorsqu'on la touche, elle repousse avec force. Après avoir quitté sa peau verte, elle est rouge un jour entier; et dès le lendemain, elle se trouve transformée en une féve couleur de rose sèche, à laquelle il reste une trompe; mais ce qui est plus nouveau, c'est que cette féve, qui est immobile dans les autres, se donne des mouvemens qui durent quelquefois un quart-d'heure. Enfin, six jours après il en sort un grand papillon nocturne dont le corps est orné de six taches rondes couleur d'orange, avec quatre ailes et six pieds. Il est noir et merveilleusement tacheté : sa trompe consiste en deux tuyaux, qu'il sait joindre ensemble pour n'en former qu'une dont il suce le miel des fleurs; ensuite il la roule et la cache si bien sous sa tête, entre ses deux yeux, qu'on ne la découvre presque point. Il est si vigoureux, qu'on a de la peine à le tuer.

Les œufs qu'il pond sont blancs et en fort grand nombre.

Comme il serait trop long de suivre mademoiselle Mérian dans toutes ses descriptions, on ne s'attache plus qu'à celles qui regardent des plantes ou des tranformations extraordinaires. Sur un arbre que les Hollandais nomment dans leur langue l'*arbre aux boîtes de marmelade*, parce que son fruit, quoique rude et couvert de poils, renferme une substance moelleuse du goût des nèfles, et que l'écorce a l'apparence d'une boîte, on trouve une chenille noire dont le corps est tout couvert de pointes au bout desquelles pend une sorte de petite étoile. Il en sort un papillon charmant, qui a reçu le nom de *page de la reine*. On fait observer que les branches de l'arbre poussent de petites excroissances dures couvertes de petites cornes rondes qu'on emploie dans les maladies qui attaquent le poumon.

On ne peut être sans curiosité pour la couleur des chenilles qui se trouvent sur un arbre dont les Américains tirent leur plus fameuse peinture. C'est le rocou, grand arbre qui porte des fleurs d'un rouge clair, comme celles des pommiers de l'Europe. En tombant, elles font place à des cosses longues et rondes, couvertes de pointes comme l'écorce de la châtaigne. Ces cosses contiennent des grains d'un beau rouge qu'on fait tremper dans l'eau. La teinture s'en détache et se précipite au fond. On verse doucement l'eau; et prenant la couleur qui demeure séparée, on la fait sécher. Les Américains l'emploient

à se peindre toutes sortes de figures sur la peau. C'est uniquement de la feuille de l'arbre que les chenilles tirent leur nourriture. Elles sont brunes, rayées de jaune et couvertes de poils rouges. Les féves de transformation sont dures et velues; les papillons sont nocturnes et d'un vert tirant sur le brun.

La plante qu'on nomme *fleur* ou *crête de paon* est célèbre par la vertu qu'on attribue à sa graine, de faire accoucher sur-le-champ les femmes en travail. Mademoiselle Mérian assure même que les Américaines, esclaves des Hollandais, étant traitées fort durement à Surinam, l'emploient pour se faire avorter, dans la seule vue de ne pas donner le jour à des enfans qui ne naîtraient que pour être aussi malheureux qu'elles. La chenille de cette plante est verte, la féve brune, et le papillon couleur de cendre.

Une espèce de jasmin, d'excellente odeur, qui croît de toutes parts en buisson, dans les campagnes de Surinam, est la retraite ordinaire des serpens et des lézards, surtout de l'iguana. C'est une chose admirable que la manière dont ce dernier reptile s'entortille au pied de cette plante, cachant sa tête au milieu de tous ses replis. Les chenilles, qui se nourrissent des feuilles, sont vertes; leur féve est rayée de brun et noir. Leur papillon, qui est nocturne, a les ailes de dessous jaunes, et tout le reste couleur de cendre.

Les Américains de Surinam ont un fruit vert nommé *tabrouba*, qui croît sur un grand arbre de

même nom, dont les fleurs sont d'un blanc verdâtre et servent de nourriture aux singes. La chute des fleurs laisse un chapiteau, d'où croît insensiblement le fruit. Il renferme quantité de graines blanches, à peu près comme les figues. On en exprime le suc, qui devient noir lorsqu'il est exposé au soleil. C'est alors une teinture dont les Américains se servent pour se bigarrer diverses parties du corps, et qui ne peut s'effacer qu'au bout de neuf jours. En coupant une branche de l'arbre, ils en font sortir une liqueur lactée dont ils se frottent la tête. Comme ils vont tête nue, divers petits insectes volans y jettent leur semence, qui produit de petits vers fort incommodes que ce suc tue. La chenille du tabrouba est jaune et noire, couverte de crins séparés en petits tas comme une brosse.

Le ver de palmier, ainsi nommé parce qu'il se nourrit sur cet arbre, croît dans le tronc dont il mange la moelle. Il n'est pas plus grand d'abord que les mites du fromage; mais il devient de la longueur du pouce, et beaucoup plus gros. On le mange grillé, et mademoiselle Mérian ne condamne point le goût de ceux qui le regardent comme un mets très-délicat. Il sort de ce ver un escarbot noir que les Hollandais nomment dans leur langue, *mère des vers de palmier.*

L'article suivant mérite d'être rapporté dans les termes de l'auteur. « Sur un grenadier, raconte mademoiselle Mérian, arbre qui croît de tous côtés à Surinam, j'ai trouvé une espèce d'escarbots natu-

rellement lents et paresseux, et par conséquent très-faciles à prendre. Ils ont par-devant, sous la tête, une longue trompe qu'ils savent appliquer sur les fleurs pour en sucer le miel. Le 20 mai, ils se tinrent en repos, et leur peau s'étant fendue sur le dos, il en sortit des mouches vertes, dont les ailes étaient transparentes. On en trouve beaucoup dans ce pays, dont le vol est si léger, qu'on est long-temps à courir pour en prendre une. Cette espèce de mouches fait un bourdonnement qui ressemble au son d'une vielle, et qui se fait entendre d'assez loin. Aussi les Hollandais lui ont-ils donné le nom de *lierman*, qui signifie vielleur. Elles avaient conservé la trompe d'escarbot; leurs pattes, leurs yeux, en un mot tout leur corps était sorti par le dos lorsqu'elles avaient quitté leur dépouille, qu'on aurait prise pour le véritable insecte qu'elle avait renfermé. Les Américains ont voulu me persuader que, de ces mouches, provenaient les *lantalendragers*, ou porte-lanternes. Ce sont d'autres mouches du pays, dont j'ai dessiné le mâle et la femelle volant et en repos. Leur tête, ou pour mieux dire, un long capuchon qui la termine, est luisant dans les ténèbres : pendant le jour, il est transparent comme une vessie, et rayé de rouge et de vert. La lueur qui en sort pendant la nuit ressemble si bien à celle d'une lanterne, qu'elle servirait à lire aisément. Je conserve une de ces mouches qui est prête à se transformer. Toute sa forme de mouche lui reste encore, sans en excepter les ailes; mais la vessie commence à lui

croître au bout de la tête. Les Américains nomment cette mouche *mère des porte-lanternes*, comme ils nomment l'escarbot la mère de ces mouches. J'ai dessiné un *vielleur*, qui prend peu à peu la forme d'un porte-lanterne. Au reste, on ne leur donne ces noms que pour distinguer leur figure; car ils rendent tous deux un son pareil à celui d'une vielle, apparemment avec la trompe qui leur est commune, et qu'ils ne perdent point dans toutes leurs transformations. Quelques Américains m'ayant un jour apporté un grand nombre de porte-lanternes, je les renfermai dans une boîte, ignorant alors qu'ils jetaient cette lumière. La nuit, entendant du bruit, je sautai du lit, et je me fis apporter une chandelle. Bientôt je trouvai que le bruit venait de ma boîte, et je l'ouvris avec précipitation; mais effrayé d'en voir sortir une flamme, ou plutôt autant de flammes qu'il y avait d'insectes, je la laissai tomber d'entre mes mains; mais, étant revenue de ma frayeur, je n'eus pas de peine à rasssembler les insectes auxquels je venais de reconnaître une propriété si singulière ».

Des chenilles blanches, qui ont les pattes noires, et dont le dos est armé de pointes, se nourrissent sous un arbre nommé *ouillebokje* par les Américains. Sa fleur a de longues fibres branches. Les capsules qui portent la semence forment une cosse longue et recourbée qui renferme des féves noires, couvertes d'une glu blanche, et si agréable, qu'on prend plaisir à la sucer. Les Hollandais donnent à cette espèce de légume, le nom de féves douces,

sans en connaître autrement l'usage. La beauté des chenilles en avait fait amasser beaucoup à mademoiselle Mérian; mais elle eut le chagrin de les voir mourir toutes, parce que les feuilles qu'elle avait cueillies en même temps pour les nourrir, se sèchent aussitôt qu'elles sont séparées de l'arbre. Une seule, qui s'était déjà transformée en féve, devint, quinze jours après, un des plus beaux papillons du monde.

Surinam n'a point de chenilles plus grosses et plus grasses que celles de l'oranger, qui y croît aussi haut que le plus beau pommier de l'Europe. Elles sont vertes, avec une raie jaune sur tout le corps, et chaque jointure offre quatre grains d'une espèce de corail orangé, environnés de petits poils fort délicats. Ce cocon, qu'elles filent, est couleur d'ocre. Il en sort de beaux papillons nocturnes, dont chaque aile est ornée d'une tache qu'on prendrait pour du talc. Ils volent avec une extrême vitesse. Mademoiselle Mérian, persuadée qu'on en pouvait faire de très-bonne soie, en rapporta beaucoup en Hollande, où l'on en prit la même opinion.

« Un jour, dit-elle, parcourant un lieu désert, je trouvai, entre plusieurs arbres, une espèce de nèflier, auquel les gens du pays donnent même ce nom, quoique son fruit contienne un corps blanc, de la forme d'un cœur, et couvert de semences noires. Il a d'ailleurs sous lui deux feuilles épaisses couleur de sang, et sous elles, cinq autres feuilles verdâtres, ce qui forme ensemble un spectacle fort agréable. Sur cet arbre, je trouvai une chenille

jaune dont le corps était rayé en long, de couleur de rose. Les pattes étaient de même couleur, la tête brune, et chaque jointure armée de quatre pointes noires. A peine l'eus-je fait porter chez moi qu'elle se transforma en féve couleur de bois clair. Quinze jours après, j'admirai le papillon qui en sortit. Il semblait être d'argent bruni, au travers duquel brillaient le vert, le bleu et le pourpre : en un mot, il était d'une beauté que la plume et le pinceau même ne peuvent représenter : chacune de ses ailes avait trois taches rondes d'un jaune orangé, bordées d'un cercle noir ; ce cercle était environné d'un autre qui était vert. L'extrémité des ailes était orangée, avec des raies noires et blanches.

» Au mois d'avril, continue mademoiselle Mérian, je trouvai contre ma fenêtre une masse de boue qui avait la figure d'un œuf. Je l'ouvris. Elle contenait, dans quatre compartimens, des vers blancs qui avaient auprès d'eux leur dépouille. J'en dessinai deux. Le 3 de mai, il en sortit des guêpes farouches. Ces insectes m'incommodaient beaucoup à Surinam ; ils ne cessaient pas de me voler devant les yeux, et de me bourdonner aux oreilles pendant que j'étais à dessiner. Je leur voyais faire leur nid avee de l'argile, à côté de moi, dans ma boîte aux couleurs, aussi parfaitement rond que s'il eût été tourné dans la roue d'un potier. Il était sur une espèce de petit piédestal que les guêpes entouraient d'une couverture d'argile pour empêcher que rien n'y entrât. Elles avaient laissé, vers le haut, une ouver-

ture ronde qui leur servait pour entrer et pour sortir. Je remarquai qu'elles y portaient tous les jours de petites chenilles dont je jugeai qu'elles nourrissaient leurs jeunes. Enfin leur compagnie m'importunant beaucoup, je brisai leur demeure, et je les chassai toutes; après quoi je contemplai à loisir leur architecture ».

Dans un étang où croissaient des fleurs semblables au crocus violet, sur une tige d'une aune de hauteur, sans autres feuilles qu'une seule, bleue et tachetée de jaune sous chacune des fleurs, mademoiselle Mérian trouva des insectes que les habitans du pays nomment *scorpions d'eau;* elle en prit plusieurs le 10 de mai 1701; et, dès le 12, il en sortit un insecte volant fort hideux, qu'elle dessina. Elle n'en explique point autrement la nature. Dans le même étang, elle trouva plusieurs grenouilles, pommelées de vert et de brun, qui avaient deux oreilles et une petite boule à l'extrémité des doigts de chaque patte. Cette seconde propriété lui parut un présent assez singulier de la nature pour les aider non-seulement à nager, mais encore à marcher sur la boue. Ces grenouilles jettent leur semence sur le bord des étangs. Pour en observer les transformations, elle mit de cette semence sur un gazon, au fond d'un vase rempli d'eau. La semence n'est qu'un petit grain noir, enveloppé d'une sorte de flegme blanc, qui paraît servir de nourriture au grain, jusqu'à ce qu'il ait acquis le pouvoir de se remuer. Dans l'espace de huit jours, il lui vient une queue.

Alors il nage dans l'eau. Quelques jours après, il lui vient des yeux; ensuite viennent les pattes de derrière, et huit jours après les pattes de devant, qui paraissent sortir de la peau. Aussitôt que l'animal a ses quatre pattes, sa queue tombe; et, se trouvant une parfaite grenouille, il sort de l'eau pour se promener sur terre. Cette expérience demande que l'eau et le gazon soient renouvelés de temps en temps, et qu'on jette des miettes de pain dans l'eau, dès qu'on remarque un peu de mouvement au grain.

Sur un arbre, que M. Commelin prend dans sa note pour la *malakka-pela*, décrite dans la troisième partie de l'*Hortus malabaricus*, on trouve une chenille verte, qui a six raies blanches de chaque côté, avec une tache noire et ronde sur chaque jointure, et sur la dernière, une corne rouge. En vingt jours, il sort de sa féve un papillon nocturne dont les ailes sont couleur de cendre, marbrée de noir et de blanc. Il a sur le corps dix taches couleur d'orange. Sa tête est armée d'une longue trompe rouge dont il se sert pour sucer les fleurs. Quelque singulier que soit cet insecte, mademoiselle Mérian vit avec plus d'étonnement, sur le même arbre, d'autres chenilles toutes couvertes de poil, blanc ou jaune, qui avaient la peau tout-à-fait semblable à celle de l'homme. Elles sont si venimeuses que, pour peu qu'on y touche, la main enfle avec de grandes douleurs; et, quoiqu'elles aient quatre pattes, elles se reposent sur leurs jointures en rampant. Le cocon dans lequel elles se renferment, est

composé de leur poil. Il n'en sort que de vilaines petites mouches; et cette étrange transformation est d'autant plus certaine, que mademoiselle Mérian la vérifia dans plusieurs des mêmes chenilles. Une autre, trouvée sur l'arbre aux féves douces, est sujette aux mêmes lois. Elle a des poils jaunes et des crins noirs, dont elle se dépouille pour en former un cocon de couleur cendrée et de la forme d'un œuf. Renfermée dans ce nid, elle s'y transforme d'abord en féve, et trois jours après en mouche. Plusieurs autres, de la même espèce, ayant subi les mêmes changemens, devinrent des mouches dont les ailes étaient brunes et le corps tacheté de rouge, de vert, d'or et d'argent.

Près d'une plante aquatique, qui est une sorte de cresson d'un rouge pâle, et qui se mange fort bien en salade, mademoiselle Mérian trouva une espèce de crapauds dont la femelle porte ses petits sur le dos. Elle a l'utérus le long du dos même, et c'est là que ses embrions sont conçus. Ensuite, lorsqu'ils ont reçu la vie, ils s'ouvrent un passage au travers de sa peau, et sortent les uns après les autres. L'ingénieuse allemande voulut se mettre en état de vérifier, pour l'Europe, une propriété si singulière : elle jeta une mère dans de l'esprit-de-vin, avec ses petits, dont les uns avaient déjà la tête hors de l'utérus, et d'autres la moitié du corps. Elle ajoute que les Nègres de la colonie mangent ces crapauds, et les trouvent excellens. Ils sont d'un brun noirâtre. Leurs pattes de devant ressemblent à celles des gre-

nouilles, et celles de derrière à celles des canards.

Au mois de janvier 1701, dans un bois proche de Surinam, mademoiselle Mérian trouva sur une belle fleur rouge, d'un arbre dont les habitans du pays ne purent lui apprendre le nom ni les qualités, une grande chenille de même couleur, qui avait sur chaque jointure, trois grains comme de corail bleu, de chacun desquels sortait une plume noire. Elle s'enferma bientôt dans son cocon, et se transforma en féve tout-à-fait rare. Il en sortit un papillon admirable : les ailes de derrière étaient en dessous d'un beau bleu, et par-dessus, rayées de blanc et de bleu, mêlé de brun. Celles de devant avaient trois cercles, noirs, jaunes et bruns, admirablement émaillés. Les Hollandais ont nommé ce beau papillon le *grand atlas*.

Une des plus grandes espèces de chenilles est de celles qui se trouvent sur l'arbre du cacao. L'auteur y en prit une, d'un vert jaunâtre, toute couverte de poils aigus, verts par le bas et jaunes vers la pointe. Il sortit de sa féve un grand papillon nocturne, couleur de rose, dont les ailes de dessous avaient deux grandes taches blanches bordées de noir, avec trois taches noires au milieu. Cette espèce est très-venimeuse, et les doigts, dont mademoiselle Mérian l'avait touchée, devinrent pourprés, livides, avec une vive douleur qui se communiqua bientôt à la main et jusqu'au coude. Elle eut recours à l'huile de scorpion, qui passe pour un spécifique certain contre les piqûres de la plupart des insectes, et dans

moins d'une demi-heure elle fut guérie. Une autre chenille, qui paissait l'herbe au pied de la même plante, et qui était de diverses couleurs, avec des raies, et d'un beau vert de mer, ornée de taches d'argent, était plus remarquable encore par des queues et de troisièmes ailes, qu'elle avait à ses ailes de dessous.

Entre les chenilles qui se trouvent sur les citronniers, l'auteur regrette beaucoup que l'espèce de celles qui ont le dos jaune, le ventre rouge, et sur la queue une double raie qui forme une flamme, ne soit pas plus commune. Le fil de leur cocon est une sorte de soie plus brillante et plus épaisse que celle des vers à soie : il y a beaucoup d'apparence que si l'on trouvait le moyen de les élever facilement, on en tirerait plus de profit. Leur papillon est fort grand, couleur d'or et rouge, avec des raies blanches sur toutes les ailes, dont chacune est ornée d'une tache claire et transparente comme le verre, environnée de deux cercles, l'un blanc et l'autre noir. Cette tache ressemblant beaucoup à un miroir encadré, les Hollandais ont nommé l'insecte *spiegeldrager*, c'est-à-dire porte-miroir.

Mademoiselle Mérian observe que plusieurs voyageurs sont tombés dans une erreur grossière, lorsqu'ils ont cru et même assuré que l'animal auquel les Hollandais donnent, dans leur langue, le nom de *feuille ambulante*, croît d'un arbre d'où il tombe comme un fruit, dans sa maturité, pour commencer d'abord à marcher ou à voler. Elle assure qu'il pro-

vient d'un œuf, comme les autres insectes dont elle explique en deux mots la génération. « Elle se fait, dit-elle, par les copulations naturelles. La femelle jette ses œufs dans les endroits où les petits qui doivent naître peuvent trouver leur nourriture. D'abord, ce sont des vers ou des chenilles qui croissent en paissant l'herbe ou les feuilles. Lorsqu'ils ont la grandeur qui leur est propre, ils filent et se transforment en féves, qui ont besoin de plus ou moins de temps pour acquérir la vigueur qui leur convient. L'insecte qui sort de ces féves est humide et retortillé; et ce n'est qu'après qu'il s'est agité pendant plus d'une demi-heure, que ses ailes s'étant séchées commencent à s'étendre et laissent voir un papillon parfait, qui est souvent dix fois plus grand que la féve dont il est sorti. La *feuille ambulante* n'est qu'une espèce de sauterelle qui naît de même ». Voici les lumières que l'auteur doit là-dessus à ses observations. Un jour, son nègre, qui avait ordre de lui apporter les vers, les chenilles et les autres insectes qu'il trouvait dans les bois, lui présenta une feuille repliée; elle l'ouvrit assez adroitement pour y trouver, dans leurs situations naturelles, quelques œufs d'un vert de mer, de la grosseur d'un grain de coriandre. Peu de jours après, il en sortit de petits insectes noirs, semblables à des fourmis. En croissant, ils prirent à peu près la forme d'une écrevisse de mer; et lorsqu'ils eurent acquis leur grosseur naturelle, il leur vint des ailes, sans qu'ils se fussent transformés en féves, comme les papillons. Ces ailes

ressemblent à une feuille verte, et l'on y voit les mêmes fibres; dans les uns elles sont d'un vert brun; il s'en trouve même de marbrées, de grises, et couleur de feuille sèche. L'insecte, après avoir pris forme dans son nid, qui tient à quelque branche d'arbre, s'y couvre un peu d'une sorte de toile; ensuite il s'agite avec violence, jusqu'à ce que ses ailes deviennent libres; alors, ne manquant plus de vigueur, il brise sa toile, et tombe ou s'envole de l'arbre. Comme ses ailes sont vertes, et qu'elles ont la forme d'une feuille, les voyageurs ignorans se sont imaginés qu'il était produit par l'arbre d'où ils le voyaient tomber.

Mademoiselle Mérian vit et dessina soigneusement un de ces gros rats des forêts, qui portent leurs petits sur le dos. Ils en ont ordinairement cinq ou six d'une portée. Leur couleur est un brun jaunâtre, à la réserve du ventre, qu'ils ont blanc. Lorsqu'ils sortent pour chercher leur nourriture, leurs petits les suivent; mais, à leur retour, ou s'ils sont effrayés de quelque bruit, les petits sautent sur le dos de la mère, s'attachent à sa queue par la leur, et sont ainsi portés jusqu'à leur retraite.

Enfin, mademoiselle Mérian termine sa collection par de curieux dessins, et des explications encore plus curieuses, de toutes les transformations des grenouilles de l'Amérique méridionale. Elle offre d'abord une grenouille parfaite, d'un jaune verdâtre qui tire un peu sur le brun, tachetée sur le dos et sur les côtés; la couleur du ventre est un peu pâle;

les pattes de derrière ressemblent à celles du canard, et celles de devant à celles des grenouilles ordinaires. Il s'en trouve beaucoup dans la rivière de Surinam, surtout dans les anses de Cornacciana et de Pirica. Lorsqu'elles sont parvenues à leur grandeur naturelle, elles commencent leur transformation. Il leur croît insensiblement une petite queue aux dépens de leurs pattes de devant, qui diminuent peu à peu, jusqu'à disparaître entièrement. Il en arrive autant aux pattes de derrière, après quoi il ne reste plus aucune apparence de la grenouille, qui se trouve changée en poisson, dont mademoiselle Mérian donne la figure, avec tous les degrés de cette étrange métamorphose. Les originaires du pays et les Européens qui l'habitent nomment ce poisson *jarkjes*, et le trouvent si délicat, qu'ils le comparent à la lamproie, dont ils prétendent même qu'il a le goût. Toutes ses arêtes, sans excepter celles du dos, sont tendres, cartilagineuses, et divisées par des jointures proportionnées; sa peau est douce et couverte de petites écailles; de petites nageoires très-délicates, qui lui tiennent lieu des pattes qu'il a perdues, s'étendent depuis le derrière de la tête jusqu'à la queue, et de là jusqu'au milieu du ventre : sa couleur change aussi, et ce qui était d'un brun obscur devient gris.

Cette transformation, remarque mademoiselle Mérian, est contraire à celle des grenouilles de l'Europe, qu'elle donne aussi dans la même planche. Elle en fixe le temps au mois de mars et d'avril,

lorsque le printemps commence à donner plus de chaleur à l'air. Alors les grenouilles des deux sexes se cherchent et se joignent dans les étangs et dans les marais. Lorsqu'elles ont jeté leur semence, elles croassent et soufflent dessus, jusqu'à l'échauffer; cette matière visqueuse s'épaissit, et l'on y voit paraître des yeux de tous côtés. Elle reçoit la vie du soleil; bientôt chaque œil noir acquiert une espèce de mouvement, et paraît comme un petit poisson fort noir, qui grossit de jour en jour : il lui vient deux pattes par derrière. Huit ou dix jours après, on le prendrait pour un petit poisson à qui la nature a donné deux pattes; ensuite une des pattes de devant sort, et l'on voit l'autre près de sortir, n'étant retenue que par une peau fort mince, jusqu'à ce qu'elle ait acquis assez de force pour la percer. Lorsque les quatre pattes se montrent, on voit la tête et la véritable forme de la grenouille. La queue ne disparaît néanmoins que par degrés; il n'en reste enfin qu'un très-petit bout, qui, étant tombé, laisse voir une grenouille parfaite. Le temps la fait croître dans les mêmes proportions, et peu à peu elle prend aussi la couleur naturelle à son espèce.

Au reste, c'est à M. Séba que mademoiselle Mérian fait profession de devoir ces remarques, surtout celles qui regardent les grenouilles formées de poissons, et les poissons formés de grenouilles. Il paraît qu'elle n'a pas osé se fier non plus à ses lumières sur une espèce de serpent qui se trouve

dans les forêts de Surinam, et que les Hollandais nomment *sauve-garde*. Elle le distingue, non-seulement du lézard, parce qu'il est incomparablement plus grand, mais de l'iguana, dont il n'a pas la grosseur, et du caïman, dont il n'a pas la voracité : ses écailles sont menues et polies; il vient d'un œuf, comme tous les lézards, et son instinct le porte à dévorer les œufs des oiseaux. Mademoiselle Mérian fut effrayée plus d'une fois de trouver un sauvegarde attaché sur cette proie dans sa basse-cour. Mais, quoiqu'il se nourrisse aussi de charognes, jamais il ne fait la guerre aux hommes. Dans sa jeunesse, il grimpe sur les arbres pour y chercher des œufs dans les nids. La manière de pondre les siens ressemble à celle du caïman, c'est-à-dire qu'il creuse le sable sur le bord de quelque rivière, et qu'il laisse au soleil à les faire éclore. Ils sont de la grosseur d'un œuf d'oie, mais un peu plus longs, et les Américains ne font pas difficulté d'en manger. Mais, après cette explication, répétée même dans deux figures, mademoiselle Mérian déclare que l'expérience et les lumières lui manquent pour expliquer mieux la nature même de l'animal.

Elle parle avec plus de confiance des grenouilles d'Asie et d'Afrique, quoiqu'elle n'eût jamais fait le voyage de ces deux grandes régions. On souhaiterait qu'elle eût du moins cité ses garans; mais le silence qu'elle garde là-dessus n'ayant pas rendu sa bonne foi suspecte au public, on croit devoir ajouter, sur son témoignage, que la différence entre les gre-

nouilles d'Europe et celles d'Asie et d'Afrique, ne consiste que dans la couleur et la grosseur, c'est-à-dire, autant qu'on peut en juger par son récit, que les nôtres sont moins grosses et moins brunes. Leur génération et leur accroissement sont d'ailleurs les mêmes. Il vient des pattes de derrière à celles d'Asie et d'Afrique, qui ressemblent alors aux grenouilles européennes. La patte gauche de devant sort ensuite; l'autre ne fait encore que commencer; mais, perçant bientôt la peau, elle se montre à son tour. La queue se raccourit par degrés, et ne tarde point à disparaître. Mademoiselle Mérian n'est embarrassée que sur un point, dont elle a dû prévoir que tous ses lecteurs ne le seraient pas moins qu'elle; c'est de savoir si, avec le temps, les grenouilles d'Asie et d'Afrique redeviennent poissons, comme celles de l'Amérique méridionale.

LIVRE SEPTIÈME.

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

FLORIDE. COLONIES ANGLAISES.

CHAPITRE PREMIER.

Floride.

Quoique la Floride doive ce nom à un Espagnol nommé *Fernand de Soto,* qui aborda sur cette côte en 1534, un jour de Pâque fleuri; quoiqu'un autre Espagnol, Ponce de Léon, passe pour avoir découvert cette contrée vingt ans auparavant : cependant les Français revendiquent l'avantage assez frivole d'avoir reconnu les premiers cette presqu'île, située à l'occident de la Caroline anglaise, et qui s'avance jusqu'au canal de Bahama. Nous n'entrerons point dans la discussion de ces voyages, qui n'ont point eu de suite, et dont l'époque est contestée. Nous ne nous arrêterons qu'à ce qui paraît prouvé par des monumens historiques. Les Français n'ont point eu d'établissemens connus dans la Floride avant 1561, et les Espagnols y possédaient déjà le fort Saint-Augustin, et étaient assez puissans pour ruiner les premières entreprises des Français. Ceux-ci étaient

conduits par un Normand nommé *Ribaut*, qui partit sous les auspices de l'amiral de Coligny, dont le nom se trouve souvent à la tête de ces expéditions lointaines, que sa politique conseillait, mais que son génie n'animait pas. Il voulait balancer, s'il eût été possible, la puissance espagnole dans le Nouveau-Monde, et il regardait d'ailleurs ces colonies dans un autre hémisphère comme un asile pour ses frères les protestans, persécutés dans le nôtre. C'est dans cette double vue qu'il encourageait ces courses maritimes, pour lesquelles même il obtint plus d'une fois la protection de la cour. Mais nos guerres civiles empêchèrent qu'on ne suivît les projets de ce grand homme, et qu'on ne soutînt d'une manière convenable les entreprises dont il était l'auteur; aussi furent-elles malheureuses. La jalousie des Espagnols, le peu de soin qu'on prit de se concilier l'affection des sauvages, le défaut d'union et de discipline, ruinèrent la colonie naissante de Ribaut, dans le temps même qu'il était allé demander en France de nouveaux secours. Le commandant qui le remplaçait perdit tout par sa mauvaise conduite. Les vivres manquèrent dans une terre fertile que personne ne s'avisa de cultiver, parce qu'on n'y était venu chercher que des mines. Il semblait que le Nouveau-Monde ne dût produire que de l'or; et du moment où les habitans refusèrent des vivres, le besoin se fit sentir, sans que l'on songeât à y remédier. On ne pensa qu'à la fuite. Ces mêmes colons, qui n'avaient pas le courage si facile d'être cultivateurs pour

avoir du pain, eurent l'étonnante industrie de bâtir un vaisseau pour retourner en Europe, et devinrent charpentiers et forgerons sans avoir manié d'outils de leur vie, et sans aucun des secours qu'exigeait une pareille construction. La mousse et cette espèce de filasse qui croît sur les arbres de la Floride, servirent d'étoupes pour calfater le bâtiment. Les chemises et les draps de lit servirent à faire des voiles; on fit des cordages de l'écorce des arbres; enfin le navire fut achevé et lancé à l'eau. L'embarquement ne fut pas différé d'un seul jour; et la même confiance qui avait fait entreprendre la construction d'un vaisseau sans matériaux et sans ouvriers, fit affronter tous les périls de la mer avec des soldats pour matelots. Ce qu'il y eut de plus étrange, c'est que la disette, le seul mal réel qu'on voulait éviter, fut celui contre lequel on ne prit point de précautions. Les aventuriers n'étaient pas bien loin en mer, lorsqu'ils furent arrêtés par un calme opiniâtre, qui leur fit consommer le peu de provisions qu'ils avaient embarqué. La portion fut bientôt réduite à douze ou quinze grains de maïs par jour. Cette triste égalité n'ayant pu même durer long-temps, on se jeta d'abord sur les souliers, et tout ce qu'il y avait de cuir dans le vaisseau fut dévoré. L'eau douce manqua aussi tout-à-fait. Quelques-uns voulurent boire de l'eau de mer, qui leur causa une mort violente. D'un autre côté, le bâtiment faisait eau de toutes parts, et l'équipage exténué par la faim n'était plus capable de travailler à la pompe. Chaque circon-

stance n'offrit alors qu'un sujet de désespoir. Dans cette affreuse situation, quelqu'un eut la hardiesse de dire qu'un seul pouvait sauver la vie de tous les autres, aux dépens de la sienne; et non-seulement une pareille proposition ne fut pas rejetée avec horreur, mais elle fut applaudie. On était prêt à remettre au sort le choix de la victime, lorsqu'un soldat, qui se nommait *Lachau,* déclara qu'il offrait sa vie pour reculer de quelques jours la mort de ses compagnons. Il fut pris au mot; on l'égorgea sur-le-champ sans qu'il fît la moindre résistance. Il ne se perdit pas une goutte de son sang; tous en burent avec la même avidité, et le corps ayant été mis en pièces, chacun en obtint sa part. Ce prélude eût été suivi sans doute d'une boucherie beaucoup plus sanglante, et la disposition des victimes n'eût pas été consultée, si bientôt on n'eût aperçu la terre, et presque aussitôt un vaisseau qui s'approchait. Il fut attendu : c'était une frégate anglaise, dans laquelle il se trouva un Français, du nombre de ceux qui étaient partis de la Floride avec Ribaut. On apprit de lui que la guerre civile, rallumée en France plus vivement que jamais, n'avait guère permis à l'amiral de s'occuper de sa colonie; mais qu'après la paix qui venait de se conclure, il avait rapporté tous ses soins au soutien de cet établissement.

En effet, il n'eut pas plutôt obtenu la liberté de reparaître à la cour, qu'il engagea le roi Charles à lui donner trois navires bien équipés pour envoyer

des vivres à Charles-Fort; c'était le nom de la colonie française. Le commandement en fut confié à René Laudonnière, gentilhomme d'un mérite connu, bon officier de marine qui avait embrassé ce parti, après avoir servi sur terre avec distinction. Il avait été du voyage de Ribaut. On lui donna d'habiles ouvriers dans tous les arts qui conviennent au besoin d'une colonie. Quantité de jeunes gens, entre lesquels on en comptait plusieurs d'un nom distingué, entreprirent le voyage à leurs frais, et l'on y joignit des soldats exercés dans leur profession. On observe que l'amiral prit soin d'exclure de cet armement tous les catholiques. Le roi fit compter cinquante mille écus à Laudonnière. Les deux premiers vaisseaux de l'escadre avaient des pilotes d'une expérience consommée dans leur art. Le voyage fut heureux : il semblait que les affaires dussent prendre une nouvelle face. On construisit le fort de la Caroline sur la rivière de Mai, à deux lieues de la mer, dans une situation plus favorable que la première. On combattit avec avantage les peuplades voisines; mais toute cette foule d'aventuriers et de gentilshommes, qui avait de la valeur, ne connaissait ni le travail ni l'obéissance. On se mutina contre les chefs; on maltraita les sauvages, et bientôt l'on éprouva tous les maux, effets inévitables de ces désordres. Le retour de Ribaut ne put réparer les affaires; et enfin les Espagnols vinrent à bout de détruire, sans retour les établissemens français. Cette dernière révolution ne peut-être mieux rapportée que dans

les termes de l'éloquent auteur de l'*Histoire du Commerce des deux Indes.* « Philippe II, accoutumé à s'attribuer la possession exclusive de l'Amérique, instruit des tentatives de quelques Français pour s'y établir, et de l'abandon où les laissait le gouvernement, fit partir de Cadix une flotte pour les exterminer. Ménendes, qui la commandait, arrive à la Floride; il y trouve les ennemis qu'il cherchait établis au fort de la Caroline : il attaque tous leurs retranchemens, les emporte l'épée à la main, et fait un massacre horrible. Tous ceux qui avaient échappé au carnage furent pendus à un arbre, avec cette inscription : *non comme Français, mais comme hérétiques.*

» Loin de songer à venger cet outrage, le ministère de Charles IX se réjouit en secret de l'anéantissement d'un projet qu'à la vérité il avait approuvé, mais qu'il n'aimait pas, parce qu'il avait été imaginé par le chef des huguenots, et qu'il pouvait donner du relief aux opinions nouvelles. L'indignation publique ne fit que l'affermir dans la résolution de ne témoigner aucun ressentiment. Il était réservé à un particulier d'exécuter ce que l'état aurait dû faire.

» Dominique de Gourgue, né au Mont-de-Marsan en Gascogne, navigateur habile et hardi, ennemi des Espagnols, dont il avait reçu des outrages personnels, passionné pour sa patrie, pour les expéditions périlleuses et pour la gloire, vend son bien, construit des vaisseaux, choisit des compagnons dignes de lui, va attaquer les meurtriers dans la Flo-

ride, les pousse de poste en poste avec une valeur, une activité incroyables, les bat partout; et pour opposer dérision à dérision, les fait pendre à des arbres, sur lesquels on écrit : *non comme Espagnols, mais comme assassins.*

» L'expédition du brave de Gourgue n'eut pas d'autres suites : soit qu'il manquât de provisions pour rester dans la Floride, soit qu'il prévît qu'il ne lui viendrait aucun secours de France, soit qu'il crût que l'amitié des sauvages finirait avec les moyens de l'acheter, ou qu'il pensât que les Espagnols viendraient l'accabler, il fit sauter les forts qu'il avait conquis, et reprit la route de sa patrie. Il y fut reçu de tous les citoyens avec l'admiration qui lui était due, et très-mal par la cour ». Il fut obligé de se cacher pour se dérober à la vengeance des Espagnols; et la cour de France, alors gouvernée par Philippe II, fut sur le point de sacrifier le seul homme qui eût pris le soin de la venger. L'Europe vit avec indignation ce traitement aussi lâche qu'injuste. La reine Elisabeth offrit sa protection à un brave homme qu'elle aurait désiré d'attacher à son service. Il eut encore la générosité de se refuser à ses offres, et Charles IX rougit enfin de le persécuter : on le laissa vivre dans sa patrie; mais il y mourut sans récompense.

Laudonnière nous a tracé quelques détails sur le caractère des peuples voisins des anciennes possessions françaises dans la Floride, avec quelques observations sur les propriétés du pays. Mais deux

siècles écoulés, et la domination espagnole, ont apporté quelques changemens dans cette contrée; et ce qui suit ne doit être entendu rigoureusement que du temps où Laudonnière écrivait.

« Les Floridiens de ce canton, dit-il, sont bien faits, braves et fiers, quoique assez traitables, lorsqu'on sait les prendre par la douceur. Il n'ont pas la cruauté des Canadiens pour leurs prisonniers; et quoiqu'ils soient anthropophages comme eux, ils ne poussent pas l'inhumanité jusqu'à se faire un plaisir de voir souffrir un malheureux captif, ni un art de le tourmenter. Ils se contentent de réduire à l'esclavage les femmes et les enfans qu'ils enlèvent. Ils immolent les hommes au soleil, et se font un devoir de religion de manger la chair de ces victimes. Dans les marchés et dans les combats, les paraoustis sont toujours à la tête de leurs troupes; le bagage est porté par des hermaphrodites, dont Laudonnière assure que le nombre est grand parmi ces sauvages. Un de leurs usages est d'arracher, comme chez les nations qui sont plus au nord, la peau de la tête de leurs ennemis après les avoir tués; mais dans les réjouissances qui suivent la victoire, ce sont les vieilles femmes qui se parent de ces chevelures. Il paraît que le soleil est leur unique divinité, ou du moins tous leurs temples sont consacrés à cet astre; mais le culte qu'ils lui rendent varie avec les cantons. La polygamie n'est permise, dans la Floride, qu'aux paraoustis; ils ne donnent même le nom d'épouse qu'à une de leurs femmes : les autres sont de véritables esclaves,

et leurs enfans n'ont aucun droit à la succession du père. On rend de grands honneurs à ces chefs pendant leur vie, et de plus grands encore après leur mort. Le lieu de leur sépulture est environné de flèches plantées en terre, et la coupe dont ils se servaient pour boire est placée sur la tombe. Toute l'habitation pleure et jeûne pendant trois jours. La cabane du mort est brûlée avec tout ce qui était à son usage, comme si personne n'était digne de s'en servir après lui : ensuite les femmes se coupent les cheveux, et les sèment sur le tombeau, où plusieurs vont tour à tour, pendant six mois, pleurer trois fois chaque jour. Les paraoustis des bourgades voisines viennent aussi rendre en cérémonie les derniers devoirs à leur allié. Presque toute l'éducation qu'on donne aux enfans est de les exercer à la course, sans distinction de sexe. Aussi tous les Américains du pays, hommes et femmes, sont d'une agilité merveilleuse : on les aperçoit plutôt au sommet des plus grands arbres qu'on ne les y a vus grimper. Ils ont une extrême adresse à tirer de l'arc et à lancer une espèce de javelots qui les rendent plus redoutables à la guerre que leurs *macanes* ou massues. Enfin, ils nagent avec beaucoup de vitesse : les femmes, chargées de leurs enfans qu'elles portent entre leurs bras, passent de grandes rivières à la nage.

Les forêts sont remplies de pins, mais qui ne portent point de fruits ; de chênes, de noyers, de merisiers, de mûriers, de lentisques, de lataniers, de châtaigniers, de cèdres, de cyprès, de lauriers, de

palmiers et de vignes ; on y voit aussi des mesliers dont les fruits sont plus gros et meilleurs qu'en France. Mais l'arbre le plus estimé dans ce pays est le sassafras, que les Floridiens nomment *palamé* ou *pavanca*. Cet arbre croît sur le bord de la mer et sur les montagnes, mais toujours dans un terrain qui n'est ni trop sec ni trop humide. Son bois est chaud au second degré, et son écorce l'est presque au troisième. Lorsqu'il se trouve plusieurs sassafras dans un même lieu, ils jettent une odeur qui diffère peu de celle de la cannelle. On prétend que le sassafras est un spécifique admirable contre les maux vénériens ; mais il paraît que pour ce mal, et pour tous les maux contagieux, les Floridiens ont plus souvent recours à la squine. Dans plusieurs maladies, ils coupent en petits morceaux les racines, les petites branches et les feuilles de sassafras ; ils en laissent tremper une once toute une nuit, dans environ douze livres d'eau ; ensuite ils font cuire le tout à petit feu, jusqu'à ce que l'eau soit diminuée d'un tiers ; mon on observe que, pour l'usage, il faut avoir égard au tempérament du malade, et qu'il doit garder un grand régime. On assure même que dans les maladies invétérées, ou lorsque le malade est trop faible, ce remède est fort nuisible.

Entre les arbrisseaux du même pays, le plus remarquable est la cassine ou l'apalachine, dont les Américains tirent une liqueur qu'ils aiment beaucoup. Entre les simples, on vante l'*apoyomatsi* ou *patzisiranda*, dont on fait la description suivante :

Ses feuilles ressemblent à celles du poireau, mais sont plus longues et plus déliées; son tuyau est une espèce de jonc plein de pulpe, noueux et d'une coudée et demie de haut; sa fleur est petite et étroite, sa racine déliée, fort longue, semée de nœuds ou de boulettes rondes et velues. C'est ce que les Espagnols nomment *chapelets de Sainte-Hélène*, et les Français, *patenôtres*. Ces boulettes, coupées et exposées au soleil, deviennent très-dures, noires au-dehors et blanches en dedans. Elles ont une odeur aromatique qui approche de celle du *galanga*. Elles sont sèches et chaudes au troisième degré et plus, un peu astringentes et résineuses; cependant elles ne se trouvent que dans des lieux humides. Les sauvages broient les feuilles entre deux pierres, en tirent un suc et s'en frottent le corps après s'être baignés, dans la persuasion qu'il fortifie la peau, et qu'il répand une odeur agréable. Les Espagnols ont appris d'eux aussi à réduire ce simple en poudre qu'ils prennent dans du vin comme un remède pour la pierre et pour les obstructions des reins. Ils le broient, et le prennent en bouillon pour les maux de poitrine. Ils l'appliquent en emplâtre pour arrêter le sang, pour fortifier l'estomac et pour les douleurs de l'utérus.

La Louisiane était regardée autrefois comme faisant partie de la Floride, avant que ce nom fût particulièrement affecté aux possessions espagnoles situées sur le golfe du Mexique. C'est un grand pays entre les 30 et 40 degrés de latitude nord, au sud-

ouest du Canada et des colonies anglaises. Il est traversé par le fleuve Mississipi. On comprend parmi ses habitans les Illinois, les Pannis, les Chikachats, les Akenças, les Natchés, les Kansés, les Missouris, et autres peuples sauvages. En 1670, les Français établis au Canada voulurent reconnaître le cours du Mississipi et les pays auxquels il donne son nom. Cavellier de la Salle, associé au chevalier de Tonty, si connu pour avoir donné son nom aux rentes tontines, s'embarqua pour cette entreprise en 1676, sous la protection de la cour. Quelques-uns des siens furent chargés de remonter le Mississipi, et allèrent jusqu'à la cataracte de Saint-Antoine. D'un autre côté, la Salle lui-même le descendit jusqu'à la mer. Il bâtit un fort nommé *Saint-Louis*, à l'embouchure de la rivière de Saint-Bernard; mais il périt peu de temps après, assassiné par un des siens. En 1698, le comte de Pontchartrain, ministre de la marine, fit partir Château-Morand et d'Iberville, pour suivre les découvertes de la Louisiane. D'Iberville trouva l'embouchure du Mississipi, et bâtit un autre fort, nommé *la Mobile*, sur la rivière du même nom, qui coule parallèlement au Mississipi. On peupla l'île Dauphine, voisine de cette rivière, d'environ quatre lieues de circuit, et dont le port était commode. L'on ouvrit quelques correspondances avec les sauvages du continent, et l'on planta du tabac, qui devint un objet de commerce; mais en 1710, un corsaire anglais ruina cette colonie naissante, dont il brûla les habitations et les maga-

sins. Les établissemens de la Louisiane furent cédés par un privilége exclusif, pour seize années, à un particulier nommé *Crosat*, et quelques années après au célèbre Law. C'est alors que l'on fonda sur le bord oriental du Mississipi, la Nouvelle-Orléans, qui devint la capitale de la Louisiane. On s'empara de Pinçacola qui appartenait aux Espagnols; mais cet établissement n'a fait que languir jusqu'en 1763, où la Louisiane fut cédée par un traité à la couronne d'Espagne.

CHAPITRE II.

Colonies anglaises.

En avançant dans l'Amérique septentrionale, nous allons voir les Anglais y jeter les fondemens d'une puissance devenue la plus considérable du Nouveau-Monde, après celle des Espagnols, s'étendant du golfe du Mexique à la baie d'Hudson, et portée pendant deux siècles, au plus haut point de splendeur, jusqu'à l'époque marquée pour cette grande révolution, qui, au moment où nous écrivons (1), est sur le point de leur arracher toutes leurs possessions du continent américain.

En suivant l'ordre des événemens, la Virginie et le Maryland se trouvent les premières contrées découvertes par les Anglais. C'est encore ce même Ra-

(1) En 1780.

leigh, qui les avait conduits inutilement en Guiane, auquel ils eurent l'obligation d'un établissement plus solide dans le nord de l'Amérique. C'est lui qui, d'après les courses lointaines faites par le grand navigateur Sébastien Cabot, encouragea ses compatriotes à chercher des terres dans le Nouveau-Monde. C'est par ses soins que se forma, en 1685, une Compagnie qui arma deux vaisseaux pour cette expédition. Les capitaines Amydor et Barlow mouillèrent à la baie de Roénok, qui appartient aujourd'hui au gouvernement de la Caroline. Ils reconnurent le pays auquel la reine Élisabeth donna le nom de *Virginie ;* les uns disent en l'honneur du célibat qu'elle avait gardé; les autres, pour exprimer le caractère des habitans et la nature du pays, qui n'avait pas encore été cultivé. L'année suivante, Richard Greenwill, associé de Raleigh, arriva sur cette côte avec des forces considérables, et la parcourut l'espace de cent milles. Enfin Raleigh y alla lui-même, et s'assura de la beauté et de la fertilité du terroir. Mais, distrait de ce soin par les affaires où il fut engagé à la cour d'Élisabeth, il perdit de vue sa colonie, qui ne se ranima que vers le commencement du siècle suivant, temps où la Compagnie anglaise d'Amérique fonda James-Town, et établit des plantations régulières: bientôt après, on y bâtit le fort *Henri*, du nom du prince Henri de Galles. Charles premier régla l'administration : les priviléges et la liberté, attirèrent un grand nombre de colons, qui réparèrent les dommages que la

colonie avait soufferts de la part des sauvages américains, toujours armés contre des hôtes qui s'annonçaient trop souvent en maîtres ou en tyrans. Le lord Baltimore découvrit le *Maryland*, beau pays à la hauteur de la baie de Chesapeak, ainsi nommé en l'honneur de la reine Marie, épouse de Charles premier. Le Maryland fut cédé en propriété à celui qui l'avait découvert, et ses descendans en jouissent encore. Il fleurit, ainsi que la Virginie, principalement par la culture du tabac : voici la peinture que faisait de leur commerce un auteur anglais qui écrivait en 1723.

« La Virginie et Maryland n'ont pas d'autre objet que la culture de leur tabac. On en a porté la perfection si loin en Virginie, qu'il passe pour le meilleur de l'univers, surtout celui qui croît sur la rivière d'York. C'est presque le seul dont on fasse usage en Angleterre. Les autres, qu'on nomme *oronoac*, et celui de Maryland, sont plus chauds dans la bouche; cependant ils se vendent aussi fort bien, parce qu'on les aime en Hollande, en Danemarck, en Suède et dans toute l'Allemagne. Il s'en exporte annuellement trente mille barriques, qui produisent à l'Angleterre cinq livres sterlings par barrique, dans les échelles étrangères, et qui augmentent par conséquent le fonds général de la nation de cent cinquante mille livres sterlings par an. Ce commerce est sans contredit un de nos principaux avantages. Tous les ans il emploie deux cents de nos vaisseaux, et fait entrer, année commune,

entre trois et quatre cent mille livres sterlings dans les coffres du roi. Si ce calcul paraît excessif à ceux qui n'en connaissent point le secret, ou qui n'en ont point des idées justes, un peu d'explication le fera trouver modéré. Il est certain, par les registres publics, qu'on frête tous les ans deux cents vaisseaux de tabac dans toute la baie de Chesapeak, où je comprends Maryland, et que, l'un portant l'autre, ils ne peuvent porter moins de sept cents barriques. C'est en tout soixante-dix mille, dont je suppose que la moitié se vend et se consomme en Angleterre; mais les droits, pour ces trente-cinq mille barriques, à ne supposer le poids de chacune que de quatre quintaux, donneront déjà huit livres sterlings par barrique, et deux cent quatre-vingt mille pour le total. L'autre moitié, qui s'exporte, ne produira pas plus d'un cinquième de cette somme à l'échiquier, parce qu'elle est à couvert de toutes sortes d'impôts et d'une partie des subsides. Cependant si l'on accorde seulement cinquante mille livres pour le droit de trente-cinq mille barriques d'exportation, il revient annuellement à la douane trois cent trente mille livres sterlings pour les soixante-dix mille barriques. Il n'y aurait que les temps de guerre qui pussent me faire rabattre quelque chose de ce compte. Quelques négocians, qui se prétendent bien informés du commerce de la Virginie, assurent qu'on a quelquefois embarqué dans une seule année, jusqu'à cent mille barriques pour Virginie et Maryland, et qu'il s'en est consommé quarante mille en

Angleterre. Si leurs mémoires sont justes, mon calcul ne peut être accusé d'exagération; mais je me suis attaché aux lumières les plus certaines; et, pour n'en laisser aucun doute, il suffit de faire observer combien ce commerce s'est accru dans les autres parties d'Angleterre, comme dans le port de Londres. Depuis plusieurs années, la ville de Liverpool reçoit annuellement, ou du moins année commune, cinquante vaisseaux de la baie de Chesapeak. La plupart de nos autres ports en emploient tous les ans huit ou dix à ce commerce, et l'on assure que la ville de Bristol paye annuellement soixante mille livres sterlings de droits pour le tabac qu'elle consomme; ce qui ne paraîtra point sans vraisemblance, s'il est vrai, comme on le dit dans cette ville même, qu'un seul de ses vaisseaux, nommé *le Marchand de Bristol*, a payé depuis vingt ans, entre huit et dix mille livres annuelles à la douane, et que fort souvent il est entré tout à la fois dans la Saverne trente et quarante voiles de la Virginie, sans compter les aventuriers qui fraudent la douane. Si les ports extérieurs n'emploient pas moins de cent vaisseaux tous les ans, on conviendra sans peine que Londres peut employer les cent autres; et tout ce que j'ai dit de la douane et des droits, ne peut paraître incertain.

» Mais, outre l'extrême avantage qui nous revient de l'exportation du tabac dans toutes les autres parties de l'Europe, considérons de quelle utilité ce commerce est pour nous, par le prodigieux nom-

bre de mains qu'il emploie, et de familles qu'il fait subsister en Angleterre et en Virginie. Il ne monte pas à moins de soixante-dix mille Anglais en Virginie, ni certainement à moins en Angleterre. Combien n'envoyons-nous pas tous les jours de marchandises de nos manufactures aux Virginiens, qui sont obligés de tirer d'ici tout ce qui leur est nécessaire pour se vêtir, tous les instrumens de leur travail, et tout ce qui sert au luxe? Ajoutons que les marchandises qu'on leur envoie sont celles qui viennent des métiers les plus utiles, qui occupent le plus grand nombre d'ouvriers, qui en nourrissent le plus, et par conséquent les plus avantageuses au bien public; telles sont celles des tisserands, des cordonniers, des chapeliers, des serruriers, des tourneurs, des menuisiers, des tailleurs, des couteliers, des cordiers, des brasseurs, et je puis dire de tous les artisans d'Angleterre ».

La Virginie proprement dite, et distinguée du Maryland, est bornée au sud par la Caroline septentrionale; au nord, par la rivière de Patowmek; à l'est, par la mer, et au nord-ouest par une grande chaîne de montagnes, au-delà desquelles les Anglais se sont efforcés vainement de pénétrer.

Une carte de la baie de Chesapeak, publiée à Londres, place son embouchure par les 37 degrés de latitude nord, entre le cap Henri au sud et le cap Charles au nord, et lui donne dix-huit milles de large. La profondeur ordinaire du canal est de neuf brasses, qui diminuent en quelques endroits jus-

qu'à sept. Sa partie la plus sûre est la plus proche du cap Henri, exactement à 37 degrés; de sorte qu'ayant pris cette latitude à midi, le jour qu'on s'attend d'arriver à l'entrée, on peut sans crainte avancer pendant la nuit, et suivre le rivage méridional jusqu'à deux lieues au-delà du cap, où l'on se trouve dans une excellente rade, nommée *Lynn-Haven*. De cette rade, la baie pénètre environ deux cents milles dans les terres. Sa largeur y est de dix à quinze milles, excepté vers le fond, où elle se rétrécit beaucoup. Elle contient plusieurs petites îles, dont quelques-unes sont couvertes de bois. Entre une infinité de rivières qu'elle reçoit, surtout du côté de l'ouest, on en distingue quatre par leur grandeur, qui sont celles de James, d'Yorck, de Rapahanok et de Patowmek. Les autres sont, pour la plupart, si commodes et si bien distribuées que, de six en six milles, on trouve presque toujours une bonne rade. Elles se forment du concours d'une infinité de sources, d'où l'eau sort en si grande abondance, qu'elle rend celle des rivières douce, jusqu'à soixante et cent milles au-dessous du flot des marées, et quelquefois à trente ou quarante milles de la baie même. Quelques-unes de ces sources forment tout d'un coup un si gros courant, qu'à cinq ou six cents pas de leur origine, elles font tourner des moulins à blé. Le grand avantage de cette multitude de rivières est de donner à chaque habitation, la commodité de recevoir les navires et les barques à sa porte, d'où il est arrivé qu'on ne

s'est guère embarrassé de former des villes dans la Virginie.

On ne fait qu'un reproche aux rivières du pays ; c'est que tous les ans, au mois de juin, il paraît sur l'eau salée des légions de vers qui percent les chaloupes, les barques et les vaisseaux mêmes, partout où la poix, le goudron et la chaux laissent le bois découvert, et qui s'y forment des cellules assez semblables à celles des rayons de miel. Ils ne cessent point d'être nuisibles jusqu'au temps des grosses pluies, qui arrive vers la fin de juillet. Alors ils disparaissent jusqu'au retour de l'été, ou du moins ils ne causent aucun mal. On remarque qu'ils ne percent jamais que la seule planche à laquelle ils se sont attachés. On indique quatre moyens de s'en garantir, les seuls que l'expérience ait fait découvrir : 1°. d'espalmer si bien les bâtimens, qu'il n'y reste aucun vide ; 2°. si l'on arrive dans la saison des vers, de mouiller au fort de la marée, parce que le courant les entraîne, et de haler à terre les petites barques et les chaloupes ; 3°. de nettoyer le vaisseau, et surtout d'y passer le feu aussitôt que la saison des vers est finie, parce que n'étant point encore enfoncés dans les planches, le moindre feu les tue ; 4°. de quitter l'eau salée pour aller mouiller dans l'eau douce, pendant les cinq ou six semaines que les vers se tiennent sur l'eau.

On divise la Virginie en vingt-cinq cantons, sous le nom de *comtés*, qui contiennent trente-neuf paroisses. Le plus ancien, c'est-à-dire, celui où les An-

glais formèrent leur premier établissement, et qui était nommé *Pouhatan* par les Américains, est aujourd'hui *le comté de Norfolk :* c'est le plus méridional. Il est situé sur la rivière James, qui n'a pas moins d'un mille de large, proche de la ville du même nom, et dont le cours est d'environ cent quarante milles, depuis sa source jusqu'à son embouchure dans la baie, droit à l'ouest du cap Henri : elle reçoit de grands vaisseaux l'espace de cent milles.

Le comté de James a toujours tenu le premier rang, parce qu'il contient James-Town, ou la ville de Jacques, située sur le bord septentrional de la rivière de même nom, à quarante milles de son embouchure. Quoiqu'elle n'ait jamais passé pour une belle ville, on y voyait, avant l'incendie qu'elle a essuyé, plusieurs édifices de briques, et des hôtelleries pour la commodité des voyageurs. Le nombre des maisons, qui ne monte aujourd'hui qu'à soixante ou soixante-dix, devait être beaucoup plus grand, puisqu'il y avait plusieurs belles rues et deux ou trois forts. Mais une partie ayant été consumée par le feu, la translation des cours de justice à Williamsbourg, la résolution qu'on prit d'y tenir les assemblées générales et le collége qu'on y fit bâtir, semblèrent condamner James-Town à ne se relever jamais de cette disgrâce, d'autant plus que le goût des Virginiens les portant à vivre dans leurs plantations, il y a peu d'apparence qu'ils pensent jamais à rebâtir une ville qui n'avait jamais été fort peuplée. D'ailleurs on a remarqué, depuis long-temps, que les établisse-

mens qui bordent les rivières de James, dans tout l'espace où l'eau en est saumâtre, sont sujets à des fièvres lentes; et cette seule raison aurait pu suffire pour faire transférer la capitale du pays à Williamsbourg, dont la situation est beaucoup plus saine. Le chevalier Berkelay fit bâtir pour sa résidence, près de James-Town, une fort belle maison, nommée *Green-Spring*, où l'on voit une source d'eau si froide, que dans les chaleurs de l'été on n'en saurait boire sans danger.

C'est aussi dans le comté de James qu'est situé Williamsbourg. Le terrain que cette ville occupe, à sept milles de James-Town, dans les terres, se nommait auparavant *middle plantation*. Mais, quelques avantages qu'on se soit efforcé d'y rassembler, il ne paraît pas qu'elle mérite un autre titre que celui de *bourg*. Quoiqu'on y tienne les cours de justice et les assemblées de la colonie, à peine est-elle composée de trente maisons.

On lit dans une lettre de M. Hugh-Jones, un des supérieurs du collége de Williamsbourg, publiée à Londres, il y a plusieurs années : « Nous avons ici trois bâtimens qui passent aux yeux des habitans pour les plus superbes de toute l'Amérique; le collége, l'hôtel-de-ville, qu'on nommait d'abord le *capitole*, et la prison publique, sans compter la maison du gouverneur, qui n'est pas de la grandeur des trois autres, mais qui les surpasse encore par la beauté de ses ornemens. L'église et l'arsenal sont aussi deux fort beaux édifices ».

La fondation du collége de Williamsbourg est de l'année 1692, sous le règne du roi Guillaume. En 1705, le 29 octobre, l'édifice fut presque ruiné par le feu. Quoiqu'on n'ait rien négligé pour les réparations, on n'y voit plus autant d'écoliers que dans l'origine; relâchement que l'on attribue à la mauvaise conduite de quelques gouverneurs. Ils réduisent la plupart des habitans à faire passer leurs enfans en Angleterre pour le cours de leurs études, plutôt que de s'exposer à de continuels chagrins. D'ailleurs les professeurs, devenus comme indépendans, négligent leurs écoliers, et ne pensent qu'à tirer parti du revenu de leurs chaires avec l'argent des plantations.

Les montagnes qui bornent la Virginie à l'ouest, sont une partie de celles qu'on nomme *Apalaches*. Il est assez singulier que toutes les cataractes des rivières qui en sortent et qui arrosent la Virginie, soient régulièrement à quinze ou vingt milles l'une de l'autre, et que les plus proches des montagnes en soient à soixante ou soixante-dix milles.

Les bords de la plupart des rivières de la Virginie sont sablonneux. On y trouve des pierres fort dures et transparentes, dont quelques-unes coupent le verre comme les diamans, et jettent le même éclat. Tous les lieux un peu élevés sont remplis de veines de fer; mais le travail des mines demande tant de frais, que personne n'ose l'entreprendre, ou plutôt les Virginiens sont si livrés à leurs plantations de tabac, qu'ils négligent tout autre avantage.

Le pays de Maryland faisait autrefois partie de la Virginie, dont il n'est séparé que par la rivière de Patowmek, et souvent, dans l'usage commun, il est encore compris sous le même nom. Cependant ces deux contrées forment réellement deux colonies différentes, qui ont chacune leur gouverneur; et les intérêts ne s'accordent pas toujours. Celle de Maryland est située, comme la Virginie, sur la baie de Chesapeak, avec cette singularité pour l'une et pour l'autre, qu'on ne peut dire précisément de quel côté, parce qu'elles y touchent diversement, et qu'elle coupe les deux gouvernemens par le centre. Les bornes de Maryland, commençant à la rivière de Patowmek, s'étendent le long de la baie vers le nord, jusqu'à ce qu'elles coupent une ligne tirée ouest de l'embouchure d'une autre baie, nommée *Delaware*, qui est située par les 40 degrés de latitude du nord: elle a de hautes montagnes vers l'ouest, et cette même baie à l'est. Sa partie orientale est bornée à l'ouest par la baie de Chesapeak, à l'est par l'océan, au nord par la baie de Delaware, et au sud par la rivière de Pokamoki. On la divise en onze comtés: six du côté occidental, et cinq du côté oriental de la baie de Chesapeak. Toute la province n'a qu'une seule ville, nommée *Sainte-Marie*, qui donne son nom à l'un des comtés, et qui est dans une situation fort commode, entre les rivières de Patowmek et de Patuxent: c'était autrefois le siége du gouvernement. On compte dans Maryland plusieurs bourgs, mais peu considérables, à l'excep-

tion néanmoins d'Annapolis et de Williamstadt, qui sont deux ports où tout le commerce extérieur est réuni. Ses principales rivières sont le Patowmek, le Patuxent, la Saverne, le Chiptonk, le Chester et le Sassafras.

Ann-Arundel et Baltimore sont deux comtés dont les bornes ont été marquées par des arbres, qui commencent à cinq quarts de mille de l'anse de Bodkin, du côté occidental de la baie de Chesapeak. De là, cette division court d'abord à l'ouest, et devient ensuite moins régulière; mais tout ce qui est au nord appartient au comté de Baltimore, et toute la partie du sud, à celui d'Ann-Arundel. Le principal bourg d'Ann-Arundel est Annapolis, nommé *Severn* jusqu'en 1694, où, par un acte de l'assemblée générale, il prit le nom d'*Annapolis*, avec les titres et les priviléges de ville maritime ou de port. En même temps les cours de justice, l'assemblée générale, le conseil des orphelins et tout le gouvernement, y furent transférés de Sainte-Marie. On y fit bâtir une église qui devint la principale paroisse de la province; et dès l'an 1699, la ville avait pris une forme, qui n'a fait que se perfectionner depuis par divers accroissemens. Un autre acte y fonda une école publique, sous le nom d'*école du roi Guillaume*, dont les archevêques de Cantorbéry furent nommés *chanceliers perpétuels*. Il s'est formé d'autres colléges, à cet exemple, avec un conseil pour l'administration. Mais, quelque soin qu'on ait apporté à l'embellissement d'Annapolis, il paraît que le goût des Marylan-

dais pour leurs plantations, où ils vivent séparément comme les Virginiens, empêchera toujours qu'elle ne soit assez peuplée pour devenir une ville florissante. Dans le temps même dont il est question, elle n'avait pas plus de quarante maisons, qu'on ne croit pas augmentées du double.

Le comté de Baltimore a son bourg de même nom, où les maisons sont si dispersées, qu'il mérite à peine la qualité de *village*. On observe que la grande rivière de Sasquehanagh vient se jeter dans la baie de Chesapeak, un peu au-dessus du bourg de Baltimore.

Le caractère, les mœurs et les usages des peuples dans la Virginie et le Maryland, étant à peu près les mêmes que dans tout le reste de l'Amérique septentrionale, on en remet la peinture après la description des autres colonies; mais on ne saurait passer de même sur le gouvernement particulier des Anglais Virginiens, sur leurs usages, sur leur commerce et sur les propriétés particulières du pays. Observons que les colonies anglaises n'étant pas plus ouvertes aux étrangers que celles des Portugais et des Espagnols, ou n'attirant peut-être pas beaucoup leur curiosité, c'est d'après les Anglais mêmes que notre description sera tracée.

Le premier établissement des Anglais se fit sous la direction d'une compagnie de marchands. Ils mirent d'abord l'administration entre les mains d'un président, choisi chaque année par la colonie, et d'un conseil dont ils nommaient eux-mêmes les membres.

En 1610, cette police fut altérée, et la Compagnie obtint un nouvel octroi de la cour, qui lui donnait le droit de nommer un gouverneur; la même année, on convoqua, pour la première fois, une assemblée de tous les députés des plantations, pour régler, avec le gouverneur et le conseil, tous les intérêts de la colonie : ce qui donna une sorte de perfection au gouvernement. Après la séparation de l'assemblée, la cour d'Angleterre laissa toujours l'administration des affaires au gouverneur, au conseil et aux députés, et on donna le titre d'*assemblée générale* à ce corps; ensuite cette assemblée générale eut la connaissance de toutes les affaires de la colonie, et le pouvoir de faire des lois, dont l'exécution était abandonnée à la sagesse du gouverneur et du conseil; enfin, le roi nommait le gouverneur et les membres du conseil : mais le peuple élisait ses députés à l'assemblée générale.

Les gouverneurs obtinrent bientôt un pouvoir si étendu, que leur approbation devint nécessaire pour toutes les résolutions de l'assemblée, sans autre modification que d'être obligés de prendre l'avis du conseil. Jusqu'en 1676, un gouverneur n'avait pas le droit de casser, ni même de suspendre les membres du conseil; mais alors il y fut autorisé, avec la seule obligation d'expliquer à la cour les raisons de sa conduite. Cependant la colonie obtint des lettres royales, qui lui confirmaient le privilége d'être toujours gouvernée par l'assemblée générale, et qui remettaient même l'administration ordinaire au prési-

dent du conseil, dans l'absence du gouverneur, ou dans la supposition de sa mort.

Avant l'année 1689, le conseil s'assemblait dans une même chambre avec les députés du peuple, ce qui approchait de la forme du parlement d'Écosse : mais Colepeper, alors gouverneur, prit occasion de quelques démêlés, pour engager le conseil à se départir de cet usage. On forma deux chambres, à l'imitation du parlement d'Angleterre, et cette séparation a continué jusqu'aujourd'hui.

La forme actuelle est que le gouverneur soit nommé par le roi, qui lui donne sa commission sous le sceau privé, pour un temps dont il se réserve les bornes. Il doit obéir aux ordres de Sa Majesté, dont il représente la personne. Il a le droit d'approuver ou de rejeter les lois de l'assemblée générale; de confirmer celles qu'il approuve; de proroger ou de congédier cette espèce de parlement, d'assembler le conseil-d'état et d'y présider; de nommer des commissaires et des officiers pour l'administration de la justice; de choisir des officiers militaires, au-dessous du degré de lieutenant-général, qui est le titre dont il est revêtu lui-même; de disposer des troupes pour la défense commune; de publier des proclamations; d'aliéner les terres de la couronne suivant les lois établies, et d'avoir en garde, pour cet usage et pour d'autres occasions, le sceau de la colonie. Il doit autoriser, de son certificat, tous les payemens qui se font du revenu public : enfin il est revêtu de la charge de vice-amiral.

Il n'y a pas fort long-temps que le gouverneur de la Virginie n'avait que mille livres sterlings d'appointemens, avec environ cinq cents de casuel. Le chevalier Berkeley fut le premier à qui son mérite et ses importans services firent accorder deux cents livres de plus par l'assemblée ; et cette augmentation devait finir avec son gouvernement : ensuite le prétexte de la pairie fit obtenir à mylord Colepeper, deux mille livres d'appointemens fixes, et cent cinquante pour les frais du logement, que la colonie ne fournissait point aux gouverneurs. Sous le même prétexte, ce seigneur obtint de l'assemblée tous les subsides qu'il proposa, fit assurer à perpétuité, pour lui et ses successeurs, une taxe de deux schellings sur chaque barrique de tabac, et les droits du fort, avec cette spécieuse clause, que le roi pourrait employer le produit de ce revenu à l'utilité de l'administration. Depuis la réunion de ces avantages, qui n'ont fait que se multiplier, la Virginie est devenue un Pérou pour tous les gouverneurs.

Le conseil est composé de douze membres, créés par lettres-patentes, ou nommés par un ordre particulier du roi. Si, par interdiction ou par mort, il s'en trouve moins de neuf dans le pays, alors le droit, comme le devoir du gouverneur, est de choisir entre les principaux habitans, pour remplir le nombre. Les conseillers doivent l'assister de leurs avis dans les affaires du gouvernement, et s'opposer à ses entreprises, lorsqu'il excède les bornes de sa commission. Ils ont voix délibérative comme lui,

nommément pour convoquer l'assemblée générale, pour disposer du trésor public, pour examiner les comptes, pour nommer ou casser les officiers établis par la commission, pour faire des ordonnances, publier des proclamations, donner des terres, faire enregistrer les octrois. Mais ce qui augmente beaucoup la considération du conseil, c'est qu'il compose la chambre haute dans l'assemblée générale, et qu'il s'attribue le droit de rejeter tous les actes de la chambre basse, comme la chambre des seigneurs dans le parlement d'Angleterre. Les gages du conseil ne montent qu'à trois cents cinquante livres sterlings, qui sont distribuées aux conseillers à proportion du nombre auquel ils se trouvent dans les cours et aux assemblées générales : ainsi, cet office est moins une affaire d'intérêt que d'honneur.

Chaque province ou comté, envoie deux députés à l'assemblée générale. La ville de James et le collége ont le droit particulier d'y en envoyer deux, c'est-à-dire, chacun le sien ; ce qui fait le nombre de cinquante-deux. Ils sont convoqués par un ordre qui s'expédie sous le seing du gouverneur, et sous le sceau de la colonie, et qui doit être adressé au shérif de chaque province, quarante jours au moins avant l'information de l'assemblée. Tous les particuliers qui jouissent d'un franc-fief, à l'exception des femmes et des mineurs, ont droit de suffrage pour l'élection ; et voici la méthode commune à tous les comtés. On publie dans chaque église, deux fois consécutives, l'ordre qui est venu

au shérif, et le jour qu'il lui a plu d'indiquer, on s'assemble : l'élection se fait à la pluralité des voix. Si l'on se divise, et que l'un des deux partis soupçonne l'autre de mauvaise foi, il peut exiger une copie du rôle des suffrages, et porter ses plaintes à l'assemblée générale des députés. D'ailleurs on s'est efforcé de prévenir les élections frauduleuses, par divers actes assez conformes à ceux qu'on a faits depuis en Angleterre.

Aussitôt que les députés se sont rendus à Williamsbourg, ils choisissent un orateur, qu'ils présentent en corps au gouverneur, pour obtenir son approbation : ensuite l'orateur le prie, au nom de la chambre, de confirmer ses priviléges, qui sont particulièrement l'accès toujours libre auprès de lui pour la communication des affaires, la liberté de délibérer, sans rendre compte de leurs discours et de leurs débats, la sûreté de leurs personnes, et la protection de leurs domestiques. On passe ensuite aux affaires ; et dans tout le reste, on imite, autant qu'il est possible, les usages de la chambre des communes de Londres. Lorsque les actes ont passé dans les deux chambres, ils sont envoyés au roi, pour être revêtus de son autorité; mais ils ne laissent point d'avoir force de loi, aussitôt qu'ils sont approuvés du gouverneur, quand le roi même suspendrait son approbation, pourvu qu'il ne les rejette pas. Il n'y a point de temps fixe pour la convocation de l'assemblée générale : elle s'est quelquefois tenue tous les ans, et quelquefois d'une année à l'autre ;

mais il n'arrive guère qu'elle soit déférée jusqu'à trois. C'est un avantage que les députés assurent à la colonie, en n'accordant que pour un temps fort court les taxes et les subsides.

Outre le gouverneur et le conseil, la Virginie a deux officiers principaux, qui reçoivent immédiatement leur commission du roi : l'auditeur des comptes et le secrétaire d'état. L'office du premier est d'examiner l'emploi des revenus publics, et d'en vérifier les comptes. Il a sept et demi pour cent sur tous ces deniers, et ce profit lui tient lieu d'appointemens. Le secrétaire a la garde de toutes les archives du pays, c'est-à-dire, de tous les jugemens rendus par la cour générale, et de tous les actes qu'elle a vérifiés. Il expédie tous les ordres par écrit, soit du gouverneur ou des cours. Il enregistre toutes les patentes qui regardent la distribution des terres. C'est dans ce bureau qu'on tient registre des procurations pour les affaires, des vérifications de testamens, des mariages, des enfans qui naissent dans la colonie, du nombre des morts, et de ceux qui quittent le pays, des offices publics, enfin de tout ce qui concerne l'ordre, et dont il est important de conserver la mémoire.

Les appointemens du secrétaire de la Virginie, consistent uniquement dans les droits qu'il tire de tout ce qui s'expédie dans son bureau, et montent annuellement à près de soixante-dix-mille livres de tabac ; manière de compter ordinaire dans une colonie où tout est rapporté à ce commerce. D'ailleurs

les greffiers et les notaires des provinces lui en payent tous les ans quarante mille livres, à titre de gratification.

Deux autres officiers généraux, mais qui ne reçoivent pas immédiatement leur commission du roi, sont le commissaire ecclésiastique et le trésorier-général. Le premier, qui tient sa nomination de l'évêque de Londres, évêque-né de toutes les plantations, visite les églises, a droit d'inspection sur les ecclésiastiques, et reçoit du gouverneur cent livres sterlings d'appointemens, qui se prennent sur les rentes foncières. L'office du trésorier est de recevoir l'argent des collecteurs particuliers, et de régler les comptes des impôts extraordinaires. Il tire six pour cent de tous les deniers qui passent par ses mains.

Il est assez étrange que l'amirauté n'ait point d'officier constant, dans un pays de navigation et de commerce. Mais il y a des officiers de marine qui dépendent du gouverneur, des receveurs pour les droits d'aubaine, des collecteurs, des greffiers, un shérif dans chaque comté, des arpenteurs en charge, et des *coroners*, uniquement établis, comme à Londres, pour juger, avec l'assistance de douze jurés, si les corps qu'on trouve sans vie sont morts de mort naturelle; des inspecteurs des grands chemins, des connétables et des chefs de communautés, qui sont renouvelés tous les ans.

On distingue, en Virginie, cinq sortes de revenus publics : 1°. une rente que le roi se réserve sur

toutes les terres données par lettres-patentes; 2°. un revenu accordé au roi, par acte de l'assemblée générale, pour l'entretien du gouvernement; 3°. un fonds établi par l'assemblée, et dont elle dispose pour des occasions extraordinaires; 4°. les rentes fondées pour l'entretien du collége; 5°. les levées qui se font, par acte du parlement d'Angleterre, sur le commerce de la colonie.

Le premier de ces revenus n'est que la rente foncière de deux schellings sur chaque centaine d'arpens de terre. Elle se porte au trésorier-général; méthode qui épargne les frais des collecteurs pour un objet peu considérable en lui-même, quoiqu'à force de se multiplier il soit monté à plus de douze cents livres sterlings annuelles. Ce fonds demeure en caisse pour les nécessités pressantes. Le revenu accordé pour l'entretien du gouvernement, est pris de la taxe de deux schellings sur le tabac; des quinze sous par tonneau, que chaque navire, plein ou vide, paye au retour d'un voyage; des six sous par tête que tous les passagers, libres ou esclaves, doivent payer en arrivant dans la colonie; des amendes et des confiscations établies par divers actes de l'assemblée; des épaves et des bêtes égarées, que personne ne réclame; enfin du droit d'aubaine, sur les terres et sur les biens mobiliers de ceux qui ne laissent point de légitime héritier. Tous les deniers qui viennent de ces fonds, sont portés au trésor pour être employés aux dépenses publiques, sur l'ordre du gouverneur et du conseil,

et les comptes en sont vérifiés par l'assemblée générale. Ils montent annuellement à plus de trois mille livres sterlings. Le fonds, qui regarde les occasions extraordinaires, et dont l'assemblée se réserve la disposition, vient d'une taxe sur l'entrée des liqueurs, et d'un droit qui se lève sur tous les esclaves, valets et servantes qui arrivent dans le pays. Le premier de ces droits monte par an, à plus de six cents livres sterlings; et le produit du second, varie suivant le nombre des vaisseaux qui vont à la traite des nègres; mais on paye constamment vingt schellings pour chaque esclave, et quinze pour tout domestique qui n'est pas né Anglais. C'est de ces sommes accumulées qu'on a bâti le capitole de Williamsbourg; elles sont à la garde du trésorier.

Il y a deux manières de lever de l'argent en Virginie : l'une, qu'on vient d'expliquer, par des droits sur le commerce; l'autre, qui est une sorte de taille réelle (ou plutôt de capitation), dont il n'y a que les femmes blanches qui soient exceptées, et qui consiste à payer une certaine quantité de tabac. Tous les ans, au temps de la moisson, le shérif de chaque province fait faire, par les juges de paix, un dénombrement exact des personnes sujettes à la dîme, c'est-à-dire, de tous les blancs mâles, et de tous les nègres de l'un et l'autre sexe. On oblige chaque chef de famille, sous de grosses amendes, de donner une liste fidèle du nombre d'âmes dont elle est composée. Ce tribut se lève trois fois, et pour différens usages : le premier est levé, par acte

de l'assemblée générale, sur toutes les personnes sujettes à la dîme dans toute l'étendue de la colonie, et sert à diverses charges publiques, telles que les frais nécessaires pour le supplice d'un esclave criminel, dont il faut dédommager le maître; pour arrêter ou faire poursuivre les déserteurs; pour la paye de la milice, lorsqu'elle est sur pied; pour l'expédition des ordres de la secrétairerie; pour l'élection des députés à l'assemblée générale, et pour d'autres dépenses de cette nature. La seconde capitation est provinciale, c'est-à-dire, particulière à chaque comté : elle est imposée par les juges de paix, qui l'emploient à faire bâtir ou réparer les cours de justice, les prisons, et généralement à toutes les charges publiques du comté : enfin la troisième, qui se nomme *Paroissiale*, est imposée par les chefs de chaque paroisse, pour la construction et l'ornement des églises, pour y annexer les terres, lorsqu'il se présente une occasion d'en acheter; pour les gages des ministres, des lecteurs, des clercs et des sacristains.

Dans l'origine de la colonie, les cours de justice étaient des modèles de droiture et d'équité; on n'y admettait point ces formalités, qui rendent les procès également pénibles et ruineux dans toutes les contrées de l'Europe. Une seule cour prenait connaissance de toutes les causes, civiles et ecclésiastiques; et l'affaire la plus compliquée était terminée en peu de jours, avec droit d'appel à l'assemblée générale, qui n'apportait pas moins de diligence à la terminer.

Cet ordre se soutint si long-temps, qu'en 1688, milord Colepeper, un des plus sages gouverneurs de la Virginie, admirant la méthode simple et facile à laquelle on s'était attaché jusqu'alors, pensa moins à la changer qu'à l'affermir, et ne s'occupa qu'à retrancher quelques innovations qui commençaient à s'y introduire. Mais son successeur affecta de prendre une voie tout opposée; ensuite le chevalier Edmond Andros, nommé gouverneur en 1692, fit recevoir tous les statuts et toutes les formalités d'Angleterre. Enfin Nicholson, qui passa en 1698 du gouvernement de Maryland à celui de Virginie, introduisit toutes les ruses de la plus subtile chicane. Les affaires de la colonie sont jugées à présent par deux sortes de cours : celles des comtés, ou les cours particulières, qui sont composées du shérif, de ses officiers subalternes et des jurés; et la cour générale, ou l'ancienne cour, composée du gouverneur et du conseil. Celle-ci, de laquelle toutes les autres ressortissent, est souveraine, mais avec quelque restriction. Dans les causes civiles, lorsque la demande monte à plus de trois cents livres sterlings, on peut appeler de son jugement au roi, qui choisit, pour la dernière décision un comité, qu'on nomme *les seigneurs des appels* : le même usage est établi dans toutes les autres colonies d'Angleterre. A l'égard des affaires criminelles, on n'appelle point de la sentence de cette cour; mais le gouverneur a droit de faire grâce pour tous les crimes, à l'exception de la trahison d'état et du meurtre volontaire; et dans ces deux cas

même, il peut accorder aux criminels ce que les Anglais nomment le *retrieve;* c'est-à-dire, un délai qui peut être prolongé jusqu'à la décision du roi. Cette cour ne se tient que deux fois l'an, à commencer du 15 avril et du 15 octobre; et chaque fois ses séances ne durent que dix-huit jours.

Presque tous les habitans de la Virginie sont attachés à la religion établie par les lois, qui est l'église anglicane; et quoiqu'il y ait liberté de conscience pour tout Chrétien qui veut se soumettre aux charges de la paroisse, on ne connaît dans toute la colonie que cinq conventicules non conformistes, trois de quakers et deux de presbytériens. En 1642, lorsque les sectaires commencèrent à se multiplier en Angleterre, l'assemblée générale de la Virginie défendit, par un acte solennel, qu'ils y fussent reçus, et qu'on n'y admît aucun ministre qui ne tînt son ordination d'un évêque anglican : ensuite la nécessité de peupler le pays, fit étendre les priviléges aux Chrétiens de toutes les nations qui voudraient s'y faire naturaliser; formalité qui ne consiste qu'à prêter serment entre les mains du gouverneur, de qui l'on reçoit en même temps un certificat sous le sceau de la colonie. Tous les Français réfugiés que le roi Guillaume y fit passer à ses frais, obtinrent cette faveur à leur arrivée. Dans le cours de l'année 1699, leur nombre monta jusqu'à sept ou huit cents, auxquels on donna un terrain très-fertile, du côté méridional de la rivière de James, dans un canton habité autrefois par des Américains belliqueux, qui se nommaient

les *Monacans*, et que la guerre avait entièrement détruits. Il s'y forma une ville française, qui prit le nom de *Monacan*, et qui s'accrut beaucoup dès l'année suivante, par la jonction de quantité d'autres réfugiés; mais à l'occasion de quelques démêlés, plusieurs se dispersèrent, et leur exemple fut suivi de ceux qui arrivèrent après eux. Cependant l'assemblée générale ayant accordé diverses faveurs à la ville de Monacan, elle s'est soutenue avec une distinction qui la fait regarder aujourd'hui comme un des plus heureux cantons de la Virginie. Non-seulement les bestiaux y sont en abondance, mais l'industrie de ses habitans y a formé plusieurs manufactures; et des vignes sauvages qu'ils ont trouvées dans les bois, ils sont parvenus à faire de très-bon vin.

La grandeur d'une habitation se mesure moins ici par l'étendue de son terrain que par le nombre de personnes qui payent la dîme. Chaque paroisse a son église; celles dont les paroissiens sont trop dispersés, ont une ou deux chapelles de plus, où le service divin se fait tour à tour. Mais que la paroisse soit grande ou petite, le revenu du ministre est fixé par an à seize mille livres de tabac. Il tire d'ailleurs quelques droits des mariages, des enterremens, et surtout des oraisons funèbres, qui accompagnent toujours les cérémonies de la sépulture; de sorte que la différence des richesses du clergé ne peut venir que de celle du tabac, dont le prix varie suivant la bonté des terres, et de la grandeur des paroisses, qui donne occasion à plus ou moins de mariages et d'oraisons

funèbres. Le droit d'un ministre, pour ses discours, est fixé à quarante schellings, ou quatre cents livres de tabac, et pour un mariage, à cinq schellings, ou cinquante livres de tabac. Lorsque ces appointemens furent accordés aux ministres, le tabac n'était estimé qu'à dix schellings le quintal; et sur ce pied, les seize mille livres de tabac revenaient en argent à quatre-vingts livres sterlings : mais le bon tabac se vend aujourd'hui presque le double. Les revenus des ministres ont doublé aussi dans les paroisses qui produisent le meilleur. Quelques églises ont des terres sur lesquelles la paroisse entretient une certaine quantité de bestiaux et de Nègres au profit du ministre, qui n'est responsable que du fonds, lorsqu'il abandonne son bénéfice. On fait observer qu'il ne faut pas moins de douze Nègres pour cultiver le tabac qu'on lui paye, surtout s'il est de la meilleure espèce, que les Anglais nomment *sweet scented*, c'est-à-dire, d'odeur douce ou parfumé.

Le gouvernement ecclésiastique de chaque paroisse est entre les mains du ministre et de douze des principaux habitans, que les paroissiens nommaient autrefois; mais aujourd'hui, lorsqu'il en meurt un, ce sont ses collègues qui lui choisissent un successeur. Ils doivent avoir souscrit tous aux dogmes et à la discipline de l'église anglicane. Suivant l'usage particulier du pays, les cours des comtés peuvent accorder la vérification des testamens; mais l'acte en doit être signé du gouverneur, sans qu'il en tire le moindre profit. Les dispenses pour les mariages,

sont expédiées par les secrétaires des mêmes cours, et signées par le premier juge en commission. Le pouvoir de mettre les ministres en possession des bénéfices qu'ils ont obtenus, est entre les mains du gouverneur. Tous ces usages ont pris force de loi par des actes particuliers de l'assemblée, et les rois d'Angleterre joignent toujours aux instructions des gouverneurs l'ordre de les faire exécuter avec soin. L'unique sujet de plainte qu'on ait laissé aux ministres, est que la plupart ne possèdent point leurs bénéfices à titre de francs-fiefs, et qu'ils en peuvent être dépouillés sans aucune forme de procès. Ils sont entretenus d'une année à l'autre, ou pour un certain nombre d'années, suivant leur convention avec les chefs de la paroisse.

Les troupes de la colonie se réduisent à un certain nombre d'habitans, enrôlés par classes, sous le nom de milice à pied et à cheval. On n'a pas besoin d'autres forces militaires dans un pays où les habitans jouissent d'une paix profonde, avec aussi peu de crainte de la part des Américains, qui ne sont plus en état de leur nuire, que de celle des étrangers, dont ils ne redoutent point les invasions; car ne cultivant que du tabac, ils ne s'imaginent point qu'on puisse porter envie à des feuilles entassées dans leurs magasins; et la conquête de leurs plantations, qui sont éloignées les unes des autres, coûterait plus de peine qu'on n'en tirerait jamais d'avantage. Le seul ennemi qu'ils craignent par intervalles, est un gouverneur qui abuse de l'autorité royale

dont il est revêtu, et qui les opprime ou les humilie par l'exercice d'un pouvoir arbitraire.

Ils n'ont aucune sorte de forteresses; et six petites pièces de canon qu'ils avaient autrefois à Jamestown ont été transportées à Williamsbourg, où elles ne servent qu'à faire quelques décharges aux jours de de fête. Le gouverneur est lieutenant-général de la milice par sa commission. Il a droit de nommer dans chaque comté un colonel, un lieutenant-colonel et un major, qui ont sous eux des capitaines et d'autres officiers subalternes. Tout Virginien libre, est enrôlé dans la milice depuis l'âge de seize ans jusqu'à soixante. Chaque province est obligée d'assembler la sienne une fois tous les ans, pour la passer en revue, et de faire exercer trois ou quatre fois les compagnies séparées. Des gens qui passent une partie de leur vie à chasser dans leurs forêts devraient être habiles à manier les armes. Le nombre de la cavalerie était, il y a quelques années, de treize cent soixante-trois maîtres, et celui de l'infanterie, de sept mille cent soixante-neuf hommes. Comme il y a peu d'habitans qui n'aient de chevaux, on observe, que, dans l'occasion, il est toujours facile de changer en dragons une grande partie de l'infanterie. Au lieu de quelque troupes régulières qu'on avait autrefois sur pied, et qui servaient à nettoyer les frontières, il est ordonné depuis peu, qu'en cas d'alarme, la milice des cantons où elle est donnée marchera sous le commandement de l'officier en chef du comté. Si la marche dure trois jours ou plus, elle doit être payée

pour le temps de son service; et si l'alarme est reconnue fausse, elle n'a point de salaire à prétendre. Les compagnies de cavalerie ou de dragons sont composées de trente ou quarante maîtres, suivant les forces de la province, et celles d'infanterie d'environ cinquante hommes. On assure qu'elles peuvent être assemblées en vingt-quatre heures.

Par une des premières lois du pays, qui s'est communiquée à toutes les colonies anglaises, on distingue les gens de service en domestiques perpétuels et passagers. Les Nègres et leur postérité sont du premier ordre, sans que les Anglais en donnent d'autre raison que la maxime commune, *partus sequitur ventrem ;* c'est-à-dire, que les pères et les mères étant achetés pour l'esclavage, la nature semble condamner leurs enfans au même sort. Les autres domestiques ne servent qu'un certain nombre d'années, suivant leurs conventions avec les maîtres, ou suivant la loi, qui s'exécute littéralement au défaut de contrat : elle porte que les domestiques qui s'engagent au-dessous de dix-neuf ans doivent être présentés à la cour, afin qu'elle détermine leur âge; et qu'ensuite ils seront obligés de servir jusqu'à vingt-quatre ans : mais que, s'ils sont plus âgés, leur service ne doit être que de cinq ans.

Les valets et les esclaves de l'un et de l'autre sexe sont employés aux mêmes travaux ; ils cultivent la terre, ils sèment les grains, et plantent le tabac : leur distinction n'est que dans les habits et la nourriture. Mais le travail des uns et des autres n'est pas

plus pénible que celui des maîtres, qui s'emploient comme eux aux plus rudes exercices de l'agriculture. On reproche injustement aux Virginiens de traiter leurs esclaves avec cruauté. Les fonctions de l'esclavage ne sont pas plus laborieuses en Virginie, et n'y prennent pas même une si grande partie du jour que celles de l'économie rustique en Europe.

Voici un extrait des lois du pays en faveur des domestiques. 1°. Les cours de justice doivent recevoir les plaintes des domestiques libres ou esclaves, sans en tirer aucune sorte de profit : mais s'il se trouve que le maître ait tort, la loi le condamne aux frais. 2°. Tous les juges de paix sont autorisés à recevoir ces plaintes, et doivent remédier au mal jusqu'aux premières séances de la cour provinciale, où les affaires de cette nature se terminent sans appel. 3°. Les maîtres sont soumis à la censure des cours provinciales, s'ils ne fournissent point à leurs domestiques des alimens sains, de bons habits, et un logement commode. 4°. Ils sont obligés de se présenter à la cour sur la plainte d'un domestique; et jusqu'à la décision, ils sont privés de son service. 5°. Les plaintes d'un domestique doivent être reçues en tout temps par les juges de paix à chaque séance par les cours; et sans égard aux formalités légales, on doit passer tout d'un coup à l'examen de leurs griefs. Si quelque maître entreprend d'y apporter du délai, ou refuse de se présenter, la cour est autorisée à lui ôter le domestique pour le faire garder à ses frais, ou à le faire vendre au prix courant,

qui lui sera restitué après en avoir déduit les frais. 6°. Après le contrat d'engagement pour les domestiques libres, un maître ne peut faire avec eux de nouveau marché sans l'approbation d'un juge de paix. 7°. Ils doivent avoir l'entière disposition de l'argent et des effets qui leur viennent d'autre part, ou qu'ils ont apportés. 8°. Si quelque maître a la cruauté de maltraiter un domestique malade, ou devenu impotent à son service, les chefs ecclésiastiques de la paroisse doivent le faire transporter dans une autre maison, pour y être nourri aux dépens du maître jusqu'à la fin de son engagement; après quoi la pension roule sur le compte de la paroisse. 9°. Chaque domestique libre reçoit de son maître à la fin du terme quinze boisseaux de blé, provision suffisante pour une année entière, et deux habits complets de toile et de laine. Alors il redevient libre; et rentrant sans exception dans tous les priviléges du pays, il peut prendre trente acres de terre vacante pour les cultiver.

Avec les avantages qu'on a représentés, on ne s'étonnera point que la Virginie ait attiré par degrés un grand nombre d'habitans. Les premiers y étaient venus sans femmes; ils se flattèrent que l'abondance où ils commençaient à vivre pourrait engager quelques Anglaises sans biens à venir partager les douceurs de leur situation. Cependant ils n'en voulurent point recevoir sans un certificat de sagesse. Celles qui apportèrent de la vertu n'eurent pas besoin d'autre dot. Loin de leur demander de l'argent ou

des effets, on les achetait de ceux qui les avaient amenées sur le pied de cent livres sterlings; et cette espèce de commerce n'excita pas moins d'ardeur dans les marchands, que la facilité de s'établir en inspirait aux jeunes filles. Ensuite, lorsqu'il ne resta aucun doute sur les avantages du climat et la fertilité du terroir, des personnes de considération y passèrent avec leurs familles, soit pour augmenter leur bien, ou pour mettre leur religion et leur liberté à couvert. Ce fut ainsi qu'après la mort de Charles 1er quantité de royalistes s'y retirèrent, dans la seule vue de se dérober à la tyrannie de l'usurpateur. Au contraire, la maison royale ne fut pas plutôt rétablie, que plusieurs partisans de Cromwell y cherchèrent un asile. Cependant le nombre en fut moins grand que celui des autres, parce que les Virginiens avaient marqué un penchant ouvert pour le parti royal. A l'égard des criminels qui sont condamnés au bannissement, on y en reçoit fort peu, et l'on s'y est même interdit par des lois sévères la liberté d'en admettre.

Rien n'attache tant les Virginiens à leur pays que la douceur du climat, également éloigné des excès du froid et du chaud. On convient que dans la partie la plus habitée l'air est humide, ce qui vient des rivières et des lagunes, qui sont en grand nombre dans un terrain bas et marécageux; mais vers les bois, où l'on commence à faire de nouvelles plantations, il est sec, et l'on n'y voit que des ruisseaux de l'eau la plus pure, qui se partagent dès leur nais-

sance en mille petits bras pour arroser les terres voisines. Le terroir est d'une singulière fertilité. Mais on avoue que les Virginiens profitent mal de ces avantages, et que l'abondance les a plongés dans une paresse inexcusable. Un écrivain anglais en déplore les effets. « N'est-il pas honteux, dit-il, qu'on y reçoive d'Angleterre tout ce qui sert à s'habiller, comme les toiles, les étoffes de laine et de soie, les chapeaux et le cuir, tandis qu'il n'y a point d'endroit au monde où le lin et le chanvre soient meilleurs? Les brebis y portent une bonne toison; mais on ne les tond que pour les rafraîchir. Les mûriers, dont les feuilles servent à nourrir les vers à soie, croissent ici naturellement, et ces vers mêmes y prospèrent; cependant on n'y fait pas la moindre attention. Il y a beaucoup d'apparence que les fourrures dont on fait les chapeaux en Angleterre retournent sous cette forme à la Virginie, d'où elles sont venues. D'ailleurs on y laisse pourrir une infinité de peaux, dont on ne se sert que pour couvrir quelques denrées sèches. Si l'on en tanne quelques-unes pour faire des souliers aux domestiques, c'est avec si peu d'intelligence et de propreté, que les maîtres n'en veulent pas faire usage; et celui qui s'avise de porter une culotte de peau de cerf s'entend reprocher de l'avarice. Enfin, les Virginiens sont si paresseux et si mauvais économes, qu'au milieu des vastes forêts qui couvrent le pays, ils font venir d'Angleterre leurs cabinets, leurs chaises, leurs tables, leurs coffres, leurs tabourets, leurs caisses,

leurs roues de charrette, et, ce qui paraîtra incroyable, jusqu'à des balais de bouleau ».

Les incommodités du pays se réduisent à trois : le tonnerre, quelques jours d'une chaleur plus incommode que dangereuse, et les insectes nuisibles. On avoue que les coups de tonnerre y sont furieux en été; mais au lieu d'y causer beaucoup de mal, ils servent si réellement à rafraîchir et purifier l'air, qu'on les souhaite plus qu'on ne les craint. D'un autre côté, la Virginie n'est pas sujette aux tremblemens de terre, qui sont si fréquens dans les Antilles. Ce qu'on nomme les jours de chaleur peut être réduit à quelques heures. Elle n'est difficile à supporter que lorsqu'elle est accompagnée d'un grand calme, qui dure peu, et qui n'arrive au plus que deux ou trois fois l'année. On peut même s'en garantir à la faveur de l'ombre, qu'on trouve toujours sous les arbres touffus, les grottes et les berceaux des jardins, ou dans des chambres et des pavillons exposés au grand air. Mais le printemps et l'automne sont d'un agrément extraordinaire dans tous les cantons de la colonie. Enfin, les insectes sont les grenouilles, les serpens, les moustiques ou moskites, les punaises, les tiques et les vers rouges, ou poux de bois. On ne disconvient point que les habitans n'aient beaucoup à souffrir de cette vermine; mais la vigilance et la propreté peuvent les en garantir.

Les hivers de la Virginie sont fort courts. Leur durée n'est que d'environ trois mois; et trente jours

après on y jouit d'un soleil pur et d'un air serein. Si la gelée y est quelquefois très-rude, elle ne dure pas plus de trois ou quatre jours, c'est-à-dire, jusqu'à ce que le vent change; car il ne gèle jamais que lorsqu'il vient des monts Apalaches, entre le nord-est et le nord-ouest. D'ailleurs, rien n'approche de la beauté du ciel pendant ces courtes gelées. A l'exception de l'hiver, où les pluies sont fâcheuses par leur excès, elles n'ont rien que de sain et d'agréable. Rarement celles d'été durent plus d'une demi-heure; elles se font souvent désirer, comme le dédommagement d'une longue sécheresse, pour faire reprendre un air riant à toute la campagne.

Les maladies du pays n'y étant pas causées, comme dans quelques parties de l'Amérique septentrionale, par un air épais et des bouillards, ni, comme dans les régions plus méridionales, par une chaleur étouffante, on croit ne les devoir attribuer qu'à l'abus qu'on y fait des présens de la nature. « C'est ainsi, dit l'écrivain déjà cité, que j'ai vu non-seulement des étrangers, mais d'anciens habitans, assez peu sensés, dans les chaleurs, pour se coucher presque nus sur l'herbe froide, à l'ombre d'un arbre, et s'y endormir. D'autres s'y mettent le soir, et ne craignent point d'y passer toute la nuit : mais si cette confiance marque la bonne opinion qu'ils ont de l'air du pays, il ne laisse pas d'arriver quelquefois, comme dans les autres parties du monde, que les vapeurs de la terre et la rosée font de fâcheuses

impressions sur le corps. Il en est de même de ceux qui s'exposent nus à l'air, ou qui boivent de l'eau froide après quelque rude exercice, et des étrangers qui mangent trop avidement toute sorte de fruits. Mais en général, il y a si peu de malades en Virginie, que, par une conséquence naturelle, on y voit fort peu de médecins. Si l'on y est quelquefois sujet à la fièvre, l'usage du quinquina, qui s'y est introduit, en arrête presque toujours les accès; et d'ailleurs le pays fournit diverses racines dont on ne vante pas moins l'infaillibilité pour le même effet ».

Quoiqu'il y ait une extrême variété de terrains dans une colonie de si grande étendue, il résulte au total, que la Virginie peut porter toutes sortes de plantes et de fruits. Si des hautes montagnes qui sont au nord-ouest, et qu'on croit couvertes de neige, il ne venait souvent un vent froid qui nuit à la végétation, les habitans jugent que, sans aucun soin, ils pourraient conserver en plein air, pendant toutes les saisons de l'année, les plus délicieux fruits des climats méridionaux; mais l'été donne assez de chaleur pour les mûrir en perfection. On distingue particulièrement trois sortes de terroir, celui du pays bas, celui du milieu, et le troisième vers les sources des rivières.

Vers l'embouchure des rivières, la terre est presque partout humide et grasse, propre par conséquent pour les grains les plus grossiers, tels que le riz, le chanvre, le maïs, etc. Il s'y trouve aussi des veines froides, maigres, sablonneuses, et souvent

couvertes d'eau, qui ne sont pas plus stériles, puisqu'elles produisent des baies de *huckle* et de *cran*, des *chincapins*, etc. D'ailleurs ces parties basses sont presque généralement bien garnies de chênes, de peupliers, de pins, de cyprès, de cèdres, et de diverses espèces d'arbres aromatiques, dont les tiges ont depuis trente jusqu'à soixante-dix pieds de haut, sans aucune branche dans cet espace. On y voit même du houx, du myrte, et quantité d'arbrisseaux toujours verts, dont la plupart n'ont point de noms dans les langues de l'Europe. Le chêne y laisse tomber ses glands pendant neuf mois de l'année, et ne cesse point d'en produire de nouveaux.

Vers le milieu du pays, le terrroir est fort uni, à la réserve de quelques petites montagnes et de leurs vallées qui sont arrosées par une infinité de ruisseaux. En quelques endroits, la terre est grasse, noire et forte; en d'autres, elle est maigre et plus légère. Quelquefois le fond offre, à peu de distance, de l'argile, ou du gravier, ou de grosses pierres, ou de la marne commune. Le milieu des langues, qui sont entre les rivières, est ordinairement un terroir pauvre, d'un sable léger, ou d'argile; ce qui n'empêche point qu'il n'y croisse des châtaigniers, des chincapins, et pendant l'été, une sorte de petites caunes qui font une bonne nourriture pour les bestiaux. Les endroits les plus fertiles sont proches des rivières et de leurs bras; ils sont couverts de chênes, de noyers, d'ickories, de frênes,

de hêtres, de peupliers, et de quantité d'autres arbres d'une prodigieuse grosseur.

Vers les sources des rivières, c'est un mélange de montagnes, de vallées et de plaines, les unes plus fertiles que les autres, où l'on trouve une grande variété de plantes, d'arbres et de fruits. Dans les endroits marécageux de cette partie, on admire la grosseur des arbres, et l'on doute que, dans aucun autre pays du monde, il y en ait d'aussi gros; on regrette en même temps que leur éloignement de la mer et des grandes rivières ne permette point de les embarquer.

Les rivières et les anses forment, en divers endroits, des marais fort vastes, où les pâturages sont excellens. D'autres lieux offrent diverses sortes de terres, les unes médicinales, d'autres propres à la poterie. Il s'y trouve de l'antimoine, du talc, de l'ocre jaune et rouge, de la terre à dégraisser, de la marne et d'excellente glaise dont on fait des pipes. Le haut pays a du charbon, des ardoises, des pierres propres à bâtir, du pavé plat, de la pierre à fusil. A l'égard des minéraux, la latitude du pays, et d'autres circonstances font juger qu'ils doivent être en abondance; mais on ne s'est guère occupé de ce soin. Quelques mines de fer et de plomb, que le seul hasard avait fait découvrir, furent abandonnées dans les troubles, et et n'ont pas été retrouvées depuis; mais on connaît des veines de fer en plusieurs endroits. On parla beaucoup, il y a quelques années, d'une mine d'or qui s'est comme évanouie. On espère du moins qu'on

y trouvera quelque autre métal. On assure que les pierres transparentes qui se voient sur la surface des terres sont de quelque prix, et que, par leur éclat, elles approchent plus du diamant que les pierres de Bristol et de Karry : elles n'ont que le défaut d'être molles; mais exposées quelque temps à l'air, elles durcissent.

Rien ne causa plus d'étonnement aux premiers Anglais, que la multitude et la variété des fruits qu'ils trouvèrent à chaque pas, comme dans un jardin naturel, où tout croissait sans culture. On ne s'arrêtera ici, suivant la méthode de cet ouvrage, qu'à ceux qui paraissent les plus propres au pays, tantôt sous les noms américains qu'ils ont conservés, tantôt sous ceux qu'ils ont reçus des Anglais. Un auteur virginien, qu'on suit ici particulièrement, ne parle, dit-il, que de ce qu'il connaît.

Il distingue trois sortes de fruits à noyau, des cerises, des prunes et des *persimons*. Les cerises viennent dans les bois, et sont de plusieurs espèces, dont deux croissent sur des arbres de la grosseur du chêne blanc d'Angleterre, et dont l'une porte son fruit par bouquets comme les grappes de raisin : elles sont toutes deux noires en dehors, mais l'une est rouge en dedans, et d'un goût plus agréable que notre cerise noire, parce qu'elle n'en a pas l'amertume; l'autre est blanchâtre en dedans, et d'un goût fade, qui n'empêche point que les petits oiseaux n'en soient très-friands. Une troisième espèce croît plus loin dans le pays, et se trouve le long des ri-

vières, sur de petits arbres de la grosseur de nos pêchers. C'est la plus agréable cerise du monde. Sa couleur est un pourpre foncé ; elle est forte petite : les oiseaux ont tant d'avidité pour le fruit, qu'ils n'attendent pas sa maturité pour le dévorer. Cette raison le rend extrêmement rare, et les Anglais n'ont encore trouvé aucun moyen de le conserver, du moins dans leurs vergers.

La Virginie a deux sortes de prunes sauvages, toutes deux petites, mais du goût de notre meilleur damas. Ce que les Américains nomment *persimon* en est une autre espèce, que Smith, Purchas, et Laët après eux, appellent *prunes des Indes*. On trouve des persimons de différentes grosseurs ; le goût en est fort âpre s'ils ne sont tout-à-fait mûrs ; mais, dans leur maturité, rien n'approche de leur bon goût. Quelques curieux les font sécher pour en composer une pâte, qui, détrempée dans l'eau, forme un excellente liqueur.

Toutes les baies de la Virginie sont bonnes dans leurs espèces. On y distingue trois sortes de mûres, deux noires et une blanche : les noires, et longues de la grosseur du pouce, passent pour les meilleures. Les deux autres n'ont rien qui diffère des nôtres dans la figure, mais leur goût est d'une douceur fade. Leurs arbres sont fort gros, et croissent avec une vitesse surprenante. Les feuilles des trois espèces servent également à nourrir les vers à soie. On nomme *huckles*, trois sortes de baies qui croissent sur des buissons de différentes hauteurs, depuis

deux jusqu'à dix pieds ; elles aiment les vallées et les lieux couverts. Le goût n'en est pas le même ; mais il est fort agréable dans chaque espèce, surtout dans les grosses. Les baies de *chau* viennent dans des lieux bas et stériles, sur de petits buissons qui approchent beaucoup de nos groseillers : elles ont un goût excellent, qui n'est pas celui de la groseille, quoique Smith l'y compare. Il les appelle *raw comers*, apparemment parce qu'il n'en avait vu que de vertes. La framboise sauvage est si bonne en Virginie, qu'on la préfère à celles qu'on y a transplantées d'Angleterre. Les fraises y sont délicieuses ; elles croissent partout, dans les bois et dans les champs ; et quoique la plupart des animaux en mangent avidement, elles sont en si grande abondance, qu'on ne prend guère soin d'en transplanter.

Les châtaignes de la Virginie sont plus petites que celles de France, quoique leurs arbres soient d'une extrême hauteur, et sont à peu près de même goût. Les chincapins sont un fruit de la même substance que la châtaigue, mais moins gros que le gland, et couvert aussi d'une double écorce : on vante son goût ; il croît sur de grands buissons, dans des lieux stériles. Tous les lieux marécageux, et ceux qui sont voisins des sources, sont couverts de noisetiers, et ces arbrisseaux le sont de fruits. Les *ickories*, dont on distingue plusieurs espèces, sont les fruits d'un grand arbre. Ils sont revêtus d'une coquille fort dure, qui l'est d'une tunique

verte, et la substance du fruit est couverte d'une pellicule dont on a peine à la séparer : c'est une espèce de noix dont le goût n'est pas sans agrément. On en distingue une autre, sous le nom de *black nut*, ou noix noire, plus grosse du double que les nôtres, et renfermée dans une coquille épaisse et sale, dont on ne la détache point aisément. Ce fruit est d'un goût très-rance, mais il donne beaucoup d'huile.

On a remarqué, dans les bois de la Virginie, sept différentes sortes de glands. Ceux du chêne vert bourgeonnent, mûrissent et tombent presque toute l'année : ils sont beaucoup plus gros que les autres, et l'on en pourrait tirer une très-bonne huile : aussi les bêtes sauvages en mangent-elles avidement.

Les observations de notre auteur sont curieuses sur le raisin. Il en croît naturellement, dit-il, une grande quantité, dont quelques-uns sont très-doux et d'un goût fort agréable ; d'autres sont âpres, et seraient peut-être du meilleur usage pour en faire du vinaigere ou de l'eau-de-vie. J'ai vu, continue-t-il, de gros arbres couverts d'un simple cep, et cachés sous les grappes, et j'en ai distingué jusqu'à six différentes sortes. Deux viennent entre les bancs de sable, sur les extrémités des terres basses, et dans les îles voisines de la grande baie : les grappes en sont petites et rares sur la souche, qui est d'ailleurs fort basse, mais le raisin en est exquis ; et quoiqu'il croisse sans aucune culture, chaque grain a la grosseur des groseilles de Hollande. On en

trouve de blancs et de bleus, mais ils sont à peu près de même goût. Une troisième espèce croît dans les marais et sur les coteaux. Les grappes en sont petites, comme le cep qui les porte; mais le grain est de la grosseur de nos prunes sauvages. Dans leur maturité même, il a le goût âcre; et cette apparence trompeuse l'a fait nommer *raisin de renard;* cependant il est de très-bon goût lorsqu'il est cuit, et l'on en fait des tartes que l'auteur vante beaucoup. Il ne doute pas que ce raisin pût être perfectionné par une sage culture. De deux autres espèces, fort communes dans tout le pays, l'une est noire en dehors, et l'autre bleue ; mais toutes les deux portent beaucoup de fruits. On pourrait les subdiviser en plusieurs classes, dont chacune diffère en couleur, en grosseur et en goût ; mais il en fait une distinction plus simple, qui est celle de la première et de la dernière saison. Les raisins de la première sont beaucoup plus gros, plus doux, incomparablement meilleurs que les autres. Quelques-uns de cette espèce sont tout-à-fait noirs, d'autres bleus ; il y en a même qui mûrissent six semaines ou deux mois avant les autres. Ceux-ci demeurent ordinairement sur le cep jusqu'à la fin de novembre, ou même de décembre, sont moins gros et d'un goût moins agréable : c'est de la première de ces deux espèces, que les Français établis à Monacan ont tenté de faire du vin rouge. On lui a trouvé du corps et de la vigueur, quoiqu'il ne fût fait que de grappes cueillies dans les bois; et l'auteur, qui a perdu de vue cette

entreprise, ne doute point qu'on n'ait transplanté des ceps pour en faire des vignobles réguliers. Cependant il se fait une objection, qui mérite d'être rapportée dans ses termes.

« On dira peut-être que le même dessein ayant été conçu à la Caroline, plusieurs Français y sont passés dans l'espérance d'y faire du vin, et que leurs efforts n'y ont pas réussi : j'en conviens; mais qu'il me soit permis d'expliquer le progrès de leur travail, et les obstacles qui le firent échouer. Le pin et le sapin sont si nuisibles à la vigne, que, suivant les observations, elle ne prospère jamais lorsqu'elle est exposée aux influences de ces arbres : ils croissent dans les lieux bas, voisins des rivières, jusque-là que si l'on y défriche une terre, le premier arbre qu'on y voit repousser est toujours un pin, quoique peut-être il n'y en eût point auparavant. La vigne, au contraire, croît plus heureusement sur les coteaux, sur le gravier, et dans le voisinage des fontaines. Or, les vignes qu'on a plantées à la Caroline ont été placées non-seulement près de l'eau salée, qui leur est mortelle; mais, pour comble de méprise, sur des terres basses, où le pin se multiplie beaucoup. L'essai qu'Isaac Jamart, négociant français, avait fait d'abord en Virginie, au-dessous de l'anse nommée *Archers Hope creeck*, avait manqué de succès pour avoir été sujet à tous ces désavantages; et son exemple n'empêcha point qu'on ne commît la même faute à la Caroline, en plantant des vignes le long des rivières salées et

dans des lieux bas, où l'on avait arraché les pins. Depuis peu, le chevalier Johnson, un des derniers gouverneurs de la Caroline, en a fait planter sur des coteaux; mais il est à craindre que ses démêlés avec la colonie, n'en arrêtent le succès ».

Une sixième sorte de raisin, plus agréable que toutes les autres, et de la grosseur du muscat blanc, ne se trouve que sur les frontières de la Virginie, vers les sources des rivières. Le cep qui le porte est fort petit, et ne monte pas plus haut que la plante ou le buisson qui leur sert d'appui. L'avidité des oiseaux, et même des bêtes sauvages qui y peuvent atteindre, est si grande pour le raisin de cette espèce, qu'il s'en trouve rarement de mûr; mais l'auteur est persuadé qu'on en ferait du vin.

Les Anglais n'ont pas toujours manqué d'attention pour ces présens du ciel. Dès l'année 1622, on fit passer d'Angleterre en Virginie quelques vignerons français pour faire l'essai d'une bonne culture. Ils furent si frappés des avantages du climat, que, dans leurs lettres à la Compagnie anglaise, ils assuraient qu'il l'emportait beaucoup sur leur province de Languedoc; que les vignes y croissaient partout en abondance; qu'il s'y trouvait des raisins d'une si étrange grosseur, qu'ils les avaient pris pour un autre fruit, avant que d'en avoir vu les pepins; qu'après avoir taillé les vignes, ils en avaient planté de simples branches à la Saint-Michel, et qu'elles avaient donné du fruit au printemps d'après; enfin qu'ils n'avaient entendu parler de rien d'approchant

dans aucun autre pays du monde. Notre auteur confirme leur témoignage par sa propre expérience : elle lui a réussi merveilleusement sur le cep du pays, et sur du plant venu de l'Europe. Mais depuis le temps qu'on a marqué, ou il faut croire que la négligence ferme les yeux aux Virginiens sur leurs intérêts, ou bien l'expérience les a détrompés sur cette tentative.

L'arbre qui porte le miel, et celui qui donne du sucre, croissent en Virginie, vers les sources des rivières. Le miel est contenu dans une gousse épaisse et fort enflée, qu'on prendrait de loin pour une cosse de pois ou de féves. Le sucre d'arbre n'est qu'une liqueur qui découle du tronc percé, et qu'on fait bouillir au feu. De huit livres de cette liqueur, on en fait une de sucre : il est humide, mais brillant, d'un beau grain, et sa douceur approche de celle de la cassonade. Il n'y a pas long-temps que les Virginiens ont fait cette découverte. Quelques soldats, qu'on avait envoyés sur les frontières, étant à se reposer dans un bois à quarante milles des quartiers habités de la rivière de Patowmek, aperçurent un suc épais, qui distillait de quelques troncs d'arbres, et dont le soleil avait même fait candir une partie. La curiosité leur en fit goûter, et le trouvant fort doux ils conçurent qu'on en pouvait faire du sucre. Malheureusement ces arbres sont trop éloignés des lieux habités pour devenir fort utiles au commerce.

On trouve vers l'embouchure des rivières, le

long de la mer et de la baie, et dans le voisinage de plusieurs anses, une espèce de myrte dont les baies donnent une cire d'un très-beau vert, dure, cassante, propre à faire de la bougie qui ne salit point les doigts, qui ne fond point dans les plus grandes chaleurs, et qui jette une odeur fort agréable. On attribue cette découverte à un chirurgien de la Nouvelle-Angleterre, qui, ayant trouvé le secret de fondre des baies, en fit aussi un emplâtre d'une singulière vertu. Pour l'un ou l'autre de ces usages, on les fait bouillir dans l'eau jusqu'à ce que le noyau qui est au milieu, et qui fait à peu près la moitié de leur grosseur, soit détaché de la substance qui le couvre.

L'églantier de la Virginie ressemble un peu à la salsepareille, et porte des baies de la grosseur d'un pois, rondes, d'un cramoisi fort luisant, dures, et si polies, qu'elles peuvent servir à divers ornemens. On y trouve non-seulement plusieurs bois de teinture, mais quantité de plantes et de terres dont on tire les plus belles couleurs. Le *pukoon* et le *muskajan* sont deux racines que les Américains emploient à se peindre en rouge. Le sehumak et le sassafras donnent un jaune foncé. Le *wasebur* est une plante, le *chaprkour*, une racine, et le *tangomokonomingué*, une écorce, qui donnent aussi de belles teintures. La *serpentine*, antidote si vanté contre toute sorte de venins et de maladies pestilentielles, n'est meilleur nulle part qu'en Virginie. On fait le même éloge d'une racine qu'on nomme

serpent à sonnette, parce qu'elle guérit la morsure du redoutable serpent de ce nom. Elle opère dans l'espace de deux ou trois heures, par le vomissement et les sueurs. La plante que les historiens ont nommée *pomme de james-town*, parce qu'elle ressemble beaucoup à la pomme épineuse du Pérou, joint à la vertu de rafraîchir des qualités fort dangereuses, lorsqu'on en mange avec excès. Quelques Anglais nouvellement arrivés, ayant jugé qu'on pouvait la manger cuite, en firent une salade bouillie à l'eau qui produisit d'étranges effets. « Ils devinrent tous imbécilles pendant plusieurs jours : l'un passait le temps à souffler des plumes en l'air, un autre à darder des pailles, un troisième se tapissant dans un coin, faisait les grimaces d'un singe; un quatrième ne cessait point d'embrasser ceux qu'il rencontrait, et leur riait au nez avec mille postures bouffonnes. On fut obligé de les enfermer l'espace d'onze jours, qui fut la durée de cette frénésie; et pendant ce temps, ils prenaient plaisir à se rouler dans leurs excrémens. L'usage de la raison leur revint, mais sans aucun souvenir de ce qui leur était arrivé ».

Pendant la plus grande partie de l'année, les plaines et les vallées de la Virginie sont couvertes de fleurs : on n'approche point d'un bois sans être frappé de la variété des odeurs qu'il exhale. Entre les fleurs, on vante la beauté extraordinaire des *impériales*, des *cardinales* et des *moléasines*. Le Virginien en décrit une à laquelle on ne connaît rien

de semblable dans aucune relation. « Un jour, dit-il, me promenant à quelque distance de ma plantation, je distinguai une fleur de la grosseur d'une tulipe, et qui lui ressemblait beaucoup aussi par la tige. Elle était couleur de chair, couverte d'un duvet à l'une de ses extrémités, et tout unie à l'autre. Sa figure représentait les parties naturelles de l'homme et de la femme jointes ensemble. Après avoir découvert cette rareté, j'engageai un de mes amis à l'aller voir avec moi, en me contentant de lui dire qu'il n'avait peut-être jamais vu ce que j'allais lui montrer. Je cueillis cette fleur que je lui donnai. C'était un homme grave, qui parut comme honteux de ce badinage de la nature; il jeta la fleur avec une espèce d'indignation; et je ne pus l'engager à la reprendre pour l'observer mieux ».

Le beau laurier qui porte des tulipes, un autre gros arbre qui en porte aussi, et que les Virginiens nomment *tulipier;* un carouge qui ressemble beaucoup au jasmin, et divers pommiers sauvages, sont autant d'arbres odoriférans qui parfument les bois.

On ne parle point ici des racines et des grains qui servent d'aliment aux Américains, ni des animaux et des poissons du pays, parce qu'ils diffèrent peu de ceux des autres parties de l'Amérique septentrionale, dont on remet à traiter dans un même article. Mais quoiqu'on se propose aussi de rassembler sous un même point de vue ce que la plupart des habitans de cette vaste région ont de com-

mun dans leurs mœurs et leurs usages, plusieurs différences observées dans ceux de la Virginie et des autres colonies anglaises, demandent ici quelque explication.

Les naturels de la Virginie sont communément de la plus haute taille des Anglais. Ils sont droits et bien proportionnés. La plupart ont les bras et les jambes d'une beauté merveilleuse. On ne leur voit pas la moindre imperfection sur le corps; et les Anglais n'en ont jamais connu de nain, de bossu ou de contrefait. Leurs femmes se retirent seules dans les bois pour se délivrer de leurs enfans, et l'on assure qu'elles enterrent sur-le-champ ceux qui viennent au monde avec quelque défaut.

La couleur des deux sexes est un brun châtain qui est beaucoup plus clair dans l'enfance, mais que l'ardeur du soleil et la graisse dont ils s'enduisent le corps rendent plus foncé par degrés. Leurs cheveux sont d'un noir de charbon. Ils ont aussi les yeux fort noirs, et ce regard louche qu'on observe dans la plupart des Juifs. Presque toutes les femmes sont d'une grande beauté : elles ont la taille fine, les traits délicats; en un mot, il ne leur manque qu'un beau teint.

Les hommes se coupent les cheveux en différentes formes, et s'arrachent le poil de la barbe avec une coquille de moule; mais les plus distingués gardent une longue tresse derrière la tête. L'usage commun des femmes est de porter leurs

cheveux fort longs, flottans sur le dos ou noués en une seule tresse, avec un filet de grain. Dans l'un et l'autre sexe, les chefs ne paraissent jamais sans une espèce de couronne large de cinq ou six pouces, ouverte au-dessus, et composée de coquilles et de baies qui forment plusieurs figures par un mélange curieux de traits et de couleurs. Ils portent aussi autour de la tête un morceau de fourrure teinte. Les Américains du commun vont tête nue; mais, sans autre règle que le caprice, ils la parent de grandes plumes. L'habit des chefs est une sorte de manteau fort ample, dont ils s'enveloppent négligemment le corps, et qu'ils lient quelquefois d'une ceinture autour des reins. Le haut prend juste sur les épaules, d'où le reste pend jusqu'au-dessous des genoux. Ils ont sous ce manteau une pièce de toile, ou une petite peau, attachée autour au-dessous du ventre, qui s'étend jusqu'au milieu de la cuisse. Le peuple n'a qu'un cordon autour des reins, et passe entre les cuisses une bande de toile ou de peau, dont chaque bout devant et derrière est soutenu par le cordon. Ceux qui portent des souliers, usage qui n'a rien de fixe et qui dépend des occasions, les font de peau de daim, à laquelle ils joigne une seconde pièce par-dessous pour rendre la semelle plus épaisse : cette chaussure est serrée au-dessus du pied avec des cordons, comme on ferme une bourse, et les cordons sont noués autour de la cheville. On fait observer que les femmes, fort différentes ici de celles des autres pays de l'Amérique,

ont le sein petit, rond, et si ferme, que dans la vieillesse même on ne leur voit presque jamais les mamelles pendantes. Elles sont d'ailleurs pleines d'esprit, toujours gaies, et leur sourire est d'un agrément qu'on ne se lasse point de vanter. Il ne manque rien non plus à leur sagesse, et notre auteur reproche à ceux qui les accusent de libertinage, d'être sans goût pour les agrémens d'une liberté honnête.

Les Américains de la Virginie et des pays voisins forment entre eux des communautés, qui sont quelquefois de cinq cents familles dans une même bourgade : ordinairement chacune de ces habitations est un royaume; c'est-à-dire, que le pouvoir du roi ou du chef ne s'étend point au-delà. Mais quelques-uns de ces petits monarques règnent sur plusieurs bourgades, qui se trouvent réunies sous ses lois par droit de conquête ou de succession. Ils ont dans chacune des vice-rois ou des lieutenans qui payent un tribut au maître, et qui sont obligés de le suivre à la guerre avec leurs propres sujets. Les maisons de ces Américains se bâtissent à peu de frais : ils coupent de jeunes arbres, dont ils enfoncent le gros bout en terre; et repliant le sommet, ils attachent l'un à l'autre avec des bandes d'écorce d'arbre. Les plus petites de ces cabanes sont de figure conique, à peu près comme une ruche d'abeilles; mais les grandes sont oblongues, et les unes comme les autres sont couvertes de grands lambeaux d'écorce d'arbre. On y laisse de petits trous qui

donnent passage à la lumière, et qui se ferment dans le mauvais temps. Le foyer est toujours au milieu de la cabane. Si les habitans ne s'éloignent pas beaucoup de leur demeure, ils ne ferment leur porte que d'une simple natte ; mais pendant un long voyage, ils la barricadent avec de gros troncs de bois. Chaque maison n'a qu'une seule chambre. Ils y couchent le long des murs, sur des lits de cannes et de branches, soutenus par des fourchettes à quelques distance de terre, et couverts de nattes et de peaux. En hiver ils se placent autour du feu, sur de bonnes fourrures. Dans leurs voyages, ils n'ont pas l'usage des hamacs ; et l'herbe leur sert de lit sous le premier arbre. Les fortifications de leurs bourgades consistent dans une palissade de dix ou douze pieds de hauteur, dont ils triplent les pieux quand ils se croient menacés de quelque danger ; mais en paix ils négligent entièrement cette défense, excepté pour la cabane royale, qui n'est jamais nue, et dans l'enceinte de laquelle ils ont toujours un certain nombre d'édifices qui suffisent pour contenir tout le monde dans le cas d'une surprise.

Ces usages sont fort éloignés de la barbarie, qui semble augmenter à mesure qu'on avance vers le nord. On passe sur tout ce qui regarde leurs mœurs, et leurs cérémonies de guerre et de paix ; deux points sur lesquels ils diffèrent peu des Américains plus septentrionaux ; mais leur religion et leur culte méritent d'autant plus d'observations, qu'on ne connaît rien de semblable dans la même partie du con-

tinent d'Amérique, si l'on en croit le témoignage du Virginien.

« Il se croit obligé, dit-il, de rapporter naïvement ce qu'il a vérifié par ses yeux. Dans plusieurs voyages qu'il fit aux bourgades américaines, il se procura l'occasion de converser familièrement avec quelques-uns des principaux habitans, et jamais il ne put rien tirer de leur bouche, parce qu'ils regardent la révélation de leurs principes comme un sacrilége; mais une aventure imprévue lui en fit découvrir quelque chose. Un jour qu'il se promenait dans le bois, accompagné de quelques amis, le hasard le fit tomber sur le *Quioccosan*, ou le temple des Américains, dans le temps où toute la bourgade était assemblée pour tenir conseil sur les bornes de quelques terres que les Anglais leur avaient cédées. L'occasion ne pouvant être plus favorable, il résolut de la saisir à toutes sortes de risques, et de prendre une parfaite connaissance de ce Quioccosan, dont ils cachent soigneusement la situation aux Anglais. Après avoir dégagé la porte de douze ou quinze troncs d'arbres dont elle était bouchée, il y entra lui et ses compagnons. Au premier coup-d'œil ils n'aperçurent que des murailles nues avec un foyer au milieu, ce qui les fit douter s'ils n'avaient pas pris une cabane ordinaire pour un temple. Sa forme n'était pas différente de celle des autres; elle avait environ dix-huit pieds de large sur trente de long, un trou au toit pour le passage de la fumée, et la porte à l'un des bouts. En dehors, à quelque distance du

bâtiment, il y avait une enceinte de pieux, dont les sommets étaient peints, et représentaient des visages d'hommes en relief; mais les curieux Anglais ne découvrant dans tout le temple aucune fenêtre, ni d'autre endroit que la porte et le trou de la cheminée par où la lumière pût entrer, commençaient à perdre l'espérance, lorsqu'ils remarquèrent à l'extrémité opposée à la porte, une séparation de nattes fort serrées, que renfermait un espace où l'on ne voyait pas la moindre clarté. Ils eurent d'abord quelque répugnance à s'engager dans ces affreuses ténèbres; mais ils y entrèrent en tâtonnant de côté et d'autre. Vers le milieu de cet enclos, qui avait envion dix pieds de longueur, ils trouvèrent de grandes planches soutenues par des pieux; et sur ces planches, trois nattes roulées et cousues, qu'ils se hâtèrent de porter au jour pour voir ce qu'elles contenaient. Sans perdre de temps à les délacer, ils coupèrent les fils avec leurs couteaux, et leur unique soin fut de ne pas endommager les nattes. Dans l'une, ils trouvèrent quelques ossemens, qu'ils prirent pour des os d'hommes; et l'os d'une cuisse qu'ils mesurèrent avait deux pieds de long. Dans l'autre, il y avait quelques *tomakaukes* à l'américaine, bien peintes et bien gravées, qui ressemblaient aux coutelas dont les gladiateurs se servent en Angleterre, avec cette différence, qu'elles étaient d'un bois dur et pesant, et n'avaient point de garde pour couvrir la main. A l'une, on avait attaché de la barbe d'un coq-d'Inde; et les deux plus longues de ses ailes pendaient au

bout par un cordon de cinq ou six pouces. La troisième natte contenait diverses pièces de rapport, que les Anglais prirent pour l'idole des Américains: c'était d'abord une planche de trois pieds et demi de long, au haut de laquelle on voyait une entaillure pour y enchâsser la tête, et des demi-cercles vers le milieu, cloués à quatre pouces du bord, qui servaient à représenter la poitrine et le ventre de la statue. Au-dessous il y avait une autre planche, plus courte de la moitié que la précédente, et qu'on y pouvait joindre avec des morceaux de bois, qui, enchâssés de part et d'autre, s'étendaient à quinze ou seize pouces du corps, et paraissaient destinés à former la courbure des genoux. D'ailleurs il y avait dans la même natte des rouleaux qui semblaient devoir tenir lieu de bras et de jambes, et des pièces de toile de coton bleu et rouge. Les Anglais mirent ces habits sur les cercles pour en faire le corps; ils fixèrent les bras et les jambes, et dans cet état, ils se firent une idée assez juste de la statue; mais ils ne trouvèrent rien qu'ils pussent prendre pour la tête. Après avoir employé plus d'une heure à satisfaire leur curiosité, la crainte d'être surpris leur fit remettre tous ces matériaux dans les nattes, et les nattes dans le lieu où ils les avaient trouvées ».

L'auteur jugea que cette idole, revêtue de ses ornemens, était capable d'imprimer du respect, dans un lieu obscur, où le jour ne pouvait être introduit qu'à la faveur des nattes de la cloison, qu'on pouvait relever facilement. D'un autre côté, il ne douta

point que les prêtres y entrant seuls, ne pussent remuer les jambes et les bras de la statue sans que leur ruse fût aperçue. Il ajoute que tous les Américains ne donnaient pas le même nom à leur idole : les uns l'appelaient *Okos*, d'autres *Quioko* ou *Kiousa*.

On lit dans la relation du P. *Hennequin*, que les sauvages de l'Amérique septentrionale, qu'il eut occasion de connaître dans ses longues courses, ne reconnaissent aucune divinité, et qu'ils sont incapables de raisonnemens communs à l'espèce humaine : il assure qu'ils n'ont aucune cérémonie extérieure d'où l'on puisse conclure qu'ils reconnaissent quelque divinité, et qu'on ne voit parmi eux ni sacrifices, ni temples, ni prêtres. Au contraire, le baron de la Hontan leur attribue des notions raffinées et des argumens subtils. Le Virginien, s'écartant de l'un et de l'autre, accuse le premier d'erreur, et l'autre d'exagération. Comme on ne peut supposer, dit-il, que les Américains de la Virginie et des autres colonies anglaises, soient plus ou moins éclairés que ceux de la même partie du continent avec lesquels ils ont de fréquentes communications, il juge des lumières de toutes ces nations barbares par celles qu'il trouva dans un Américain, des plus honnêtes et des plus sensés de sa colonie. Ces qualités, qu'il lui connaissait, lui ayant fait désirer de l'entretenir, il trouva le moyen de l'attirer seul dans sa plantation ; il lui fit boire beaucoup de vieux cidre, près d'un bon feu, pour le faire parler avec franchise ; et, lors-

qu'il le crut bien échauffé par la liqueur, par le feu et par ses caresses, il lui demanda quel était le dieu des Américains, et quelle idée ils en avaient. « Il me répondit naturellement, raconte l'auteur, qu'ils croyaient un Dieu plein de bonté, qui demeurait dans les cieux, et dont les bénignes influences se répandaient sur la terre. Je lui dis qu'on les accusait d'adorer le diable, et le voyant balancer, je lui demandai pourquoi ils n'adoraient pas plutôt ce Dieu bon, qu'ils reconnaissaient auteur de tous les biens. Il me répondit, qu'à la vérité Dieu était l'auteur de tous les biens, mais qu'il ne se mêlait pas de les distribuer aux hommes; que les abandonnant à eux-mêmes, il leur laissait la liberté d'user des biens qui étaient son ouvrage, et de s'en procurer le plus qu'ils pouvaient; que par conséquent il était inutile de le craindre et pas de l'adorer; au lieu que s'ils n'apaisaient le mauvais esprit que j'appelais le diable, il leur enleverait tous ces biens que Dieu avait donnés à la terre, et leur enverrait la guerre, la famine et la peste; que, pendant que Dieu jouissait de son bonheur dans le ciel, ce méchant esprit était sans cesse occupé de leurs affaires, qu'il les visitait souvent, et qu'il était dans l'air, dans le tonnerre et les tempêtes.

» Je lui parlai ensuite de l'idole qu'ils adoraient dans leur Quioccosan, et je l'assurai que c'était un morceau de bois insensible, fait par la main des hommes, qui ne pouvait entendre, ni voir, ni parler, incapable par conséquent de leur faire ni bien ni

mal. Il parut embarrassé : il hésita. J'entendis quelques mots entrecoupés, tels que : ce sont nos prêtres..... ils nous disent..... ils nous font croire..... ce sont nos prêtres. Alors il m'assura que sa concience ne lui permettait pas de m'en dire davantage ».

L'application que le Virginien apporta long-temps au même sujet, lui fit observer que les devins ont beaucoup de pouvoir sur ces Américains, qu'ils leur tiennent lieu de prêtres, qu'ils font leur service religieux et leurs enchantemens dans une langue générale, qu'il croit celle des Algonquins; qu'ils n'épargnent point les sacrifices au mauvais esprit; qu'au commencement de chaque saison ils lui offrent les prémices des fruits, des oiseaux, du bétail, du poisson, des plantes, des racines, et de tout ce qui peut causer quelque profit ou quelque plaisir. Ils renouvellent leurs offrandes lorsqu'ils reviennent avec succès de la guerre, de la chasse et de la pêche.

Smith fait le récit d'un enchantement dont il fut témoin à Pamonki, pendant qu'il y était prisonnier. « A la pointe du jour, dit-il, on alluma un grand feu, dans une maison longue, et l'on y étendit des nattes, sur l'une desquelles on me fit asseoir. Alors mes gardes ordinaires reçurent ordre de sortir. Je vis entrer aussitôt un grand homme, d'un air rude, dont le corps était peint de noir, et qui avait sur la tête un paquet de peaux de serpens et de belettes, farcies de mousse, dont les queues, attachées ensemble, formaient au-dessus une espèce de houppe,

et dont les corps flottans sur ses épaules lui cachaient presque entièrement le visage. Une couronne de plumes soutenait cet ornement bizarre. Il avait à la main une sonnette, qu'il fit retentir long-temps, en faisant mille postures grotesques. Ensuite il commença son invocation d'une voix forte, et se mit à tracer un cercle autour du feu avec de la farine. Alors trois autres devins, peints de noir et de rouge, à l'exception de quelques parties des joues, qui l'étaient de blanc, vinrent sur la scène avec diverses gambades. Ils commencèrent tous à danser autour de moi; et bientôt il en parut trois autres, aussi difformes que les premiers, mais les yeux peints seulement de rouge, avec plusieurs traits blancs sur le visage. Après une assez longue danse, ils s'assirent tous vis-à-vis de moi, trois de chaque côté du chef; et tous sept ils entonnèrent une chanson, qui fut accompagnée du bruit des sonnettes. Lorsque cette étrange musique fut finie, le chef mit à terre cinq grains de blé, il ouvrit les bras, et les étendit avec tant de violence, que ses veines parurent s'enfler. Il fit alors une courte prière, après laquelle ils poussèrent tous un soupir. Ensuite il remit trois grains de blé à quelque distance des autres, et le même exercice fut répété jusqu'à ce que les grains formassent trois cercles autour du feu. Ils prirent alors un paquet de petites branches apportées pour cet usage, dont ils mirent une dans chaque intervalle des grains. Cette opération dura tout le jour: ils le passèrent, comme moi, sans prendre aucune

sorte d'aliment; mais à l'entrée de la nuit, ils se traitèrent de ce qu'ils avaient de meilleur. La même cérémonie fut recommencée trois jours de suite, sans que je pusse deviner à quoi elle devait aboutir. Enfin, ils me dirent que la nation avait voulu savoir si j'étais bien ou mal disposé pour elle; que le cercle de farine signifiait leur pays, les cercles de grains les bornes de la mer, et les petites branches, ma patrie. Ils s'imaginent, ajoute Smith, que la terre est plate et ronde, et que leur pays est au milieu ».

Un colonel anglais, nommé M. *Byrd*, a rendu solennellement témoignage d'un fait qui s'était passé sous ses yeux. On éprouvait tous les maux d'une grande sécheresse vers les sources des rivières, surtout dans la partie haute de la rivière de James, où M. Byrd employait quantité de Nègres à ses plantations. Il était si respecté de tous les Américains voisins, que son seul nom suffisait pour les contenir sous le joug. Un d'entre eux parut touché de voir périr le tabac d'un homme si cher, et vint offrir à l'inspecteur de faire tomber de la pluie, s'il voulait lui promettre, au nom du colonel, qui était absent, deux bouteilles de liqueur anglaise. Quoiqu'il n'y eût pas la moindre apparence de pluie, et que l'inspecteur n'eût pas beaucoup de confiance à la magie américaine, les deux bouteilles furent promises au retour du maître. Aussitôt l'Américain entreprit ses conjurations, ce qui s'appelle *paouaouci* dans la langue du pays; en moins d'une demi-heure, on vit paraître un nuage épais, qui amena une grosse pluie

sur le grain et le tabac du colonel, sans qu'il en tombât sur les terres voisines. L'inspecteur, extrêmement surpris, partit aussitôt, et fit plus de quarante milles, pour le seul plaisir de l'informer lui-même de cette aventure. M. Byrd, quoique naturellement peu crédule, ne put rien opposer au témoignage d'un homme sensé. Cependant ses doutes le ramenèrent aux plantations, où ils furent levés par la déposition unanime de tous les Anglais. La conduite qu'il tint avec l'Américain fut si sage, qu'elle semble donner un nouveau poids à son récit. Il lui accorda les deux bouteilles, mais en le traitant d'imposteur, et lui soutenant qu'il avait vu le nuage, sans quoi il n'aurait pu amener la pluie, ni la prédire. « Pourquoi donc, répondit l'Américain, vos voisins » n'en ont-ils pas eu? pourquoi ont-ils perdu leur » récolte? Je vous aime, et je n'ai pas eu d'autre » motif pour sauver la vôtre ». Chaque lecteur jugera de cette relation selon ses connaissances et ses préjugés.

Ces barbares sont accusés de sacrifier quelquefois de jeunes enfans; mais ils s'en défendent; et si l'on voit disparaître ces jeunes victimes, ils assurent que leurs prêtres les écartent de la société, pour les former à leur profession. Smith donne la relation d'un de ces sacrifices. « On peignit de blanc, dit-il, quinze garçons des mieux faits, qui n'avaient pas plus de douze ou quinze ans. Le peuple passa une matinée entière à danser et à chanter autour d'eux, avec des sonnettes à la main. L'après-midi, ils fu-

rent placés sous un arbre, et l'on fit autour d'eux une double haie de guerriers armés de petites cannes liées en faisceau. Cinq jeunes hommes, vifs et robustes, prirent tour à tour une des victimes, la conduisirent au travers de la haie, la garantirent, à leurs dépens, des coups de canne qu'on faisait pleuvoir sur eux. Pendant ce cruel exercice, les mères pleuraient à chaudes larmes, et préparaient des nattes, des peaux, de la mousse et du bois sec, pour servir aux funérailles de leurs enfans. Après cette scène (que l'auteur compare au supplice des baguettes), on abattit l'arbre avec furie, on mit en pièces le tronc et les branches, on en fit des guirlandes pour couronner les victimes, et leurs cheveux furent parés de ses feuilles ». Smith ne peut dire ce qu'elles devinrent. « On jeta, dit-il, ces quinze malheureux les uns sur les autres, dans une vallée, comme s'ils eussent été morts, et toute l'assemblée y fit un festin ».

Le Virginien doute de la vérité d'un fait dont Smith ne dit pas qu'il ait été témoin. Sans l'accuser de mauvaise foi, il le soupçonne de s'être trompé sur quelques circonstances d'une cérémonie américaine qui se nomme *huscanaouiment*, parce qu'elle ne se célèbre qu'une fois en quinze ou seize ans, et que les jeunes gens ne se trouvent pas plus tôt en état d'y être admis. C'est une épreuve par laquelle ils doivent passer, avant que d'être reçus au nombre des braves de la nation, qui sont distingués par le nom de *cokarouses*. On a vu quelque chose d'appro-

chant dans la description du Mexique. En Virginie, les chefs américains choisissent les jeunes hommes de belle taille qui se sont déjà distingués à la chasse ou dans leurs guerres. Ceux qui se refusent au choix, sont déshonorés, et n'osent plus se montrer dans leur patrie. On leur fait faire d'abord quelques-unes des folles cérémonies qu'on a rapportées d'après Smith ; mais la principale est une longue retraite dans les bois où ils sont renfermés, sans aucune communication, et sans autre nourriture que la décoction de quelques racines qui ont la vertu de troubler le cerveau. Ce breuvage, qu'ils appellent *ouisoccan*, joint à la sévérité de la discipline, les jette dans une espèce de folie qui dure dix-huit ou vingt jours. L'édifice où ils sont gardés est environné d'une forte palissade. Notre auteur en vit un en 1694, dans les terres des Américains de Pamonky; sa forme était celle d'un pain de sucre ; et percé de trous comme il était, pour donner passage à l'air, on l'aurait pris pour une cage d'oiseaux. Lorsqu'on leur a fait assez boire de leur liqueur, on en diminue la dose, pour les ramener par degrés au bon sens ; mais avant qu'ils soient tout-à-fait rétablis, on les conduit dans toutes les bourgades de la nation. Ensuite ils n'osent pas dire qu'ils conservent le moindre souvenir du passé, dans la crainte d'être huscanoués une seconde fois, parce qu'alors le traitement est si rude, qu'il finit ordinairement par la mort. Il faut qu'ils deviennent comme sourds-muets, et qu'ils paraissent avoir perdu toutes leurs connaissances, pour

en acquérir de nouvelles. L'auteur en vit plusieurs exemples. « Je ne sais, dit-il, si leur oubli est feint ou réel; mais il est sûr qu'ils affectent de ne rien savoir de ce qu'ils ont su, et que leurs guides les accompagnent jusqu'à ce qu'ils aient repris les idées communes. L'opinion que Smith s'était formée du sacrifice, venait apparemment de ce qu'il en meurt toujours quelques-uns dans cette pénible épreuve ».

Les offrandes qu'ils présentent à leur idole, sont des fourrures, la graisse et les meilleures pièces de gibier qu'ils prennent à la chasse, des fruits du *pucoon*, et particulièrement du tabac, dont la fumée leur tient lieu d'encens. Leurs fêtes sont réglées par les saisons : ils célèbrent un jour à l'arrivée de leurs oiseaux sauvages, c'est-à-dire des oies, des canards, etc.; un autre, au temps de leur chasse; un troisième, à la maturité des fruits; mais le plus solennel est celui de la moisson, à laquelle ils travaillent tous, sans exception de rang et de sexe, comme ils contribuent tous à la culture des terres.

Ils comptent par unités, par dixaines et par centaines; mais le calcul des années se fait par celui des hivers, qu'ils nomment *cahonqs*, du cri des oies sauvages, qui n'arrivent que dans cette saison. Ils distinguent l'année en cinq parties : 1°. celle où les arbres bourgeonnent et fleurissent; 2°. celle où les épis sont fermés et bons à rôtir; 3°. l'été, ou la moisson; 4°. la chute des feuilles; 5°. cahonq ou l'hiver. Leurs mois répondent au cours de la lune, et prennent leurs noms des choses qui reviennent

périodiquement dans cet espace : la lune des cerfs, la lune du grain, la première et la seconde lune de cahonq, etc. Au lieu de diviser le jour en heures, ils en font trois portions, qu'ils nomment le lever, le montant et le coucher du soleil. Ils tiennent leurs registre à peu près comme au Pérou, par divers nœuds qu'ils font à des cordons, ou par des coches taillées sur le bois.

Ce n'est pas seulement leur *quioccosan*, ou leur temple, qui est environné de pieux dont le sommet représente des visages d'hommes en reliefs et peints; ils en plantent dans quelques autres lieux, sacrés ou célèbres pour leur nation, autour desquels ils dansent à certains jours. Souvent ils élèvent des pyramides et des colonnes de pierre, qu'ils peignent et qu'ils ornent, pour leur rendre ensuite une sorte de culte, non comme à la divinité suprême, qu'on a déjà dit qu'ils n'adorent point, mais comme à l'emblème de sa durée et de son immutabilité. Leurs cabanes offrent des paniers de pierre, qu'ils gardent dans la même vue; ils rendent aussi des honneurs aux rivières et aux fontaines, parce que leur cours perpétuel représente l'éternité de Dieu. En un mot, ils élèvent des autels à la moindre occasion, et quelquefois pour des raisons mystérieuses; tel était ce cube de cristal dont Smith parle avec admiration, et que plusieurs de leurs nations honoraient également. Ils le nommaient *pacorance*, par allusion au nom d'un oiseau des bois, dont le chant exprime ce mot, qui va toujours seul, et qui ne paraît qu'à

l'entrée de la nuit. Ils croient, dit-on, que ce petit oiseau est l'âme d'un de leurs princes, et le respect qu'ils lui portent est extrême.

On nous apprend la manière dont ils conservent le corps de leurs rois. Ils fendent la peau le long du dos, et la lèvent avec tant d'adresse, qu'ils n'en déchirent aucune partie. Ensuite ils décharnent les os, sans offenser les nerfs, afin que toutes les jointures demeurent entières. Après avoir fait un peu sécher les os au soleil, ils les remettent dans la peau, qu'ils ont eu soin de tenir humide, avec une huile qui la préserve aussi de corruption. Les os étant rétablis dans leur situation naturelle, ils remplissent les intervalles avec du sable très-fin. Alors la peau est recousue, et le corps ne paraît pas moins entier que si la chair y était encore. On le porte au lieu de la sépulture, où il est étendu sur une grande planche nattée, un peu au-dessus de terre, et couvert d'une natte. La chair qu'on a tiré du corps est exposée au soleil sur une claie, et lorsqu'elle est tout-à-fait sèche, on la met aux pieds du cadavre, renfermée dans un panier bien cousu. Les nations un peu anciennes ont ainsi d'assez longues rangées de tombeaux, ou plutôt de corps, étendus sous la même voûte. Elles y placent pour garde, non-seulement un *quioccas*, c'est-à-dire, une idole, mais encore un prêtre, qui est chargé tout-à-la-fois de de l'entretien de l'autel et du soin des corps.

Avant l'arrivée des Anglais, les Américains de la Virginie avaient une espèce de monnaie qui servait

également pour leur parure et pour leur commerce. C'étaient plusieurs sortes de coquilles enfilées, qu'ils nomment *péak*, *runtis* et *roenokes*. Lorsque ces barbares eurent appris des Anglais à faire plus de cas de leurs peaux et de leurs fourrures, par l'avantage qu'ils en tiraient dans les échanges, leur ancien goût parut un peu refroidi pour les coquilles : cependant ils les reçoivent encore dans le commerce, et les négocians anglais y donnent une valeur.

Le nombre des naturels est extrêmement diminué dans cette colonie. Quoiqu'il s'y trouve encore plusieurs bourgades qui conservent leurs anciens noms, elles n'ont pas, toutes ensemble, cinq cents hommes capables de porter les armes. Ces peuples vivent dans la misère et dans une crainte continuelle de la part des Américains du voisinage. Par un traité conclu en 1677, chacune de leurs habitations doit payer tous les ans trois flèches et vingt peaux de castors pour la protection des Anglais.

CHAPITRE III.

Nouvelle-Angleterre. Nouvelle-York.

En 1602, un capitaine anglais, nommé *Barthélemi Gosnod*, prit terre par les 42 degrés et quelques minutes de latitude du nord, entre les îles qui forment le côté septentrional de la baie de *Massa-*

chuset. Le dégoût qui lui prit pour ce canton, le fit tourner au sud, jusqu'à la vue d'un promontoire, qu'il nomma cap *Cod*, ou *des Morues*, parce qu'il y prit une quantité prodigieuse de ce poisson. C'est aujourd'hui la pointe septentrionale du comté de Plymouth. Il descendit dans une petite île, qu'il nomma l'île *Elisabeth*, et dans une autre qui fut nommée *Vigne de Marche*. Sur son récit, divers particuliers tentèrent le même voyage; mais ce ne fut qu'en 1606, qu'il se forma, sous l'autorité de la cour de Londres, une compagnie qui fut nommée le *Conseil de Plymouth*, parce que la plupart des associés étaient de cette ville, et dont les patentes portaient un droit spécial de s'établir, entre les 38 et les 45 degrés, dans les terres de cette latitude.

Popham et Gilbert, deux des principaux associés, partirent avec deux vaisseaux et cent hommes, et commencèrent à s'établir. Ils furent suivis par le capitaine *Jean Smith*, le même qui avait eu tant de part à l'établissement de la Virginie. Le plan qu'il rapporta du pays fut présenté au prince Charles, qui prit plaisir à donner des noms aux principaux lieux. La nouvelle colonie, ou plutôt l'espace qu'elle devait occuper, reçut de ce Prince celui de Nouvelle-Angleterre.

Il se forma une nouvelle compagnie de marchands de Londres et de Plymouth, secondée par un grand nombre d'honnêtes gens de toutes les conditions, à qui les troubles de religion faisaient souhaiter une

tranquillité qu'ils ne trouvaient plus dans leur patrie.

Ces partisans de l'indépendance mirent à la voile le 6 septembre 1621, et prirent terre au cap Cod, le 9 de novembre. Ils se déterminèrent à former, de leur propre autorité, un corps politique, en se reconnaissant, par un acte solennel, sujets de la couronne d'Angleterre : cette fameuse association fut signée de toute l'assemblée. Ensuite ils choisirent pour leur gouverneur un riche gentilhomme, nommé *Carver*, qui avait apporté toute sa fortune pour l'employer à leur entreprise.

On jeta les fondemens d'une ville. La colonie fut divisée en dix-neuf parties, auxquelles on assigna le terrain nécessaire pour des maisons et des jardins. Ensuite le premier soin fut d'environner tout cet espace d'un fossé, bordé d'une bonne palissade, pour mettre les ouvriers à couvert. On convint aussi de quelques règlemens civils, ecclésiastiques et militaires. La ville naissante reçut le nom de Nouvelle-Plymouth.

On ne vit paraître aucun Américain pendant tout l'hiver ; diverses maladies qui se répandirent parmi les Anglais diminuèrent beaucoup leur nombre. Ils commençaient à manquer de vivres, lorsqu'un Américain, nommé *Squanto*, qui avait appris quelques mots de leur langue dans les premiers voyages de leur nation, vint se présenter fièrement au milieu d'eux, armé de son arc et de ses flèches. C'était un des ségamores, ou des princes du pays, mais dont

la demeure était éloignée de cinq ou six journées. Il était nu, excepté vers le milieu du corps, où il était couvert d'une pièce de cuir. Sa taille était droite et d'une singulière hauteur; ses cheveux noirs et fort longs. Quelques explications qui le firent assez entendre pour ne laisser aucun doute de son amitié, lui attirèrent tant de caresses de la part des Anglais, qu'étant parti avec de grandes marques de joie, il revint huit jours après, accompagné de plusieurs autres Américains. On ne les traita pas moins civilement; et leur satisfaction fut si vive, qu'après avoir bu et mangé long-temps, ils se levèrent avec transport, et se mirent à danser. On apprit d'eux qu'ils étaient sujets du roi des Massassoits, distingué par le titre de *Grand Sachem*, et que ce prince était résolu de venir lui-même pour lier connaissance avec les étrangers. En effet, il arriva le 22 mars, suivi de Quamdebanco, son frère, et d'une escorte de soixante hommes. Il fut reçu par la milice de la colonie, et conduit à la maison du gouverneur, où il s'assit sur trois coussins, qu'on avait tenus prêts pour son arrivée. Sa parure était peu différente de celle de ses gens, à la réserve d'une chaîne de petits os qu'il portait autour du cou, et d'un grand couteau qui lui pendait sur l'estomac. Il avait d'ailleurs, comme tous les autres, un petit paquet de tabac derrière le dos, une pièce de cuir à la ceinture, et le visage peint de diverses couleurs. Carver entra dans la chambre, précédé d'un tambour et d'un trompette. Le monarque américain se leva pour lui

faire l'honneur de l'embrasser. Ils s'assirent tous deux. On apporta des liqueurs fortes, dont le grand sachem avala tout d'un coup un si grand verre, qu'il en eut la fièvre pendant le reste du jour. Squanto, qui l'accompagnait, et dont le zèle ne se démentit point pour les Anglais, servit d'interprète entre lui et le gouverneur. On fit une alliance qui renfermait des engagemens mutuels d'affection et de service. Le grand sachem donna aux Anglais, pour eux et pour leurs successeurs, toutes les terres voisines de leur ville, et leur laissa Squanto pour leur apprendre la culture du maïs, et la manière de pêcher, en usage dans le pays.

La mort de Carver, qui arriva dans le cours d'avril, ne changea rien à ces heureuses dispositions. Bradfort, choisi pour lui succéder, envoya aussitôt deux de ses principaux habitans au grand sachem, avec la qualité d'ambassadeurs de la colonie. Entre les honneurs qu'ils reçurent dans l'habitation royale des Massassoits, on compte celui d'avoir couché dans le lit même du roi et de la reine; mais on ajoute, à la vérité, qu'il ne consistait que dans quelques planches élevées d'un pied au-dessus du rez-de-chaussée de la cabane, et que deux ou trois grands de la nation partagèrent avec eux cette faveur. Le grand sachem et sa femme étaient d'un côté, sur une natte fort mince, et les ambassadeurs de l'autre, avec les grands. D'ailleurs, la cour était si mal pourvue de vivres, que les deux Anglais furent menacés d'y mourir de faim. Bientôt il fallut employer la force.

On fit marcher un corps de troupes, auquel rien ne résista, et neuf seigneurs signèrent un traité de dépendance et de soumission. Après cet engagement, la colonie anglaise ne tarda point à s'étendre ; et les troubles d'Angleterre continuèrent de lui fournir un grand nombre de fugitifs, surtout de sectaires, qui cherchaient une retraite qu'on leur refusait dans le reste de l'univers, et qui s'établirent dans les diverses provinces sur lesquelles nous allons jeter un coup d'œil.

La Nouvelle-Angleterre ne s'étend guère moins de trois cents milles sur la côte maritime, sans compter les angles. On ne lui donne nulle part plus de cinquante milles de largeur. Sa situation est entre les 40 et les 45 degrés de latitude du nord; et ses bornes sont la Nouvelle-France au Nord, la Nouvelle-York à l'ouest, et l'Océan à l'est et au sud. Quoiqu'au milieu de la zone tempérée, son climat n'est pas si doux, ni si régulier que celui des pays parallèles en Europe, tels que plusieurs provinces d'Italie et de France. On assure que le climat de la Nouvelle-Angleterre est à celui de la Virginie ce que le climat d'Ecosse est à celui d'Angleterre. Les étés y sont plus courts et plus chauds que les nôtres; les hivers plus longs et plus froids. Cependant l'air y est sain, avec si peu de variété, qu'on y jouit souvent du temps le plus pur et le plus serein pendant deux ou trois mois consécutifs. A Boston, qui est aujourd'hui la capitale, le soleil se lève, dans le cours du mois de juin, à quatre heures vingt-six minutes, et se

couche trente-six minutes après sept heures. Le treizième jour de décembre, qui est le plus court de l'année, il se lève à sept heures trente-cinq minutes, et se couche vingt-sept minutes après quatre heures.

La province de Massachuset est aujourd'hui la plus grande, la plus peuplée de la Nouvelle-Angleterre proprement dite. Elle renferme l'ancienne colonie de la Nouvelle-Plymouth avec celle de Cornouailles, ou la Nouvelle-Hampshire. Elle s'étend ainsi de l'est à l'ouest, le long de la côte, près de cent dix milles depuis Scituate dans le comté de Plymouth, jusqu'à la rivière de Saco dans celui de Main; et près de soixante milles, du même point, jusqu'à Enfield dans Hampshire, qui dépend du gouverneur de Massachuset, et dans lequel on compte les cinq bourgades d'*York*, *Falmouth*, *Scarborough*, *Wells* et *Kittery*. Celle d'York donne son nom à un comté qui fait une petite partie de celui de Main, comme celui de Cornouailles en fait une de la Nouvelle-Hampshire. Au reste, ce qu'on nomme ici bourgades, est quelquefois qualifié du nom de villes, parce qu'on s'y est muni de quelques petites fortifications contre les surprises des sauvages, qui sans cette précaution pourraient inonder la province en vingt-quatre heures.

Cambridge est la principale place du comté de Middlesex. Son premier nom était *New-town*, c'est-à-dire, Ville-Neuve. Elle est située sur le bras septentrional de la rivière de Charles, à quelques milles

de Boston. On vante ses rues et ses édifices. Elle prit le nom de *Cambridge*, en devenant le siége d'une université.

Charles-Town, qu'on nomme la *mère de Boston*, et qui est beaucoup plus peuplée que Cambridge, est située entre deux rivières, celle de Mistisk et celle de Charles, qui la sépare de Boston. Elle communique à cette capitale par un bac si commode, qu'il tient lieu du meilleur pont, excepté pendant l'hiver, où la quantité des glaces ne laisse aucun passage pour la navigation. La ville est assez grande pour occuper tout l'espace entre les deux rivières. On y voit une fort belle église, une grande et belle place, et deux belles rues qui y conduisent. On assure qu'il part tous les ans de Charles-Town et de Boston, mille navires de plus que de toutes les autres colonies d'Amérique, qui n'appartiennent point aux Anglais. Reading est une petite ville assez peuplée, mais fort mal bâtie, quoique dans une situation commode, sur le bord d'un grand lac. On y voit deux moulins, l'un à blé, l'autre à scier des planches, qui font un bon commerce dans toutes les îles où il croît du sucre. Watertown est renommé pour les foires qui s'y tiennent aux mois de juin et de septembre.

Ce comté n'a point de grandes rivières; mais elles sont si multipliées, que répandant de toutes parts la fraîcheur, elles en font un des plus agréables et des plus fertiles cantons de la Nouvelle-Angleterre. Les pâturages y sont remplis de toute sorte de bes-

tiaux, et ne fournissent pas moins à l'exportation qu'à la consommation intérieure. Il n'y a point de collines qui ne soient couvertes de nombreux troupeaux. Enfin les Anglais comparent cette province à leur Devonshire d'Europe.

Elle est suivie de celle de Suffolk, dont la capitale est Boston, qui passe pour la plus grande ville d'Amérique, à l'exception de deux ou trois villes espagnoles du continent.

Boston, que les Anglais prononcent *Baston*, est agréablement située dans une péninsule de quatre milles de long, au fond de la baie de Massachuset. Elle est défendue contre l'impétuosité des flots par quantité de rocs qui se font voir au-dessus de l'eau, et par une douzaine de petites îles, la plupart fertiles et habitées. La baie n'a qu'une entrée sûre, et de si peu de largeur, qu'à peine trois vaisseaux y peuvent passer de front; mais l'intérieur offre un mouillage commode pour cinq cents voiles. La plus remarquable de ses îles se nomme *Castle-Island*, ou l'Ile-du-Château, et présente effectivement un château ou un fort si favorablement situé à une lieue de la ville, dans le canal même qui y conduit, qu'aucun vaisseau n'y pourrait passer sans se mettre au hasard d'être abîmé par l'artillerie. Sous les règnes de Charles II et de Jacques II, les fortifications de Castle-Island étaient fort irrégulières; et ces deux princes s'occupèrent peu de la sûreté d'un peuple qui avait mieux aimé se retirer parmi les sauvages de l'Amérique, que de vivre en Angleterre sous la protection des

lois; mais le roi Guillaume prit le parti d'envoyer à Boston le colonel Romer, ingénieur d'un mérite distingué, qui commença par détruire tous les anciens ouvrages, pour faire de l'Ile-du-Château la forteresse la plus régulière de toutes les colonies anglaises, et qui lui donna le nom de *Fort Guillaume*. On y compte en plusieurs batteries environ cent pièces de canon, dont la plupart, de quarante-deux livres de balles, ont été données à cette province par la reine Anne, et sont si bien disposées, qu'elles peuvent battre un vaisseau par l'avant et l'arrière, avant qu'il puisse être en état de lâcher sa bordée. Pendant la guerre, cinq cents hommes sont exemptés des devoirs ordinaires de la milice, pour se tenir toujours prêts au service du château; et s'il est vrai, comme on ne fait pas difficulté de l'assurer, que, dans l'espace de vingt-quatre heures, Boston peut armer dix mille hommes pour sa défense, on doit juger que ses habitans n'ont rien à craindre de la surprise. Il y a d'ailleurs, à deux grandes lieues de la ville, un fanal fort élevé, dont les signaux peuvent être aperçus de la forteresse, qui les répète aussitôt pour la côte; et, dans le besoin, Boston donne aussi les siens pour répandre l'alarme dans toutes les habitations voisines; de sorte qu'à l'exception d'une brume fort épaisse, à la faveur de laquelle quelques vaisseaux ennemis pourraient se glisser entre les îles, il n'y a point de cas, dit-on, où la ville n'ait cinq ou six heures pour se disposer à les recevoir. Mais, supposé qu'ils passassent impunément sous

l'artillerie du château, ils trouveraient, au nord et au sud de Boston, deux batteries qui commandent toute la baie, et qui arrêteraient les plus grandes forces, tandis que les bâtimens anglais et toutes les dépendances du commerce pourraient se retirer dans la rivière de Charles, hors de la portée du canon.

La baie de Boston est assez vaste pour contenir toute la marine militaire des Anglais. Aussi les mâts des vaisseaux y forment-ils, dans la saison du commerce, une espèce de forêt, comme dans les ports d'Amsterdam et de Londres; ce qu'on peut s'imaginer aisément, si l'on considère que, suivant les registres de la douane, on y charge ou décharge annuellement vingt-quatre mille tonneaux de marchandises. Le fond de la baie offre un môle d'environ deux mille pieds de long, couvert, du côté du nord, d'une rangée de magasins. Il s'avance si loin dans la baie, que les plus grands vaisseaux peuvent décharger sans le secours des chaloupes et des allèges. La principale rue de la ville, qui vient jusqu'à l'extrémité du môle, offre en face, à l'autre bout, l'hôtel-de-ville, grand et bel édifice où l'on a réuni la bourse marchande, la chambre du conseil, celle de l'assemblée générale, et toutes les cours de justice. La bourse est environnée de libraires qui s'enrichissent de leur commerce. On compte dans Boston jusqu'à cinq imprimeries, dans l'une desquelles s'imprime une gazette qui paraît deux fois la semaine. Les presses sont continuellement occupées.

La ville, qui est disposée en forme de croissant autour du port, et qui contient entre trois et quatre mille maisons, doit former une belle perspective. On ajoute que le quai est assez haut, que les rues sont larges, et qu'il ne manque rien à la beauté des maisons; mais on compare le pavé à celui de Londres, c'est-à-dire, qu'il est extrêmement mauvais. Aussi est-il défendu, sous peine d'amende, d'y faire galoper les chevaux. On nous fait juger du nombre des habitans de Boston par le rôle annuel des morts qui fait la principale règle des arithméticiens politiques; il y a plus de vingt ans, dit-on, qu'il portait trois cent trente-quatre Blancs et quarante-six Nègres, c'est-à-dire trois cent quatre-vingts habitans; et les derniers portent environ quatre cent quinze : sur quoi l'on observe qu'en gardant les proportions du calcul de Londres, Boston doit contenir dix-neuf ou vingt mille âmes. La milice de cette ville, qui n'était composée d'abord que de quatre compagnies d'infanterie, a été augmentée depuis du double, et d'une compagnie de cavalerie. Si l'augmentation de la milice est proportionnée à celle des habitans, il faut conclure que leur nombre a doublé dans cet espace.

Boston contient dix églises, dont les noms marquent la variété de sectes dont cette colonie est composée : telles sont l'Église *anglicane*, l'Église *française*, l'Église *anabaptiste*, l'Église *quaker*, etc. Ce mélange n'empêche point que la société n'y soit aussi douce que dans les meilleures villes d'Angle-

terre. La plupart des négocians, faisant le voyage de l'Europe, en rapportent les modes et les usages. Un Anglais qui passe de Londres à Boston ne s'aperçoit point qu'il ait changé de demeure; il y trouve le même air, la même conversation, les mêmes habillemens, la même propreté dans les meubles, les mêmes goûts dans les alimens et les préparations; en un mot, Boston est la plus florissante ville de l'Amérique anglaise. On en a vu partir, dans une seule année, six cents voiles pour l'Europe et d'autres lieux. C'est la résidence du gouverneur, le siége des cours de justice, celui de l'assemblée générale, et le centre de toutes les affaires du pays. On donne à la ville environ deux milles de long, et près d'un mille dans sa plus grande largeur. La baie de Massachuset, au fond de laquelle elle est située, s'étend d'environ huit milles dans les terres.

Dorchester, seconde ville de la province, est située à l'embouchure de deux rivières, fort près de la côte. Roxbury occupe le fond d'une baie qui a fort peu d'eau, et qui n'offre pas la moindre retraite aux vaisseaux; mais le canton est arrosé d'un grand nombre de sources, et la ville est remarquable par une école ouverte à toutes les sectes. Braintry jouit du même avantage. Weymouth est la plus ancienne ville de la province, mais elle est fort déchue de sa première splendeur, quoique son bac soit un passage très-fréquenté.

La province de Suffolk n'a pas de grandes rivières; mais elle est si bien arrosée par quantité de petites,

que sa fertilité et ses agrémens la font nommer le paradis de la Nouvelle-Angleterre. On ne trouve pas moins de douze ou quinze jolies bourgades autour de la baie de Massachuset, avec quantité de belles vallées.

A l'ouest des provinces de Suffolk et de Middlesex, on entre dans celle de Hampshire, qui étant montagneuse et dans l'intérieur du pays, n'approche point de la fertilité de celles des côtes, quoiqu'elle soit arrosée par la grande rivière de Connecticut, sur les bords de laquelle toutes ses bourgades sont situées. La principale est Northampton, qui est le siége de la cour de justice.

La province voisine, sur la côte et vers le sud, est celle de Plymouth, premier établissement des Anglais dans la Nouvelle-Angleterre. La ville de Plymouth est composée d'environ quatre cents familles : on en compte le double dans Scituate. Cette province a deux ou trois petites rivières, et diffère peu de celle de Suffolk pour la qualité du terroir. En passant par mer dans la province de Barnestable, qui est la plus voisine, on trouve le cap Cod, également remarquable par sa hauteur et par l'abondance des morues qu'on y pêche. Il forme une baie large et commode qui contiendrait mille grands vaisseaux, et dont l'entrée a quatre milles de large. Elle était environnée autrefois jusqu'à la mer, de chênes, de pins, de sassafras et de plusieurs sortes d'arbres aromatiques; mais la loi qu'on a proposée dans la Nouvelle-Angleterre pour défendre de couper du bois à

moins de dix lieues de côtes, fait juger que le temps en a diminué l'abondance. Ce qu'on a dit des baleines, qu'on trouvait en grand nombre dans la baie, ne paraît convenir qu'à l'ancien temps. Mais la pêche des morues s'y fait toujours avec tant d'avantages, que malgré la stérilité du terroir, les environs du cap sont aussi peuplés qu'aucune autre partie de la Nouvelle-Angleterre. Tout le canton d'Estham est renommé pour son opulence.

On trouve au sud de Barnestable la province de Bristol. La capitale est grande et peuplée. Pour le commerce, elle est, à l'égard de Boston, ce que le Bristol d'Angleterre est à l'égard de Londres.

Swansey et Taunton sont deux grandes bourgades, ou plutôt deux habitations composées de maisons dispersées dans lesquelles on compte autant de différentes sectes que de familles. Une lettre du docteur Mather au célèbre Woodward, pour qui toutes les découvertes extraordinaires étaient un riche présent, assure qu'à Taunton, sur le bord d'une rivière où la marée monte, on trouve un rocher dont le côté perpendiculaire est gravé de sept ou huit lignes d'écriture, d'un caractère auquel on ne connaît rien de ressemblant.

Au-delà du mont Hope, on trouve Rhode-Island ou l'île de Rhodes. Sa longueur est de quatorze ou quinze milles, sur quatre ou cinq de largeur. Elle était habitée, dès l'an 1639, par des Anglais d'une secte particulière, dont on prétend que, faute de ministres et d'instruction, la postérité est devenue

aussi barbare que les Américains. Cependant elle a su conserver ses priviléges, qui consistent à se gouverner elle-même, ou du moins par un conseil qu'elle choisit, sans aucune dépendance de la couronne et de ses officiers. Elle fait ses propres lois, avec cette seule restriction qu'elles ne doivent rien avoir de contraire à celles d'Angleterre. Le terroir de cette île est d'une rare fertilité, et le séjour en est si agréable, qu'on la nomme le jardin de cette côte. Ces avantages y avaient attiré un si grand nombre d'habitans, qu'une partie d'entre eux fut forcée de retourner au continent, où ils bâtirent deux villes nommées *la Providence* et *Warwick*, qui jouissent de tous les priviléges de l'île. Elle entretient un commerce considérable de chevaux, de moutons, de beurre, de fromage et d'autres provisions, avec les Antilles anglaises : effet de ses richesses naturelles, qui ne manqueront point d'y rappeler quelque jour la politesse. On compte dans l'île de Rhodes deux villes ou deux bourgades : Newport, qui est la capitale, et Portsmouth. Sa distance de Boston est d'environ soixante-six milles.

La Providence et Warwick, deux villes fondées, comme on vient de le remarquer, par des colonies de l'île de Rhodes, sont situées entre les provinces de Plymouth et de Bristol. On les représente, non-seulement grandes et riches, mais heureuses dans leur gouvernement, quoique composées de sectaires qui vivent sans magistrats et sans ministres. « Ils s'entretiennent, dit-on, en bonne intelligence

avec leurs voisins. La liberté qu'ils ont de satisfaire tous leurs désirs, n'empêche point que les crimes ne soient rares parmi eux ; ce qu'on attribue à leur profonde vénération pour l'Écriture-Sainte, qu'ils lisent et qu'ils expliquent tous à leur gré. Ils ont une mortelle aversion pour toutes sortes de taxes. Leur charité ne se dément jamais pour les étrangers. Un voyageur qui passe par l'une ou l'autre de ces deux villes, peut s'arrêter dans la première maison avec autant de liberté que dans une hôtellerie, et s'assurer d'y être bien traité. La principale occupation des habitans est de nourrir des bestiaux, et de faire du beurre et du fromage, deux marchandises qui les ont enrichis ».

Les productions naturelles de la Nouvelle-Angleterre ne diffèrent point assez de celles de la Virginie pour demander un article particulier ; mais on ne se dispensera point de quelques éclaircissemens sur son administration : elle paraîtra curieuse, si l'on considère la variété de religions et d'intérêts qui règne dans toute la colonie.

On a vu que le premier établissement s'était formé avec une sorte d'indépendance, et sans autre rapport à la couronne que celui d'une soumission vague, qui consistait à reconnaître les rois d'Angleterre pour souverains. Cependant deux chartres ou deux ordonnances, envoyées successivement par la cour, furent reçues avec respect, parce qu'elles furent trouvées favorables, et devinrent les fondemens d'une administration plus régulière. Le gouver-

neur, qu'on nomme *général*, quoique les colonies de Connecticut et de l'île de Rhodes ne soient pas renfermées dans sa commission, son lieutenant, les officiers militaires et ceux de justice sont nommés par la couronne; mais la nomination de la cour de l'amirauté appartient au gouverneur. Le conseil, qu'on peut nommer celui de la colonie, plutôt que celui du gouverneur, est choisi annuellement par une assemblée générale des principaux habitans, dont la province de Massachuset fournit dix-huit, celle de Plymouth quatre, celle de Main trois, et toutes les autres deux. Le pouvoir de cette assemblée est très-étendu. Toute la partie exécutive du gouvernement dépend de son approbation, et la législature n'en dépend guère moins. Elle se tient tous les ans à Boston, vers la fin de mai : tous les membres commencent par prêter le serment de fidélité à l'ordre actuel de la succession royale; et le zèle de la Nouvelle-Angleterre est si ardent pour la maison d'Hanovre, qu'on s'y vante de n'avoir point un Jacobite dans toute la colonie. Ensuite le gouverneur déclare et signe de sa main qu'il approuve et qu'il confirme les élections; mais malgré cette formalité, on ne lit nulle part qu'il ait droit de s'y opposer, non plus qu'à celle des conseillers qui sont choisis par l'assemblée. Après les avoir élus, elle procède à la création des cours de justice, à la levée des taxes, et de temps en temps à porter des lois qui ne doivent jamais être opposées à celles d'Angleterre. Elles demandent d'être envoyées à la cour pour être

confirmées parle roi; mais si la confirmation n'arrive point dans l'espace de trois ans, elles ont leur plein effet.

Tout particulier qui jouit d'un revenu de quatre schellings en terres, ou qui possède un fonds de cinquante livres sterlings, est réputé citoyen libre, et participe au droit d'élire les membres de l'assemblée : ils sont au nombre de cent. On publie un recueil des lois de la Nouvelle-Angleterre, dont il suffira de détacher ici quelques traits pour faire connaître l'esprit dans lequel fut d'abord fondée cette colonie. *Adultère;* puni de mort, dans l'homme et dans la femme. *Bâtardise;* le père obligé de fournir à l'entretien de l'enfant : déchargé si le fait est douteux. *Blasphême;* la mort. *Prix constant du blé;* trois schellings le boisseau. *Membre d'une église;* on n'est point censé tel si l'on n'y a point reçu la communion. *Enfant;* la mort pour ceux qui ont maudit ou battu leur père ou leur mère. *Faux témoignage;* la mort, s'il met en danger la vie d'autrui. *Jeu pour de l'argent;* amende du triple. Amende de cinq schellings pour s'être servi de cartes ou de dez. Amende de cinq livres sterlings pour en avoir vendu ou gardé provision. Amende ou le fouet, au gré du juge, pour avoir dansé. *Hérésie;* pour avoir nié le quatrième commandement, le baptême des enfans, l'autorité des magistrats, etc. *Jésuites et Prêtres romains;* le bannissement, et s'ils reviennent, la mort. *Quakers;* pour en avoir amené un, payement de cent livres; pour en avoir amené

un qui n'est point habitant, banni; pour l'avoir ramené, la mort. Le quaker étranger, fouetté, marqué de la lettre Q sur l'épaule gauche et banni; s'il revient, la mort. *Américains;* pour leur avoir vendu des liqueurs fortes, amende de deux livres sterlings la pinte; pour leur avoir vendu une livre de plomb, deux livres; une livre de poudre, cinq livres. Un Américain qui ne cultive point sa terre en perd la propriété. *Ivrognes;* fouettés en plein marché. *Menteurs* au préjudice d'autrui, fouettés. *Mariage;* point de mariage reconnu s'il n'est fait par le magistrat. Un mari qui bat sa femme, ou une femme qui bat son mari, dix livres d'amende. *Dimanches;* violation du dimanche, trois livres d'amende. *Samedis;* pour avoir dansé le samedi après le coucher du soleil, cinq schellings d'amende ou le fouet. *Juremens;* jurer ou maudire, un schelling. *Filer;* tout particulier qui est sans emploi ou sans travail, obligé de filer. *Sorciers;* la mort. *Loups;* pour avoir tué un loup dans les plantations, ou dans la circonférence à dix milles, deux livres sterlings de récompense. *Culte;* pour le culte des images et l'idolâtrie, la mort. Plusieurs de ces lois ont été abrogées ou modifiées : plusieurs sont tombées en désuétude.

Avant la fondation du collége de Cambridge, les livres étaient aussi rares dans la Nouvelle-Angleterre qu'ils le sont encore dans la plupart des autres colonies anglaises; mais par les libéralités d'un grand nombre d'amateurs des sciences, il s'y est formé

une bibliothèque publique, qui, dès le temps de la reine Anne, contenait environ quatre mille volumes. On regrette seulement qu'elle ne soit composée que de livres d'érudition, et que la partie des belles-lettres y ait été négligée, quoiqu'elle fût la plus propre à répandre et perpétuer la politesse dans toutes les habitations de la colonie.

Il reste si peu d'Américains dans la juridiction de la Nouvelle-Angleterre, et ceux qui s'y trouvent établis ont pris si généralement l'habit, les mœurs, les usages, la religion et la langue des Anglais, qu'on ne les distingue plus dans le dénombrement total des habitans. Cependant ils conservent leurs anciens noms.

Si l'on demande quelles sont aujourd'hui les forces des Américains de la Nouvelle-Angleterre, on assure que la dixième partie de la milice anglaise, qui est classée comme à la Virginie, suffirait pour les précipiter tous dans leurs lacs, ou pour les détruire jusqu'au dernier. Ils ne sont que les valets des plantations, vivant comme les pauvres dans nos paroisses, du payement de leurs services ou des libéralités gratuites de ceux qui les emploient. La plupart, sans excepter ceux qui ont embrassé le christianisme, sont d'une paresse qui les rend fort ennemis du travail.

A mesure que l'église anglicane a pris le dessus sur les autres religions, elle s'est livrée à toute sorte d'emportemens contre les non-conformistes, et les effets en ont quelquefois été sanglans. Les quakers,

surtout, les puritains et les antimoniens, ont été persécutés avec fureur. Ce zèle anglican s'est étendu jusqu'aux sorciers. Les monumens de cette démence sont authentiques et incontestables, et il faut en rapporter quelques-uns pour féliciter les Anglais de ce qu'ils sont, en leur montrant ce qu'ils ont été.

En 1691, un ministre de Salem, nommé *Paris*, fut le premier qui ouvrit une scène également ridicule et tragique, en déclarant que sa fille et sa nièce, âgées l'une et l'autre de dix à onze ans, étaient sous le pouvoir de la sorcellerie; il faisait tomber ses soupçons sur une femme américaine, nommée *Tomba*, qui était à son service. On la fouetta rigoureusement pour tirer d'elle un aveu : elle confessa qu'elle était sorcière. Un ordre du magistrat la fit resserrer dans une étroite prison, où elle demeura fort long-temps. Enfin, par honte de la tenir renfermée sans preuve, on lui laissa voir le jour; mais ce fut pour être vendue, et le prix fut employé à payer les frais de sa détention. Le gouverneur-général, qui était alors sir William Phipps, ferma les yeux sur cette étrange aventure.

Elle commençait à tomber dans l'oubli, lorsqu'au mois d'août de l'année suivante, George Burrough, ministre de Falmouth, dans le comté de Main, fut accusé d'avoir jeté un charme sur une femme de Salem, nommée *Marie Wolcor*, et sur plusieurs autres. Son procès fut instruit dans les formes, et six femmes déposèrent contre lui. Leurs imputations choquent le bon sens; mais le malheu-

reux ministre n'en fut pas moins condamné au gibet, et la sentence eut son exécution. Tous les détails du procès ont été recueillis dans la collection du docteur Matheo. Quatre des mêmes femmes formèrent la même accusation contre une Anglaise du même lieu, qui fut condamnée au même supplice. Deux hommes accusèrent une autre femme, nommée *Susanne Martin.* L'auteur donne une partie de son dialogue avec le juge de paix, qui la fit mettre en prison.

Le juge : Êtes-vous sorcière? *L'accusée* : Non. *Le juge :* Expliquez-moi donc d'où viennent les plaintes du peuple? *L'acc.* Je n'en sais rien. *Le juge :* Mais d'où pensez-vous qu'elles viennent? *L'acc.* Je ne veux point exercer là-dessus mon jugement. *Le juge :* Ne croyez-vous pas que ceux qui se plaignent sont ensorcelés? *L'acc.* Non, je n'en crois rien. *Le juge :* Dites donc ce que vous en pensez? *L'acc.* Non; mes pensées sont à moi aussi long-temps qu'elles demeurent en moi-même; mais lorsqu'elles sont dehors, elles sont aux autres. Leur maître.... *Le juge :* Qu'entendez-vous par leur maître? *L'acc.* Si quelqu'un a commerce avec l'enfer; vous devez m'entendre. *Le juge :* Fort bien; mais quelle part avez-vous à ce qu'on en dit? *L'acc.* Je n'en ai aucune. *Le juge :* C'est vous néanmoins qu'on accuse d'avoir apparu, et c'est pour le même crime que d'autres ont été condamnés. *L'acc.* Je ne puis empêcher ce qu'on dit et ce qu'on fait. *Le juge*: Le maître dont vous parlez est sans doute le vôtre;

autrement comment pourriez-vous avoir paru? *L'acc.* Je n'en sais rien. Celui qui apparut autrefois sous la forme de Samuel peut avoir pris toute forme.

L'auteur demande si ce langage est celui d'une femme digne du supplice. Elle ne laissa point d'y être condamnée ; et par la même procédure, vingt-huit personnes reçurent la sentence de mort. Une femme pieuse et respectable, nommée *Rebecca Nurse*, qui avait joui jusqu'alors d'une excellente réputation, et qui l'avait méritée par de grands exemples de vertu, se voyant accusée, et trouvant aussi peu d'attention que de faveur pour ses réponses, prit le parti de se disposer à la mort, et de la recevoir en silence, avec les plus hautes marques de patience et de religion. Le récit de son exécution ne peut être lu sans horreur. Sa sœur, condamnée pour le même crime, sans avoir été plus entendue, présenta aux juges un mémoire qu'on n'a pas fait difficulté d'insérer dans le recueil, quoiqu'il semble les couvrir de honte. Il est si court et si singulier, qu'on ne se plaindra point d'en trouver ici la traduction. « Votre humble et malheureuse suppliante, connaissant sa propre innocence, et voyant les basses subtilités de ses accusateurs, ne peut juger que favorablement de ceux qui se trouvent dans le cas dont elle gémit pour elle-même. Je me suis vue renfermée l'espace d'un mois sur la même accusation qui m'attire aujourd'hui votre sentence, et j'ai été déchargée par diverses personnes qui m'avaient accu-

sée. Deux jours après, de nouvelles dispositions vous ont encore portés à me faire arrêter, et je me vois aujourd'hui condamnée à mourir. Le ciel connaissait alors mon innocence, et ne la connaît pas moins aujourd'hui. Elle sera connue de même au grand jour à la face des hommes et des anges. Je ne vous demande point la vie, car je vois que ma mort est résolue et que le temps en est arrivé; mais je souhaite, et Dieu connaît mes intentions, qu'on mette fin à l'effusion du sang innocent, qui ne peut manquer d'être continuée, si les choses ne prennent point un autre cours. Quoique je sois persuadée que vous employez tous vos efforts à découvrir la vérité, et que pour le monde entier vous ne voudriez point tremper vos mains dans le sang innocent; cependant le témoignage de ma propre conscience m'assure que vous êtes dans la plus malheureuse de toutes les erreurs. Puisse la miséricorde infinie du ciel vous conduire et vous dessiller les yeux! Permettez que je vous supplie très-humblement d'examiner de plus près quelques-uns des malheureux accusés, que la faiblesse de leur esprit, ou d'autres raisons, ont fait consentir à se reconnaître coupables. Vous verrez qu'ils vous trompent ou qu'ils se trompent eux-mêmes : je suis sûre du moins qu'on le verra dans l'autre monde, où vous êtes prêts à me faire passer; et je ne doute pas non plus qu'il n'arrive tôt ou tard un grand changement dans vos idées. On m'accuse, moi et d'autres, d'avoir fait une ligue avec l'esprit de perdition : nous ne pouvons avouer

un crime dont nous sommes innocens. Je sais qu'on m'accuse injustement, et j'en conclus qu'on ne fait pas moins d'injustice aux autres. Dieu, je le répète, Dieu, qui pénètre au fond des cœurs et devant le tribunal de qui je vais paraître, m'est témoin que je ne connais et que je n'entends rien à tout ce qui regarde les sortiléges. Comment pourrais-je mentir à lui-même, et livrer volontairement mon âme à la vengeance éternelle? Je vous conjure de ne pas rejeter cette humble supplique de la part d'une malheureuse innocente qui touche au dernier moment de sa vie ».

Une pièce si forte et si touchante ne fit aucune impression sur les juges. Cette femme, qui se nommait *Marie Egly*, dit adieu d'un air ferme à son mari, à tous ses enfans, à tous ses amis, et se laissa conduire au supplice avec une candeur d'âme qui ne causa pas moins d'attendrissement que d'admiration aux assistans. Quoique la crainte eût porté plusieurs des accusés à se confesser coupables, Néal observe qu'il n'y en eut pas un qui ne se rétractât en mourant, et qui ne demandât au ciel que son sang retombât sur ses accusateurs et ses juges. Quelques femmes ayant obtenu un répit, les unes parce qu'elles étaient enceintes, d'autres parce qu'elles étaient trop jeunes (il s'en trouvait une de dix à onze ans), leur bonheur voulut que dans cet intervalle le gouvernement ouvrît les yeux. Ce changement leur sauva la vie, et ne fut pas moins heureux pour environ cent cinquante personnes qui étaient alors en prison pour

la même cause. Mais ce qui paraîtrait incroyable, sur des témoignages moins certains, c'est que les juges de paix, qui refusèrent enfin leur ministère aux accusateurs, se virent accusés à leur tour et forcés de quitter la colonie pour se dérober aux fureurs du peuple. On parla diversement du gouverneur; c'est-à-dire, qu'étant d'un caractère faible, quoique ami de la justice, il fut tantôt favorable et tantôt contraire à la persécution : mais il paraît que la source du mal vint particulièrement des puritains, et qu'on eut obligation du remède à l'assemblée générale.

On ne sort de la Nouvelle-Angleterre que pour entrer dans un autre établissement de la même nation, connu aujourd'hui sous le nom de *Nouvelle-York*, après avoir porté long-temps celui de *Nouvelle-Belge* sous les Hollandais, ses premiers maîtres. Rien n'avait pu causer tant de chagrin aux Anglais que d'avoir vu passer entre des mains étrangères la possession d'un pays qui avait été découvert par un aventurier de leur nation. Le fameux Henri Hudson, qu'on verra paraître avec plus d'éclat dans l'article des Voyages au Nord, ayant fait d'inutiles efforts, sous les auspices de la Compagnie hollandaise des Indes orientales, pour trouver dans les parties septentrionales de l'Amérique un passage aux mers de l'est ou de l'ouest, retourna au sud le long du continent, passa devant la Nouvelle-France, et vint aborder par les 41 degrés 43 minutes, sur une côte qu'il prit d'abord pour celle d'une île. Il lui donna

le nom de *Nouvelle-Hollande*, à l'honneur de ceux qui avaient employé ses services. Après avoir reconnu les propriétés du pays et les dispositions des habitans, il remit à la voile pour la Hollande, d'où il était parti; et dans un temps où l'ambition n'échauffait pas moins les Hollandais que le commerce, son récit excita plusieurs vaisseaux d'Amsterdam à prendre aussitôt la même route. Les Anglais confessent qu'Hudson vendit aux États-Généraux le droit qu'il tirait de sa découverte, et prétendent qu'ils y formèrent opposition, parce que ce marché s'était conclu sans la participation du roi Jacques. Mais on ne voit point quel droit ce prince pouvait s'attribuer aux frais d'une entreprise à laquelle il n'avait pas eu la moindre part; et s'il avait à faire quelque plainte, ce ne pouvait être que de l'infidélité d'un sujet qui semblait avoir oublié sa patrie. Au surplus les Anglais se trompaient en attribuant à Hudson la première découverte de cette côte. Verazani et Cabot y avaient abordé avant lui, et les Suédois y avaient formé des établissemens long-temps avant tous les autres peuples de l'Europe; mais ils les avaient abandonnés. Quoi qu'il en soit, des marchands d'Amsterdam obtinrent, dès l'année 1610, une commission des États-Généraux pour aller jeter les fondemens de leur commerce à la Nouvelle-Hollande. Dans le cours de l'année 1615, ils y bâtirent un fort par l'ordre des mêmes états, qui firent prendre alors au pays le nom de *Nouvelle-Belge*. Ensuite diverses colonies, transportées successivement, y fondèrent

quelques villes, dont la principale fut nommée la *Nouvelle-Amsterdam*.

Malgré la jalousie des Anglais, cet établissement se soutint sans troubles jusqu'à la première guerre que la Hollande eut avec eux, sous le règne de Charles II, qui fit partir Robert Carr avec des forces auxquelles il y avait peu d'apparence que les Hollandais se trouvassent capables de résister.

Carr se rendit à l'embouchure de la rivière de Hudson vers la fin de 1664, dans un temps où la colonie hollandaise ne pouvait encore être informée de la rupture de l'Angleterre avec les États-Généraux. Il débarqua trois mille hommes dans l'île Monohattant. On n'avait jamais envoyé tout à la fois dans l'Amérique un si grand nombre d'Anglais armés. Ils marchèrent droit à la Nouvelle-Amsterdam. Carr avait ordre d'annoncer la paix et la protection de la couronne d'Angleterre à ceux qui la recevraient avec soumission. Tous les habitans acceptèrent cette loi. On trouva les maisons de la ville fort bien bâties de pierres et de briques, et couvertes d'un mélange de tuiles rouges et noires, qui, sur un terrain assez haut, formaient une agréable perspective du côté de la mer. Plus de la moitié des Hollandais demeurèrent, et ne firent pas difficulté de prêter serment au roi d'Angleterre. Ceux qui se refusèrent au joug des vainqueurs obtinrent la liberté de se retirer avec leurs effets; et leur place fut bientôt remplie par les Anglais, qui donnèrent le nom de *Nouvelle-York* à la ville et à la province, parce que le roi

Charles en avait fait présent au duc d'York, son frère.

Le duc d'York ne se vit pas plutôt maître du pays, qu'il en céda une partie considérable à des propriétaires subalternes, qui la divisèrent en Jersey orientale et occidentale, apparemment pour faire honneur au chevalier Georges Carteret, un de leurs collègues, originaire de l'île de Jersey. C'est la partie de ce nom qui fait aujourd'hui les limites de la Nouvelle-York à l'ouest et au sud. Au nord, elle est bornée par Long-Island ou l'Ile-Longue, et vers l'est, par la Nouvelle-Angleterre. La rivière de Hudson la sépare de Jersey, et c'est une ligne tirée de Rye à Greenwich, qui la sépare de la Nouvelle-Angleterre. Ainsi, toute la province n'a pas plus de vingt milles de profondeur dans le continent; mais sa longueur est d'environ cent vingt milles sur les côtes. Dans cette acception, elle est située entre 40 degrés et $\frac{1}{2}$ et 41 degrés 50 minutes de latitude nord, et par conséquent dans un climat plus tempéré que celui de la Nouvelle-Angleterre.

Toutes les colonies anglaises de l'Amérique ont affecté de diviser leur pays en comtés, peuplés ou non; et les voyageurs de leur propre nation trouvent eux-mêmes cette vanité ridicule. C'est ainsi que les deux Jersey, l'Ile-Longue et les autres parties de la Nouvelle-York, composent aujourd'hui neuf comtés.

New-York, capitale du pays, est aujourd'hui beaucoup plus grande qu'elle ne l'était sous le nom de *Nouvelle-Amsterdam*, et forme une perspective plus

agréable. On y compte onze cents maisons et près de sept mille habitans. Les édifices y sont fort beaux; et l'on assure que la moindre maison y vaut cent livres sterlings; ce qu'on ne pourrait pas dire avec vérité de la meilleure ville d'Angleterre. La principale église, qui fut bâtie en 1695, est d'une singulière beauté. On en compte trois autres : l'église hollandaise, la française et la luthérienne; car ici, comme dans la Nouvelle-Angleterre, l'entrée est ouverte à toutes les sectes chrétiennes. Les habitans d'origine hollandaise font une partie considérable de la ville; mais la langue anglaise leur étant devenue naturelle, ils ne fréquentent guère d'autre église que celle de la même nation, surtout ceux qui prétendent aux emplois municipaux. Avec une école libre, la capitale de la Nouvelle-Yorck a son imprimerie, d'où sortent à la vérité peu d'ouvrages, puisqu'il n'y a dans la ville qu'un seul libraire, et qu'on ne vante pas beaucoup son commerce. Il ne reste presque aucune partie des anciens murs. La principale défense de la ville est le fort George, muni de deux batteries qui regardent la mer. Il est en bon ordre, et gardé par deux compagnies de troupes réglées. L'hôtel-de-ville est un fort bel édifice. On ne nous fait remarquer aucune différence entre le gouvernement de la Nouvelle-York et celui des villes d'Angleterre; mais les factions qui s'y élèvent entre les magistrats causent souvent du trouble dans la province.

L'île de *Monahattan*, où cette capitale est située,

a quatre milles de long. Elle est fertile, agréable, et la rivière de Hudson, qui l'arrose, en fait une riche et délicieuse plantation. Enfin, pour la vue, pour le plaisir et l'utilité, la ville et ses environs ne le cèdent à aucune ville d'Angleterre.

Au sud-est de New-York est située *Long-Island* ou l'Ile-Longue, nommée autrefois l'*Ile de Nassau*, qui s'étend le long du comté de Fairfield, dans la Nouvelle-Angleterre, presque jusqu'à l'embouchure de la rivière de Hudson. On vante la bonté de son territoire. Sa longueur est de cent cinquante milles, sur douze de large. Cent familles anglaises, venues du comté d'Essex dans la Nouvelle-Angleterre, en habitaient une partie avant la conquête de la Nouvelle-York; mais les Hollandais de la Nouvelle-Amsterdam ne cessant point de les chagriner, elles s'étaient retirées à la pointe orientale de l'île, où elles avaient bâti une ville, nommée *Southampton*, qui s'était érigée d'elle-même en gouvernement particulier, sous la protection de la colonie des Massachusets. Elle se soutient encore sous le même nom, et ses habitans sont devenus assez nombreux pour avoir formé dans le voisinage une bourgade nommée *Bridge-Hampton*.

Les productions de la Nouvelle-York diffèrent peu de celles de la Nouvelle-Angleterre. On n'y compte pas plus de mille Américains, et le nombre des Anglais, vers la fin du dernier siècle, montait à huit ou dix mille, dont le principal commerce était en pelleteries, en poisson sec, et surtout en merrain,

qu'ils fournissaient à l'île de Madère et aux Açores. Ils portent aussi aux Antilles diverses sortes de viandes fumées, du lard, de la farine, des ognons; des pois et des pommes.

Quoique Charles II eût compris la Nouvelle-Jersey dans la donation qu'il avait faite au duc d'York, les Anglais ne commencèrent à s'y établir que plusieurs années après avoir étendu leurs plantations dans les autres parties de la Nouvelle-York. Ils distinguèrent par la suite la Nouvelle-Jersey de l'est, et la Nouvelle-Jersey de l'ouest; et cette division forma, pendant plusieurs années, deux propriétés distinctes.

Toute la province, qui contient les deux Jersey, a pour bornes l'océan au sud-est, la rivière Delaware à l'ouest, la rivière de Hudson à l'est, et l'intérieur du continent au nord. Sa position est entre les 39 et les 40 degrés de latitude septentrionale. En longueur, elle s'étend d'environ cent vingt milles sur les côtes maritimes, et le long de la rivière de Hudson; et les Anglais ne lui donnent guère moins d'étendue dans sa plus grande largeur.

C'est à Burlington que se tenaient les assemblées de la province, lorsqu'elle était sous un gouvernement régulier; mais divers troubles ayant aigri les habitans, ils ont jugé que le seul moyen de parvenir à la paix était de rendre à la cour toutes les chartres de leurs priviléges, pour vivre dans une sorte d'anarchie qui approche de l'indépendance. La ville contient environ deux cents familles. Ses maisons, toutes de briques, ne sont point inférieures à celles

de l'Europe, et ses marchés sont fournis d'excellentes provisions. La rivière d'Esope, qui sépare cette province de la Nouvelle-York, se jette dans celle de Hudson, proche de Kingstown. Il serait aisé de faire communiquer aussi la Nouvelle-Jersey occidentale avec Maryland, par une rivière qui ne coule pas à plus de huit milles du fond de la baie de Chesapeak; mais, par des raisons qu'on n'explique point, la Virginie et Maryland se sont toujours opposées à la proposition d'ouvrir un canal.

Les deux Jersey offrant de toutes parts un terrain fertile, il est surprenant qu'elles aient été si longtemps à se policer. On n'y comptait, dit-on, que seize mille âmes au commencement de ce siècle; et quelque soin qu'on y ait apporté à gagner l'affection des Américains, il n'en restait alors qu'environ deux cents dans une si grande étendue de pays. Cependant on assure que les premiers Anglais poussèrent le scrupule jusqu'à n'avoir voulu commencer leurs plantations qu'après avoir acheté des habitans naturels les terres à fort haut prix.

La Pensylvanie, autre province de la Nouvelle-Angleterre, est regardée par les Anglais comme un de leurs principaux établissemens en Amérique, et n'en a point en effet dont les progrès aient été si prompts. Quoique la découverte de ce pays fût aussi ancienne que celle de la Virginie, il était demeuré presque désert jusqu'à l'année 1680, où le goût de la liberté porta de nouveaux sectaires à s'y établir. On ne remontera point ici à la naissance du quaké-

risme; cette étrange secte avait déjà fait connaître ses bizarres principes, lorsqu'elle chercha un asile en Amérique; mais il faut dire un mot du chef de cette fameuse transmigration.

Il était fils d'un chevalier anglais, nommé *Guillaume Pen*, qui avait commandé une escadre sous le gouvernement de Cromwell, et qui, malgré son éloignement pour l'église anglicane, avait fait sa paix avec la maison royale, lorsqu'il l'avait vue remonter sur le trône. Ainsi, le jeune Pen avait comme sucé, en naissant, l'esprit d'indépendance; et loin d'être ébranlé par l'exemple de son père, il ne trouva, dans les ordonnances de Charles II, que de nouveaux motifs pour se révolter contre la forme établie. Ce prince ayant voulu, dès le commencement de son règne, que le service ecclésiastique se fît en surplis, suivant l'usage des anciens temps, Pen, qui étudiait à l'université d'Oxford, prit cette occasion pour lever le masque. Secondé de lord Spencer, son compagnon d'étude, qui devint ensuite un politique célèbre sous le nom de comte de Sunderland, il insulta les premiers qui parurent en surplis. Au bruit de cette aventure, il fut rappelé à Londres par sa famille, et forcé de passer en France, pour voyager pendant quelques années; mais il reçut à Turin une lettre de son père, qui, étant nommé vice-amiral, ne voulut point se mettre en mer sans laisser à son fils le gouvernement de sa maison. Le chevalier Pen ne jouit pas long-temps de sa dignité; il mourut au retour de son expédition, après avoir

obtenu, pour récompense de ses services, la promesse d'une donation considérable dans le continent de l'Amérique. On ne doute point qu'un de ses parens, établi à la Nouvelle-Angleterre, ne lui eût inspiré ce dessein par de flatteuses peintures du pays; mais le jeune Pen, plus occupé de ses idées de religion, fut long-temps sans solliciter la faveur promise à son père, jusqu'à ce que, voyant sa secte persécutée en Angleterre par toutes les cours spirituelles, il résolut de s'offrir pour chef à ceux qui voudraient le suivre, et d'aller prendre possession avec eux des terres qui lui furent accordées. Ses lettres-patentes sont du 4 mars 1680 : elles lui donnaient, sous le nom de Pensylvanie, qui est formé du sien, tout l'espace situé entre les 43 degrés de latitude nord, inclusivement, avec les îles qui appartiennent à cette étendue; de sorte que le pays dont il devenait propriétaire était bordé à l'est par la baie et la rivière de Delaware; au nord, par la Nouvelle-Jersey occidentale, ou plutôt la Nouvelle-York, car il s'étend bien loin au-dessus des deux Jersey; à l'ouest, par les nations américaines, vers les sources des rivières de *Susquahanoug* et de Delaware; au sud, par Maryland, depuis celle de *Pensberry*, proche des Sauts, jusqu'à *Henlope*, vers l'embouchure de la baie; ce qui fait plus de cent cinquante milles en ligne droite, mais d'une largeur resserrée par le Maryland.

Telles sont les bornes qui se trouvent assignées dans les lettres de concession; mais Pen ayant en-

suite obtenu du duc d'York une partie déserte de l'ancienne Belge, la fit joindre au premier acte, et divisa tout, sous le même nom de Pensylvanie, en six comtés, dont les trois premiers, qui forment la partie haute, furent nommés *Buckingham*, *Philadelphie* et *Chester*; et les trois autres, ou la partie basse, *Newcastle*, *Kent* et *Sussex*. La partie haute se termine à *Mercus hook*, quatre milles au-dessous de la ville de Chester, et la basse s'étend environ cent vingt milles le long de la côte, sur quarante milles de profondeur vers Maryland. Ainsi, toute la province de Pensylvanie, depuis les sauts de Pensberry jusqu'au cap Guillaume, vingt milles au-dessous de Henlope, n'a pas moins de trois cent trente milles de long sur deux cents de large.

On convient qu'il n'y a pas un vingtième de ce grand pays qui soit habité; mais il est plus généralement défriché qu'aucune autre des colonies anglaises de l'Amérique. Dans la distribution des terres, Pen se réserva quatre belles possessions dans chaque comté. La partie basse de Pensylvanie est la plus capable de culture et la plus propre au commerce. La haute est si mal peuplée, que la plupart de ses villages n'ont point encore paru dignes de recevoir des noms.

La principale ville du comté de Buckingham est *Bristol*. Elle est située à vingt milles de Philadelphie, et composée d'environ dix mille familles. On lui donne pour fondateur *Samuel Carpenter*, riche partisan du quakérisme. Cette ville

n'a rien de plus remarquable que différentes sortes de moulins. *Pensberry* est une bourgade située dans une petite anse, et l'une des possessions que Pen se réserva. Il y bâtit une fort belle maison, accompagnée de jardins et de vergers, où les fruits sont excellens, avantage qu'ils paraissent devoir à la rivière de Delaware, qui en fait trois fois le tour. On compte d'ailleurs, dans ce comté, dix ou douze autres petites bourgades, qui envoient six députés à l'assemblée générale. Le comté de Philadelphie, dont la capitale, du même nom, est aussi celle de toute la province, offre, de toutes parts, un terrain fort agréable. Sa plus ancienne bourgade est *Francfort*, qui est assez bien bâtie, et de la grandeur de Bristol. Ce canton fut d'abord habité par des Suédois, ensuite par des Hollandais; mais les uns et les autres s'étaient renfermés dans les anses des rivières, comme s'ils n'eussent point connu les agrémens qu'ils auraient pu trouver plus au sud de la rivière de Hudson. Les Hollandais avaient une plantation vers la baie, dans le lieu qui est occupé à présent par la bourgade d'Oxford, composée de soixante-dix ou quatre-vingts familles. Ensuite on trouve *Philadelphie*, plus digne du nom de capitale par le plan de sa fondation que par le nombre actuel de ses maisons et de ses habitans. Dans les vues de Pen, elle aurait mérité d'être celle d'un grand empire. Quoiqu'elles n'aient point été remplies, on ne laisse pas de la représenter comme une grande ville, fort avantageusement située entre deux rivières navigables, la

Delaware et le Schwylkill; mais elle était tracée pour former un carré long d'environ deux milles, d'une rivière à l'autre. Elle devait avoir huit rues de cette longueur, coupées à angles droits par seize autres rues d'un mille, toutes d'une belle largeur, et bordées de magnifiques maisons. On avait laissé des espaces convenables pour les marchés et d'autres places publiques, pour les églises, les écoles, les hôpitaux, les quais et les magasins. Il paraît même que ce plan n'a pas été tout-à-fait négligé dans les édifices qu'on y a faits, et qui se multiplient de jour en jour. On assure du moins que deux des faces de la ville sont achevées, l'une à l'est, vers la rivière de Schwylkill, et l'autre à l'ouest, vers la Delaware, qui est large ici de deux milles. La rue qui borde le Schwylkill a déjà trois quarts de mille de long; les maisons y sont belles, les magasins en grand nombre, et les quais commodes. On juge aisément que le reste de l'espace est employé en beaux jardins. Mais le principal avantage de Philadelphie est la rivière de Delaware, où les vaisseaux peuvent mouiller sur un bon fond, avec six ou sept brasses d'eau.

Ses premiers habitans furent des Quakers. On fut même assez long-temps sans y voir une église anglicane; mais sous le roi Guillaume, il s'en forma une à laquelle on donna le nom de *Christ-Church*, et qui compose une paroisse de plus de douze cents personnes. Ce ne fut pas sans peine que les Quakers consentirent à cet établissement et se familiarisèrent avec des voisins qui n'avaient pas pu les souffrir en

Europe. Cependant, comme ils tiennent le premier rang, non-seulement par le nombre, mais en qualité de fondateurs de la colonie, ils ont reçu avec les Anglicans différens sectaires qui ont aussi leurs églises, tels que des Presbytériens, des Luthériens suédois et des Anabaptistes. Ce mélange d'Anglais et d'étrangers, joint aux facilités de la navigation et du commerce, a rendu Philadelphie une des plus opulentes villes de l'Amérique.

A peu de distance, on rencontre sur les bords du Schwylkill un très-beau bois qui fait les délices des habitans. Wioco est une bourgade, à demi-mille de Philadelphie, où plusieurs familles suédoises se sont établies. La même nation possède une autre bourgade, nommée *Tenucum*. *Abingdon* et *Dublin* sont deux jolies petites villes peuplées de Quakers anglais. *German-Town* en est une autre, qui n'est composée que de Quakers allemands et hollandais, dont on fait monter le nombre à deux ou trois cents familles. On observe, comme une singularité, que toutes ses rues sont plantées de pêchers.

On ne compte pas moins de quatre-vingt mille Anglais dans les six comtés de la Pensylvanie, quinze mille Européens, Français, Hollandais, Suédois et Palatins. C'est trois milles au-dessous de l'anse de Lewes, que commence la ligne de partition qui sépare la Pensylvanie de Maryland. Pen fait observer, dans une relation de l'état de sa colonie, que cette partie de l'Amérique est, par sa latitude, à la même distance du soleil que Naples en Italie et

Montpellier en France, c'est-à-dire, que les deux cantons qui passent pour les plus sains et les plus agréables de l'univers. Mais d'autres ont remarqué que les climats du continent de l'Amérique diffèrent beaucoup de ceux de la même latitude en Europe. La baie de Hudson et la Tamise, qui sont dans la même position à l'égard du soleil, n'en éprouvent pas les mêmes influences; et les naturalistes en donnent aisément la raison. Il est certain qu'en Pensylvanie l'air est doux et pur; mais les pluies y commencent vers le 20 octobre, et durent jusqu'au commencement de décembre. Le froid y est souvent si vif, que la rivière de Delaware se glace malgré sa largeur. Le printemps dure depuis mars jusqu'à juin; mais le temps n'est point uniforme dans cette saison. Pendant les mois d'été, qui sont juillet, août et septembre, les chaleurs seraient insupportables, si elles n'étaient tempérées par des vents frais. Le vent sud-ouest règne en été. Celui d'hiver est généralement nord-ouest, qui, soufflant des montagnes glacées, des neiges et des lacs du Canada, apporte ici tout le froid qu'on éprouve dans cette saison.

Pen, après avoir obtenu ses lettres-patentes, ne s'était pas contenté d'un titre de cette nature; il y avait joint le consentement des Américains qu'ils ne lui firent pas payer fort cher. Ensuite il donna, pour premier gouverneur, à son établissement, un de ses neveux, nommé *Guillaume Markam*, auquel les Quakers des différentes nations ne firent pas difficulté de se soumettre. Le chevalier Jones, célèbre

jurisconsulte, dressa les constitutions du gouvernement. Par le premier article, le pouvoir législatif devait résider dans le gouverneur et l'assemblée du peuple, faveur fort juste pour une société de gens à qui l'amour de la paix, de la liberté et de la religion avait fait abandonner leur patrie. D'autres articles établissaient, non-seulement qu'on ne ferait point de loi et qu'on ne lèverait point d'argent sans le consentement du peuple, mais encore que tous les priviléges et tous les droits des Anglais d'Europe auraient leur pleine valeur en Pensylvanie, et qu'en conservant beaucoup de respect pour la cour et le gouvernement d'Angleterre, on n'attendrait point des ordres du dehors pour tout ce qui concernait le bien, la sûreté et la tranquillité du pays. Ces règlemens et quantités d'autres furent confirmés par deux assemblées générales que Pen tint pendant son séjour dans la colonie. Il créa des cours de justice dans chaque comté; et pour diminuer le nombre des difficultés et des procès, il établit, sous le titre de *Peace-makers*, c'est-à-dire, de pacificateurs, des officiers particuliers qui devaient être choisis par le peuple dans chaque canton, et prendre connaissance de tous les démêlés avant de les faire parvenir aux tribunaux réguliers.

Il passa deux ans entiers dans le pays pour donner une forme constante à ces établissemens; mais étant retourné en Angleterre, et la liberté naturelle de son caractère ne lui ayant pas toujours permis de ménager ses expressions, il y devint suspect après

la disgrâce de Jacques II, sans qu'on eût d'autre reproche à lui faire que son ancienne faveur auprès de ce prince, lorsqu'il n'était encore que duc d'York. Le gouvernement de la Pensylvanie lui fut ôté; et la cour profita de cette occasion pour changer la forme qu'il y avait établie. Quelques années après, d'autres conjonctures servirent à le mettre mieux dans l'esprit du roi Guillaume; mais il n'en tira aucun avantage pour rétablir la constitution de sa colonie. Le gouvernement de cette province est aujourd'hui le même que celui des autres possessions de l'Angleterre dans le continent de l'Amérique. Pen mourut en 1718, et laissa un fils fort jeune, qui n'alla prendre possession qu'en 1732 de l'immense héritage de son père.

L'éloignement que les Quakers ont, dans leurs principes, pour toute sorte de divisions, surtout pour celles qui peuvent conduire à la guerre, a fait long-temps régner dans la colonie une paix constante, et ce pays était assez heureux pour que l'on n'y connût pas, suivant l'expression d'un écrivain, *le moindre événement qui pût servir de matière à l'histoire*. L'auteur qui s'exprimait ainsi il y a vingt ans était sans doute bien éloigné de prévoir que cette contrée dût bientôt donner au monde le plus étonnant spectacle, et fixer une des plus singulières époques de l'histoire, sous les auspices d'un homme (1) qui sera à jamais célèbre pour avoir fait

(1) Franklin.

la plus grande découverte physique de ce siècle et la plus grande révolution politique. Cette révolution, commencée par des marchands et des cultivateurs, a été soutenue par un autre homme (1), que l'on peut appeler le Fabius de l'Amérique, et qui a compris que dans la cause qu'il défendait il suffisait pour vaincre de n'être pas vaincu. Les lois constitutives des États-Unis de l'Amérique septentrionale, dont on a publié le recueil, forment un code aussi remarquable dans les annales de la philosophie, que l'événement qui l'a occasionné l'est dans les annales de la politique. Elles constituent la démocratie la plus pure qui ait encore existé, et sont un des plus beaux monumens de la sagesse humaine. C'est souvent dans les révolutions violentes que se font les lois les plus sages; l'homme qui brise le joug qu'il croit trop pesant est assez heureux de cet effort, et loin de l'appesantir sur les autres, il désire qu'ils soient aussi heureux que lui. D'ailleurs l'exemple est tout près et avertit d'être juste. On a senti les abus et on les repousse. Enfin les législateurs de la Pensylvanie doivent être au-dessus de Lycurgue et de Solon, comme notre siècle est au-dessus de celui de Solon et de Lycurgue.

(1) Washington.

CHAPITRE IV.

Caroline.

La Caroline commença à se peupler en 1611 par les émigrations de la Virginie et de la Nouvelle-Angleterre, que désolaient les courses des sauvages, avant qu'on eût assez de forces pour les repousser. En 1663, Charles II, sollicité par plusieurs seigneurs qui fondaient leurs prétentions sur les anciennes découvertes de Sébastien Cabot, entreprises au nom de l'Angleterre, leur accorda des lettres-patentes, par lesquelles il leur cédait, sans autre condition que de payer à la couronne un tribut annuel de vingt marcs d'or, toute la partie du domaine qu'il s'attribuait en Amérique, depuis le 36e degré de latitude nord jusqu'à la rivière de San-Mattéo, qui est renfermée dans le 31°, avec tous les droits royaux sur les pêcheries et les mines, sur la vie, les membres et les possessions de leurs vassaux. Un auteur anglais d'une histoire de la Caroline, avoue qu'il ignore à quel titre le roi Charles donnait si libéralement de vastes parties de l'Amérique : « Mais on ne saurait contester, » dit-il, la réalité de l'acte; et les Français ou les » Espagnols auraient mauvaise grâce de prétendre » qu'une terre qu'ils ont cessé de cultiver, ne doive » jamais être cultivée par d'autres ».

Les propriétaires n'eurent pas plutôt obtenu leurs lettres, que, suivant une méthode que le succès a partout justifiée, ils commencèrent par ouvrir l'entrée de leurs possessions à toutes les sectes. Cette tolérance était même autorisée sans restriction par l'acte royal. On nous donne en substance le premier règlement qui fut publié à cette occasion. Il portait que les propriétaires ayant reconnu les avantages de la tolérance pour enrichir et peupler une province, étaient résolus d'accorder la plus grande liberté de religion qu'on pût désirer, ou dont on eût jamais eu l'exemple dans aucune société humaine; que les naturels du pays n'ayant pas encore la moindre connaissance du christianisme, leur idolâtrie et leur ignorance ne donnaient assurément aucun droit de les maltraiter; que les Chrétiens qui apporteraient dans la colonie des principes différens de ceux de l'Église anglicane, s'attendraient sans doute à n'être pas contraints dans leurs opinions, et que par conséquent ce serait manquer à la bonne foi que de leur faire la moindre violence; qu'à l'égard des juifs, des païens, et des autres ennemis du christianisme, on ne voyait pas plus de raison de les rejeter, puisque leur malheur ne pouvant venir que d'un défaut de lumière, on devait se flatter que la connaissance de l'Évangile, et l'exemple des vertus chrétiennes, pouvaient servir quelque jour à leur dessiller les yeux; qu'ainsi tout le monde était invité à la Caroline, et sûr d'y jouir d'une indépendance entière pour les sentimens et pour le culte; qu'on ne mettait qu'une condition à

cette tolérance universelle : c'était que toutes les personnes au-dessus de dix-sept ans, qui prétendaient à la protection des lois civiles, fussent attachées à quelque église ou à quelque corps de religion, et que leurs noms fussent inscrits dans le registre de leur secte.

Toutes ces idées furent rédigées en cent vingt articles, sous le titre de constitutions fondamentales de la Caroline, et signées par les huit seigneurs propriétaires, avec cette addition formelle, qu'elles seraient à jamais le fondement inaltérable et la règle sacrée du gouvernement de la colonie. On doit comprendre que les ordonnances civiles en faisaient partie. C'était le fameux Locke qu'on avait choisi pour dresser ce corps de législature, à la prière de milord Schaftsbury, qui devint un des propriétaires. De pareils noms semblent nous commander quelques détails sur ce gouvernement.

Le premier article établissait pour gouverneur, sous le titre de *palatin*, un des seigneurs propriétaires, dont le pouvoir devait durer toute sa vie, et pour assesseurs, trois autres d'entre eux. Le successeur du palatin devait toujours être le plus âgé du même corps. Cette cour, où l'on donnait droit de séance à tous les autres propriétaires, avec le droit de suffrage et d'autres priviléges, était nommée *cour palatine*. Le pouvoir législatif appartenait à la cour seule, et le pouvoir exécutif au seul palatin. Les députés des propriétaires pouvaient les représenter avec toute l'autorité de leurs maîtres.

La charte royale accordant aux propriétaires le droit de créer la noblesse, avec la seule restriction de ne pas lui donner les mêmes titres qu'en Angleterre, un article portait, qu'après la division du pays en comtés, ils créeraient dans chaque comté trois nobles : l'un, sous le nom de *landgrave;* les deux autres, sous celui de *caciques*, dont les lettres seraient scellées du grand sceau de la colonie, et qui composeraient avec les seigneurs propriétaires, ou leurs députés, la chambre haute d'un parlement: l'élection de la chambre basse était laissée au peuple. On comptait faire monter le nombre des landgraves à vingt-cinq, et celui des caciques à cinquante. Les landgraves devaient avoir quatre baronnies attachées à leurs dignités; chaque baronnie, composée de six mille acres de terre. La dignité de cacique n'emportait que deux baronnies, chacune de trois mille acres. Les uns et les autres ne pouvaient aliéner ces fonds par donation ni par vente; mais ils pouvaient en louer un tiers pour trois vies. Les membres de la chambre basse du parlement devaient être choisis entre les tenanciers libres de chaque comté, comme ceux des communes d'Angleterre. Ce parlement devait s'assembler une fois en deux ans, ou plus souvent, si l'intérêt public demandait des convocations extraordinaires. Outre la cour palatine, qui devait être regardée comme le conseil suprême de la colonie, on devait établir des cours subalternes de justice dans tous les comtés, des juges de paix, des connétables, une cour de chancellerie, etc. Chaque tenan-

cier n'avait à payer qu'un sou par acre aux propriétaires, et pouvait même racheter ce droit. Tous les habitans, libres ou non, depuis l'âge de seize ans jusqu'à soixante, étaient obligés de prendre les armes au premier ordre de la cour palatine.

Le premier gouverneur ou député palatin fut le colonel Guillaume Sayle, et les premières plantations furent celles des rivières d'Albemarle et de Port-Royal. Ensuite la beauté des pâturages ayant attiré plus de monde vers les rivières d'Asheley et de Cooper, cette dernière partie de la province se trouve aujourd'hui la plus peuplée. Bientôt tout le pays fut divisé en comtés, qui le furent en carrés de douze mille acres, autant pour le partage des propriétaires que pour la distinction des landgraves et des caciques.

On ne reconnut point dans ce plan de gouvernement la sagesse et les lumières de ceux qui l'avaient établi. Voici comment s'exprime à ce sujet l'auteur de l'*Histoire philosophique et politique des deux Indes:*

« Le vice d'une constitution où les pouvoirs étaient si mal partagés, ne tarda pas à se manifester. Les seigneurs propriétaires, imbus de principes tyranniques, tendaient de toutes leurs forces au despotisme. Les colons, éclairés sur les droits de l'homme, mettaient tout en œuvre pour éviter la servitude. Du choc de ces intérêts opposés naissait une agitation inévitable, qui arrêtait perpétuellement les travaux utiles. La province entière, livrée

aux querelles, aux dissentions, aux tumultes qui la déchiraient, ne faisait aucun des progrès qu'on s'était promis des avantages de sa situation. Ce n'était pas assez de maux, et leur remède devait naître de leur excès. Granville qui seul, comme doyen des propriétaires, tenait en 1705 les rênes du pouvoir, voulut asservir au rit de l'Église anglicane tous les non-conformistes, qui faisaient les deux tiers de la population. Cet acte de violence, quoique désavoué et réprouvé par la métropole, souleva les esprits. Durant le cours des suites et des progrès de cette animosité, la province fut attaquée en 1710 par différentes hordes de sauvages, qu'un enchaînement d'insultes et d'injustices atroces avait poussés au désespoir. Ces malheureux battus partout, furent partout exterminés. Mais le courage et la vigueur que cette guerre avait comme ranimés dans les colons, devaient amener la chute des oppresseurs de la colonie. Les tyrans ayant refusé de contribuer aux frais d'une expédition dont ils prétendaient recueillir les premiers fruits, furent tous, à l'exception de Carteret, qui conserva le huitième du territoire, dépouillés en 1718 des prérogatives dont ils n'avaient encore su qu'abuser. On leur accorda cependant cinq cent quarante mille livres de dédommagement. La couronne reprit en main le gouvernement pour en faire goûter les douceurs au peuple. La colonie fut associée à la même constitution que les autres. Pour rendre même l'administration plus aisée, on partagea le pays en deux gouvernemens indépendans, sous le nom de *Caro-*

line méridionale et de *Caroline septentrionale*. C'est à cette heureuse époque que commence la prospérité de cette grande province ».

Tout ce pays conserve la longueur qu'il a reçue dans la charte de concession, c'est-à-dire qu'il n'a pas moins de trois cents milles entre les 31 et les 36 degrés de latitude septentrionale. Sa situation est des plus commodes pour le commerce; sa côte est fort agréable, sans orages, et sans glaces pendant tout l'hiver. A l'égard du climat, Archdale, voyageur anglais, en fait cet éloge : « La Caroline est la partie méridionale de la Floride, entre les 29 degrés et les 36. C'est le centre de la partie habitable de l'hémisphère du nord; car en supposant cette moitié du globe habitable jusqu'aux 64 degrés, son centre est la Caroline, qui est par les 32, et parallèle à la terre de Canaan. On peut lui donner le nom de zone tempérée, du moins comparativement, parce qu'elle n'est point sujette aux chaleurs excessives des colonies plus méridionales, ni aux froids violens des établissemens opposés : ses productions répondent au nom de *Floride* ».

Sa capitale, Charles-Town, ainsi appelée du nom de Charles par les Anglais, comme les Français avaient donné celui de Caroline à toute la province, en considération de Charles IX, est située sur une langue de terre, entre les rivières d'Asheley et de Cooper, et jouit de l'avantage des deux anses, l'une au nord, et l'autre au sud. Sa position est par les 32 degrés 40 minutes de latitude septentrionale, à deux lieues

de la mer. C'est le seul port libre de la province; et ce privilége, qui nuit beaucoup au commerce, n'a pas manqué d'exciter des plaintes. Les fortifications de la ville servent plutôt à l'orner qu'à la défendre; elles consistent en six bastions, trois sur la rivière d'Asheley, et trois sur celle de Cooper, avec une demi-lune de chaque côté; mais la disposition de ces ouvrages est si mal entendue, qu'on n'en peut tirer beaucoup d'utilité.

Charles-Town est le centre du commerce de la Caroline. Il ne manquerait rien à sa situation, si son port pouvait recevoir des navires au-dessus de deux cents tonneaux. Tous les environs sont également agréables et fertiles. On vante beaucoup la beauté des grands chemins, surtout de celui qui se nomme *Broadway*. Les arbres, dont la verdure est continuelle pendant l'espace de quatre milles, forment une promenade si régulière, que, suivant les termes de la relation, tout l'art des princes de l'Europe ne fera jamais rien d'approchant. « La ville a plusieurs grandes rues, et quantité de beaux édifices, entre lesquels on en nomme douze ou quinze d'une architecture distinguée. L'église paroissiale n'est pas moins remarquable par sa beauté; mais on lui reproche d'être trop petite pour le nombre des habitans, qui ne cesse point de se multiplier. On trouve à Charles-Town une bibliothèque publique fondée par le docteur *Bray*, à qui la plupart des bibliothèques de l'Amérique anglaise doivent aussi leur fondation, et dont le zèle, tourné particulière-

ment à l'augmentation du savoir, s'employa toute sa vie à solliciter des contributions en Angleterre. Les Presbytériens et les Anabaptistes ont leurs églises dans la ville, et celle des Presbytériens français fait un des ornemens de la principale rue. Celle des Quakers est reléguée dans un faubourg de la rivière d'Asheley. On ne compte pas plus de deux cent cinquantes familles dans la ville et les faubourgs de Charles-Town; mais l'air y étant favorable à la propagation, il n'y a presque point de mariage qui ne produise dix où douze enfans. Cette capitale est la résidence du gouverneur-général, et le siége des principales cours de justice; en un mot, c'est l'âme de toute la province. Tout le pays voisin est rempli de belles plantations qui forment comme autant de petites bourgades.

Quoiqu'à l'exception d'un peu plus de douceur dans l'air, et d'une plus prompte maturité pour les productions, cette contrée n'ait rien qui la distingue beaucoup des colonies précédentes, on remarque qu'elle produit particulièrement de si bon riz, que les relations anglaises le mettent au-dessus du riz oriental. Les Américains de la Caroline étaient plus féroces que ceux de la Virginie; mais leurs guerres mutuelles, la petite vérole et d'autres maladies contagieuses, en ont détruit un grand nombre. La dureté naturelle de leur caractère ne leur ôte point un goût passionné pour la danse. Un maître à danser français s'étant attaché dans le comté de Craven, à leur apprendre des contre-danses de

l'Europe, au son de la flûte et du hautbois, y fit une fortune considérable.

On ne comptait pas, il y a trente ans, plus de douze mille âmes dans toute la colonie ; mais les dernières relations assurent que ce nombre est fort augmenté. En général, le terrain de la Caroline est uni. Dans l'espace de cent milles de long, sur la même largeur, on ne rencontre aucune hauteur considérable ; cependant il s'en trouve de toutes parts d'assez douces depuis cinq pieds jusqu'à soixante-dix. Derrière une vaste étendue de pays plat règne une haute chaîne de montagnes qui, commençant par les 34 degrés de latitude, environ cent milles à l'ouest du Mississipi, courent presque parallèlement avec la côte maritime, derrière la Floride, la Caroline, la Virginie et Maryland. C'est ce qu'on nommé les *monts Apalaches*. De leur pied jusqu'à la mer, on compte assez régulièrement deux cents milles. Les sources de toutes les grandes rivières qu'on a décrites, sont dans ces montagnes.

La province est capable de contenir et de nourrir soixante-six fois le nombre de ses habitans actuels. On y sème le blé d'Inde, ou le maïs, depuis le 1er mars jusqu'au 10 juin. Un acre de terre commune produit depuis dix-huit jusqu'à trente boisseaux. La saison pour semer le riz, est entre le 1er avril et le 20 mai. On le sème dans des sillons, à dix-huit pouces l'un de l'autre. Chaque acre donne rarement moins de trente boisseaux, et quelquefois plus de soixante ; mais la récolte ordinaire monte

ou baisse entre ces deux termes, suivant la qualité du terrain. Cette dernière moisson se fait en septembre, jusqu'au 8 octobre, et devient si abondante, qu'elle produit à l'Angleterre un commerce annuel de plus de quatre-vingt mille livres sterlings. Les Anglais se flattent qu'avec le temps, on ne verra plus, dans les marchés de l'Europe, d'autre riz que celui de cette province.

Les vers à soie n'y commencent pas moins à prospérer; ils sortent de leurs œufs vers le 6 mars, qui est le temps où les feuilles du mûrier s'ouvrent. La résine, le tar ou goudron, et la poix, sont en abondance dans toute la colonie. On tire la résine, en ouvrant, dans les troncs d'arbres, des sillons qui descendent jusqu'au pied, où il se trouve des bassins pour la recevoir. Mais c'est après avoir ôté l'écorce du côté qui regarde le soleil, afin que le suc, poussé par la chaleur, tombe plus abondamment. On le fait cuire ensuite dans de grandes chaudières, où il se change en résine. Le tar et la poix se tirent par les méthodes communes.

La multiplication des bestiaux s'est fait remarquer ici depuis l'origine de la colonie. Avant la fin du dernier siècle on regardait comme une grande richesse d'avoir trois ou quatre vaches : il n'est pas rare aujourd'hui d'en avoir mille, et la plupart des particuliers n'en ont pas moins de deux cents. Elles vont paître dans les forêts. On les rassemble le soir. Les veaux, retenus pendant le jour dans des pâturages bien fermés, viennent les tetter. Quelque

temps après, on les trait ; on les renferme pendant la nuit, et le lendemain, on les trait encore, avant que de les renvoyer dans les bois. Les porcs, dont le nombre est encore plus grand, sont nourris de même. Ils s'écartent de plusieurs lieues, pour chercher du gland et des racines ; mais, étant accoutumés à trouver un abri dans les plantations, ils ne manquent point d'y retourner le soir.

Le commerce, qui est le même entre la Caroline et l'Angleterre que dans les autres colonies, emploie tous les ans vingt-deux vaisseaux, et l'on n'en compte pas moins de soixante, qui viennent annuellement à Charles-Town, de divers cantons de l'Afrique et de l'Amérique.

Il n'y a point d'autre impôt à la Caroline que les droits sur les liqueurs fortes, les vins, les sucres, la farine, le biscuit, le poisson sec, les pelleteries, etc. qui montent chaque année à quatre mille cinq cents livres sterlings, et qui forment le trésor public, sur quoi l'on paye mille livres aux ministres anglicans, qui ne sont que dix pour toute la colonie, mille pour l'achèvement et l'entretien des fortifications, six cents aux officiers militaires et aux sentinelles, deux cents au gouverneur, trois cents pour les munitions de guerre, et quatre cents pour les charges accidentelles. Il en reste par conséquent mille, qui forment un fonds d'amortissement pour les billets de crédit qu'on n'avait anciennement créés que jusqu'à la somme de six mille livres sterlings, mais qui furent ensuite augmentés jusqu'à

dix mille. Outre ces billets, dont le cours est bien établi, les monnaies dont on fait ici le plus grand usage sont les louis de France, les pistoles d'Espagne, les dallers de Hollande, et les piastres du Pérou. On y voit peu de monnaie anglaise, parce que tout le commerce avec l'Angleterre consiste en échanges. On nous apprend jusqu'aux gages des ouvriers, qui, arrivant dans la colonie sans aucun fonds, veulent louer leur travail; c'est cinq schellings par jour pour un tailleur, deux schellings et demi pour un cordonnier, sept schellings et demi pour un forgeron, trois schellings pour un tisserand, six schellings pour un briquetier, et quatre pour un tonnelier.

CHAPITRE V.

Géorgie.

La plus méridionale et la plus nouvelle des colonies anglaises de l'Amérique, est celle de la Géorgie, qui s'est formée en 1732; et le vœu des fondateurs, tels qu'ils le publièrent en obtenant des lettres d'établissement, fut de procurer une honnête subsistance à quantité de malheureux citoyens qui avaient besoin de ce secours, et de délivrer en même temps l'Angleterre d'une charge incommode. Ils invitèrent tous les patriotes bien disposés à seconder une si charitable entreprise.

Les lettres royales leur accordent, pour eux et pour leurs successeurs, toutes les terres qui sont entre la rivière de *Savannah*, le long de la côte maritime, et la rivière d'*Alatamaha*, avec les îles situées devant la même côte, qui n'en sont pas éloignées de plus de vingt lieues. La Géorgie est un pays assez vaste, au sud de la Caroline, séparé de cette province par la rivière de Savannah, et bordé au sud par celle d'Alatamaha, qui est grande et navigable. D'une rivière à l'autre, du côté de la mer, on prétend que son étendue est de cent vingt milles; et vers l'ouest, jusqu'aux monts *Apalaches*, qui se retirent beaucoup dans cet espace, on ne lui donne pas moins de cent milles. Tout ce pays fut érigé en province particulière, sous le nom de *Géorgie*, formé de celui du roi d'Angleterre.

Dès le mois d'août de la même année, le chevalier *Heathcote* ayant expliqué aux directeurs de la banque les deux principaux objets de cette concession, y joignit d'autres avantages qui devaient en revenir à l'Angleterre, tels que de fortifier ses colonies d'Amérique, d'augmenter son commerce, de multiplier ses vaisseaux, et surtout de tirer de la soie crue de son propre fonds, ce qui pouvait lui épargner annuellement plus de cinquante mille livres sterlings, qu'elle faisait passer en Italie. Ensuite il déposa une somme considérable pour jeter les fondemens de l'entreprise, et son exemple fut suivi par un grand nombre de riches particuliers, entre lesquels on en choisit vingt-trois pour la

direction générale. Le résultat de cette assemblée ne fut pas plutôt publié, que toute l'Angleterre s'empressa de contribuer à l'exécution, et le parlement donna dix mille livres sterlings dans la même vue.

Le 6 novembre, cent personnes de l'un et de l'autre sexe, choisies avec plus de soin qu'on n'en apporte ordinairement à cette commission, furent embarquées à Gravesend, sur le vaisseau l'*Anne*, commandé par le capitaine Thomas, avec toutes sortes d'instrumens, d'armes et de munitions. M. *Oglethorpe*, un des directeurs, se mit à la tête de cette troupe, pour régler les premières démarches, et présider à l'établissement. Le 15 janvier suivant ils arrivèrent heureusement à la Caroline.

Ils y prirent des guides qui les conduisirent d'abord à Port-Royal. Le 18, M. Oglethorpe ayant débarqué dans la petite île de Trench, laissa une garde sur la pointe de cette île qui commande le canal, et qui est entre Beaufort et la rivière de Savannah : de là il se rendit à la bourgade de Beaufort, où il trouva le plus officieux empressement à préparer des huttes pour la réception de sa colonie. Pendant qu'on était occupé de ce travail, il alla visiter la rivière de Savannah, et son premier choix pour l'établissement tomba sur un fort beau terrain, à dix milles de l'embouchure. Mais c'est à lui-même qu'il faut laisser ce récit, dans les termes de sa propre relation.

« Dans le lieu que j'ai choisi, la rivière forme un croissant, dont les bords ont environ quarante pieds

de hauteur dans sa partie méridionale. Le sommet est fort uni, et forme une plaine qui s'étend de cinq ou six milles dans le pays, et de près d'un mille sur la rivière. Un navire qui tire douze pieds d'eau peut mouiller à quinze pieds de la rive. J'ai commencé la fondation d'une ville au milieu de cette plaine, sur le bord de la rivière, vis-à-vis d'une île où le pâturage est excellent. La rivière est large et d'eau douce; du quai de ma ville, on découvre la mer, et l'île des Tibigoqui qui forme l'embouchure; de l'autre côté, la vue s'étend sur la rivière l'espace d'environ soixante milles. Rien n'approche de l'agrément de ce paysage, entre de grands bois qui bordent les deux rives. Tous mes gens arrivèrent ici le 1er février : leurs tentes furent dressées avant minuit. J'écris le 19. La première maison fut achevée hier après midi. Une petite nation américaine, la seule qu'il y ait autour de nous dans l'espace de cinquante lieues, offre de se soumettre au roi Georges, demande des terres parmi les nôtres, et que ses enfans soient élevés dans nos écoles. Leur chef et son favori, qui tient le premier rang après lui dans la nation, sont déjà résolus d'embrasser le christianisme ».

M. Oglethorpe ne chercha point d'autre nom pour sa ville, que celui de la rivière dont elle allait faire l'ornement. Ainsi, le premier établissement, ou si l'on veut la capitale de la Nouvelle-Géorgie, se nomme *Savannah*. Une seconde relation du 20 février achève de faire connaître sa situation : « J'ai choisi le lieu où ma ville est située, non-seulement pour

l'agrément de sa situation, mais encore parce que la bonté du terroir, la fraîcheur des eaux et d'autres signes, me persuadent que l'air y est fort sain : elle est garantie des vents d'ouest et du sud, les plus dangereux de ce pays, par de vastes forêts de pins, la plupart hauts de cent pieds. On ne voit point de mousse sur leurs troncs comme sur ceux de la Caroline. J'ai fait mesurer la largeur de la rivière, qui est d'environ mille pieds ».

Les Américains, qui cherchaient à se lier avec les Anglais, se nommaient les *Yamakraws:* ils faisaient partie d'une nation considérable, qui a reçu le nom de *Lowercreek*, ou Américains de l'Anse basse, et qui est divisée en huit tribus, dont chacune a son gouvernement. M. Oglethorpe fût averti que tous les chefs demandaient à le voir, pour former une alliance régulière avec la nouvelle colonie : il les reçut dans un de ses nouveaux édifices. Cette audience et les noms des tribus et des micos, paraissent avec dignité dans sa relation. *Mico* signifie roi dans le langage de ces Américains.

Tous les micos et leurs capitaines s'étant assis autour de M. Oglethorpe, Ouekachumpa, vieillard remarquable par la hauteur de sa taille, fit un long discours que l'interprète réduisit aux articles suivans. « Les tribus établirent d'abord leurs anciens droits sur le pays qui est au sud de la rivière de Savannah. Quoique pauvres et sans lumières, celui qui avait donné la respiration aux Anglais, leur avait accordé la même faveur. Mais elles étaient persuadées que le grand

pouvoir, qui faisait son séjour au ciel, et qui avait donné la respiration à tous les hommes, avait envoyé les Anglais pour l'instruction des Américains, de leurs femmes et de leurs enfans; et, dans cette confiance, elles leur cédaient volontiers leurs droits sur toutes les terres dont elles ne faisaient aucun usage. Le mico assura que ce n'était pas seulement son propre avis, mais que c'était aussi la résolution de huit tribus des Anses, dont chacune avait tenu conseil à part, et qui s'étaient accordées toutes à faire partir leurs chefs, chargés d'un présent des richesses du pays ».

Alors tous les Américains de la suite apportèrent huit paquets de peaux, qu'ils étendirent aux pieds de M. Oglethorpe. Ouekachumpa lui dit que c'était ce qu'ils avaient de plus précieux, et qu'ils l'offraient de bon cœur. Il ajouta qu'il remerciait les Anglais de la bonté qu'ils avaient marquée au mico Tomokichi, qui était son parent, et à ses Américains; qu'à la vérité, Tomokichi était banni de la nation, mais qu'il était homme d'honneur, grand guerrier, et que c'était son courage, sa prudence et sa justice qui avaient porté d'autres bannis à le choisir pour leur chef. Enfin il déclara que les tribus n'ignoraient point la mort de quelques Anglais tués par les Cherakis, et que, si M. Oglethorpe le désirait elles étaient prêtes à venger cette violence en portant le carnage et la désolation dans les terres de ses ennemis. Lorsqu'il eut fini son discours, Tomokichi entra, suivi de quelques Yamakraws, et, faisant une

profonde inclination, il demanda la liberté de parler. « J'étais, dit-il, un pauvre banni; je suis venu dans cette terre pour m'y établir aussi près qu'il m'était possible du tombeau de mes ancêtres. Lorsque les Anglais sont arrivés, j'appréhendais qu'ils ne me forçassent d'en sortir, car je suis faible, et je manque de blé; mais ils m'ont confirmé dans mes possessions, et ils me fournissent de vivres ».

Tous les chefs des autres tribus firent successivement leur harangue, qui revenait à celle d'Ouekachumpa; ensuite ils conclurent un traité d'alliance perpétuelle, qui fut signé des deux partis. M. Oglethorpe fit donner à chacun des micos et des capitaines un fusil et un manteau. Les hommes de suite reçurent quelques pièces d'étoffe plus grossière et d'autres présens. On rapporte aussi les articles du traité : « I. Les Anglais promettaient de porter dans les habitations des huit tribus toutes sortes de marchandises, et de les y vendre au prix dont on conviendrait. II. La restitution des biens enlevés ou perdus, et la réparation des injures, se feraient de bonne foi de part et d'autre, et les coupables seraient jugés et punis suivant les lois anglaises. III. Nulle habitation américaine ne serait exceptée du commerce. IV. Les Anglais posséderaient toutes les terres que les Américains laissaient sans usage, à condition néanmoins que, lorsqu'ils feraient quelque nouvel établissement, la séparation des terres serait marquée de bonne foi par les chefs des deux nations. V. Les Nègres fugitifs seraient rendus par les Amé-

ricains, et conduits à quelque bourgade anglaise; et, pour chaque Nègre, s'il était pris au-delà de la rivière d'Okorivi, les Anglais donneraient quatre pièces d'étoffe ou deux fusils. VI. Les huit tribus s'engageaient à chérir les Anglais comme leurs frères, et promettaient de ne jamais aider aucune autre nation blanche à s'établir dans le pays ».

Il paraît, suivant les comptes de M. Oglethorpe, que les premiers frais de l'établissement ne montèrent pas à plus de vingt-trois mille livres sterlings. Outre les passagers qui furent embarqués aux dépens de la direction, vingt-un maîtres et cent six domestiques firent le voyage à leurs propres frais. Dès la première année, on comptait dans la colonie six cent dix-huit personnes, composées de trois cent vingt hommes, cent treize femmes, cent deux garçons et quatre-vingt-trois filles.

En 1734, M. Oglethorpe revint en Angleterre, vers la fin de l'été, accompagné de Tomokichi, mico des Yamacraws; de Senanki, femme de ce prince; de Tonacoui, leur neveu; d'Hillispili, capitaine américain; et d'Apakouski, Stimaleki, Pinguitki et Vanpiki, chefs d'habitations, avec leur interprète. Ils furent logés au vieux palais de Londres, où l'on prit soin de leur faire faire des habits pour qu'ils parussent à la cour, qui était alors à Kensington. Tomokichi présenta au roi plusieurs belles plumes d'aigles, qui, dans l'usage de ces barbares, sont le plus respectueux de tous les présens, et fit à Sa Majesté Britannique un discours dont toutes les expressions

furent soigneusement recueillies. « En ce jour, je
» vois la majesté de votre face, la grandeur de votre
» maison et la multitude de vos sujets. Je suis venu,
» au nom de toute la nation qui se nomme les *Creeks*,
» pour renouveler la paix qu'ils ont avec les Anglais.
» C'est dans mes vieux jours que je suis venu; mais,
» quoique je ne puisse espérer de recueillir moi-même
» les fruits de mon voyage, je suis venu pour l'avantage
» de tous les Américains des hautes et basses Anses,
» et pour demander qu'ils soient instruits de toutes les
» connaissances des Anglais. Ces plumes sont celles
» de l'aigle qui est le plus actif de tous les oiseaux,
» et qui vole sans cesse autour de nos nations. Ces
» plumes sont un signe de paix dans notre patrie, et
» nous les avons apportées pour vous les laisser, ô
» grand roi! comme le signe d'une paix éternelle.
» O grand roi! les moindres paroles qui me seront
» adressées par votre bouche, je les rapporterai fidè-
» lement à tous les micos de la nation des Creeks ».

Le jour suivant, un Américain du cortége de Tomokichi étant mort de la petite vérole, on prit soin de le faire enterrer dans un cimetière de Londres, mais à la manière de son pays, c'est-à-dire, que le corps enveloppé de deux pièces d'étoffe entre deux planches liées d'une corde, fut porté dans une bière au lieu de la sépulture, et qu'on jeta dans la fosse, non-seulement ses habits, mais une grande quantité de grains de verre et quelques pièces d'argent. Tomokichi passa quelque temps en Angleterre, et parut prendre plaisir aux amusemens qu'on lui procura.

Il partit à bord du vaisseau *le Prince de Galles*, commandé par le capitaine Dumbar, qui était chargé de transporter en Géorgie une troupe d'émigrans de Saltzbourg. Ces protestans fugitifs arrivèrent à Savannah le 17 décembre; et le bruit s'y étant répandu que les Américains Espagnols avaient passé la rivière d'Ogiki, Dumbar sortit de celle de Savannah, pour ranger la côte avec quelques bâtimens anglais.

« Nous arrivâmes, dit-il dans sa relation, à Tunderbolet, le 8 janvier, et les terres nous y parurent si bien cultivées par les nouveaux habitans, qu'elles promettaient une abondante récolte. Ils avaient fait de grands progrès dans leur fabrique de pots de terre. Leur bourgade n'avait encore que trois maisons achevées; mais l'enceinte était bien fortifiée. Ils avaient déjà chargé de merrain une grande barque pour l'île de Madère. Nous allâmes passer la nuit à Skidaway, où les progrès surpassèrent mon attente pour les édifices et la culture des terres. La garde ne laisse pas de s'y faire si régulièrement, qu'il ne passe point une chaloupe qu'on n'oblige d'amener, quoique la batterie ne soit composée que de quelques petites pièces de campagne, qui sont, à la vérité, en fort bon ordre. A deux milles de cet établissement, vers le sud, les nouveaux colons ont une barque d'observation, qui commande une grande étendue de côte, et qui est toujours prête à mettre en mer. Nous visitâmes toutes les îles jusqu'à celle de Jékil, et nous reconnûmes l'embouchure de la rivière d'Alatamaha; mais n'ayant rencontré que des Américains amis de

notre nation, nous prîmes le parti de retourner à Savannah, où nous arrivâmes le 19 janvier ».

Au mois de mai 1735, le fort de cette nouvelle colonie était presque achevé, et la ville avait déjà quantité de bonnes maisons, dont quelques-unes étaient de briques. Au mois de janvier suivant, cent cinquante montagnards écossais y abordèrent, dans le dessein de s'établir sur les frontières de la province, vers les établissemens espagnols; mais après avoir long-temps attendu M. Oglethorpe, qui n'était pas encore revenu de Londres, l'impatience leur fit prendre le parti de s'avancer vers les Puïagas, où ils se fixèrent sur le bord de la rivière d'Alatamaha, à douze milles de la mer. Ils y bâtirent un petit fort, un magasin, une chapelle et plusieurs cabanes, sous le nom de *Darien*. Trois cents Anglais, qui arrivèrent à Savannah le mois suivant, consolèrent les habitans de n'avoir pu retenir les Ecossais.

Daas le cours de la même année, M. Pierre Pury, de Neufchâtel en Suisse, qui avait été directeur de la Compagnie des Indes en France, rassembla un grand nombre de ses compatriotes, à la tête desquels il demanda au gouvernement d'Angleterre la permission de former un établissement particulier dans la Nouvelle-Géorgie. Non-seulement elle lui fut accordée; mais ayant obtenu de la cour de France, à la prière de Sa Majesté Britannique, la liberté de s'embarquer à Calais, et s'y étant rendu avec sa troupe, les Anglais lui firent l'honneur de l'envoyer prendre par un vaisseau du

roi, qui le transporta heureusement à Savannah. Il y bâtit une ville, qu'il nomma *Purisbourg*, à vingt-quatre milles de celles des Anglais, sur le bord septentrional de la même rivière. On y comptait cent maisons dès l'origine.

Les émigrans de Saltzbourg avaient aussi formé leur établissement au-dessus de la ville anglaise, et lui avaient donné le nom d'*Ebenezer* : mais divers inconvéniens qu'ils n'avaient pu prévoir les dégoûtèrent bientôt de cette situation, et leur firent souhaiter d'être transférés à l'embouchure de la Savannah. Le baron Van-Reck, qui les commandait, n'eut pas plutôt appris le retour de M. Oglethorpe, qu'il le pria d'approuver ce changement. Aux motifs communs de sa colonie, deux ministres saltzbourgeois, dont il s'était fait accompagner, joignirent celui d'arrêter d'autres émigrans qui étaient en chemin pour la Géorgie, dans le dessein de s'établir plus au sud, et qu'ils voulaient engager à demeurer avec eux. M. Oglethorpe ne rejeta point leur demande ; mais il voulut reconnaître par ses propres yeux la justice de leurs plaintes. Ce délai pouvait passer d'ailleurs pour un acte d'autorité, qui confirmait le domaine des Anglais. Il fit, dans la même vue, non-seulement le voyage d'Ebenezer, mais en même temps celui des autres établissemens étrangers. C'est à sa relation qu'on s'attache ici.

« Je me rendis d'abord à la plantation anglaise du chevalier François Bathurst, six milles au-dessus de Savannah. J'y montai à cheval ; et de là, par un mou-

lin à scier établi par quelques Anglais, j'arrivai le soir du même jour à Ebenezer. Les Saltzbourgeois y avaient déjà construit un beau pont de bois sur la rivière. Leur ville était composée d'un grand nombre de cabanes, toutes de simples planches, à l'exception de quatre grands édifices de brique et de charpente, deux desquels tenaient lieu d'église, et servaient aussi de logement aux ministres ; le troisième était une école, et le quatrième un magasin public. Je fus surpris que les habitans pensassent à quitter un établissement si avancé, et je m'efforçai de leur ôter ce dessein ; mais ils insistèrent sur leurs motifs avec tant de prières et de larmes, que je fus obligé de me rendre, et je promis de leur tracer le plan d'une autre ville dans le lieu qu'ils désiraient. J'allai passer la nuit à la plantation de M. Pury ; et, dès le lendemain, je retournai à Savannah, d'où je partis aussitôt pour aller prendre possession de l'île Saint-Simon : ce fut un voyage d'environ deux jours. En arrivant dans cette île, je fis mettre la main au travail. On eut bientôt élevé quelques maisons de bois, couvertes de feuilles de palmier, avec un cellier et un magasin. Je traçai le plan d'un fort à quatre bastions.

» De là, j'allai visiter les montagnards écossais dans leur ville de Darien. Ils me firent toute sorte d'honneurs : je les trouvai sous les armes avec leurs plades, leurs larges épées, leurs boucliers et leurs mousquets. En reconnaissance, je me fis habiller à leur mode, et je gardai cette parure pendant quel-

ques jours que je passai avec eux. Ensuite, étant retourné à l'île Saint-Simon, j'y pressai si vivement le travail, que dans l'espace de six semaines j'eus la satisfaction de voir le fort achevé, et trente-sept maisons régulièrement bâties. Le fort fut nommé *Frédérica*. C'est un carré régulier flanqué de quatre bastions, et ceint d'un fossé, avec quelques ouvrages extérieurs, bordés d'une palissade de cèdre. La ville est derrière, dans un terrain commode, dont j'avais fait la division; et je mis chacun en possession de son espace, pour y bâtir et l'améliorer à son gré. Tout ce qui avait été déjà semé et planté dans les terres voisines fut déclaré commun pour l'utilité publique.

» Quelques jours après mon arrivée dans l'île Saint-Simon, le mico Tomokichi et son neveu, escortés d'un grand nombre d'Américains, m'apportèrent une provision de chair de daims et d'autres bêtes fauves, qui répandit l'abondance dans la colonie. Ils me dirent que leur dessein était d'aller à la chasse du buffle jusqu'aux frontières espagnoles; mais jugeant qu'ils cherchaient l'occasion de tomber sur les gardes d'Espagne, que notre faiblesse nous oblige de ménager, je leur fis suspendre leur projet, en leur disant que je voulais être de cette expédition. Le lendemain, ils me conduisirent dans une île à l'embouchure du détroit de Jekil, où, remarquant un terrain élevé qui commande la rivière, je laissai un détachement d'Écossais sous la conduite de M. Mackay, après leur avoir tracé le plan d'un fort,

dont ils souhaitèrent que le nom fût *Saint-André;* mais l'île fut nommée *Cumberland.*

» Le jour suivant, nous passâmes le Clogother, autre bras de la rivière d'Alatahama; et je découvris une autre belle île, longue de seize milles, couverte d'orangers, de myrtes et de vignes sauvages, à laquelle je donnai le nom d'*Amelia.* Le troisième jour, arrivant auprès de la vedette espagnole, les Américains se disposaient à fondre dessus; mais pour leur en ôter le pouvoir, je les laissai dans une île, et descendant par la rivière Saint-Jean, je doublai la pointe Saint-Georges, qui est la partie septentrionale de cette rivière, et la pointe la plus méridionale des possessions anglaises sur la côte du continent, où les Espagnols ont une garde de l'autre côté de la même rivière. Pendant ma course, j'avais donné ordre à M. Mackay de faire, avec un détachement, le chemin par terre depuis Savannah jusqu'à Darien, pour fixer la distance entre ces deux villes. Il trouva soixante-dix milles en droite ligne, et quatre-vingt-dix par la route que les lacs et les marais permettent de suivre ».

En 1738, le nombre des maisons était presque doublé dans la ville de Savannah, sans y comprendre d'autres nouveaux édifices, tels que des magasins et des ateliers. On y voyait une cour de justice, consistant en trois juges et un greffier. La même année, il se forma au-dessus d'Ebenezer, que les Saltzbourgeois venaient d'abandonner, une autre ville nommée *Augusta,* dans un canton si fertile,

qu'un acre de terre y produit régulièrement près de trente boisseaux de maïs. Ce nouvel établissement attirait déjà une partie considérable du commerce américain, et l'on ne doutait pas que ses avantages naturels n'en fissent bientôt une des plus florissantes colonies des Anglais. La ville d'Augusta est à deux cent trente-six milles, par eau, de l'embouchure de la rivière de Savannah, et reçoit dans cet éloignement de fort grandes barques. C'est là que tous les Américains de la Géorgie portent leurs pelleteries au printemps. On y comptait, en 1739, six cents Européens, avec une petite garnison que les directeurs avaient cru nécessaire pour la sûreté du commerce. La situation de la ville est sur un terrain de quelque hauteur, au bord même de la rivière. Diverses routes, tracées vers les établissemens voisins, vers les Chétokis, nation américaine, au nord-ouest, et vers la vallée des monts Apalaches, rendent les communications faciles à cheval et à pied. A l'ouest d'Augusta, sont les habitations des Lower Creeks ou des Anses basses, dont la principale se nomme *Rouetas*, et sur la frontière desquelles on a bâti un fort, nommé *Albamas*. Au-delà, les premiers peuples qu'on rencontre sont les Chicachas, dont les possessions s'étendent jusqu'au fleuve du Mississipi. Les Anglais commençaient à se flatter qu'une étroite alliance avec cette nation leur ouvrirait un commerce avantageux jusqu'à l'embouchure de ce fleuve.

On voyait dans le même temps plusieurs belles plantations au sud de Savannah, deux petites bour-

gades nommées *Highute* et *Hampstead*, à quatre milles de cette ville, et plusieurs villages en diverses autres parties de la province. Il s'en était formé aussi quelques-unes dans l'île Saint-Simon ; et la ville de Frédérica recevait tous les jours de nouveaux accroissemens. L'industrie des habitans les avait fait parvenir, en ouvrant quantité de fossés pour l'écoulement des eaux, à se faire, dans le voisinage de leurs murs, une belle prairie de trois cent vingt acres, où ils trouvaient le double avantage de nourrir un grand nombre de bestiaux, et de recueillir beaucoup de foin. A peu de distance de la même ville, le camp de M. Oglethorpe avait fait naître une habitation régulière composée de soldats mariés auxquels il avait accordé des terres. Le nombre en devait être assez grand, puisqu'avant son départ il apprit que, dans une seule année, ils avaient eu cinquante-cinq enfans. On commençait, dans tous ces établissemens, à brasser de la bière et d'autres liqueurs anglaises. Les femmes s'employaient à filer du coton, dont elles faisaient des bas de fort bonne qualité. Une cour établie à Frédérica était le siége de la justice pour toute la partie méridionale de la province.

Après le retour de M. Oglethorpe, qui avait commandé long-temps avec le titre de général des forces de la Caroline et de la Géorgie, une suite de disgrâces arrêta le cours de cette prospérité. Les différends qui s'élevèrent entre l'Angleterre et l'Espagne eurent de si fâcheuses influences en Amérique, que les Anglais s'y crurent autorisés à garder moins de

ménagement pour la colonie espagnole de Saint-Augustin. Ils l'attaquèrent; ils furent repoussés avec perte; et les Espagnols ayant porté la guerre à leur tour dans la Nouvelle-Géorgie, ils poussèrent leurs entreprises avec plus de succès. Mais la tyrannie des propriétaires eut des effets encore plus funestes. Les abus produisirent le découragement, et la colonie a langui jusqu'au moment où la métropole y a établi le même gouvernement qu'à la Caroline. Malgré cet heureux changement, c'est encore la plus faible des colonies anglaises.

Terminons ce qui regarde les établissemens anglais du continent, par quelques observations générales, d'autant moins suspecte, qu'elles sont d'un étranger et d'un catholique.

« Ce ne sont pas seulement les côtes, dit don d'Ulloa, qui sont habitées et peuplées d'Anglais : tout l'intérieur du pays, à plus de cent milles de la mer, l'est également. On n'y rencontre que des villes, des bourgades, des villages et des maisons de campagne. Tout est défriché, cultivé, fertile. Ainsi, cette laborieuse nation jouit du fruit de son travail, et ne cesse de cultiver la terre sans se reposer, comme d'autres, sur de vaines idées de fertilité naturelle du pays. Boston, capitale de la Nouvelle-Angleterre, est si grande, si bien bâtie, si opulente, qu'elle peut être comparée aux plus florissantes villes de l'Europe.

» L'assemblage de tant de nations différentes, qui composent les colonies anglaises du continent, rend

le nombre de leurs habitans si considérable, qu'elles forment un vrai royaume, dont l'étendue, quoique moins grande sur la côte que celle de quelques autres pays de l'Amérique, le cède à peu d'autres dans l'intérieur des terres, qui ont d'ailleurs l'avantage d'être extrêmement peuplées. La diversité d'origine n'empêche point que tant de colons ne soient soumis aux mêmes lois civiles; mais quant à la religion, la tolérance y est généralement établie pour toutes les sectes connues. Il n'y a d'excepté que la seule religion romaine.

» Tout le pays abonde particulièrement en bois de construction pour les vaisseaux : aussi s'en fabrique-t-il une quantité considérable dans tous les ports de ses côtes. Cependant l'opinion commune est que ce bois n'est pas de la meilleure qualité, et que les bâtimens qu'on en fait ne durent pas plus de huit ou neuf ans. De là vient qu'on ne l'emploie guère que pour les bélandres, les brigantins et d'autres bâtimens du même ordre.

» Des contrées si peuplées ne sont sujettes au prince qu'autant que ses lois leur plaisent. La douceur du gouvernement le rend aimable. Un gouverneur est regardé de tous les habitans comme un concitoyen qui est chargé de la sûreté commune et du bien public. Ils se taxent eux-mêmes pour son entretien et pour la subsistance des juges, sans aucune autre espèce d'impôt, de gabelle et de tribut. C'est pour se maintenir dans la jouissance de ces exemptions qu'ils ne souffrent ni places fortifiées,

ni troupes de garnison, dans la crainte que le prétexte de les défendre ne devînt un piége pour leur liberté. Toutes ces provinces peuvent être regardées comme une sorte de république qui, suivant en partie les lois politiques d'Angleterre, réforme ou rejette celles qui lui paraissent contraires à ses libertés. Les villes, les bourgs et les villages sont ses forteresses, et les habitans en sont les garnisons. Ils vivent entre eux dans une union qui les ferait prendre pour des enfans d'une même famille. Les grands et les riches ne s'y distinguent point des pauvres par l'orgueil et le luxe. La diversité même de religion, entre cinq ou six sectes différentes, ne produit point les divisions ordinaires sur un point si délicat; et la différence de nation entre des Européens, des Créoles, des Métis et des Américains, n'altère jamais la tranquillité du gouvernement établi par les premiers. Une société si bien réglée ne saurait manquer de s'accroître et de prospérer. Les jeunes gens s'y marient dès qu'ils ont atteint l'âge viril, parce qu'il leur est aisé d'acquérir de quoi subsister; le pays est assez grand, assez fertile pour fournir des terres aux nouvelles familles : et c'est ainsi que la propagation ne se relâche jamais, surtout dans une température d'air et sous des lois qui éloignent presque également les maladies et la débauche.

» Il est remarquable que, dans une si florissante colonie, la monnaie courante ne soit pas de métal, et qu'elle ne soit que de papier, avec la forme ordi-

naire de la monnaie. Chaque pièce est composée de deux feuilles rondes collées l'une sur l'autre et portant de chaque côté l'empreinte qui leur convient. Il y en a de toutes valeurs. C'est avec ces espèces qu'on achète, qu'on vend, en un mot, qu'on fait tout le commerce intérieur. Mais comme le papier se salit et s'use, chaque province a son hôtel de la monnaie où l'on prépare les pièces. Outre cet hôtel général, il y a des maisons particulières pour la distribution. On y porte les pièces usées ou trop sales. Des officiers établis en remettent autant de neuves qu'on en apporte de vieilles. Ils seraient déshonorés par le moindre défaut de bonne foi, et l'on n'a point d'exemple qu'ils en aient jamais manqué. On croit en trouver les raisons dans les maximes des Quakers, qui furent chargés des premiers règlemens, du maniement, de la distribution, de la fabrique des monnaies, non-seulement dans la Pensylvanie, dont ils furent les premiers colons, mais dans d'autres provinces où ils s'établirent. On sait que, malgré plusieurs rites extravagans, ces sectaires sont estimables par l'exactitude qu'ils apportent à l'observation des lois naturelles : ils la poussent jusqu'à la superstition; et l'on n'ignore pas non plus que tous les tourmens imaginés en Angleterre pour les forcer à prêter les sermens prescrits par la loi, n'ayant pu les y faire consentir, le parlement se vit dans la nécessité de statuer que la simple parole des Quakers aurait la force d'un serment solennel. Cette opiniâtreté, qui mérite peut-être un meilleur nom,

les a suivis dans les colonies d'Amérique, où ils jouissent du même privilége ; et l'on juge que l'exemple de leur droiture et de leur équité peut s'être communiqué aux autres sectaires. Comme il est inoui que les officiers de la monnaie aient manqué à la confiance publique, ce serait un scandale du premier ordre que de former le moindre soupçon sur leur bonne foi.

» Les négocians vendent les marchandises de l'Europe, et reçoivent en payement cette monnaie, dont ils achètent ensuite des marchandises du pays, qu'ils envoient vendre ailleurs par leurs correspondans, et dont ils tirent de bonnes espèces d'or et d'argent, pour les placer à la banque de Londres. N'ayant besoin ni d'or, ni d'argent monnayé dans le pays même, ils achètent, avec les retours annuels de leurs gains, toutes les marchandises qui leur conviennent, et les font apporter à Boston pour leur compte : ce qui entretient le commerce d'un côté à l'autre. Ainsi, l'or et l'argent monnayés ne sortent point d'Angleterre; et les riches habitans de Boston ont à la fois le maniement de deux fonds, celui des marchandises et de la monnaie de papier, et celui qui leur revient de la banque, où le capital demeure toujours sans diminution ».

Depuis le traité de 1753, par lequel les Espagnols ont cédé aux Anglais toute la Floride proprement dite et une partie de la Louisiane, en même temps que les Français cédaient à ces mêmes Anglais tout le Canada, la Grande-Bretagne se voyait maîtresse

de toutes les côtes de la partie septentrionale du Nouveau-Monde, depuis le golfe du Mexique jusqu'à la baie d'Hudson; et à l'exception de quelques établissemens espagnols dans le Mississipi, les Anglais étaient les seuls Européens qui dominassent dans ces vastes contrées. La grande révolution dont nous sommes témoins, au moment où nous écrivons (1), peut saper par degrés cet empire immense. Laissons à l'histoire ces événemens encore incertains, et portons nos regards sur les voyages et les établissemens des Français dans cette partie du continent américain, qu'ils ont depuis entièrement abandonnée.

(1) En 1780.

FIN DU DOUZIÈME VOLUME.



TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

TROISIÈME PARTIE.—AMÉRIQUE.

SUITE DU LIVRE V.

AMÉRIQUE MÉRIDIONALE. — TIERRA-FIRME. RIO DE LA PLATA. GUIANE. HISTOIRE NATURELLE. . *Page* 5

CHAP. IV. Histoire naturelle de l'Amérique méridionale, depuis l'isthme de Panama jusqu'au Brésil. . . *ibid.*

LIVRE VI.

BRÉSIL 102

CHAP. PREMIER. Établissemens au Brésil. . . . . *ibid.*

CHAP. II. Description du Brésil 123

CHAP. III. Histoire naturelle du Brésil. 202

LIVRE VII.

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE. — FLORIDE. COLONIES ANGLAISES. 277

CHAP. PREMIER. Floride. . . . . *ibid.*

CHAP. II. Colonies anglaises. 289

CHAP. III. Nouvelle-Angleterre. Nouvelle-York. . . . 358

CHAP. IV. Caroline. 402

CHAP. V. Géorgie 414

FIN DE LA TABLE.





